

THOMAS DUTRONC
« JE DEMANDE À ÊTRE JUGÉ SUR MON TRAVAIL » PAGE 30

MUSIQUE
L'ANNÉE FÉERIQUE DE L'OPÉRA ROYAL DE VERSAILLES PAGES 33 À 36

ANNIVERSAIRE
La « promo Senghor » invite le président à fêter les 20 ans de sa sortie de l'ENA
PAGE 6

RUSSIE
Poutine ressort ses « lignes rouges » face aux missiles à longue portée occidentaux
PAGE 7

TAÏWAN
La déesse Mazu, agent d'influence chinoise sur l'île
PAGE 8

SNU
L'échec d'un projet purement politique
PAGE 9

ÉCONOMIE
La Chine retarde à son tour l'âge de la retraite
PAGE 22

CHAMPS LIBRES
- De l'Index au pape François, les liens tourmentés entre Église et littérature
- La tribune de Jeannette Bougrab
- La tribune d'Humbert Rambaud et deVincent Piednoir
- Les chroniques de Mathieu Bock-Côté et d'Albert Zennou

PAGES 15 À 17

L'industrie automobile veut un répit sur l'électrique

Plusieurs grands groupes européens, dont Volkswagen et Renault, s'alarment des amendes qu'ils devront payer l'an prochain s'ils n'ont pas vendu assez de véhicules 100 % électriques.

La course engagée par l'Europe pour convertir son industrie automobile à l'électrique donne des sueurs froides aux constructeurs. À partir de 2035, il leur sera interdit de commercialiser des véhicules à moteur thermique. Mais, avant cette date butoir, se présente une échéance intermédiaire, celle de 2025, qui leur impose de respecter une moyenne d'émission de 81 grammes de CO_2 par kilomètre et par véhicule. Or, compte tenu de la faiblesse de la demande des consommateurs pour les voitures électriques, aggravée par la réduction des aides à l'achat, plusieurs grands groupes ont fait savoir qu'ils n'y parviendraient pas. Selon les calculs du patron de Renault, ils s'exposent de ce fait à plus de 15 milliards d'euros d'amendes. Sans remettre en question l'objectif à terme du 100 % électrique, ils militent pour un assouplissement du calendrier.

→ COMMENT L'HYBRIDE EST EN TRAIN DE PRENDRE LE POUVOIR SUR LE MARCHÉ AUTOMOBILE
→ BISBILLES ENTRE LES VINGT-SEPT SUR LES DROITS DE DOUANE VISANT LES VÉHICULES CHINOIS
PAGES 20, 21 ET L'ÉDITORIAL

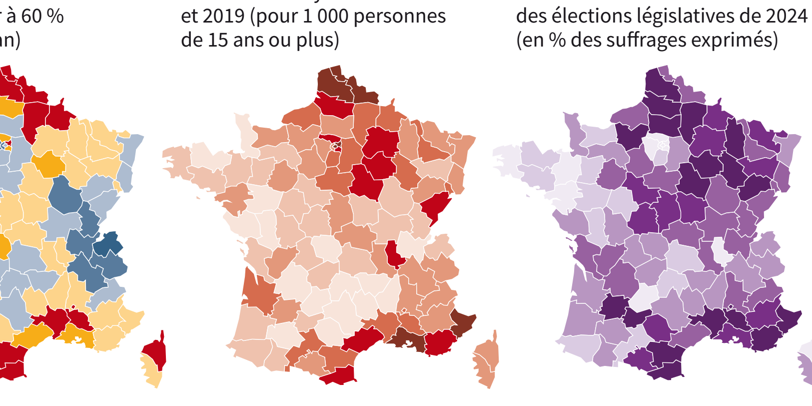
Jérôme Fourquet : géographie et sociologie du vote RN en 2024

Immigration
Proportion de garçons ayant reçu un prénom arabo-musulman en 2021 (en % des naissances masculines)

Pauvreté
Taux de pauvreté en % par département (revenu inférieur à 60 % du revenu médian)

Insécurité
Taux de coups et blessures volontaires moyen entre 2015 et 2019 (pour 1 000 personnes de 15 ans ou plus)

Score du RN
Votes pour des candidats RN et alliés lors du 1er tour des élections législatives de 2024 (en % des suffrages exprimés)



Immigration : Plus de 50 ; De 35 à 50 ; De 20 à 35 ; De 10 à 20 ; De 5 à 10 ; Moins de 5

Pauvreté : Plus de 27 ; De 24 à 27 ; De 21 à 24 ; De 18 à 21 ; De 15 à 18 ; Moins de 15

Insécurité : Plus de 4,5 ; De 4 à 4,5 ; De 3,5 à 4 ; De 3 à 3,5 ; De 2,5 à 3 ; Moins de 2,5

Score du RN : Plus de 44 ; De 40 à 44 ; De 36 à 40 ; De 32 à 36 ; De 28 à 32 ; Moins de 28

Source : Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach. Comprendre la géographie du vote RN en 2024

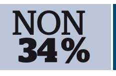
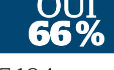
Avec Sylvain Manternach, le politologue passe au crible l'électorat lepéniste des dernières européennes et des législatives anticipées. *Le Figaro* publie de larges extraits de leur étude, réalisée pour l'Institut Terram. **PAGES 4 ET 5**

La colère couve toujours dans le monde paysan

Mauvaises récoltes, épidémies animales, loi d'orientation agricole en jachère, normes environnementales et administratives pléthoriques… Autant de raisons qui exacerbent la colère des agriculteurs français. Huit mois après la jacquerie qui avait vu se dresser de nombreux barrages de tracteurs sur les routes du pays, leurs nerfs sont toujours à vif. *« La situation est extrêmement tendue et risque à nouveau d'exploser une fois les travaux des champs achevés »*, prévient Arnaud Rousseau, patron de la FNSEA.
PAGES 10 ET 11

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de vendredi :
Êtes-vous favorable à l'instauration de la proportionnelle aux élections législatives ?


NON 34 %

OUI 66 %

VOTANTS : 155 104

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr
Faut-il renoncer à l'interdiction de la vente des voitures thermiques en Europe en 2035 ?

FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO

ÉDITORIAL par Jacques-Olivier Martin

Auto bobo

L'Europe peut-elle être assez folle pour accélérer sa *« lente agonie »*, comme l'a décrit Mario Draghi ? On n'ose le croire après la publication du rapport dans lequel l'ancien président de la BCE appelle au sursaut pour éviter que notre Vieux Continent ne décroche définitivement face à la Chine et aux États-Unis. Et pourtant… Bruxelles menace d'infliger une quinzaine de milliards d'euros d'amendes l'an prochain aux constructeurs européens s'ils ne respectent pas la trajectoire de baisse des émissions de CO_2 des voitures qu'ils vendent. Donner un coup de massue sur ses fleurons en pleine guerre technologique et commerciale, avouons qu'il y a mieux comme stratégie de reconquête !

Espérons que la nouvelle Commission aura un sursaut de lucidité et de clairvoyance pour ne pas appliquer ces ponctions stupides (suicidaires ?) et surtout infondées. D'abord parce que les conducteurs renâclent à acheter des voitures électriques, préférant les hybrides, moins onéreuses et bien plus pratiques… Ensuite et surtout, parce que les constructeurs sont pleinement engagés depuis des années dans le 100 % électrique et ne comptent en aucun cas faire marche arrière. Ils ne le veulent pas ; ils ne le peuvent plus.

Ce basculement industriel, d'une ampleur inédite depuis le début de l'histoire automobile, engage des dizaines de milliards d'euros d'investissement, qu'ils doivent amortir le plus vite possible. Et puis, il rebat aussi complètement les cartes en favorisant l'émergence de producteurs chinois qui croquent déjà avec un gros appétit le marché. Le poids de l'industrie automobile européenne a été divisé par deux dans le monde en vingt ans.

Éviter les amendes stupides et infondées

Ne nous trompons donc pas de combat. Bien entendu, l'Europe doit réduire au plus vite ses émissions de CO_2. Mais ne doit-elle pas, autant et peut-être plus encore, tout faire pour redonner de la compétitivité à ses entreprises pour qu'elles innovent, résistent à la féroce concurrence, créent des emplois et de la richesse ? Pour y parvenir, et donc pour espérer enrayer la *« lente agonie »*, ne craignons pas de lutter contre le dumping, de protéger le « made in Europe », et même d'oser repousser au-delà de 2035 l'interdiction de vendre des voitures thermiques… ■

AND : 4,50 € - BEL : 3,70 € - CH : 4,60 CHF - D : 4,20 € - ESP : 4,30 € - GR : 3,70 € - LUX : 3,70 € - MAR : 37 DH - MTQ/GLP : 4,30 € - REU : 4,70 € - TUN : 11,00 TND ISSN 0182.5852

M 00108 - 914 - F: 3,60 €





PARTENAIRE PREMIUM



LES MÉDAILLES SONT INDIVIDUELLES, LES MÉRITES SONT COLLECTIFS.

Un immense MERCI aux 252 athlètes que nous soutenons, aux 136 parmi eux qui se sont qualifiés et aux 45 qui ont été médaillés. Tous ont brillé par leurs performances !

Un immense MERCI à nos milliers de collaborateurs engagés dans la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous avons partagé la magie des Jeux dans tous les territoires. Vous êtes formidables !

Un immense MERCI à toutes celles et ceux qui, après le rendez-vous de Paris 2024, permettront au Groupe BPCE, 2e acteur bancaire en France, de réaliser son ambition d'être la banque du sport.

PARIS 2024 | GROUPE BPCE PARTENAIRE PREMIUM | PARIS 2024

















Jordan Bardella fait sa rentrée, entre grande réorganisation et petites frictions

Paul Laubacher

Quelques semaines après la claque des législatives, le président du RN cherche à retrouver la recette du succès.



Jordan Bardella prend un selfie parmi la foule, le 7 septembre, lors de la 78e édition de la foire de Chalons-en-Champagne. ALAIN ROBERT/SIPA

Ce vendredi 13 avait quelque chose de spécial pour Jordan Bardella. Pas tant parce que le président du Rassemblement national est superstitieux, mais parce qu'il a eu 29 ans. Pour son anniversaire, les élus et cadres du parti à la flamme ont rivalisé d'ingéniosité pour afficher sur les réseaux sociaux une photo d'eux avec l'enfant prodige du marinisme. Une manière de signifier leur loyauté ou, pour sa garde rapprochée, son amitié.

La députée RN du Pas-de-Calais Caroline Parmentier, qui fut sa conseillère presse à ses débuts, a ressorti pour l'occasion, accompagné d'un émoji en forme de cœur, un cliché de Jordan Bardella enfant, salopette en jean, pull rouge et chaussettes à rayure. On y devine que le bambin a déjà perdu quelques dents de lait. Marine Le Pen a aussi trouvé sa photo : elle tient des deux mains le bras de son héritier, sourire aux lèvres. Forcément plus récente, l'image n'a pas été choisie au hasard : elle doit montrer qu'il n'y a pas l'ombre d'une friction entre les deux. *« C'est l'un des couples politiques les plus solides que je connaisse »*, assure un proche de Jordan Bardella. Dans le monde joyeux et pétillant du RN, voilà la preuve que tout va pour le mieux.

Il n'empêche, l'ambiance sera peut-être un peu moins festive que l'année dernière, quand tout était promis au jeune loup nationaliste. Déjà parce que la fête d'anniversaire n'a probablement pas duré toute la nuit. Dès ce samedi, et jusqu'à dimanche, a lieu le week-end de rentrée des élus du RN. Le lieu choisi par la direction du parti n'est pas anodin : le rendez-vous se tient dans les murs de l'Assemblée nationale, à Paris. Voilà encore une preuve que le centre de gravité de l'action politique du mouvement est bien ancrée au Palais Bourbon, au moins pour l'année qui vient.

Tous les élus, locaux et nationaux, sont conviés : les 126 députés, les maires, ainsi que les conseillers régionaux, départementaux et municipaux. Le dimanche après-midi, et ce sera inédit, le RN organisera son conseil national élargi – sorte de Parlement du parti – dans l'enceinte de l'Assemblée. Une manière d'appuyer un peu plus sur le bouton de l'institutionnalisation. Même si l'ambiance au RN reste beaucoup moins légère qu'à la rentrée 2023, quand Jordan Bardella lançait sa campagne dans les arènes de Beaucaire (Gard), tandis que Marine Le Pen confirmait leur ticket pour 2027 : à elle l'Élysée, à lui Matignon. Les élections européennes devaient constituer le premier point d'étape de cette longue route pour le président du parti et parachever sa conquête de l'électorat de droite. Sauf que le triomphe n'a été que de courte durée, avec la dissolution surprise et les législatives anticipées qui ont suivi. Prenant la forme d'un supplice chinois, plutôt que d'une irrésistible ascension vers le pouvoir. Les sondages avaient beau promettre une majorité absolue aux nationalistes, le front républicain a changé la donne et douché les espoirs du président du RN, relégué à une décevante troisième place. Une première défaite pour l'héritier de Marine Le Pen. Électorale, et surtout personnelle.

« Le réel souci que l'on a eu quand on a pensé à un gouvernement Bardella, c'est de trouver son directeur de cabinet »

Un cadre mariniste

Comment Jordan Bardella a-t-il digéré la déconfiture ? *« Il a déconnecté totalement cet été »*, explique un de ses proches, qui décrit aujourd'hui son patron comme étant *« combatif »*. Avant de partir, il lâche sur la boucle WhatsApp des cadres RN qu'il se retire pour terminer l'écriture de son livre, dont la date de publication ne cesse d'être décalée. Une chose est certaine : contrairement à la petite musique du moment, l'autobiographie ne paraîtra pas au moment où s'ouvrira le procès de Marine Le Pen et du RN dans l'affaire des assistants parlementaires européens, le 30 septembre prochain. Mais un cadre important s'étonne, avec une pointe d'ironie : *« Vous savez quand est-ce qu'il sort ce livre, vous ? »* D'autres élus RN s'inquiètent de voir la douce mélodie autour de Jordan Bardella s'enrayer. L'homme n'aurait plus la baraka et cela commencerait à se voir. Comme lorsque l'entourage du président du RN a par exemple cru bon, en pleines tractations d'Emmanuel Macron pour Matignon, d'évoquer un gouvernement technique qui mettrait seulement en place la proportionnelle. Marine Le Pen a alors dû rectifier le tir pour mettre en avant un gouvernement qui ne devait être selon elle que politique, et que le camp nationaliste attendrait au tournant sur le pouvoir d'achat, l'insécurité et l'immigration.

Quelques jours plus tôt, c'est une vidéo de Jordan Bardella exigeant une session extraordinaire de l'Assemblée nationale pour faire voter une loi de *« sursaut sécuritaire »* qui avait déjà agacé en interne. Des élus avaient pointé son manque de connaissance du règlement de l'Assemblée, qui stipule qu'une session extraordinaire ne peut être convoquée qu'avec un ordre du jour… fixé par le gouvernement. Sans compter que la vidéo en question est arrivée trois jours avant une lettre de Marine Le Pen aux autres présidents de groupes parlementaires réclamant justement une telle session afin de débattre du budget.

« Il faut qu'il raconte une autre histoire, très vite, sinon cela va commencer à être dommageable pour lui », s'inquiète un proche de Marine Le Pen. Mais qui Jordan Bardella écoute-t-il ? Sûrement pas ceux qui le poussent à se doter d'un « vrai » directeur de cabinet, plus expérimenté et plus politique. Marine Le Pen a bien trouvé le sien, avec Ambroise de Rancourt, énarque venu du souverainisme de gauche. *« Le réel souci que l'on a eu quand on a pensé à un gouvernement Bardella, c'est de trouver son directeur de cabinet »*, relate un cadre mariniste. Traduction : Jordan Bardella ne compte pas de tel profil dans son carnet d'adresses, pourtant indispensable à l'exercice du pouvoir. Le président du RN préfère garder auprès de lui son actuel directeur de cabinet, dont il est proche : François Paradol, 36 ans.

En revanche, Jordan Bardella cherche bien un nouveau directeur général. Le profil souhaité, à la fois *« techno »* et *« politique »*, est à la mesure des chantiers que l'heureux élu devra mener : aider à restructurer le parti, et le gérer aux niveaux opérationnel, technique et logistique. *« Il va devoir mettre de l'huile dans les rouages pour décentraliser le mouvement »*, explique un cadre RN. Dans *Valeurs actuelles* cet été, Marine Le Pen a d'ailleurs donné les grandes lignes directrices pour réformer le RN : déconcentration du mouvement et meilleure coordination avec le groupe parlementaire.

Parmi les pistes de réorganisation figure notamment la création d'un échelon régional, capable de garder un œil sur les fédérations départementales, sur les candidats investis, et sur la formation des cadres locaux – à la fois sur le programme, en média training et sur la manière de faire campagne. C'est ce que recommande dans son rapport Aleksandar Nikolic, eurodéputé RN récemment mandaté pour faire un « audit » des fédérations. Les députés sont maintenant autorisés, et même encouragés, à prendre en main une fédération, à l'instar de Franck Allisio dans les Bouches-du-Rhône ou même de Sébastien Chenu dans le Nord. *« Le député, c'est lui qui a le réseau et la connaissance du terrain pour gérer au mieux une fédération »*, dit un proche de Jordan Bardella.

« Tous les candidats qui ont alimenté les polémiques ne vont pas être exclus : en fait, certains n'auraient juste pas dû être candidat »

Un cadre RN

Tout cela n'a qu'un seul but : éviter une répétition du fiasco du désormais fameux « plan Matignon », initié en grande pompe par Jordan Bardella et piloté par l'ancien directeur général du parti Gilles Pennelle, avec l'aide de Philippe Olivier, Edwige Diaz et Sébastien Chenu, respectivement conseiller spécial de Marine Le Pen, députée de Gironde et ex-vice-président de l'Assemblée. Confronté au réel, leur plan de bataille a trahi l'impréparation du parti : la commission des conflits du RN a tourné à plein régime, avec pas moins de 30 cas à étudier et à éventuellement sanctionner, parfois jusqu'à l'exclusion. *« Tous les candidats qui ont alimenté les polémiques ne vont pas être exclus : en fait, certains n'auraient juste pas dû être candidat »*, pointe un cadre RN, qui minimise aujourd'hui le nombre et l'impact des *« brebis galeuses »* qui ont envenimé la campagne, ravivant les procès en racisme et en antisémitisme. Un épisode dont Jordan Bardella entend tourner la page pour le laisser derrière lui. Car un autre anniversaire approche à grands pas : le 6 novembre prochain, il soufflera sa deuxième bougie à la tête du RN. Il devra alors présenter son bilan à la tête du parti. Est-ce vraiment un cadeau ? ■



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME TABARD

Après le revers de l'été, les bonnes surprises de l'automne

Après le coup de massue de l'été, les consolations de l'automne. Sonné par sa claque aux législatives, le Rassemblement national enregistre depuis la rentrée quelques signaux encourageants pour lui. Remis au ban de la vie politique par un « front républicain » en lequel ni lui ni ses adversaires ne croyaient plus, le parti de Marine Le Pen et Jordan Bardella s'est remis dans le jeu.

Le choc fut rude. Obtenir 143 élus – 126 RN et 17 amis d'Éric Ciotti – quand on se posait pour seule question de savoir si on allait décrocher un peu plus ou un peu moins que la majorité absolue, cela déstabilise, même si aucun groupe n'a gagné autant de députés en deux ans. Certes, la campagne législative du RN fut ratée autant que la campagne européenne avait été réussie. Mais le plus inquiétant n'était pas là pour le parti lepéniste. La « dédiabolisation » avait semblé acquise et irréversible. En 2022, les candidats avaient fortement progressé, attirant des voix de gauche contre des concurrents macronistes, et inversement. Depuis 2017, les outrances des Insoumis, sur la forme comme sur le fond, contrastant avec l'attitude des leurs, le mistigri du label « non républicain » semblait avoir définitivement changé de camp. Le verdict du 7 juillet prouve que le travail de normalisation est à reprendre.

Le premier tour a confirmé que le RN était plus que jamais le premier parti de France ; le second a mis en lumière son isolement persistant et montré que le rejet dont il fait l'objet se réveillait dès lors qu'il apparaissait en capacité d'accéder au pouvoir. Là est sans doute le défi prioritaire dans la perspective de 2027 alors que jamais Marine Le Pen n'a été créditée d'un score de premier tour aussi élevé (34 % à 35 % dans la dernière enquête Ifop-Fiducial pour *Le Figaro Magazine*).

Mais si ce travail de fond prendra du temps, le Rassemblement national vient de marquer plusieurs points tactiques. À commencer bien sûr par le nihil obstat au nom de Michel Barnier après le veto mis sur Xavier Bertrand. Marine Le Pen, que tout le monde voulait tenir en lisière du jeu, a fait la démonstration qu'il n'y aurait pas de premier ministre sans elle, ou en tout cas contre elle. Surtout, par la menace d'une censure, elle a le pouvoir de faire durer ou d'interrompre l'expérience Barnier au moment où elle le décidera.

Il y a ensuite sa proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites. Dangereuse pour les finances publiques, l'opération n'en demeure pas moins habile sur le plan tactique. Le RN prend de vitesse la gauche, qui a fait de cette abrogation son exigence prioritaire, et met en évidence sa posture politicienne, puisque le Nouveau Front populaire refuserait de voter ce qu'il demande lui-même.

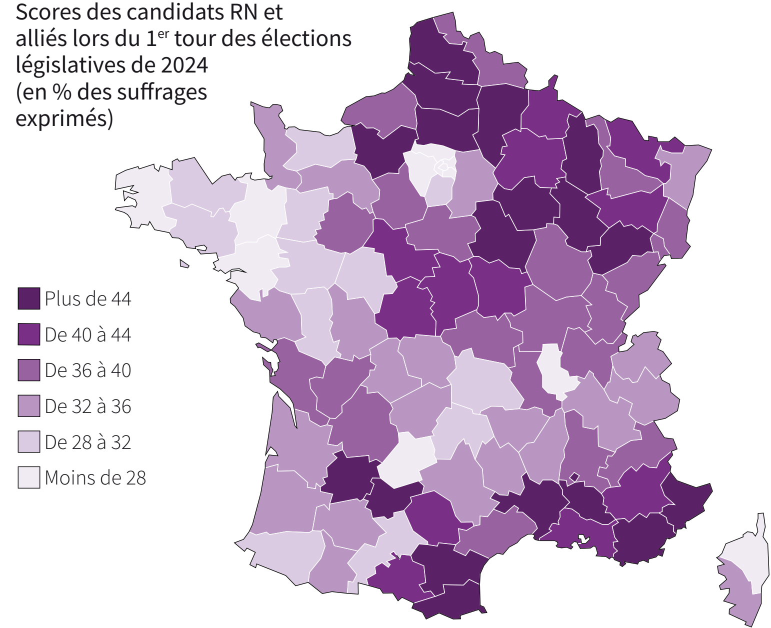
Les dernières nouvelles d'Allemagne font aussi les affaires du parti lepéniste. Pas tant les succès électoraux de l'AfD, puisqu'il a rompu avec son ancien allié au Parlement européen. Mais le brutal tour de vis en matière d'immigration du chancelier socialiste Scholz. La proposition de Bardella de rétablir des contrôles aux frontières intérieures avait été jugée irréaliste et contraire aux traités européens ; et l'idée de suspendre le versement de prestations sociales à certains étrangers inhumaine. C'est ce que veut aujourd'hui le gouvernement allemand de coalition socialistes-écologistes-libéraux. ■

Géographie, sociologie, sentiment de relégation :

La percée du RN aux européennes et aux législatives confirme la géographie, la sociologie et les motivations du vote lepéniste. Jérôme Fourquet-Sylvain Manternach (2) approfondit la structure électorale du premier parti de France. À partir notamment des

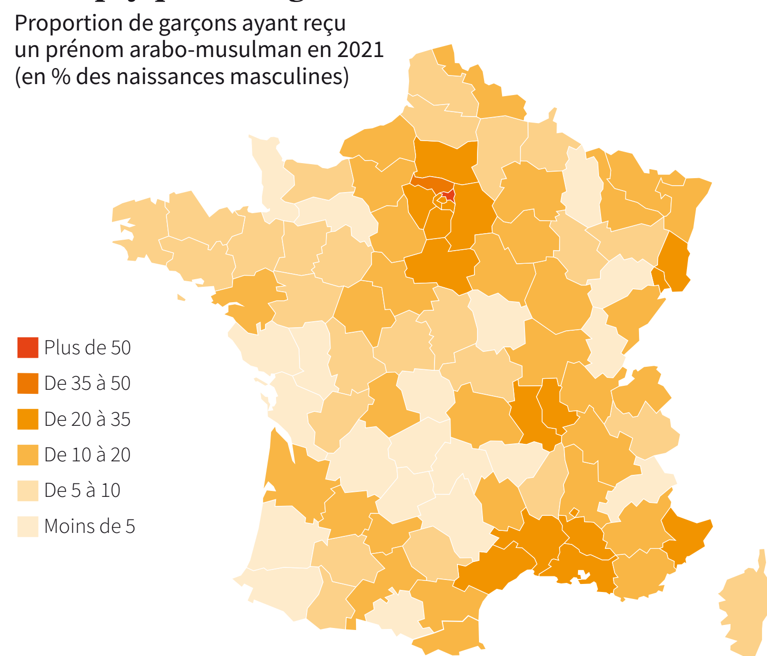
La confirmation d'une géographie bien ancrée

Scores des candidats RN et alliés lors du 1[er] tour des élections législatives de 2024 (en % des suffrages exprimés)



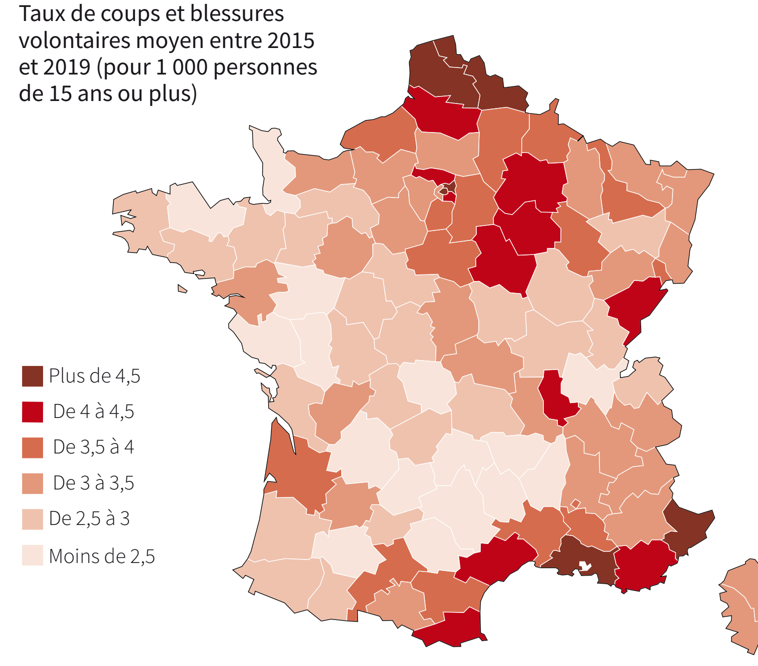
Le triptyque immigration…

Proportion de garçons ayant reçu un prénom arabo-musulman en 2021 (en % des naissances masculines)



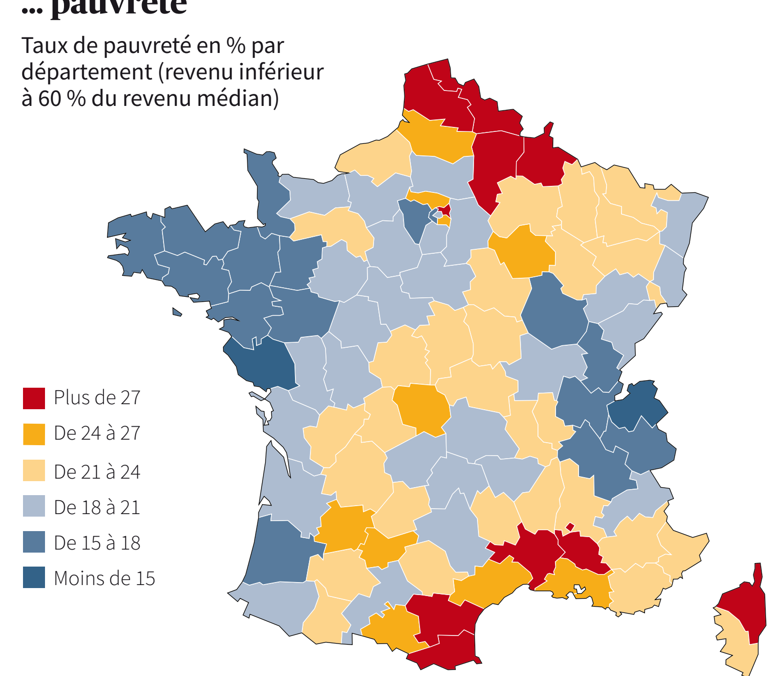
… insécurité

Taux de coups et blessures volontaires moyen entre 2015 et 2019 (pour 1 000 personnes de 15 ans ou plus)



… pauvreté

Taux de pauvreté en % par département (revenu inférieur à 60 % du revenu médian)



Source : Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach. Comprendre la géographie du vote RN en 2024

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach

Sous la nouvelle montée des eaux bleu marine, on retrouve la traditionnelle opposition Est-Ouest, avec des zones de force du RN dans ses bastions du Nord-Est (Hauts-de-France, Champagne-Ardenne, les confins franciliens) et du littoral méditerranéen se connectant à la vallée de la Garonne, faisant face à ce que nous avons appelé la « diagonale bucolique », du sud du Massif central à la pointe de la Bretagne où, sauf exception, le vote RN est nettement inférieur à sa moyenne nationale. Autres zones de basse pression frontiste habituelles : l'extrême pointe sud-ouest de l'Hexagone, une bonne partie du massif alpin, l'agglomération francilienne et les principales métropoles françaises.

Une autre constante : le vote RN fluctue en fonction de la taille de la commune. Il dépasse les 40 % dans les communes rurales de moins de 2000 habitants, se situe entre 34 % et 39 % dans celles de 2000 à 20 000 habitants, passe sous les 30 % à partir de 20 000 habitants ; et dans les métropoles à partir de 200 000 habitants, il est au-dessous de 20 %. Sur les 10,6 millions de suffrages s'étant portés au premier tour sur des candidats RN et alliés, près de 70 % proviennent de communes de moins de 10 000 habitants.

Le triptyque immigration, insécurité, pauvreté

La question de l'immigration et celle de l'insécurité constituant toujours de très puissants ressorts du lepénisme. Nous avons mis en regard la carte du vote RN au premier tour des législatives de 2024 et celle de la proportion de nouveau-nés ayant reçu un prénom arabo-musulman. Elles permettent de voir que le pourtour méditerranéen et la vallée de la Garonne se caractérisent à la fois par un fort vote RN et une présence de la population d'origine arabo-musulmane significative. C'est le cas également pour les grandes couronnes francilienne et lyonnaise, mais aussi pour le département du Nord. Symétriquement, la diagonale bucolique ainsi que l'extrême quart sud-ouest de la France, affichent une faible propension au vote RN et des taux de porteurs de prénoms arabo-musulmans très peu élevés.

On constate cependant plusieurs cas de non-convergences entre nos deux variables. L'agglomération parisienne affiche ainsi des taux de porteurs de prénoms arabo-musulmans parmi les plus élevés du pays et pourtant le vote RN y est très faible. Inversement, celui-ci est très puissant dans les départements de la Meuse, de la Haute-Marne, des Vosges et de la Haute-Saône, où pourtant le pourcentage de nouveau-nés recevant des prénoms arabo-musulmans est faible, voire très faible.

Le nombre de coups et blessures volontaires pour 1000 habitants est aussi un indicateur pertinent. Les départements méditerranéens et de la vallée de la Garonne ainsi que ceux du nord-est de la France, tous caractérisés par un vote RN élevé, se signalent également par des taux de coups et blessures volontaires nettement supérieurs à la moyenne. Là non plus, la superposition n'est pas totale. L'Île-de-France, mais aussi le Rhône ou la Loire-Atlantique (dominés par les agglomérations lyonnaise et nantaise) sont très haut placés en matière de délinquance, sans pour autant que le RN y performe électoralement.

Le parti de Marine Le Pen a conquis la 4[e] circonscription de la Drôme, comprenant notamment la commune de Crépol, marquée peu avant les élections par la mort dramatique du jeune Thomas au cours d'une bagarre lors du bal du village. Au premier tour, le vote RN a quasiment doublé sur l'ensemble de la circonscription (de 20,1 % en 2022 à 38,4 % en 2024). La progression est encore plus spectaculaire à Crépol (de 18,9 à 42,9 %, soit 24 points gagnés en deux ans) et dans certaines communes limitrophes (+ 26 points à Saint-Christophe-et-le-Laris, + 27 points au Chalon…).

La question du pouvoir d'achat constitue la troisième motivation de vote des électeurs RN. Cet électorat se recrutant dans la petite classe moyenne et les milieux populaires intégrés socialement (disposant d'un emploi) souffre de ne pas pouvoir accéder à un mode de vie s'approchant de celui des CSP+ et des classes moyennes supérieures. On peut dès lors formuler une hypothèse selon laquelle un environnement local marqué par une forte visibilité des écarts de niveaux de vie (mesurés, par exemple, par l'indice de Gini) et/ou de la pauvreté aurait un effet stimulant sur le vote RN.

Nous avons mis en rapport la carte de l'indice Gini du revenu fiscal et celle du taux de pauvreté. On voit ainsi que les Hauts-de-France et l'ancienne région Champagne-Ardenne au nord, et le pourtour méditerranéen au sud constituent deux pôles dans lesquels le taux de pauvreté et les inégalités sont marqués. Symétriquement, le Grand Ouest et le littoral atlantique, d'une part, et le Massif central, d'autre part, appartiennent à une France de l'équilibre, dans laquelle les écarts de situation sont faibles et la pauvreté contenue. On notera que ces régions affichent de faibles scores pour le RN, alors que les pôles inégalitaires et touchés par la pauvreté font figure de places fortes de ce parti.

Pour mesurer l'influence cumulée de nos trois paramètres, nous avons construit l'indice « immigration, pauvreté et insécurité » (IPI). Les places fortes du vote RN ressortent ainsi nettement sur la carte de l'indice IPI. Symétriquement, la diagonale bucolique se dessine très clairement ainsi que la pointe sud-ouest de l'Hexagone, ces territoires de très faible vote RN affichant un indice IPI très bas.

Le « capital résidentiel »

De la même façon que Pierre Bourdieu avait distingué le capital culturel du capital économique, tout se passe comme si existait également ce que l'on pourrait appeler un capital résidentiel. Ce dernier correspond à la valeur et à la désirabilité du lieu dans lequel réside un individu.

Le cas du département de la Gironde est particulièrement éclairant, avec un très fort étagement des prix, qui atteignent leur plus haut à Bordeaux et des niveaux bien plus faibles dans le Blayais, le Médoc et dans l'est du département. Le vote RN est indexé sur cette métrique de la distance à Bordeaux. Ainsi, au premier tour des législatives, le RN a obtenu seulement 14 % dans la 2[e] circonscription de Gironde, qui fut celle de Jacques Chaban-Delmas, puis d'Alain Juppé, et qui est composée de quartiers du centre de Bordeaux. Le score grimpe ensuite à 32,4 % dans la 4[e] circonscription, recouvrant la couronne périurbaine nord (Carbon-Blanc et Créon), puis explose dans la 11[e] circonscription (Blaye et Saint-André-de-Cubzac), où la candidate RN, Edwige Diaz, est réélue dès le premier tour avec 53,3 % des voix.

Mais le capital résidentiel n'est pas totalement aligné sur le capital économique, car les choix résidentiels des individus ne sont pas uniquement conditionnés par leur niveau de vie, mais aussi dépendants d'un certain nombre de contraintes.

De manière implacable, le capital résidentiel est le plus élevé dans le cœur des métropoles, puis il diminue au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. Du fait de l'essor des métropoles, d'anciennes communes rurales, qui ne bénéficiaient pas d'une cote très importante dans l'échelle de désirabilité résidentielle, ont vu le prix de l'immobilier augmenter significativement au fur et à mesure qu'elles ont été rattrapées par le front d'urbanisation. De la même façon, le déploiement de nouveaux réseaux de transports dans les périphéries des métropoles (par exemple, dans le cadre de l'opération du Grand Paris) va soudainement faire augmenter significativement le capital résidentiel des individus ayant la chance d'habiter à proximité d'une nouvelle gare ou d'une nouvelle station de RER ou de métro. Mais les zones qui demeurent éloignées ou en dehors de l'aire d'influence des principaux centres urbains sont perdantes dans cette nouvelle organisation spatiale qui s'est dessinée depuis une quarantaine d'années. Le capital résidentiel des habitants de ces territoires est faible. Ils sont, pour reprendre là encore la terminologie bourdieusienne, les « dominés » dans le champ immobilier et résidentiel.

Vote RN et capital résidentiel : les exemples de la Sarthe et du Lot

Ce statut de « dominés » dans le champ résidentiel n'est pas sans effet sur les comportements électoraux de ces populations. L'intensité du vote RN est la plus faible (24,6 %) dans les zones situées à moins de 10 kilomètres du centre d'une agglomération de 100 000 habitants. Il atteint en moyenne 33,8 % dans un rayon de 10 à 20 kilomètres, 37,7 % entre 20 et 30 kilomètres, puis franchit même le seuil des 40 % entre 30 et 50 kilomètres. Le vote RN se maintient ensuite à des niveaux très élevés dans les zones rurales éloignées de plus de 50 kilomètres d'un centre urbain principal. La montée des eaux bleu marine entre 2022 et 2024 a été plus forte dans les couronnes périurbaines éloignées (+17 points entre 30 et 50 kilomètres) que dans le cœur des métropoles (+11,5 points), peuplées d'électeurs dont le capital résidentiel est plus élevé que ceux des couronnes périurbaines ou des zones rurales.

L'exemple de la 4[e] circonscription de la Sarthe illustre assez bien cette relation entre gradient d'urbanité et taille de la commune et intensité de vote pour le RN : Élise Leboucher, candidate NFP, l'a emporté avec 51,2 % des voix face à Marie-Caroline Le Pen. Mais ce résultat masque de forts contrastes géographiques. La candidate NFP s'impose largement dans les bureaux de vote manceaux, à Allonnes, banlieue satellite du Mans et vieux fief communiste, ainsi que dans les communes de la première couronne périurbaine mancelle. Puis, à mesure que l'on s'éloigne du Mans, le rapport de force s'inverse et la candidate RN creuse l'écart. Les scores de cette dernière culminent dans les petites communes rurales et dans les bourgs entre Le Mans et Sablé-sur-Sarthe. Dans cette ville de 12 000 habitants, où il faut compter 1600 euros du mètre carré pour acquérir une maison, Marie-Caroline Le Pen n'a obtenu que 45,6 % des voix, contre, par exemple, 59,8 % à Malicorne, chef-lieu de canton de 1 900 âmes situé à 33 kilomètres du Mans et 21 kilomètres de Sablé-sur-Sarthe, et où le prix du mètre carré se situe à 1400 euros.

Dans un livre, l'élu local socialiste Rémi Branco décrit les différences d'ambiance entre deux petites communes lotoises voisines. Il montre comment la vitalité commerciale, l'achalandage des rayons des petits supermarchés locaux, mais aussi l'animation culturelle et les flux de circulation constituent autant de paramètres pris en compte par la population locale pour étalonner la qualité de vie et comparer la situation de deux communes du Lot, Puy-l'Évêque et Prayssac. Le prix du mètre carré pour une maison s'établit ainsi à près de 2000 euros à Prayssac, contre 1750 euros à Puy-l'Évêque. Et, au premier tour des élections législatives de 2024, le RN a obtenu 29 % dans cette dernière commune, soit 6 points de plus qu'à Prayssac, dont les habitants jouissent d'un capital résidentiel plus élevé.

En milieu rural, la présence ou l'absence de commerces et de services essentiels dans une commune participe à son standing. Pour tenter d'en évaluer l'impact, nous avons retenu un « panier » de sept commerces et services de base – une pharmacie, une boulangerie, une boucherie-charcuterie, une supérette-épicerie, une agence bancaire, un service postal (bureau, agence ou relais) et un médecin généraliste –, puis calculé, dans les communes de moins de 1000 habitants, quel était le score moyen du RN et de ses alliés au premier tour des élections législatives de 2024 en fonction du nombre de ces commerces/services présents dans ces communes. Mais les paramètres comme la distance à la grande ville la plus proche, le cachet ou le statut touristique de la commune semblent peser de

ce que révèle le vote Rassemblement national

Dans une étude détaillée réalisée pour l'Institut Terram (1), et dont «Le Figaro» publie ici de larges extraits, le tandem notions de «capital résidentiel» et d'«empathie de point de vue».

manière nettement plus forte sur le capital résidentiel et sur les comportements électoraux.

On observe également un autre type de lien causal. Il s'agit de territoires voisins de communes ou de quartiers comptant d'importantes populations issues de l'immigration. Tout se passe comme si, dans ces territoires limitrophes, le rejet de l'immigration se combinait avec le souci de préserver son capital résidentiel. Le vote RN agit alors comme un moyen symbolique de maintenir à distance les familles issues de l'immigration, dont l'arrivée dans le quartier ou la commune se traduirait automatiquement, selon les habitants actuels, par une dévalorisation de la réputation du quartier/de la commune et des écoles et établissements scolaires qui s'y trouvent. Les cas des communes périurbaines jouxtant les villes de Creil, dans l'Oise, et de Montereau-Fault-Yonne, en Seine-et-Marne, deux villes comptant des quartiers à très fortes concentrations de populations issues des immigrations, illustrent bien l'existence de ce «vote préventif» et de préservation d'un capital résidentiel. Au premier tour des élections législatives de 2024, le vote RN est deux fois plus élevé dans les communes périphériques qu'à Creil et le survote s'établit en moyenne à 15 points dans le cas de Montereau et de sa périphérie immédiate.

Dans des départements du pourtour francilien comme l'Oise ou la Seine-et-Marne, la hantise des électeurs RN est d'être «rattrapés par la banlieue». On guette alors avec anxiété toute arrivée de familles issues de l'immigration dans l'environnement de proximité ou tout signe d'une installation de ces populations : épicerie orientale, kebab, barbershop, boucherie halal... La multiplication de ce type de commerces dans la ville ou le quartier annoncent une double menace pour ces électeurs : la dévalorisation de leur capital résidentiel et une modification substantielle de la composition démographique de la population.

Le modèle «structure-résidu»

Les chercheurs en géographie électorale ont développé un modèle d'analyse appelé «structure-résidu». En s'appuyant sur le vote des différentes catégories professionnelles établi par les instituts de sondages au plan national et sur les chiffres du recensement qui détaillent la proportion de chaque CSP dans la population de chaque commune, on calcule ce qu'on appelle un «vote théorique». Ainsi, en se basant sur les données de l'Ifop pour la présidentielle de 2022, on considérera que, dans chaque commune, les ouvriers ont voté à 35% pour Marine Le Pen, à 27% pour Jean-Luc Mélenchon, à 17% pour Emmanuel Macron. On compare ensuite ce «vote théorique» aux résultats effectifs dans chaque commune. L'écart observé est appelé «résidu».

Céline Colange, de l'université de Rouen, a cartographié l'effet résiduel pour le vote Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2022. On s'aperçoit que dans certaines régions, la carte indique que le vote en faveur de Marine Le Pen a été significativement plus élevé que ce qu'il aurait dû être au regard de la composition sociologique de la population locale. C'est le cas dans toutes les zones rurales ou périurbaines du grand quart nord-est de la France, mais aussi du nord de la Gironde ou de l'arrière-pays méditerranéen, soit des territoires dont la désirabilité et donc le capital résidentiel des habitants sont assez faibles. Symétriquement ressortent en bleu foncé de nombreux espaces où ses scores sont nettement inférieurs à ce que l'on aurait pu attendre au regard de la composition sociologique de la population locale. On voit ainsi apparaître l'agglomération francilienne, mais aussi celles de Rouen, d'Amiens, d'Arras, Lille, Caen, Rennes, Nantes, Angers, Bordeaux, Toulouse, Grenoble ou Lyon. Dans leur champ immobilier régional respectif, toutes ces agglomérations constituent des pôles d'attraction, et le prix du mètre carré y est plus élevé que dans les espaces périurbains ou ruraux environnants. Autres lieux ressortant en bleu : les zones touristiques, comme les littoraux breton et aquitain, mais également les massifs alpin et pyrénéen, la route des vins d'Alsace et celle de Bourgogne ou bien encore les terroirs de la «ruralité heureuse» de la Drôme provençale, du Lot, de l'Aveyron, du Gers ou des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Last but not least, un liseré bleu surligne également la frontière suisse.

Tous ces territoires ont en commun d'être désirés sur le plan immobilier, ce qui engendre pour leurs heureux habitants un capital résidentiel élevé. Le modèle structure-résidu nous montre ainsi l'effet spécifique et autonome du capital résidentiel sur le vote RN. Dans toutes ces zones, le vote lepéniste y est nettement inférieur à ce que la composition sociologique de la population locale devrait produire électoralement. Inversement, dans bon nombre de zones rurales ou périurbaines bénéficiant d'une assez faible cote immobilière, le vote RN est nettement supérieur à ce que la seule CSP et le seul capital économique des habitants laisseraient augurer.

«Empathie de point de vue» et «homologie de situation»

Le soutien au RN repose aussi sur deux ressorts sociologiques puissants. Il s'agit d'abord de ce que nous appelons l'«empathie de point de vue». Pour fixer leur vote, beaucoup d'électeurs regardent d'abord si le diagnostic porté par telle ou telle personnalité politique sur l'état du pays correspond à celui qu'ils font eux-mêmes. Ils se demandent ensuite : «Est-ce que, dans le tableau que ce parti/candidat dresse de la France, moi et les miens figurons en bonne place?» Si la réponse est positive se met alors en place une empathie de point de vue entre l'électeur et le candidat. On peut se souvenir de la réponse d'une électrice calaisienne à Raphaël Glucksmann sur la raison de son vote en faveur de Marine Le Pen : *«Vous savez, Marine, c'est la seule qui n'a pas honte de nous sur la photo.»* Quand ces électeurs appellent Marine Le Pen et Jordan Bardella par leur prénom, ils désignent ces deux personnes comme si elles faisaient partie de leur famille ou de leur cercle d'amis. En promettant de baisser drastiquement les taxes sur les carburants, le RN cultive sa proximité avec le «peuple de la route». L'empathie de point de vue cultivée avec cette population a porté ses fruits, puisque les électeurs les plus dépendants de l'automobile ont massivement voté pour les candidats RN.

Cette proximité est également cultivée par le RN dans sa stratégie de campagne. Ce parti organise préférentiellement ses meetings et les déplacements de ses candidats non pas dans les Zénith des capitales régionales ou dans les métropoles, mais dans des petites villes ou des zones rurales. De même, les principales figures du parti sont investies dans des circonscriptions situées dans cette France périphérique. Marine Le Pen a posé de longue date son dévolu à Hénin-Beaumont, dans le bassin minier du Pas-de-Calais, tandis que Sébastien Chenu est élu à Denain, dans le Valenciennois, que Jean-Philippe Tanguy représente les cantons ruraux de la 4e circonscription de la Somme et que Laurent Jacobelli est élu de la 8e circonscription de la Moselle, qui comprend notamment les cantons de Florange et de Fameck.

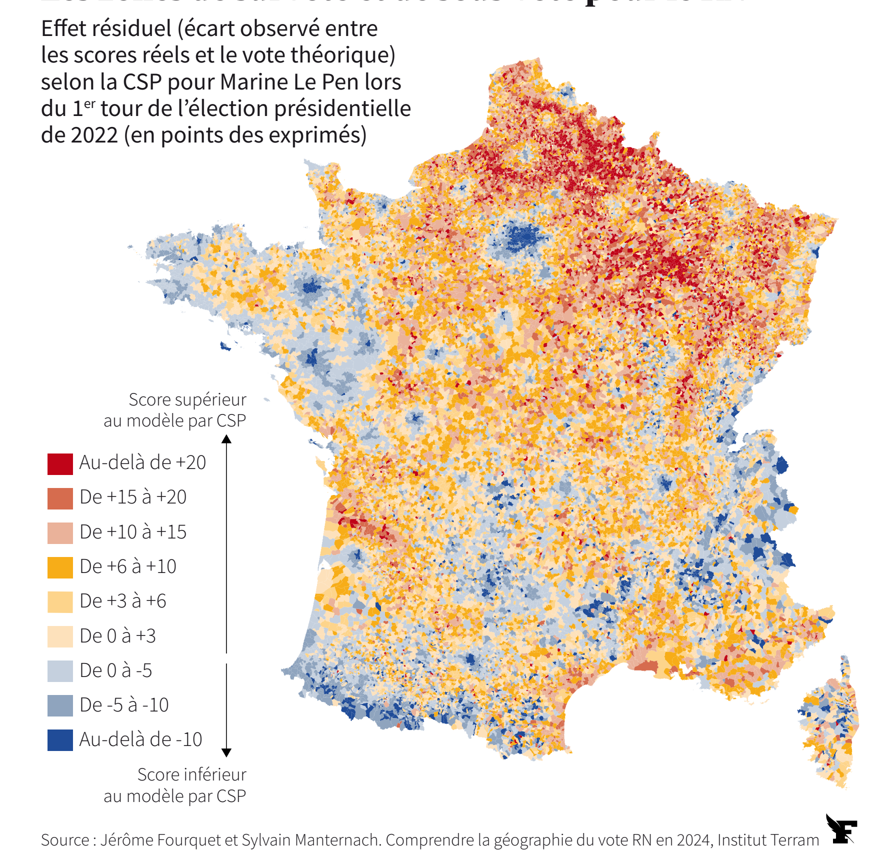
Le choix d'un territoire d'élection n'est pas anodin, car il ancre symboliquement le responsable politique dans une géographie sociale. Jadis, les principaux dirigeants du Parti communiste français (PCF) étaient investis dans la banlieue rouge, soit des bassins miniers ou industriels, car il s'agissait de montrer que ce parti incarnait la classe ouvrière. Aujourd'hui, les ténors macronistes sont tous élus dans les départements très privilégiés des Yvelines ou des Hauts-de-Seine, les cadres de La France insoumise (LFI) ayant symétriquement investi l'Est parisien et les circonscriptions de banlieue. Chacun de ces trois blocs politiques représente une île de l'archipel français, et le RN s'y pose en défenseur de la France périphérique.

Le RN s'appuie parallèlement sur un autre mécanisme psychosocial qu'on appellera l'««homologie de situation». Nombre d'électeurs frontistes se disent que ce que les élus du RN subissent dans le système politico-médiatique ressemble à ce qu'eux subissent également dans leur vie quotidienne. Ce statut de parias, l'hostilité, le mépris de classe ou intellectuel dont sont victimes les représentants du RN renvoient à ce qu'eux aussi vivent à leur niveau. Le fait que certains députés n'aient pas serré la main aux députés RN à l'Assemblée nationale et que ces derniers n'aient pas bénéficié d'accès à des postes au sein de la direction de l'Assemblée nationale renforce l'homologie de situation. Au premier tour des législatives de 2024, le RN a ainsi recueilli ses meilleurs résultats parmi les actifs qui se jugent particulièrement exposés à la pénibilité au travail. De même, le fait de ne pas avoir fait d'études vous confine à un statut de relégué. On notera que la plupart des figures du RN n'ont pas fait de longues études, à l'instar de Jordan Bardella, qui n'a pas validé sa première année de faculté. C'est précisément dans les segments les plus dominés culturellement que le RN a le plus progressé entre 2022 et 2024. ■

(1) *L'Institut Terram est un groupe de réflexion dédié à l'étude des territoires.*
(2) *Directeur du département opinion de l'Ifop, Jérôme Fourquet est l'auteur de «L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée» (Seuil, 2019), «La France sous nos yeux. Économie, paysages, nouveaux modes de vie» (avec Jean-Laurent Cassely, Seuil, 2021) et «La France d'après. Tableau politique» (Seuil, 2023). Sylvain Manternach est géographe et cartographe, auteur notamment des cartes et infographies publiées dans les livres de Jérôme Fourquet.*

Les zones de survote et de sous-vote pour le RN

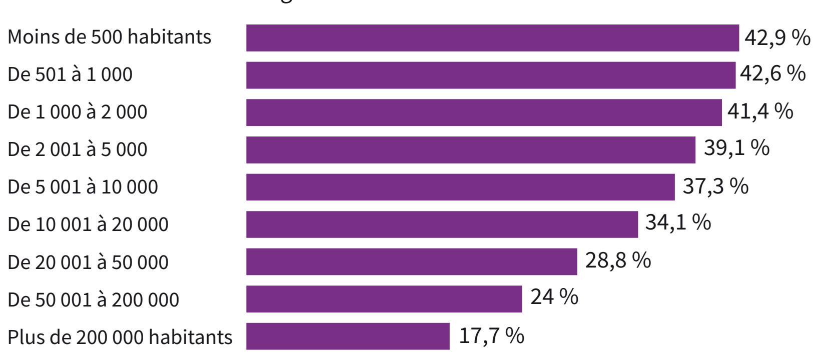
Effet résiduel (écart observé entre les scores réels et le vote théorique) selon la CSP pour Marine Le Pen lors du 1er tour de l'élection présidentielle de 2022 (en points des exprimés)



Source : Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach. Comprendre la géographie du vote RN en 2024, Institut Terram

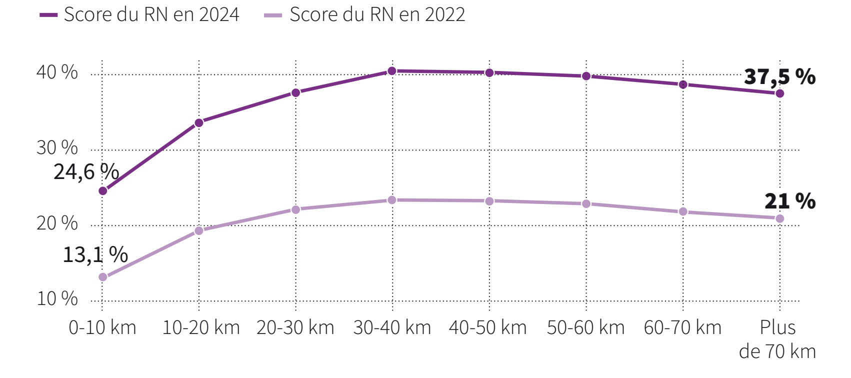
Un vote corrélé avec la taille de la commune...

Le vote RN au 1er tour des législatives en fonction de la taille de la commune



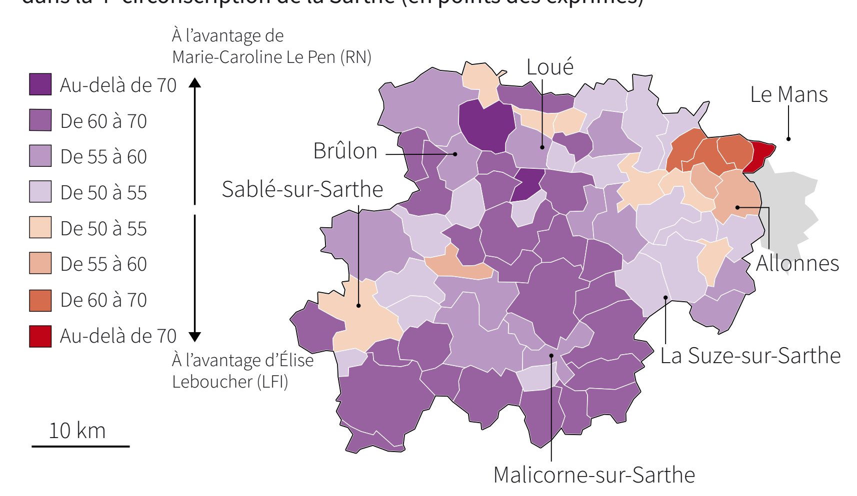
... et à la distance des métropoles

Le score du RN aux 1ers tours des législatives de 2022 et de 2024 en fonction de la distance de la commune à l'agglomération de +100 000 habitants la plus proche



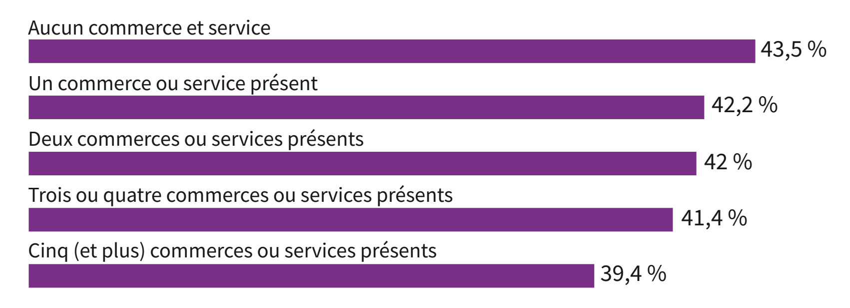
Le cas de la 4e circonscription de la Sarthe

Rapport de force lors du 2e tour des élections législatives de 2024 dans la 4e circonscription de la Sarthe (en points des exprimés)



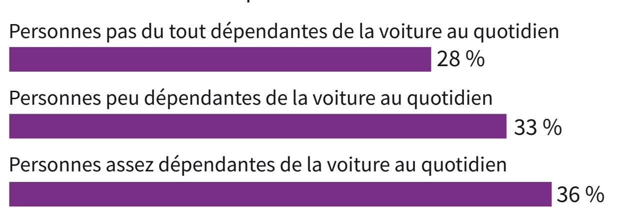
Selon l'offre des commerces

Le vote RN au 1er tour des législatives de 2024 dans les communes de moins de 1 000 habitants en fonction de la densité de commerces et services présents dans la commune



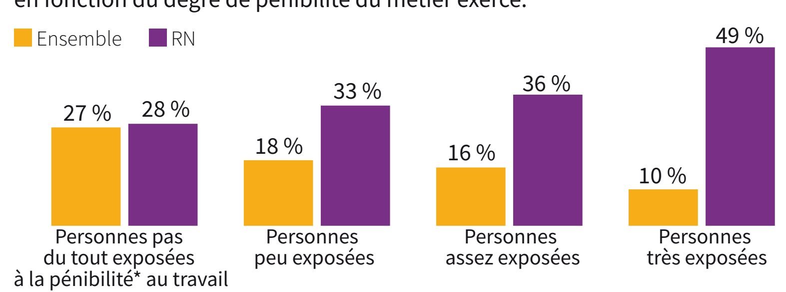
... la dépendance à la voiture

Score du RN au 1er tour en fonction du degré de dépendance à la voiture dans sa vie quotidienne



... la pénibilité au travail

Score du RN et de la majorité présidentielle au 1er tour en fonction du degré de pénibilité du métier exercé.



* Pénibilité : port de charges lourdes, gestes répétitifs, station debout, exposition au bruit, à la chaleur, aux intempéries ou aux produits chimiques, horaires décalés ou de nuit.

Source : Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach. Comprendre la géographie du vote RN en 2024

Au Havre, Macron et Philippe font bonne figure sur fond d'agacements

Louis Hausalter
Envoyé spécial au Havre

Le chef de l'État et son ex-premier ministre, candidat à la présidentielle, se sont retrouvés jeudi à la faveur d'une commémoration.


BENOIT TESSIER / REUTERS

Édouard Philippe, maire du Havre, avec Emmanuel Macron, vendredi, lors de la cérémonie commémorant le 80e anniversaire de la libération de la ville.

Pour réagir à la nomination de son nouveau premier ministre, Emmanuel Macron a choisi les terres de son ancien premier ministre. En déplacement jeudi au Havre – fief du candidat désormais déclaré à sa succession Édouard Philippe – le chef de l'État venait présider la cérémonie des 80 ans de la libération du port normand. Mais avant de se livrer à cet exercice très officiel, il a d'abord été accueilli par le maire de la ville, ainsi que par les sourires, les selfies, et les remerciements habituels des badauds venus le saluer. Ce qui n'a pas empêché que des interpellations fusent du public. *« Vous êtes otage du RN »*, lui lance un homme. *« Personne n'est l'otage de qui que ce soit*, lui rétorque Emmanuel Macron. *Les Français se sont exprimés. Donc il faut respecter toutes les opinions et faire des compromis. Surtout pour ceux qui se sont mis d'accord au deuxième tour, les forces républicaines doivent travailler ensemble. »* Un refrain déjà entonné tout l'été, quand il essayait de faire porter à l'ensemble des partis, de ce qu'il appelle *« l'arc républicain »*, la responsabilité de trouver une formule pour gouverner.

Également interpellé sur le pouvoir d'achat, le président défend son bilan économique : *« Pendant sept ans, jamais les impôts n'ont augmenté. »* Comme pour prendre date, alors que Michel Barnier a fait part de son intention d'améliorer la *« justice fiscale »*. Voilà donc le Macron nouveau. Celui qui prétend se tenir désormais à distance de la conduite quotidienne des affaires, et qui reporte désormais sur d'autres les tâches qui étaient les siennes. *« On a une ère nouvelle, avec un Parlement qui représente la France dans sa diversité et qui va supposer des compromis*, résume-t-il devant la presse. *C'est au gouvernement de porter des projets, de faire passer des textes de loi, mais aussi d'administrer. Le président a ses compétences propres. »*

Si cette « ère nouvelle » voit certains candidats à sa succession s'agiter de plus en plus, la fraîcheur de l'air normand n'a pas empêché l'échange de quelques gestes chaleureux entre Emmanuel Macron et Édouard Philippe. L'ex-premier ministre a pourtant mécontenté l'Élysée et ses visiteurs en confirmant sa candidature à la *« prochaine élection présidentielle »* la semaine dernière, en pleine incertitude politique sur le choix du nouveau premier ministre. *« Il a été un premier ministre formidable à mes côtés »*, salue le chef de l'État, avant de recadrer tout de même : *« Je suis surtout concentré sur ce qui se passe aujourd'hui et je veux que le pays réussisse. On ne va pas se mettre en mode pause jusqu'en 2027. »* Comme un avertissement à ceux qui se lancent déjà dans la course, alors qu'Emmanuel Macron ne cesse de marteler, en public comme en privé, qu'il ira au terme de son deuxième mandat.

« Le président est trop gentil, soupire tout de même un grognard macroniste. *Deux choses me choquent : Édouard Philippe balance qu'il est candidat au moment où on est dans la merde la plus noire, mais en plus, il se pose en sauveur au cas où Macron est contraint de se barrer. »* Une référence aux propos du maire du Havre confirmant être prêt en cas de présidentielle anticipée. Car chez les philippistes, on assume cette rentrée au canon. *« Tant mieux si ça gratte un peu, rien de pire que l'indifférence »*, susurre un proche, qui esquisse de nouveaux actes de rupture quand le candidat avancera sur son futur programme : *« Les annonces "massives" qu'il présentera ne seront pas dans la simple continuité ni revendication d'un héritage. » « Ceux qui critiquent le moment de cette déclaration sont ceux qui critiquent la candidature elle-même et qui ne voulaient pas qu'Édouard soit candidat »*, soutient pour sa part l'eurodéputé Gilles Boyer, proche conseiller et ami intime.

« Je suis surtout concentré sur ce qui se passe aujourd'hui et je veux que le pays réussisse. On ne va pas se mettre en mode pause jusqu'en 2027 »

Emmanuel Macron

Au Havre, Emmanuel Macron et Édouard Philippe ont parachevé leurs signes ostensibles de complicité en se retirant dans la soirée à l'Hôtel de ville, avant que le président reprenne l'avion pour Paris. Il est vrai que l'atmosphère de la journée n'incitait pas à s'abaisser à des enfantillages politiciens. Auparavant, au cours d'une cérémonie très recueillie face au monument aux morts de la place du général de Gaulle, les deux hommes ont salué tour à tour la douloureuse mémoire de la libération de la ville, rasée par les Alliés au cours de plusieurs jours d'intenses bombardements en septembre 1944. Édouard Philippe a rappelé *« l'amertume d'un traumatisme collectif »* suivi par *« les drames de l'incompréhension et de l'indifférence »*. *« Une déchirure que huit décennies n'ont jamais totalement apaisée »*, a abondé Emmanuel Macron en évoquant *« cette souffrance infinie d'une ville sacrifiée pour libérer son pays »*. Un seul des discours était – statutairement – présidentiel, mais les deux se voulaient solennels. ■

La « promo Senghor » invite le président à fêter les 20 ans de sa sortie de l'ENA

C'est l'une des générations les plus mythiques de la désormais ex-École nationale d'administration (ENA). Selon nos informations, les anciens élèves de la « promo Senghor » (2004) prévoient de se retrouver lors d'un dîner, ce samedi soir dans un café parisien, pour fêter les 20 ans de leur entrée dans la haute fonction publique. Même si personne ne va jusqu'à l'imaginer à voix haute, les organisateurs tiennent secret le lieu précis des agapes, en raison de la possible présence de personnalités connues... À commencer par Emmanuel Macron. Contacté par *Le Figaro*, l'Élysée n'a d'ailleurs pas souhaité s'exprimer sur l'intention du chef de l'État de se rendre ou non à cette soirée. À l'agenda officiel du président figure en tout cas la parade olympique prévue samedi après-midi sur les Champs-Élysées, à l'issue de laquelle il doit décorer des athlètes français.

La promotion Senghor de l'ENA, forte de 181 membres en intégrant les élèves étrangers, compte parmi ses rangs plusieurs personnalités ayant rejoint la politique ou occupant des postes prestigieux dans les administrations publiques et le secteur privé. Le député macroniste Olivier Becht, ex-ministre du Commerce extérieur, compte par exemple se rendre à la soirée. Ce sera en revanche plus compliqué pour la ministre démissionnaire des Sports et des JO, Amélie Oudéa-Castéra, qui s'est inscrite mais sera sans doute retenue jusque tard par le défilé olympique. Julien Aubert, ancien député LR, ne compte pas y participer. Boris Vallaud, chef de file des députés socialistes, n'ira pas non plus, tandis que Gaspard Gantzer, ex-communicant de François Hollande désormais à la tête de son agence, sera empêché par une contrainte professionnelle.

« Il s'agit simplement de se retrouver à titre amical, entre personnes qui ont fait leurs études ensemble. Il ne faut pas y voir d'autre dessein ! »

Un des organisateurs de la soirée

On trouve parmi les autres membres en vue de la promotion l'ancien directeur de Sciences Po Mathias Vicherat ; le patron de la DGSE, Nicolas Lerner ; la directrice générale du fisc, Amélie Verdier ; la PDG de Radio France, Sibyle Veil, et son époux Sébastien Veil, qui a fait carrière dans la finance ; le banquier Sébastien Proto, un proche de Nicolas Sarkozy qui préside aujourd'hui le groupe d'hôpitaux privés Elsan ; ou encore la major de promotion, Marguerite Bérard, qui fut conseillère du même Nicolas Sarkozy avant de passer par les banques BPCE et BNP Paribas. La soirée sera donc l'occasion d'entretenir les liens entre hommes et femmes de pouvoir, au-delà des divergences politiques. Il a été demandé aux participants de débourser 130 euros via une cagnotte en ligne – dont une partie sera reversée à une association – afin de privatiser le lieu. Les mails d'invitation ont été adressés par un trio : Pierre Ramain, actuellement directeur général du Travail au ministère éponyme ; Fabrice Casadebaig, qui travaille au Secrétariat général pour l'investissement ; et Stéphanie Seydoux, en poste à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Tous les trois faisaient partie des délégués élus par la promotion au moment de leur cursus à l'ENA.

« Les deux tiers de la promo seront présents », évalue l'un des organisateurs, qui tient à banaliser l'événement : *« Il s'agit simplement de se retrouver à titre amical, entre personnes qui ont fait leurs études ensemble. Il ne faut pas y voir d'autre dessein ! Nous l'avions déjà fait pour les dix ans de la promotion. »* En 2014, année qui l'a vu passer de l'ombre à la lumière, Emmanuel Macron ne s'était pas rendu aux festivités.

Ironie du sort, le chef de l'État a depuis supprimé l'ENA, au lendemain de la crise des « gilets jaunes ». Il l'a remplacée en 2022 par l'Institut national du service public (INSP), concrétisant une promesse formulée pour éteindre le mouvement social. Faisant ainsi du sigle prestigieux présent sur le CV de ses petits camarades un vestige du passé. ■ **L. H.**

Poutine ressort ses « lignes rouges » face aux missiles à longue portée occidentaux

Alain Barluet Correspondant à Moscou

Pour le chef du Kremlin, un feu vert accordé aux Ukrainiens pour l'utilisation de ces armes contre le territoire russe signifierait que les pays de l'Otan sont en guerre contre Moscou.

«Poutine trace ses lignes rouges» : ce titre, à la une du journal *Kommersant,* sonnait vendredi comme un avertissement aux Occidentaux si d'aventure ceux-ci autorisaient Kiev à utiliser leurs missiles à longue portée, ce qui signifierait des frappes *«en profondeur»* sur le territoire russe. Une décision, considérée par les autorités russes comme *«prise depuis longtemps»*, soit avant les entretiens qui devaient se tenir vendredi à Washington entre Joe Biden et le premier ministre britannique, Keir Starmer, sur cette question jugée cruciale. Interrogé jeudi lors d'un déplacement à Saint-Pétersbourg, le président russe a détaillé sa mise en garde aux Occidentaux en affirmant que leur feu vert à l'emploi contre la Russie d'armes de longue portée *«changerait la nature même du conflit»* en Ukraine. *«Cela signifierait que les pays de l'Otan sont en guerre contre la Russie»*, a-t-il ajouté, brandissant la possibilité d'une réponse de Moscou *«en fonction des menaces»*.

Voilà des mois que les responsables ukrainiens demandent une plus grande liberté d'action pour utiliser les missiles Scalp et Storm Shadow (d'une portée de 250 km en version «bridée», susceptible d'être portée à 500 km) livrés par la France et le Royaume-Uni, ainsi que les ATACMS (entre 150 et 300 km) fournis pas les États-Unis. Ils réclament aussi de nouveaux missiles de croisières JASSM (d'une portée comprise entre 300 et 800 km). Grâce à ces armes, l'armée ukrainienne espère pouvoir atteindre les sites logistiques de l'armée russe et les aérodromes d'où décollent ses bombardiers. La récente fourniture de missiles iraniens à Moscou et l'incursion ukrainienne dans la région de Koursk, début août, plaident en faveur des demandes de Kiev. D'autant plus qu'à Koursk, Moscou a résolument engagé la contre-offensive, affirmant jeudi avoir chassé en deux jours les forces ukrainiennes de dix localités qu'elles avaient prises il y a un mois.

> **« Il ne faut pas craindre une escalade du conflit et de la guerre avec l'Otan. (…) Réveillez-vous ! Ils vont frapper au plus profond de notre territoire. Nous devons nous y préparer »**
> **André Gourouliev**
> Général et député à la Douma

Pour Vladimir Poutine, la mise en œuvre de ces armements nécessiterait des personnels de l'Otan, de même que des informations fournies du ciel par les satellites de l'Alliance atlantique, ce qui reviendrait à une *«participation directe»* des pays membre de l'Alliance dans le conflit, ainsi qu'il l'a affirmé jeudi. Le lendemain, Dmitri Peskov, le porte-parole du Kremlin, s'est cru obligé de rajouter que les propos du président Poutine avaient été *«très importants, extrêmement clairs et sans ambiguïté»*. Ils n'ont toutefois pas dissipé le flou qu'il a laissé planer, sans doute à dessein, en se bornant à suggérer les *«décisions appropriées* (qu'il prendrait) *en fonction des menaces qui pèseront sur nous»*…



Depuis sa résidence de Novo-Ogaryovo, en périphérie de Moscou, Vladimir Poutine a présidé, vendredi, via une liaison vidéo, une réunion du Conseil de sécurité de la Russie. SPUTNIK/ALEXANDER KAZAKOV/POOL VIA REUTERS

Quelles peuvent être les *«décisions»* évoquées par Vladimir Poutine et dans quelle mesure le quitus occidental pour une utilisation par les Ukrainiens d'armes à longue portée en territoire russe infléchirait-il la stratégie du Kremlin ? La notion de *«lignes rouges»* mise en exergue dans la presse russe peut être questionnée, tant elle a été galvaudée. Depuis le début de l'*«opération militaire spéciale»*, en février 2022, Moscou a régulièrement mis en garde les Occidentaux contre une intervention dans le conflit et cela a été le cas à chaque palier du renforcement de l'aide, lorsque des tanks, des systèmes de missiles et plus récemment des avions F-16 ont été transférés à Kiev. Régulièrement aussi, le président russe a fait planer la menace d'une escalade impliquant le recours à l'arme nucléaire - avant de déclarer récemment que cette option n'était pas nécessaire à la Russie pour atteindre ses objectifs.

Le dernier avertissement de Vladimir Poutine aux pays de l'Otan a néanmoins rouvert les vannes chez les personnalités dites *«Z-patriotes»*, parmi lesquelles André Gourouliev, général et député à la Douma. Selon lui, *«il ne faut pas craindre une escalade du conflit et de la guerre avec l'Otan»*. *«Réveillez-vous ! Ils vont frapper au plus profond de notre territoire. Nous devons nous y préparer»*, a sonné l'alarme jeudi cet habitué des talk-shows où pérorent les partisans de la guerre à outrance. *«C'est simple*, explique-t-il, *il nous suffit de calculer les trajectoires de vol, les zones de survol (…) et nous ne devrions avoir aucune restriction pour les frappes de riposte sur le territoire des pays de l'Otan.»*

En juin dernier, lors d'une de ses rares rencontres avec la presse internationale, Poutine avait été un petit peu plus loquace sur les réactions à d'éventuelles frappes sur le territoire russe au moyen d'armes occidentales. D'abord, il faudra améliorer le système de défense aérienne, avait répondu le président russe. Avant de poursuivre : *«Pourquoi ne pas fournir des armes similaires à des régions à travers le monde d'où seront ciblées les implantations sensibles des pays qui s'en sont pris à la Russie ?»*… Vendredi, les principaux experts ne reprenaient pas cette proposition mais préconisaient, comme le politologue Andreï Markov, que la Russie puisse *«riposter en frappant des aérodromes où sont basés des F16 en Pologne et en Roumanie»*. Et cela, insiste cet expert proche du Kremlin, *«en utilisant des armes nucléaires tactiques»*.

> **« Le temps est venu de dire que nous avons le droit de répondre à toute frappe massive sur notre territoire avec une arme nucléaire »**
> **Sergueï Karaganov**
> Un politologue proche du Kremlin

Cette menace, récurrente, refait surface à Moscou. Comme si l'affaire des missiles à longue portée incitait une nouvelle fois la Russie à battre le tambour nucléaire. Certes, à l'Ouest, selon les observateurs les plus sérieux, la *«rhétorique nucléaire»* de Vladimir Poutine reste inchangée, le président russe n'ayant pas l'intention de chambouler une *«grammaire nucléaire»* héritée de la guerre froide et dont le respect sert aussi Moscou. Cela n'a pas empêché le vice-ministre des Affaires étrangères, Sergueï Ryabov, d'annoncer au début du mois que Moscou allait réviser sa doctrine nucléaire compte tenu de la *«trajectoire d'escalade des adversaires occidentaux de la Russie»*. Presque simultanément, un politologue de premier plan et interlocuteur patenté du Kremlin, Sergueï Karaganov, déplorait dans une interview au *Kommersant* que *«la doctrine nucléaire russe ne remplissait plus sa fonction de dissuasion»*. *«Le temps est venu de dire que nous avons le droit de répondre à toute frappe massive sur notre territoire avec une arme nucléaire.»* Et cela s'applique aussi, ajoutait ce «faucon», à *«toute saisie de notre territoire»*… ■

Viktor Orban mise gros sur la réélection de Donald Trump

Albert Kornél Budapest

Le premier ministre hongrois se vante d'avoir nourri le programme républicain et juge n'avoir rien à perdre si Kamala Harris s'impose.

Accusé lors du débat télévisé par sa rivale démocrate d'être la risée du reste du monde, Donald Trump a rétorqué en brandissant le soutien du dirigeant magyar, comme il le fait dans tous ses meetings : *«Viktor Orban, l'un des hommes les plus respectés, on le qualifie d'homme fort. C'est une personne dure, intelligente. Il dit que le monde explose et a besoin que Trump redevienne président.»* Le candidat à la Maison-Blanche n'a pas menti. Viktor Orban s'est bel et bien placé ostensiblement dans sa roue, en espérant que cela lui sourie comme en 2016.

La droite hongroise a jeté ses forces dans la bataille. Forte des quatre victoires électorales écrasantes de son champion, elle a engendré des «spin doctors» qui tentent aujourd'hui de vendre aux États-Unis la recette du succès, après des expériences plus ou moins concluantes en Pologne, en Slovénie et en Slovaquie. Le premier d'entre eux, Arpad Habony, un conseiller de l'ombre de Viktor Orban, serait en cheville avec les conseillers de Donald Trump qu'il a rencontré secrètement en marge d'une rencontre Trump-Orban, en Floride en mars dernier, selon Radio Free Europe.

Les relations entre les orbanistes et les trumpistes sont très intenses et passent essentiellement par des think-tanks de part et d'autre de l'Atlantique, le Danube Institute et le Centre pour les droits fondamentaux côté hongrois, ainsi que la Heritage Foundation côté américain, dont le président, Kevin Roberts, voit en Orban un *«modèle de gouvernance conservatrice»*. Cette fondation est à l'origine d'une feuille de route pour une hypothétique présidence Trump intitulée «Projet 2025», une sorte de manuel pour apprenti autocrate. Il prévoit par exemple une purge massive des fonctionnaires fédéraux et la suppression de contrepouvoirs. Le projet, dont certains passages semblent avoir été écrits à Budapest, est à ce point radical que Trump lui-même s'en est distancié cet été, après que Kamala Harris l'a mis en lumière.

Loin de chercher à dissimuler cette influence inédite outre-Atlantique, la partie hongroise en fait un argument. *«Nous sommes très impliqués dans le système de rédaction de programmes de l'équipe du président Donald Trump»*, a ouvertement déclaré Viktor Orban lors d'une université d'été fin juillet. Il y exposait la *«stratégie globale hongroise»* visant à en finir avec l'ordre mondial libéral. Sa cheville ouvrière est Balazs Orban, son directeur de cabinet (sans lien de parenté), pressenti pour devenir le ministre hongrois des Affaires étrangères si Trump l'emporte en novembre, afin de récolter les fruits de ce lobbying.

> **« Pour assurer la survie à long terme de son régime, Orban doit et veut changer l'ordre international au profit d'un système d'alliance d'États autocratiques »**
> **Lorant Gyori** Politologue à l'institut libéral Political Capital

Les nationaux-conservateurs hongrois n'hésitent pas à recruter des militants, écrivains et chercheurs payés pour promouvoir le gouvernement Orban auprès des républicains et dans les médias américains, note l'ONG Southern Poverty Law Center.

Le pari est risqué mais *«le jeu en vaut la chandelle»*, estime Agoston Mraz, directeur de l'institut pro-Fidesz *Nézopont*. *«Si Trump gagne, Orban est celui qui aura la meilleure connexion avec le président américain. S'il perd, ce ne sera pas pire qu'actuellement»*, compte tenu des très mauvaises relations avec l'Administration Biden.

Pour le gouvernement hongrois, l'hypothèse Kamala Harris est un cauchemar. *«La candidate démocrate woke nuira à tout le peuple hongrois. Elle est une fervente partisane de la migration, de la propagande de genre et, pire encore, de la guerre»*, a résumé Miklos Szantho, directeur du Centre des droits fondamentaux. Ce «chasseur de woke» autoproclamé prépare une tournée imminente aux États-Unis à la rencontre de *«nos nombreux amis, sénateurs, représentants, dirigeants de groupes de réflexion, qui luttent pour Dieu, la patrie et la famille»*.

Lorant Gyori, politologue à l'institut libéral Political Capital, estime qu'un retour de Trump à la Maison-Blanche permettrait de (re)légitimer sur le plan idéologique le régime hongrois, tant à l'étranger que dans le pays, et de perpétuer la *«corruption massive et systémique»* des cercles du pouvoir qui *«vivent dans la crainte perpétuelle des sanctions américaines»*. Mais c'est surtout sur le plan géopolitique qu'Orban a à gagner. *«Il a tellement consolidé son pouvoir en Hongrie que les risques pour son système politique proviennent principalement de l'extérieur. Pour assurer la survie à long terme de son régime, Orban doit et veut changer l'ordre international au profit d'un système d'alliance d'États autocratiques.»* A contrario, note le politologue, le gouvernement hongrois aurait tout à perdre de la guerre commerciale dont Trump menace la Chine, un pays qui investit massivement en Hongrie.

«Orban n'a pas de plan B. Il a tout misé sur la victoire de Trump et sur la victoire finale des forces politiques illibérales, constate Laszlo Bartus, rédacteur en chef de *Amerikai Népszava*, le journal des Hongrois des États-Unis. *Ce serait une tragédie pour lui si Trump ne gagnait pas. Il serait obligé de mener seul une bataille désespérée au sein de l'Union européenne. Les Russes et les Chinois ne le financeront pas gratuitement. Sans l'argent de l'UE, son système pourrait s'effondrer économiquement.»* Ne jamais mettre tous ses œufs dans le même panier. Viktor Orban pourrait l'apprendre à ses dépens le 5 novembre. ■


Yen Ching-piao, alias « Grand frère Piao », devant le temple de Dajia, qu'il dirige, à Taichung (Taïwan), le 4 septembre. SUZANNE DUROY

La déesse Mazu, agent d'influence chinoise à Taïwan

Suzanne Duroy Taipei

Pékin, qui multiplie les stratégies pour attirer l'île dans son giron, s'immisce jusque dans les puissants temples dédiés au culte de cette divinité, très répandu dans la société taïwanaise.

Dans son petit bourg en banlieue de Taichung, la deuxième ville de Taïwan, Wang Ching-chan règne en maître : il défile dans une Bentley dernier cri, flanqué de deux imposants SUV noirs. Ses cheveux coupés mi-ras laissent entrevoir de larges tatouages sur son crâne. Mais ce dont il est le plus fier, c'est son temple. Ce dernier, Hao Tian, est en plein chantier d'agrandissement ; un étage est en construction pour accueillir les pèlerins chinois. Avec le port de Taichung à deux kilomètres, l'empire du Milieu est aux portes du temple : deux heures en bateau suffisent pour rejoindre la côte. Le projet est colossal : 2 milliards de dollars taïwanais (près de 6 millions d'euros) financés par de généreux donateurs. *« Nous échangeons avec la Chine pour éviter la guerre ! »*, s'exclame Wang Ching-chan. Depuis quelque temps, les relations étroites de certains temples taïwanais avec la Chine sont régulièrement dénoncées dans la presse de l'île, qui évoque des *« infiltrations rouges »*.

Sur le site, les employés s'affairent : un peintre dessine un dragon sur l'autel surchargé de dorures. Il devra accueillir la maîtresse des lieux : Mazu, la déesse de la mer, matérialisée par une statue de femme, pas plus haute que trois pommes, croulant sous les bijoux et son épaisse parure dorée. Cette petite femme au milieu de ce monde d'hommes exerce une influence hors norme sur la société taïwanaise.

« Le rôle de Mazu à Taïwan c'est celui d'une autre mère. Tu peux confier ton humeur, tu peux tout lui dire directement », explique Tsai Yung-te, directeur du puissant temple de Chao Tian, dans une petite ville au sud de Taichung. Celle que l'on compare parfois à la Vierge Marie serait née en 960 sur l'île de Meizhou, en Chine. Dotée de pouvoirs extraordinaires, dont celui de détourner les typhons, elle incarne la déesse protectrice des marins. Elle a conquis les habitants des côtes chinoises, bouddhistes et taoïstes compris, avant de gagner l'île de Taïwan, au gré des vagues migratoires.

En Chine, la plupart des temples furent détruits au cours de la Révolution culturelle (1966-1976). Mais Taïwan en a gardé une croyance intacte, qui continue de rythmer la vie des habitants : *« Quand les énergies négatives sont trop puissantes, je vais prier au temple. Je lui confie les difficultés que j'ai rencontrées et lui demande de m'aider à aller mieux »*, confie Lin Chia-ying, une jeune infirmière à Taichung. Pour elle, Mazu est une croyance intime. Elle ignore tout d'éventuels échanges avec la Chine.

Dans un contexte où Pékin multiplie les stratégies afin d'attirer l'île de 23 millions d'habitants dans son giron, les racines chinoises de Mazu font de son culte un enjeu politique qui déchire les partis taïwanais. Pour le KMT, historiquement proche de la Chine, Mazu est une déesse de la paix. En face, le DPP, parti au pouvoir, rabâche que la Chine utilise son influence sur les temples pour faire basculer son électorat au profit du KMT.

Chercheuse à l'université de Shih Hsin, Liu Yu-hsi et son équipe ont soulevé de nouveau le débat en démontrant une certaine corrélation entre temples et votes lors des élections présidentielles de 2024. Les pèlerins qui se rendent en Chine lors de cérémonies religieuses seraient progressivement influencés politiquement par le biais de groupes de conversation distillant des messages qui décrédibilisent le DPP. *« Cela commence avec des messages dans lesquels on se souhaite bonne journée, bonne santé. Puis, ce qui semble être une conversation anodine, bascule vers des messages plus politisés avec des éléments de langage du Parti communiste chinois »*, explique-t-elle.

En coulisses, se dessine le rôle du Front uni, un département du Parti communiste chinois qui cherche à déstabiliser et à influencer les pays dans le monde entier au profit de sa cause. Il s'appuie sur une myriade d'associations, tel le très connu Institut Confucius. Dans le cas de la déesse Mazu, une organisation chinoise interpelle : Mazuworld, née sous les auspices d'un haut cadre du PCC chargé des affaires du Front uni. Des directeurs de temple taïwanais y siègent également comme vice-présidents.

Questionnés sur l'instrumentalisation politique des temples de Mazu par la Chine, les directeurs de temple maintiennent que ces échanges sont strictement culturels : *« Bien sûr, à l'occasion d'événements religieux, il y a toujours des membres du gouvernement chinois. Nous le savons. Mais les intentions du gouvernement, nous ne pouvons en dire mot »*, se défend Chang Wei-dung, vice-président de la Mazuworld en 2016 et directeur de temple taïwanais. D'autres plaident l'ignorance : *« Nous discutons, oui, mais nous ne savons pas que ce sont des personnes du Front uni, parce qu'on ne nous le dit pas »*, rétorque Cheng Ming-kun, président de l'Alliance des temples de Mazu, une association très proche de Pékin. Tout commence en 2001, lorsque l'alliance finance à hauteur de 2 millions de dollars taïwanais (près de 600 000 euros) la rénovation d'un temple sur l'île de Meizhou, en Chine. Depuis, elle organise chaque année un à deux pèlerinages de 700 personnes environ, selon Cheng Ming-kun.

Pour les dirigeants de temple, ces échanges ne sont pas politiques. Certains se considèrent au contraire comme des émissaires de la paix dans le détroit. *« Notre particularité, c'est que nous pouvons être un intermédiaire entre les personnes, car nous n'échangeons pas avec le gouvernement. Nous sommes en contact avec les temples chinois, les associations et le bureau des affaires taïwanaises en Chine chargé des commerçants taïwanais »*, explique le directeur de l'Amicale de la culture de Mazu, proche ami de celui que l'on surnomme « Grand frère Piao », le puissant directeur du temple de Dajia, à Taichung.

Yen Ching-piao, de son vrai nom, est bien connu des Taïwanais. La presse en dresse le portrait d'un *« gatao »*, chef de gang en taïwanais. Il faut dire que l'homme a été incarcéré trois ans dans la redoutée prison de l'île verte et inculpé dans plusieurs affaires de corruption. Patriarche d'une famille qui domine le paysage politique et économique de Taichung, son tissu relationnel s'étend jusqu'en Chine. Âgé d'une soixantaine d'années, du haut de son 1,60 m, sa présence induit aussitôt le respect autour de lui. « Grand frère Piao » se vante : *« Lorsque j'étais député, on venait me chercher. »* Il raconte avoir aidé des hommes d'affaires taïwanais à *« régler des soucis »* en Chine, principalement des histoires de taxes lorsqu'ils ouvraient des usines. Interrogé sur ses relations avec le Front uni, « Grand frère Piao » s'exclame : *« Mon père, mes enfants, ma famille, sur cinq générations, nous avons tous habité Taïwan. Mes enfants ont fait leurs études à l'étranger, mais ils sont toujours revenus ici. »*

> **« Depuis que nous sommes petits, on nous dit que Mazu est une déesse qui vient de Chine »**
>
> **Wang Ching-chan**
> Directeur du temple de Hao Tian

Selon un chercheur spécialiste des religions à Taïwan souhaitant rester anonyme, aucune preuve ne permet de qualifier ces relations d'*« infiltrations chinoises »* et si cela était avéré, les personnes en question seraient arrêtées. *« Je ne pense pas que le temple de Dajia soit infiltré. Ce n'est pas un agent, mais il peut contribuer à une politique pro-unification en discutant avec la Chine ou en invitant des politiques à venir à Taïwan. Cela a donc une incidence sur cette entreprise d'infiltration, mais ce n'est pas pour autant une infiltration chinoise comme le prétend le DPP »*, considère-t-il.

La question est d'autant plus délicate qu'elle est identitaire. *« Depuis que nous sommes petits, on nous dit que Mazu est une déesse qui vient de Chine »*, justifie le directeur du temple de Hao Tian dont les ancêtres, comme ceux de tant d'autres Taïwanais, sont originaires de la province chinoise du Fujian. Pour Marta Pavone, chercheuse à l'Inalco et spécialiste des cultes à Taïwan, ce que le DPP et la presse appellent des *« infiltrations »* sont avant tout des relations séculaires et identitaires : *« Quand les immigrés chinois arrivaient à Taïwan, ils amenaient avec eux de la cendre d'encens du temple de leur village d'origine pour établir un culte secondaire dans leur nouveau lieu d'ancrage. Cette pratique avait pour objectif de créer un réseau de cultes et des relations entre les colons chinois à Taïwan et leur lieu d'origine en Chine. Aujourd'hui, c'est souvent utilisé pour légitimer l'ancienneté d'un culte à Taïwan, donc sa filiation directe avec la Chine. »*

Récemment, l'épidémie de Covid-19 a marqué un coup d'arrêt radical à ces échanges. Voyagent désormais seulement une poignée de représentants de temple. Mais une zone d'ombre plane quant aux véritables raisons de ce déclin : *« En ce moment, tout le monde est occupé, on communique par téléphone ou par messages »* justifie, évasif, Cheng Ming-kun. Les pèlerins chinois ne viennent plus à Taïwan : *« Avant, chaque année ils venaient, mais pour des raisons politiques ce n'est plus le cas »*, regrette le directeur de temple de Chao Tian. Celui-ci poursuit ses passages en Chine, mais ils sont discrets et ne sont pas ébruités sur les réseaux sociaux.

Ce refroidissement des relations est le reflet d'un accroissement des tensions dans le détroit. À Taïwan, le bureau des affaires chinoises a plusieurs fois interdit la venue de groupes chinois dans le cadre d'échanges religieux jugés suspects : *« Nous espérons le plus possible avoir des échanges sains avec la Chine, mais en même temps cela peut devenir un instrument de propagande du Front uni »*, explique le vice-directeur, Shen Yu-chung. Le directeur du temple de Chao Tian ne désespère pas : *« La religion continue de vivre. Taïwan vient à l'origine des immigrés chinois, donc je suis certain qu'il n'y aura pas de guerre. »* Le président de l'Alliance des temples de Mazu invoque, quant à lui, la déesse : *« C'est parce qu'on croit en Mazu qu'elle nous protège. Or Mazu ne te dirait jamais d'aller à la guerre ! »* ■

SNU : l'échec d'un projet purement politique

Caroline Beyer

Objectifs «incertains», coût «largement sous-estimé»... La Cour des comptes épingle le service national universel voulu par Emmanuel Macron.



Dès lors qu'il reposait sur le volontariat, le SNU ne pouvait pas tenir ses promesses.
LAURENT COUST/SOPA IMAGES/SIPA USA VIA REUTERS CONNECT

Une promesse originellement intenable, à laquelle le président Macron et ses gouvernements successifs se sont accrochés, symbole politique oblige. Cinq ans après le lancement du service national universel (SNU), la Cour des comptes dresse le bilan cinglant d'un dispositif qui «*monte en puissance chaque année, avec des objectifs quantitatifs (nombre de jeunes à accueillir en séjour de cohésion) toujours rehaussés, sans sortir de la gestion dans l'urgence qui prévaut depuis 2019*».

Dans un rapport de 66 pages publié ce vendredi 13 septembre, les sages de la rue Cambon décrivent une véritable fuite en avant, en épinglant tour à tour des objectifs restés «*à ce jour incertains*», une «*montée en charge à marche forcée*», une généralisation «*non préparée à ce stade*», un coût «*largement sous-estimé*» et une gouvernance dont «*la dimension interministérielle demeure à construire*».

Ils pointent aussi une généralisation - annoncée pour 2026-2027 - qui, «*sans stratégie d'emploi et de recrutement, représenterait une prise de risque majeure*». En 2023, trente-trois exclusions de jeunes volontaires pour «motif d'agressions, commises par ceux-ci» ont été relevées. Et sur les sessions du premier semestre 2023, dix-sept «*situations d'agression, de harcèlement ou de propos délictueux de la part d'encadrants*» ont été recensées.

Des désistements records

La généralisation impliquerait «*une part accrue de jeunes réticents à participer au dispositif, susceptible de fragiliser la cohésion de groupe et de soulever des difficultés d'ordre disciplinaire*», prédit déjà la Cour des comptes. «*L'arrivée de jeunes participants issus des "classes engagées" constitue à cet égard une prise de risque*», ajoute-t-elle. Pour accélérer la généralisation du dispositif, l'exécutif a en effet imaginé en 2024 des «classes de seconde engagées» - avec des séjours de cohésion sur le temps scolaire - et appelé les lycées à construire des projets à connotation civique. Un moyen de renforcer la participation des jeunes de l'éducation prioritaire et des quartiers. Mais ce public de jeunes contraints d'y participer a abouti à des séjours qui ont parfois viré à la catastrophe, sur fond de remise en question des valeurs de la République.

Pour comprendre les raisons de l'échec du SNU, il faut remonter à la campagne présidentielle de 2017, dans une période encore fortement marquée par les attentats de 2015. Emmanuel Macron promettait de mettre en place un «*service national obligatoire*» permettant aux jeunes de «*faire l'expérience de la vie militaire*». Décrit dans les documents budgétaires comme un «*projet de société*», le SNU faisait résonner les «*notions de résilience de la nation, de cohésion nationale, d'engagement, d'orientation et d'insertion des jeunes, avec une communication centrée sur les aspects proches du cadre militaire du dispositif*», rappelle la Cour des comptes. «*Destiné à succéder au service militaire, le SNU en est finalement éloigné, dans son format comme dans ses objectifs*», assène-t-elle, estimant que cinq ans après son lancement, les «*objectifs clés*» de mixité sociale et d'engagement restent «*non atteints*».

De fait, la dernière enquête de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) sur le SNU, publiée en décembre, montre que seuls 5% des participants sont issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). A contrario, les enfants de cadres ou de parents ayant travaillé dans l'armée, la police, la gendarmerie ou les pompiers sont surreprésentés. La faute à ce caractère obligatoire, impossible à mettre en place légalement auprès de la population de mineurs visés (les 15-17 ans). Dès lors qu'il reposait sur le volontariat, le SNU ne pouvait pas tenir ses promesses. C'est la raison pour laquelle l'exécutif, à défaut d'obligation possible, a promis une «généralisation» et lancé les «classes engagées». Une annonce là encore toute politique, formulée après les émeutes urbaines déclenchées à la suite de la mort du jeune Nahel le 27 juin 2023.

Malgré les efforts de communication déployés par l'exécutif pour vendre le SNU, la participation des jeunes au séjour de cohésion est restée «*considérablement en deçà des ambitions affichées*», souligne la Cour des comptes. En 2023, 40000 jeunes ont participé, alors que l'objectif était de 64000. Le taux de désistement, situé à 28%, a quant à lui atteint un record.

Et la suite? Les prévisions du gouvernement, formalisées dans la loi de programmation des finances publiques 2023-2027, «*anticipent une forte montée en charge de l'effort budgétaire en faveur du SNU, sans trajectoire documentée*», assènent les Sages, qui pointent des difficultés liées à l'hébergement et au recrutement d'encadrants pour l'heure «*très impliqués mais trop peu formés et accompagnés*».

Les renforts d'effectifs prévus en loi de finances initiale 2024 ne seront pas en mesure de remédier à «*la situation dégradée des ressources humaines*». Le rapport revient enfin sur le «*coût important*» du dispositif. Le financement relève de l'Éducation nationale, «*avec un effort consenti important, et une croissance rapide, de 30 millions d'euros en 2020 à 160 millions en 2024 en loi de finances initiale*», rapporte la Cour des comptes, qui ne se prive pas de rappeler l'actuel «*contexte de restriction budgétaire*». ■

Criminalité organisée : le projet de loi de Dupond-Moretti

Paule Gonzalès

Ce texte, qui vise à «renforcer la lutte contre le narcotrafic», prévoit la création d'un parquet dédié et le renforcement du statut de repenti.

Œcuménique, capable de rassembler sans coup férir une large majorité politique. Qu'il reste ou qu'il parte du gouvernement, Éric Dupond-Moretti laissera sur son bureau de garde des Sceaux un projet de loi fléché pour «*renforcer la lutte contre le narcotrafic*». Un sujet qui lui est cher, particulièrement après le choc de l'affaire Amra, et dont il a peaufiné les détails au creux de l'été avec ses deux principales Directions : celle des affaires criminelles et des grâces et celle des affaires civiles et du sceau.

Ce projet de loi, dans le prolongement d'un rapport parlementaire sénatorial publié au printemps dernier sur le sujet, comporte cinq volets. Le premier est issu du travail mené au sprint par Jean-François Ricard, ancien procureur national antiterroriste devenu conseiller spécial du ministre de la Justice pour l'occasion.

Après trois mois de concertation, il recommande dans un rapport de 54 pages de créer une structure équivalente justement au Parquet national antiterroriste pour piloter la lutte contre la criminalité organisée. Cette nouvelle entité juridictionnelle devra non seulement se saisir d'affaires du haut du spectre, mais aura aussi un rôle de pilotage des parquets des juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) sur lesquels il aurait une autorité et un pouvoir de coordination, afin de dégager des priorités d'action et d'orientation opérationnelle. De quoi, en clair, piloter l'action publique en matière de criminalité organisée grâce à ces antennes régionales.

Ce nouveau parquet traiterait de toute la criminalité connexe au narcotrafic, avec des compétences non seulement en matière de blanchiment, mais aussi en matière de cybercriminalité dès lors qu'elle est liée à la criminalité organisée comme la cryptomonnaie ou la traite des êtres humains. Il disposerait de compétences propres en matière de livraisons surveillées de stupéfiants, de suivi des collaborateurs de justice - indicateurs et repentis - et pour l'usage de techniques d'enquête spéciale.

Création d'un nouveau crime

Pour donner du poids à cette nouvelle entité et renforcer les antennes en région, 150 magistrats sur les 1500 prévus par la loi de programmation pour la justice pourraient y être affectés, tandis qu'un procureur national piloterait l'ensemble.

Par ailleurs, ce projet de loi évoque la création de cours d'assises spécialement composées, sur le modèle des cours d'assises antiterroristes, afin notamment d'éviter l'intimidation des victimes comme des jurés.

Un troisième volet crée un nouveau crime : celui d'association de malfaiteurs en bande organisée en matière de criminalité organisée avec une peine encourue de 20 ans, alors qu'actuellement la qualification délictuelle ne permet pas d'aller au-delà des 10 ans de peine encourue.

Par ailleurs, ce projet de loi, qui aurait pu, en des temps politiques moins troublés, se retrouver début septembre devant le Conseil d'État, renforce le statut du repenti. Ce dernier pourrait obtenir un changement complet d'identité et non plus devoir se contenter d'un simple nom d'emprunt. Enfin et surtout, ce statut pourrait être élargi aux individus coupables de crimes de sang. En tout état de cause, c'est le magistrat qui serait décisionnaire quant au degré de protection à accorder au repenti en fonction des informations apportées.

Le texte prévoit également un volet pénitentiaire. Tout en sachant que le droit européen s'y oppose, le projet ouvre la discussion sur la systématisation des fouilles en détention pour les détenus du haut du spectre. Et propose par ailleurs la création d'un établissement dédié aux gros bonnets du crime organisé dans le cadre du plan 15000 places de prison en cours.

Enfin, si l'idée ne figure pas en dur dans le texte, le ministre comme ses services auraient également envisagé de discuter de la création d'un juge de l'application des peines spécialement dédié aux voyous de la criminalité organisée comme il en existe actuellement pour les terroristes. ■

Huit mois après la révolte, la colère couve toujou

Éric de La Chesnais

Promesses politiques non tenues, météo catastrophique pour les cultures, épidémies animales... La situation est extrêmement ten

Moindres récoltes, recrudescence de virus, loi d'orientation agricole en jachère, poursuite des négociations du Mercosur, normes environnementales et administratives pléthoriques... Autant de raisons qui exacerbent la colère des paysans. Huit mois après la jacquerie, qui avait vu se dresser de nombreux barrages de tracteurs sur les routes du pays, leurs nerfs sont toujours à vif même si, pour l'instant, les actions ne se sont pas encore matérialisées. *« La situation est extrêmement tendue et risque à nouveau d'exploser une fois les travaux des champs achevés »*, prévient Arnaud Rousseau, patron de la FNSEA. Les travailleurs de la terre sont en effet occupés à vendanger, à ramasser les betteraves sucrières ou à récolter le riz, en attendant les ensilages de maïs et les semis de blé à l'automne.

Si les pouvoirs publics ne sont pas responsables des conditions météorologiques excessivement humides, ils le sont en revanche pour les promesses non tenues lors du conflit du début d'année. *« Le sentiment de frustration des agriculteurs est tel que si le nouveau premier ministre n'agit pas en urgence, la mobilisation peut recommencer »*, alerte Arnaud Rousseau. *« La question est de savoir quand... »*, ajoute Céline Imart, agricultrice dans le Tarn, élue eurodéputée (LR) en juin. Elle est à l'origine, avec la FNSEA et les JA de son département, de ce mouvement de pancartes d'entrées de villes renversées, visibles partout en France ces mois derniers. Une action *« pour exprimer qu'on marche sur la tête en agriculture »*, rappelle-t-elle en soulignant que *« dans de nombreuses communes, elles n'ont pas été remises à l'endroit »*.

Aussi ce dossier devrait-il être sur le haut de la pile de Michel Barnier et de son (ou sa) futur ministre de l'Agriculture s'ils veulent calmer les esprits. Aux demandes structurelles initiales se sont ajoutées des récriminations conjoncturelles. Elles peuvent être regroupées en 7 domaines.

Il y a la question de la trésorerie, en premier lieu. *« Nous avons besoin de prêts bonifiés pour passer le cap des mauvaises récoltes de blé estivales et celles à venir des betteraves. Sans oublier les vendanges, en baisse de 18 % en moyenne »*, souligne le patron de la FNSEA. Rien que pour le blé tendre, la céréale la plus produite en France, l'addition est lourde. *« Avec un rendement moyen de 6 tonnes à l'hectare et un prix de vente stable autour de 200 euros la tonne de blé, les céréaliers perdent cette année 50 euros par tonne vendue*, chiffre Arthur Portier, consultant chez Argus Media. *Au total, pour une ferme de 150 hectares, le manque à gagner est de 45 000 euros, ce qui correspond en moyenne au revenu d'une année. »* En outre, les céréaliers ne pourront pas se rattraper sur les betteraves à sucre, implantées en complément du blé. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le temps pluvieux a entraîné une baisse des rendements.

Du côté des élevages ovins et bovins, le numéro un de la FNSEA attend que le gouvernement mette à disposition des éleveurs davantage de vaccins. *« Il nous en faut d'urgence pour traiter les différentes crises sanitaires, dont la fièvre catarrhale ovine et la maladie hémorragique épizootique (MHE) »*, insiste-t-il. Les éleveurs ovins, réunis en congrès cette fin de semaine à Troyes, regrettent que les pouvoirs publics n'aient pas pris conscience plus tôt de l'ampleur de l'épizootie qui touche toute la France. *« Les commandes de vaccins pour les sérotype 8 et 3 ont été sous estimées. C'est très difficile pour en avoir*, regrette Frédéric Gontard, éleveur et président de la Fédération nationale ovine dans la Drôme. *Il faut attendre 41 jours d'incubation après la première injection pour que l'animal soit immunisé, c'est un peu tard pour cette saison. »* Quant à la prédation du loup, si elle est passée au second plan, elle reste une source de fortes inquiétudes pour les éleveurs. Pour la MHE, seules 2 millions de doses sont disponibles en France alors qu'il en faudrait 30 millions. *« Le gouvernement a mis du temps à se positionner auprès des producteurs de vaccins, d'autres producteurs européens sont passés avant »*, déplore Céline Imart.

Autre front de discorde : la gestion de l'eau et l'absence des mesures concrètes promises pour simplifier la création de retenues collinaires ou de réserves de substitution. Le ministre démissionnaire de l'Agriculture, Marc Fesneau, avait chargé les préfets d'identifier 1 000 projets prioritaires. Pour l'instant, aucun n'est sorti de terre. Il faut dire que les associations environnementalistes font tout pour retarder la création de ces lacs ou étangs. Quand ces sites existent déjà, elles déposent des recours pour limiter leur utilisation. À leurs yeux, c'est une privatisation de l'eau de pluie. Pour les agriculteurs, il s'agit d'arroser les plantes qui vont servir à nourrir les Français. Rien que cette semaine, l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) a dû se défendre à deux reprises devant le tribunal administratif : lundi à Pau et mercredi à Poitiers. Les ONG ont demandé à l'État de revoir à la baisse les capacités maximales qu'il avait autorisées aux agriculteurs pour irriguer leurs cultures. De quoi énerver sérieusement les paysans concernés. *« On n'en peut plus de toutes ces règles et normes qui sont de plus en plus contraignantes chez nous, alors que ce n'est pas le cas chez nos concurrents*, peste Franck Laborde, président de l'AGPM. *Le risque est grand que les tracteurs ressortent des fermes pour aller manifester sur les routes. »*

« On n'en peut plus de toutes ces règles et normes qui sont de plus en plus contraignantes chez nous, alors que ce n'est pas le cas chez nos concurrents »

Franck Laborde
Président de l'Association générale des producteurs de maïs

En ce qui concerne l'utilisation de produits phytosanitaires, le gouvernement avait promis que *« l'interdiction de certaines molécules ne devait plus se faire sans solution »*. Un engagement du premier ministre démissionnaire, Gabriel Attal, dans l'une de ses 67 propositions, en janvier dernier. Là encore, les mesures concrètes se font attendre. Certaines filières, comme les endiviers, sont dans l'attente d'une solution technique pour remplacer le Bonalan, un herbicide interdit dès l'année prochaine. Les betteraviers n'ont toujours pas trouvé la molécule idéale pour remplacer les NNI (néonicotinoïdes), un insecticide tueur de pucerons, dont une formule par aspersion est encore autorisée en Europe mais pas en France. *« La surtransposition des réglementations européennes, notamment en termes d'utilisation de pesticides par les autorités françaises, nous pénalise*, regrette Franck Sander, président de la Confédération générale des planteurs de betteraves. *Nous avons une épée de Damoclès au-dessus de la tête à chaque récolte désormais, cela dépend de la pression des insectes pendant la saison. »*

Dans la riziculture, les 170 producteurs de Camargue ont échappé au pire. En mai dernier, les associations écologistes ont demandé à la justice d'interdire l'utilisation temporaire, octroyée par le ministère de l'Agriculture, de l'Avanza, un traitement contre les mauvaises herbes. Les paysans ont finalement eu gain de cause dans un contexte compliqué. *« Il ne reste aux producteurs de riz français que 8 molécules autorisées, alors que les Italiens et les Espagnols en ont entre 18 et 21*, s'énerve Marc Bermond, trésorier du Centre français du riz, agriculteur dans le Gard. *Dans les pays asiatiques, ils en disposent d'au moins 34, dont des molécules hautement cancérigènes interdites en Europe depuis quinze ans*, dénonce-t-il. *On en retrouve en particulier dans le riz balsamique commercialisé, et personne ne dit rien. »*

Sur le plan des contrôles administratifs et environnementaux, là encore, la frustration est grande. Patrick Lévêque, président de la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, pointe du doigt le zèle tricolore. *« Lors de la crise agricole, en janvier dernier, le gouvernement avait annoncé vouloir limiter les contrôles, avec un ou deux seulement par exploitation et par an*, rappelle-t-il. *Dans la réalité, c'est impossible, compte tenu des règlements imposés par le législateur et du nombre de structures étatiques qui supervisent leur mise en œuvre. Il faut faire un travail de fond pour les réduire et être au niveau des autres pays européens. »* Dans le Gard voisin, département où les actions ont été violentes l'hiver dernier, l'Office français de la biodiversité (OFB) semble avoir entendu les consignes nationales d'apaisement. *« À une époque, on voyait arriver des gardes de l'OFB, l'arme à la ceinture, en position un peu cow-boy*, explique Marc Bermond. *Depuis la crise agricole, on a une approche département par département. Dans le Gard, c'est mieux, il y a beaucoup plus de pédagogie en amont. »*

Au niveau européen, le dossier des accords de libre-échange entre des pays d'Amérique du Sud et l'Union européenne, mis en sourdine pendant les

Des agriculteurs se sont mobilisés, mercredi à Poitiers, pour protester contre les restrictions de prélèvement d'eau.
JEAN FRANCOIS FORT/HANS LUCAS VIA REUTERS CONNECT



Boom de la restauration rapide, produits bio bouc

Olivia Détroyat

« L'agriculture et les agriculteurs n'arrivent plus à répondre à ce que veulent les Français. C'est un véritable choc de consommation ! » Alors que s'ouvrira mardi le Salon de l'élevage de Rennes, traditionnel temps fort de la rentrée pour les filières animales, le constat de Dominique Chargé, président de la Coopération agricole, qui regroupe trois agriculteurs sur quatre, est sévère. Fleuron de l'économie française, et atout majeur de notre pays à l'export avec 6,5 milliards d'euros d'excédent commercial et des produits envíés partout dans le monde, l'agriculture française n'arrive plus, de l'avis de ses propres soldats, à satisfaire la demande de ses habitants. Un comble dans les rangs de la première puissance agricole européenne !

Certes, dans les rayons de leurs grandes surfaces, les Français continuent de privilégier la provenance bleu-blanc-rouge de leurs volailles, œufs, lait, beurre ou fruits et légumes. Mais cette attention à l'origine de leurs produits est bien moindre quand ils déjeunent hors de chez eux, ou se font livrer des plats préparés à domicile. Ce qu'ils font de plus en plus souvent ; la restauration rapide a bondi de 30 % en France depuis 2019 selon Food Service Vision, et les produits de snacking de 18 % sur la seule année 2023. Or dans ces circuits, près de 60 % des volumes de viande servis viennent de pays en dehors de l'Union européenne, rappellent les 2100 coopératives agricoles qui pèsent 40 % de la production agroalimentaire de France. Pour la volaille, la part venue de l'étranger dans le circuit hors domicile monte à 80 %.

« On n'a plus assez de débouchés »

Un vigneron bordelais

Pire encore au pays de la vigne : la baisse de la consommation mondiale de vin rouge (- 25 % dans les années 2010), qui oblige aux solutions extrêmes. *« C'est un crève-cœur mais on n'a plus assez de débouchés »*, déplorait au printemps un vigneron bordelais engagé dans le plan d'arrachage des vignes mis en place dans le vignoble pour faire face à la baisse drastique de la demande.

Ce décalage avec la demande désespère aussi les producteurs bio, qui ont vu la demande pour leurs produits s'écrouler sous le poids de l'inflation en rayon. Dans les grandes surfaces, les achats d'aliments labellisés bio ont ainsi reculé de 7,1 % en volumes au premier semestre de 2024, après une chute de 12,1 % en 2023. *« Nous avons stoppé toutes les conversions depuis deux ans, et certains éleveurs se sont déconvertis »*, synthétise Pascal Le Brun, président de la coopération laitière qui pèse 55 % de la collecte laitière française. Même constat chez les volaillers Label rouge, qui ambitionnaient en 2017 d'augmenter de 15 % leurs volumes mais dont les productions, en moyenne deux fois plus chères que le poulet standard, peinent à trouver preneurs. Cette inadéquation croissante avec la demande se remarque aussi sur les marchés étrangers, où de nouvelles puissances (Russie, pays de l'Est...) ont bousculé la place de la France céréalière et d'élevage. En quinze ans, notre part de marché à l'export est passée de 22 % à 13 %.

urs dans le monde paysan

due dans les campagnes françaises et risque à nouveau d'exploser.

élections des eurodéputés, revient sur le devant de la scène. Il attise également les inquiétudes des paysans. *« Les pays du Mercosur sont déjà les premiers fournisseurs de l'Union européenne en viande bovine et en viande de poulet. L'ajout de contingents supplémentaires d'animaux, nourris au soja déforestant et traités avec des antibiotiques activateurs de croissance, interdits en UE, ne ferait qu'aggraver la situation »*, écrivent conjointement trois présidents de filières à Michel Barnier. Il s'agit de Jean-François Guihard pour l'Interprofession du bétail et viandes (Interbev), Jean-Michel Schaeffer pour les volailles de chair (Anvol) et Alain Carré, président de l'Abis (betteraves à sucre). *« Quant au sucre, les nouvelles concessions envisagées à droits de douane nuls représenteraient la production de 7 sucreries européennes. »*

Enfin, la loi d'orientation agricole, qui avait suscité de nombreux espoirs dans la profession, est au point mort. *« La dissolution de l'Assemblée nationale de juin dernier a arrêté son examen. Au sein des Jeunes agriculteurs, on comptait sur elle pour améliorer le quotidien des paysans,* assure Rémi Dumas, président JA de l'Hérault, viticulteur à Saint-Geniès-des-Mourgues. *Il faut reprendre les discussions parlementaires. L'agriculture devrait être considérée comme d'intérêt général majeur, comme l'est également l'environnement. Cela permet de limiter les recours des ONG vis-à-vis de nos projets structurants. Il faut aussi faciliter la transmission des exploitations et l'installation des jeunes. »*

Autant dire que, pour faire avancer tous ces dossiers, le monde paysan attend de pied ferme le nouveau gouvernement. Peut-être auront-ils un début de réponse à leurs revendications lors du Salon international de l'élevage, le Space, à Rennes, la semaine prochaine, avec la venue éventuelle du nouveau ministre de l'Agriculture… ■



Menaces chinoises : à Cognac, les viticulteurs manifestent

Fabien Paillot

Après l'euphorie, la gueule de bois. Exportées à près de 98 % à l'étranger, les eaux-de-vie de cognac ont vu leurs ventes s'effondrer de 30 % depuis 2022. La faute aux crises, sanitaire et géopolitiques, assurent ses promoteurs, qui évoquent aussi l'inflation et la concurrence féroce des whiskys et tequilas. Durant près de quinze ans, le vignoble cognaçais, assis sur la Charente et la Charente-Maritime, avait pourtant accumulé les records, en volume comme en valeur, jusqu'à générer un chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros en 2022. Du jamais-vu. Ce succès indéniable, dopé par les marchés étasuniens et asiatiques, a conduit les viticulteurs à s'endetter massivement pour moderniser leurs exploitations et à planter davantage – 18 000 hectares de droits nouveaux ont été accordés depuis 2015. Certains ont opté pour la monoculture et abandonné la production de vins de pays et de pineau des Charentes qui permettait à leurs aïeux de garder une poire pour la soif. Réveil brutal.

Murmuré jusque-là entre les rangs de vigne, le mot « crise » n'est désormais plus tabou. Ces dernières semaines, une étincelle a définitivement mis le feu aux poudres. Engagée dans une bataille commerciale avec l'Union européenne au sujet des véhicules électriques – principalement –, la Chine pourrait augmenter de 34,8 % les droits additionnels sur les eaux-de-vie de vin à l'issue d'une enquête antidumping. Problème : la Chine absorbe à elle seule le quart des exportations de cognac. Sous pression, et *« face à la gravité de la situation »*, les vignerons s'apprêtent à manifester à Cognac ce mardi 17 septembre à l'appel de leur syndicat, l'Union générale des viticulteurs pour l'AOC Cognac (UGVC). *« La Chine représente notre second marché. Nous ne pouvons accepter ces taxes, ce serait un séisme aux conséquences dramatiques »*, insiste Anthony Brun, son président.

Décrite comme *« un premier coup de semonce »* à la veille de l'entame des vendanges, cette manifestation entend agréger les viticulteurs charentais autant que les tonneliers, les chaudronniers, les transporteurs, les pépiniéristes et *« tous ceux qui sont impactés de manière directe ou indirecte »*, annonce Anthony Brun. *« L'appellation regroupe 4400 viticulteurs, génère 15 000 emplois directs et près de 70 000 emplois indirects »*, précise-t-il. Tous auront en tête le précédent du 28 septembre 1998, date de la dernière crise et d'une mobilisation qui avait paralysé Cognac durant quatre jours et trois nuits.

Guillaume Duluc, qui n'était alors qu'un enfant, s'en souvient encore. Depuis, ce Charentais de 36 ans a repris l'exploitation familiale et sera présent dans le cortège : *« C'est un appel au secours avant le drame. Si ces taxes sont appliquées, on est morts… »*, affirme-t-il. Lui-même a investi des dizaines de milliers d'euros pour se *« mettre aux normes »* et s'agrandir. *« Nous n'avons plus aucune visibilité depuis le Covid. Mais nous ne cultivons pas des céréales qu'il est possible de changer d'une année sur l'autre. Mon chiffre d'affaires a quasiment été divisé par deux en trois ans. Mais je ne peux pas baisser mes charges »*, déplore Guillaume Duluc.

« Des arrachages temporaires »

Le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) appelle lui aussi à manifester à Cognac. Florent Morillon, le président de cet organisme regroupant les viticulteurs et les négociants, insiste sur les efforts déployés ces derniers mois *« au plus haut niveau »* politique pour éviter ces taxations chinoises. Il évoque aussi *« les millions d'euros dépensés en frais de procédure pour démontrer que nous n'avions rien à nous reprocher »* face aux accusations de la Chine. *« À chaque fois, on nous a adressé des marques d'empathie. Mais nous n'avons pas été écoutés »*, regrette-t-il. Enfoncée dans un épais brouillard, la profession vient de limiter la production d'alcool pur comme jamais depuis 2009 et comptabiliserait onze ans de stocks dans ses chais, autre record. Elle commence à parler d'arrachage, après avoir encouragé la course à l'agrandissement. *« Nous négocions pour des arrachages temporaires,* nuance Anthony Brun. *Cela nous permettrait de produire autant tout en diminuant nos charges. Et nous ne réclamons aucun accompagnement financier. »* ■

dés… Cette agriculture française qui ne répond plus aux envies des consommateurs

Alors que toutes les filières françaises avaient en 2017 fait le choix de la montée en gamme, du bio, et des signes de qualité, le retour sur terre est donc sévère pour les quelque 390 000 paysans de France. D'autant plus que depuis dix ans, les consommateurs tricolores clament leur envie de consommer français. Mais la vague inflationniste, qui a dopé de 20 % les prix en rayon dix-huit mois après le début de la guerre en Ukraine, les a poussés à se serrer la ceinture, en achetant moins, et surtout moins cher. Et ces nouvelles habitudes s'ancrent dans le temps. Aujourd'hui, malgré la baisse des prix, les achats alimentaires ont diminué en volumes de plus de 5 % depuis 2019. La recherche des petits prix, des marques de distributeurs ou le recours aux discounteurs reste un réflexe important au moment de remplir son Caddie.

« Il y a un dépositionnement de nos produits français sur ce sujet de la compétitivité prix et des productions d'entrée de gamme, explique Dominique Chargé. *Avec la hausse de la nomadisation de la consommation, ce phénomène fait la part belle aux importations de produits agricoles moins chers. »* Selon les derniers chiffres de la balance commerciale agricole et agroalimentaire, celles-ci ont encore grimpé de 2 % en 2023.

Les causes de cette perte de compétitivité des exploitations françaises sont connues. Elles ont d'ailleurs été au cœur de la colère agricole de début d'année. Aux charges élevées de productions haut de gamme gourmandes en main-d'œuvre s'ajoutent des normes environnementales croissantes. Mais aussi des exploitations en moyenne plus petites, et surtout une législation française souvent plus restrictive en matière de produits phytosanitaires. *« Dans un marché devenu mondial, nous ne jouons plus à armes égales avec les principaux pays producteurs et exportateurs de céréales à paille. Les céréaliers français en paient aujourd'hui le prix fort sur leur compétitivité »*, ajoute Éric Thirouin, le président de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB).

Dans les campagnes, la prise de conscience de la nécessité de changer de direction émerge. *« Il faut adapter la production agricole à cette nouvelle donne »*, résume Dominique Chargé. Depuis des mois, les grands syndicats agricoles, la FNSEA en tête, réclament au président Macron de donner sa nouvelle vision pour la ferme France. Ils misaient aussi sur une loi d'orientation agricole censée redonner un cap pour les prochaines années. Mais celle-ci a été stoppée nette par la dissolution quelques jours avant son vote définitif. *« Surtout, elle manquait d'ambition, se limitant à la question de la transmission des exploitations et de l'installation des agriculteurs »*, juge Arnaud Rousseau, président de la FNSEA.

> **« Il faut adapter la production agricole à la nouvelle donne »**
> **Dominique Chargé**
> Président de la Coopération agricole

Dans ce contexte, la nomination de Michel Barnier à Matignon sera l'occasion de se pencher sur la nécessaire évolution de la ferme France, espèrent les exploitants agricoles. Le nouveau chef du gouvernement connaît les urgences agricoles, pour avoir été ministre de l'Agriculture entre 2007 et 2009 sous Nicolas Sarkozy. Pendant la mobilisation historique du début d'année, il a continué à échanger avec les responsables des filières agricoles et syndicaux. Mais même si le sujet agricole revenait en haut de l'agenda politique, le défi suppose que chacune des filières définisse un plan de long terme pour faire évoluer ses productions, et retrouver sa place sur les marchés de volumes. Ce qu'elles peinent à faire. D'abord car aux abords des exploitations persistent des oppositions sociétales à l'évolution du modèle des fermes (retenues d'eau, agrandissements des fermes et bâtiments…), qui limitent leurs potentielles économies d'échelle et l'adaptation au changement climatique.

Surtout, à l'heure où les trésoreries des fermes (élevage, céréales…) sont sous tension, les investissements pour regagner en compétitivité semblent énormes. Ne serait-ce que pour passer le cap d'un été catastrophique, avec une moisson de blé au plus bas depuis quarante ans, les céréaliers demandent la réactivation urgente des prêts garantis par l'État (PGE). La Coopération agricole chiffre de son côté entre 500 et 600 millions d'euros par an jusqu'en 2030 les investissements nécessaires pour adapter les fermes à la nouvelle demande. Tous ont bien conscience que la bataille pour les arbitrages budgétaires du prochain projet de loi de finances sera particulièrement rude…

Parmi les chantiers du nouveau gouvernement figure enfin la défense des filières d'excellence (produits laitiers, spiritueux…), que la ferme France veut absolument préserver sur des marchés d'export parfois plus petits mais valorisés. Au cœur d'une bataille commerciale avec la Chine *(lire ci-dessus)*, ces locomotives de notre balance commerciale agricole sont sous la menace de surtaxes.

Le nouvel exécutif reprendra-t-il enfin le chantier de la simplification des normes dans les exploitations ? En tête des attentes des agriculteurs, ceci pourrait les aider à retrouver de quoi se concentrer sur la performance de leurs fermes, estiment-ils. Tout en continuant à expliquer avec pédagogie que l'alimentation de qualité à un coût. Autant de chantiers pour enfin concilier les attentes de qualité et d'accessibilité d'un consommateur aux injonctions plus que jamais paradoxales. ■

Un tsunami au Groenland a fait trembler la planète

Anne-Laure Frémont

En 2023, un glissement de terrain lié au réchauffement climatique a provoqué une vague géante, puis fait vibrer la Terre pendant neuf jours.

Un glissement de terrain entraînant dans sa chute un bout de glacier dans les profondeurs d'un fjord groenlandais, un mégatsunami suivi de secousses faisant trembler l'ensemble du globe pendant plus d'une semaine : c'est le scénario de l'incroyable catastrophe en cascade que raconte une équipe internationale de chercheurs dans la revue *Science* jeudi.

L'histoire démarre en septembre 2023, lorsqu'un mystérieux signal sismique est capté dans le monde entier pendant neuf jours. Au-delà de sa durée inhabituelle, son aspect déconcerte les sismologues : oscillant très lentement, très régulièrement, ce signal ne possède qu'une seule fréquence de vibration et ne ressemble en rien à ceux des tremblements de terre. Il est pourtant puissant, l'équivalent de ce que produirait un séisme de magnitude 5. *« On n'avait jamais vu ça »*, se souvient Anne Mangeney, professeur à l'université Paris-Cité (Institut de physique du globe de Paris) et coauteur de l'étude.

« Il est fort probable que le réchauffement climatique a induit un amincissement significatif de ce glacier, ce qui aurait conduit à diminuer la force qui maintenait en place les masses se trouvant juste au-dessus »

Anne Mangeney Professeur à l'université Paris-Cité


SØREN RYSGAARD (PHOTO DE GAUCHE) ET DANISH ARMY (PHOTO DE DROITE)

Avant (août 2023, *à gauche*) et après (19 septembre 2023) le tsunami survenu dans le fjord Dickson, à l'est du Groenland.

La source du signal est rapidement localisée à l'est du Groenland. Entretemps, les autorités danoises reçoivent des rapports faisant état d'un tsunami *« de grande ampleur »* survenu précisément dans cette zone. Une équipe de recherche interdisciplinaire et internationale est alors constituée pour percer le mystère de ces énigmatiques vibrations. *« Nous avons intégré des observations locales, des images satellitaires et des photos prises sur le terrain fournissant des informations à différentes échelles, des données sismiques à l'échelle régionale et mondiale, des simulations de glissement de terrain et de tsunami afin de présenter une reconstruction détaillée »* du fil des événements, écrivent les auteurs de la publication.

Le 16 septembre 2023, à 11 h 35 heure locale, un glissement de terrain se produit à 1 200 m au-dessus du fjord Dickson, profond de 540 m et large d'un peu moins de trois kilomètres. Vingt-cinq millions de mètres cubes de roches s'écroulent (de quoi remplir 10 000 piscines olympiques), entraînant dans leur chute une partie du glacier de plus de 200 m de large situé en contrebas. *« Il est fort probable que le réchauffement climatique a induit un amincissement significatif de ce glacier, ce qui aurait conduit à diminuer la force qui maintenait en place les masses se trouvant juste au-dessus »*, explique Anne Mangeney.

Une quantité phénoménale de roche et de glace plonge aussi dans le fjord, provoquant une première vague de près de 200 m de haut – pratiquement la hauteur de la tour Montparnasse à Paris. Cette vague vient se fracasser contre les parois rocheuses avant de se propager dans l'ancienne vallée glaciaire envahie par la mer. Les vagues qui s'ensuivent sont moins hautes, mais à certains endroits, elles inondent les terres sur plus d'une centaine de mètres. Si, dans un premier temps, l'événement passe inaperçu, c'est que l'endroit – heureusement – est désert, et que les navires de croisière qui s'aventurent régulièrement dans le fjord n'étaient pas dans la zone à ce moment-là. *« Aucun être humain n'a été blessé mais la quasi-totalité de la végétation située à une altitude proche du niveau de la mer a été détruite »*, relate l'auteur principal, Kristian Svennevig, du service géologique du Danemark et du Groenland. Plus loin dans le fjord, des vagues de tsunami de 4 m de haut ont aussi endommagé une base de recherche située à 70 km et détruit des sites culturels et archéologiques.



Les chercheurs ont pu se procurer des images avant et après, mais les satellites n'ont pas immortalisé la vague : *« Celles prises environ une heure après l'événement montrent des traces de cette vague de tsunami. Elle s'est éteinte en traversant le système de fjords et à environ 100 km du glissement de terrain, nous n'en voyons plus aucune trace sur les images satellite »*, note Kristian Svennevig.

S'il s'agit du premier événement de ce type connu dans l'est du Groenland, d'autres se sont produits côté ouest de l'île, notamment en 2017 dans le fjord de Karrat. Quatre personnes avaient été tuées et deux villages avaient dû être abandonnés. Mais *« ces tsunamis atteignaient 50 à 100 m »*, assure l'auteur principal, et celui de Dickson est sans doute *« l'un des plus hauts que nous ayons connus depuis des décennies – probablement depuis 1980, quand l'éruption du mont Saint Helens aux États-Unis avait provoqué une vague de 260 m de haut dans le lac situé en contrebas »*.

« Aucun être humain n'a été blessé mais la quasi-totalité de la végétation située à une altitude proche du niveau de la mer a été détruite »

Kristian Svennevig
Service géologique du Danemark et du Groenland

On comprend donc l'ampleur du tsunami. Reste à expliquer cet énigmatique signal qui a fait frémir la planète pendant neuf jours. Sur la base de mesures sismiques et de hauteur de vagues, et en reparamétrant leurs modèles, les chercheurs ont découvert qu'après la première vague immense, l'eau a continué à osciller d'avant en arrière toutes les 90 secondes dans le fjord étroit… pendant neuf jours. Un phénomène appelé « seiche ». *« Une seiche, c'est un peu comme le mouvement d'oscillation lent et régulier que fait l'eau dans une bassine que l'on transporte*, explique Anne Mangeney. *Si le tsunami s'était produit dans un océan ouvert, il se serait propagé et son énergie se serait vite dissipée. Là, il s'est retrouvé piégé dans le fjord »*, un canal relativement étroit. Et c'est précisément ce mouvement de masse d'eau qui a généré des vibrations à travers la terre, sans même l'aide de vents puissants ni de tempêtes.

L'événement semble exceptionnel par son ampleur. Les chercheurs avertissent cependant qu'en fragilisant la glace et en déstabilisant les pentes abruptes des fjords, l'accélération du réchauffement climatique rend ce genre de réactions en chaîne de plus en plus probable. D'où l'urgence selon eux d'accroître la surveillance des régions autrefois considérées comme *« stables »*, afin d'alerter les populations au plus vite quand ces catastrophes surviennent. ■

Diabète : l'insuline hebdomadaire aussi efficace que la quotidienne

Alissa de Chassey

Ces résultats, présentés lors d'un congrès de diabétologie, devraient entraîner une véritable amélioration dans la vie des malades.

Elle s'appelle *Insulin efsitora alfa*, et la phase 3 de l'étude du Dr Carol Wysham (Centre Rockwood pour le diabète et l'endocrinologie) a confirmé que son injection hebdomadaire était aussi efficace que les injections quotidiennes de la classique *Insulin degludec*. L'une comme l'autre ont le même objectif : réduire le taux de glucose sanguin chez les patients souffrant de diabète, dont l'organisme n'est plus capable de produire ou d'utiliser sa propre insuline. Faute de traitement, ils sont en hyperglycémie, un état qui endommage leurs organes et entraîne, à terme, le décès. D'ordinaire, les personnes diabétiques doivent donc s'injecter de l'insuline au quotidien, voire plusieurs fois par jour. Une lourde contrainte. Les travaux du Dr Wysham, présentés lors d'un congrès à Madrid et financés par le laboratoire Eli Lilly and Company, qui fabrique le traitement, pourraient donc être une grande avancée pour le quotidien de ces malades.

Le Dr Olivier Dupuy, chef de service endocrinologie, diabétologie, nutrition à l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, explique le fonctionnement de l'insuline hebdomadaire. Comme le produit quotidien qu'elle remplace, c'est une insuline dite « lente » : *« L'insuline efficace est sous forme de monomère. On va l'injecter sous forme de polymère, elle va se lier à l'albumine, une protéine de transport d'hormones, ce qui va permettre une diffusion progressive. »* Avec cette nouvelle insuline, *« on multiplie la dose par sept, ce qui permet au patient de ne se piquer qu'une fois par semaine »*. L'étude montre qu'*efsitora* réduit l'hémoglobine de façon comparable à *degludec*. Un résultat suffisant et efficace prouvé sur le long terme, estime le Dr Carol Wysham.

Faire preuve de prudence

Cependant, les patients ayant une très forte probabilité d'hypoglycémie doivent être vigilants, selon une étude complémentaire du Dr Richard M. Bergenstal (Centre international du diabète). C'est souvent le cas des diabétiques de type 1 (leur pancréas ne fabriquant plus d'insuline). En effet, les hypoglycémies se sont révélées plus fréquentes avec l'injection d'*efsitora* (10 % des cas) qu'avec l'injection de *degludec* (3 % des cas). De plus, les personnes souffrant de diabète de type 1 doivent généralement, en plus de l'insuline « lente », recevoir régulièrement de l'insuline « rapide », selon leurs activités et leur alimentation. Pour le Dr Bergenstal, il est donc nécessaire de faire preuve de prudence, afin de limiter le risque d'hypoglycémie, tout en maintenant l'efficacité avérée de l'insuline *efsitora*. On notera que cette nouvelle classe d'insuline est à ce jour réservée aux adultes, les cas de diabète chez les enfants étant majoritairement des diabètes de type 1.

Les recherches devront être poursuivies, car l'enjeu est de taille pour les malades. Lorsqu'on utilise les injections d'insuline, la précaution est en effet de mise. L'utilisation des seringues et des stylos injecteurs impose de suivre une technique minutieuse. Il faut être parfaitement au point sur les zones d'injection possibles et alterner celles-ci. De même, la conservation de l'insuline répond à des exigences strictes : au réfrigérateur avant la première utilisation, puis à température ambiante, mais en évitant les rayons du soleil. Enfin, une erreur de dose est toujours possible, d'autant que la glycémie est très sensible à l'alimentation, à l'activité physique ou à la consommation d'alcool, notamment. Limiter le nombre d'injections permettrait donc de limiter les risques de mauvaise manipulation.

La Fédération française des diabétiques a publié une étude, auprès des patients concernés, sur cette innovation qu'est l'insuline hebdomadaire. On peut y lire que 62 % des répondants à l'enquête sont persuadés que cette nouvelle classe d'insuline pourrait avoir *« un impact positif sur le fardeau de la maladie »*. ■

Comment le Top 14 profite de la faillite anglaise

David Reyrat

L'afflux inédit de joueurs du XV de la Rose en France déstabilise le marché.


FRED LANCELOT/PRESSE SPORTS

Le demi d'ouverture anglais du Racing 92, Owen Farrell, lors du match de Top 14 contre Castres au stade Pierre-Fabre, le 7 septembre.

Côté Fédération et clubs anglais, l'heure n'est pas encore à la panique. Mais, à la préoccupation, c'est certain. Après une première vague post-Coupe du monde il y a un an - Jack Willis (Toulouse), Joe Marchant (Stade Français), Henry Arundell (Racing 92), Jack Nowell (La Rochelle), David Ribbans (RCT), entre autres -, l'intersaison a vu un ressac encore plus puissant traverser la Manche. Owen Farrell (32 ans, 112 sélections avec l'Angleterre) a échoué au Racing 92; Manu Tuilagi (33 ans, 60 sélections), à Bayonne; Billy Vunipola (31 ans, 74 sélections), à Montpellier; son frère, Mako (33 ans, 79 sélections), à Vannes. Kyle Sinckler (31 ans, 69 sélections) et Lewis Ludlam (28 ans, 25 sélections) ont, eux, débarqué à Toulon. Liste non exhaustive. Même la deuxième division (Pro D2) s'est faite séduisante pour les vétérans Courtney Lawes (35 ans, 105 sélections), à Brive, et Jonny May (34 ans, 78 sélections, 2e meilleur marqueur d'essais de l'histoire du XV de la Rose), à Soyaux-Angoulême.

Cet afflux inédit s'explique par les difficultés financières du rugby professionnel anglais. En deux ans, trois clubs (les Wasps, Worcester et les London Irish) ont fait faillite, réduisant l'élite - la Premiership - à peau de chagrin, avec seulement dix équipes. *« Le rugby est un micromarché. Avec l'explosion de la bulle anglaise, c'est de plus en plus vrai,* décrypte, pour *Le Figaro*, Philippe Spanghero, dirigeant de l'agence Team One (groupe de conseil en stratégie de communication auprès des acteurs du sport). *Quand un rugbyman se demande où il peut aller pour décrocher un gros salaire, le choix est désormais simple : c'est soit le Japon, soit la France. Le Japon, par sa proximité, permet des allers-retours aux joueurs de l'hémisphère Sud. Les Européens, eux, privilégient la France, qui propose le bon équilibre entre haut niveau de rémunération et grosses ambitions sportives. »*

La star Farrell et ses acolytes viendraient donc en Top 14 pour monnayer grassement leur talent. Pas si simple. *« Ils ne gagnent pas beaucoup plus. Les clubs anglais qui ont échappé à la faillite ont revu largement à la baisse leur politique salariale. Ils viennent donc surtout pour ne pas gagner moins »*, précise Philippe Spanghero. Avant d'analyser les raisons cette catastrophe industrielle pour un rugby anglais qui, il y a encore cinq ans, rivalisait avec le Top 14.

Sauve-qui-peut

« Leur erreur initiale a été de penser que le modèle américain pouvait être dupliqué. La Ligue anglaise s'est torpillée en gelant la Premiership. Ils ont voulu spéculer, comme en sports US, sur la valeur des équipes : un milliardaire qui veut se faire plaisir devra acheter un club de première division, puisqu'il ne peut pas espérer monter avec un club de deuxième division. En supprimant les montées et les descentes, ils ont tué leur championnat de deuxième division. Ils se sont rendu compte à quel point ils s'étaient plantés et viennent de réinstaurer une promotion-relégation. »

C'est donc sauve-qui-peut. Pour les internationaux proches de leur fin de carrière, mais pas seulement. Car, malgré la sanction sportive - un joueur anglais qui évolue hors de son championnat domestique ne peut plus être sélectionné par le XV de la Rose -, quelques talents en pleine force de l'âge (Ludlam, Willis, Ribbans...) et, même, une graine de star comme l'ailier supersonique Henry Arundell (seulement 21 ans) ont fait leurs valises et pris l'Eurostar.

L'exode va-t-il se poursuivre, voire s'amplifier ? Philippe Spanghero assure que non. *« D'abord, notre modèle de Jiff est de plus en plus restrictif* (chaque club du Top 14 doit aligner durant la saison en moyenne 16 joueurs formés en France, sous peine de se voir retirer des points au classement, NDLR). *Cela protège d'une arrivée massive de joueurs étrangers. Ensuite, les dirigeants du rugby professionnel anglais ont enfin pris les bonnes décisions. Ils sont venus voir comment cela fonctionnait chez nous et ont repris la plupart des règles de régulation. Ils ont également remis de l'émulation avec la deuxième division. Et ils viennent d'instaurer des contrats fédéraux pour 25 internationaux. Ça va mettre un peu de temps à revenir à la normale, mais le terreau est très bon. »*

2E JOURNÉE DU TOP 14

TOULON (11)	sam. 14h30	CASTRES (6)
ST. FRANÇAIS (12)	-	VANNES (13)
PAU (14)	16h30	BAYONNE (7)
RACING 92 (9)	-	CLERMONT (1)
PERPIGNAN (8)	-	MONTPELLIER (10)
LYON (5)	21h	BORDEAUX-B. (3)
TOULOUSE (2)	dim. 21h	LA ROCHELLE (4)

Tous les matchs en direct sur les chaînes Canal+.

« Conserver un équilibre »

À rebours, attirer les meilleurs joueurs anglais est vu d'un bon œil par les clubs de Top 14. *« Ce sont des cibles intéressantes,* reconnaît le dirigeant de Team One. *Avec les joueurs de l'hémisphère Sud, c'est toujours un pari. Comment les gars vont s'acclimater ? Vont-ils, eux et/ou leurs familles, avoir le mal du pays ? Tu n'as pas ce problème avec les joueurs anglais. Ils ne sont pas loin de chez eux et, culturellement, il n'y a guère de différences avec la France. Il y a moins d'incertitudes sur leur capacité à s'intégrer facilement. »* Les cas récents du Springbok Syia Kolisi et du All Black Sam Whitelock, demandant à rentrer chez eux au bout d'une seule année de contrat, illustrent ce risque.

À la Ligue nationale de rugby (LNR), qui dirige le rugby pro en France, on observe en tout cas cet afflux avec vigilance. *« Le Top 14 est le championnat le plus attractif au niveau international. Et c'est une très bonne chose de voir de grands joueurs anglais le rejoindre. Mais il faut faire preuve de mesure,* nous confie son DG, Emmanuel Eschalier. *La Premiership est notre partenaire avant d'être notre concurrent. On souhaite que la ligue anglaise retrouve le chemin de la croissance, ce qui semble être le cas. On n'a pas intérêt à ce qu'il y ait un afflux exagérément massif d'internationaux anglais en Top 14. Il faut conserver un équilibre entre ces deux championnats, qui sont les piliers du rugby de clubs en Europe. »* ■

Rabah Slimani : « Une chance exceptionnelle d'avoir été recruté par le Leinster »

Propos recueillis par Ed Sarraf

À 34 ans, Rabah Slimani se dirigeait vers une fin de carrière en Top 14. Quand, en juin dernier, le pilier international (57 sélections de 2013 à 2019) de Clermont a reçu un appel du manager du Leinster, quadruple champion d'Europe. Premier Français à jouer pour la prestigieuse province irlandaise, il raconte au *Figaro* les dessous de son transfert et sa nouvelle vie à Dublin, une semaine avant de disputer son premier match officiel contre Édimbourg.



ANTHONY DIBON/ICON SPORT

« Je suis là pour encore apprendre de nouvelles choses mais aussi transmettre », explique Rabah Slimani.

LE FIGARO. - Racontez-nous votre transfert surprise au Leinster...

RABAH SLIMANI. - J'avais déjà signé un contrat pour devenir entraîneur à Clermont avec Jono Gibbs *(deux ans comme joueur plus un an comme entraîneur, NDLR)*. Mais Jono a été remercié en janvier 2023 et remplacé par Christophe Urios. Qui m'a proposé une saison supplémentaire mais en tant que joueur. Après un temps de réflexion, je lui ai donné une réponse positive. Mais j'ai dû attendre juin 2024 pour recevoir une proposition du club. Toute la saison, pourtant, j'avais dit que je voulais continuer. Tout le monde le savait. Il y a eu pas mal de quiproquos, d'incompréhension, sur cette fameuse saison. Entraîneur ? Jouer ? Les deux ? Cela a duré toute la saison sans avoir de retour. Mon agent a prévenu Clermont que je voulais continuer à jouer et j'ai été mis sur le marché. Beaucoup ont été surpris, moi le premier, que tant de clubs français et étrangers se soient intéressés à moi. C'est très flatteur. Quand le Leinster s'est manifesté, je n'y croyais pas du tout. *(Rire.)* C'est devenu concret quand j'ai eu un Zoom avec Leo Cullen *(le manager de la province irlandaise)*.

Vous regrettez la manière dont l'aventure s'est terminée avec Clermont ?

J'aurai toujours cette petite frustration, car, après sept saisons à l'ASM, je suis parti par la petite porte. Comme si je n'avais pas été là. Quand la saison s'est terminée, je n'avais pas encore signé au Leinster, d'où l'absence d'au revoir au public après le dernier match. Mais c'est comme ça. Je n'en veux à personne. C'était le destin. Clermont comme le Stade Français *(où il a joué de 2009 à 2017)* resteront dans mon cœur. Aujourd'hui, je suis très content d'avoir fait ce choix et je ne regrette pas du tout. Bien sûr que le Top 14 va me manquer, après y avoir passé quinze saisons. *(Sourire.)* Mais découvrir un nouveau championnat à 34 ans, c'est une chance exceptionnelle.

Comment avez-vous été accueilli au Leinster ?

Très bien. Leo m'a accueilli au centre d'entraînement pour ma première visite avec ma famille. Ça s'est très bien passé. Il nous a tout de suite mis à l'aise, comme l'ensemble du staff et mes nouveaux coéquipiers. Ça facilite l'intégration. Il a fallu aussi s'adapter à une nouvelle ville. Heureusement que ma femme est là pour m'aider, elle maîtrise beaucoup mieux l'anglais que moi. *(Rire.)* Mais ça y est, on a trouvé notre rythme maintenant. On est bien. Ce n'est pas rien de prendre la décision de partir à l'étranger, surtout au dernier moment, comme ça s'est passé pour moi.

Il va y avoir une concurrence féroce au poste de pilier. Comment comptez-vous bousculer la hiérarchie ?

À 34 ans, avoir des internationaux irlandais et des jeunes très talentueux aux entraînements, ça me pousse, ça me force à être au niveau. C'est aussi cela que je suis venu chercher. Chaque jour, j'apprends. Je suis également dans un rôle de transmission, on en a parlé avec Leo. Je suis là pour encore apprendre de nouvelles choses mais aussi transmettre ce que je connais et qui peut servir aux jeunes. Comme les anciens l'avaient fait avec moi. C'est très valorisant qu'on reconnaisse le travail que j'ai pu faire jusque-là.

La manière de travailler est-elle différente qu'en Top 14 ?

Forcément, les méthodes de travail sont différentes, et surtout les mentalités. En Top 14, il y a des joueurs français, mais aussi fidjiens, anglais, géorgiens, australiens, sud-africains... dans chaque équipe. Ici, c'est différent, c'est une équipe avec essentiellement des joueurs irlandais *(hormis le Springbok RG Snyman et le All Black Jordie Barrett, qui arrivera plus tard)*. Je découvre un nouveau mode de vie, une nouvelle culture. C'est génial. Peut-être que cela donnera des idées à d'autres joueurs français, même si c'est plus compliqué car les équipes sont très limitées en nombre d'étrangers. C'est vraiment une énorme opportunité que j'ai eue là. Gagner un titre avec le Leinster, ce serait encore plus exceptionnel.

Espérez-vous donner envie au sélectionneur Fabien Galthié de vous rappeler en équipe de France ?

De l'eau a coulé sous les ponts depuis ma dernière sélection, en 2019. Une nouvelle génération est arrivée, et elle fait de belles choses. Je pense que j'ai fait mon temps et, surtout, je me suis fait une raison il y a bien longtemps. Je vais me concentrer sur mon nouveau club. Mais, pour répondre à la question, l'équipe de France ne se refuse pas... ■

ZOOM

JO : parade olympique sur les Champs-Élysées

Une ultime cérémonie pour dire adieu aux Jeux de Paris. Ce samedi, un hommage sera rendu aux athlètes français et aux volontaires lors d'une parade sur les Champs-Élysées. Plus de 300 athlètes et para-athlètes, dont Léon Marchand et les frères Portal, Teddy Riner et Sandrine Martinet, Cassandre Beaugrand et Alexis Hanquinquant, Antoine Dupont et l'équipe de France de Cécifoot, entre autres stars tricolores de ces JO, y défileront à partir de 16 heures, tout comme les volontaires et les forces de sécurité. Deux heures plus tard, sur un podium installé au pied de l'Arc de triomphe, les médaillés français seront décorés par le président de la République, Emmanuel Macron, accompagné de sportifs déjà honorés par le passé. Place, enfin, à un grand concert à partir de 21 heures, puis un « DJ set » de 23 heures à minuit. Les 70 000 places gratuites, à réserver pour assister à la parade et la cérémonie, se sont arrachées en une heure mercredi.

4E JOURNÉE DE LIGUE 1

ST-ÉTIENNE (18)	hier	LILLE (6)
MARSEILLE (2)	sam. 17h beIN	NICE (8)
AUXERRE (13)	19h	MONACO (4)
PARIS SG (1)	21h	BREST (12)
RENNES (11)	dim. 15h	MONTPELLIER (16)
NANTES (3)	17h	REIMS (10)
STRASBOURG (9)	-	ANGERS (17)
TOULOUSE (15)	-	LE HAVRE (7)
LENS (5)	20h45	LYON (14)

Sauf mention, en direct sur DAZN

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de **9h** à **13h** et de **14h** à **18h** **(excepté les jours fériés)** et tous les dimanches de **9h** à **13h**.

carnetdujour@media.figaro.fr
01 56 52 27 27

fiançailles

Le comte Gilles de CHANTÉRAC et la comtesse, née Annita Marion de Procé,

M. Guillaume LIBAUDIÈRE et Mme, née Frédérique Audran,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Camille et Sixte

Le comte de LA FERRIÈRE et la comtesse, née Claire Inch,

ont la joie de vous annoncer les fiançailles de leur fils, le

comte Olivier de LA FERRIÈRE
avec
Mlle Hortense PELLERIN d'YERVILLE

fille de Berthilde Pellerin d'Yerville (†), née de Bois-Juzan, et de Jean-François Pellerin d'Yerville.

mariages

M. Bernard FRANÇOIS-PONCET et Mme, née Sarah Maxtone-Graham,

M. Marshall PARKE et Mme, née Véronique Dumas de Champvallier,

ont la joie de vous annoncer le mariage de leurs enfants

Anne et Findlay

le samedi 7 septembre 2024, à Champagne-Mouton (Charente).

M. et Mme Éric LEVEILLÉ-NIZEROLLE

M. Olivier FRAUDEAU
Mme Caroline THIERRY

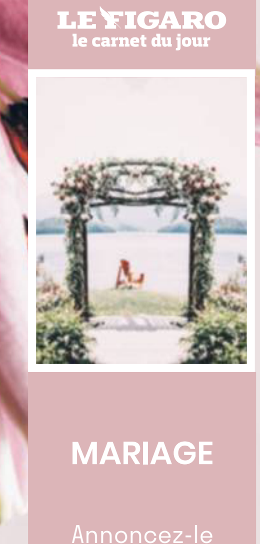
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Anna et Robin

ce samedi 14 septembre 2024, à Toussus-le-Noble (Yvelines).

M. Noam LEVY
et
Mme Léa BERNARD

ont la joie de s'unir à Paris, ce samedi 14 septembre 2024, entourés de leurs proches.



naissances

Éric et Danièle LE FEBVRE
Alain et Myriam CUBIN
ses grands-parents,

Jérémie LE FEBVRE et Tina CUBIN
avec leur fils Adam

ont la joie d'annoncer la naissance, le 8 septembre 2024, de

Ella

83, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Le baron et la baronne Frédéric de METZ-NOBLAT

sont heureux de vous faire part de la naissance de

Basile

le 30 juillet 2024, à Lausanne, chez
Maximilien et Marion

noces de diamant

Leurs enfants et petits-enfants souhaitent à

Bernadette et Jean Pierre GUENOT

un joyeux anniversaire de mariage pour leurs noces de diamant.

communications

L'exposition rétrospective du peintre
Albert LAUZERO
« Entre paysage et musique », aura lieu jusqu'au dimanche 13 octobre 2024, à l'abbaye de Flaran, à Valence-sur-Baïse (Gers). Ouvert tous les jours.

À l'occasion du bicentenaire de la mort du roi Louis XVIII, sous la présidence de Mgr le duc d'Anjou, aîné des Bourbons,

l'Institut de la Maison de Bourbon
organise un colloque :

Le règne de Louis XVIII : restauration et modernité

le samedi 28 septembre 2024 de 9 heures à 18 heures, au Musée social, 5, rue Las Cases, Paris (7e),

avec la participation de :
Pierre Delvolvé de l'Institut,
Jean-François Belhoste,
Jean-Paul Clément,
François de Coustin,
Francis Démier,
Jean-Louis Harouel,
Alain Laquièze,
Jean-Michel Leniaud,
Catherine Massip,
Pierre Michon,
Martin Motte,
Éric Peuchot.

Entrée libre mais inscription obligatoire : contact.royaute@orange.fr

deuils

Nicole Audibert, son épouse,
Marie-Ambre et Olivier, Marc et Candice, Adeline, ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Jacques AUDIBERT-AMAGAT

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 16 septembre 2024, à 14 heures, en l'abbatiale Saint-Pierre de Saint-Satur (Cher).

5, rue Hilaire-Amagat, 18300 Saint-Satur.

M. et Mme Laurent Bexon, son fils et sa belle-fille,
Daphné, Agathe et Tristan, ses petits-enfants,
Anne Le Bret, sa compagne,

vous font part du rappel à Dieu de

M. Gabriel BEXON

le 7 septembre 2024, à l'âge de 77 ans, à Paris (15e).

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris (16e), le mercredi 18 septembre, à 14 h 30.

Paris (7e).

Mme Vincent Bourgoing Dumonteil, née Marie-Antoinette Giscard, son épouse,

M. Nicholas Davidson et Mme, née Pauline Bourgoing Dumonteil,
Mlle Charlotte Bourgoing Dumonteil,
Mme Clémence Bourgoing Joly,
M. et Mme Maxence Bourgoing Dumonteil,
ses enfants,

Lucie, Louis, Gabrielle, Esther, Espérance, Céleste, Adélaïde, Melchior, Thaïs, Hélie, ses petits-enfants,

ses frères, belles-sœurs et beau-frère, ses neveux et nièces

vous font part du rappel à Dieu du

colonel (e.r.) Vincent BOURGOING DUMONTEIL
avocat à la cour,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre national de la République de Côte d'Ivoire,

le 7 septembre 2024, dans sa 87e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 septembre, à 10 h 30, en la chapelle Saint-Louis de l'École militaire, 1, place Joffre, Paris (7e).

L'absoute aura lieu le mercredi 18 septembre, à 11 heures, en la collégiale Saint-Martin de La Canourgue (Lozère), suivie de l'inhumation.

Pascal Dassonville, son époux,

le comte et la comtesse Antoine-Henri de Mortemart,
le duc et la duchesse d'Audiffret-Pasquier,
ses enfants,
Diane, Victoire, Gaspard, Étienne, Gabriel, Olivia, ses petits-enfants,

ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Marie-Noëlle DASSONVILLE
née Fanyau,

le 12 septembre 2024, dans sa 75e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe sera célébrée le jeudi 19 septembre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, au Touquet-Paris-Plage.

Une pieuse pensée est demandée pour Bruno Banti, son premier époux.

Paris (6e).

Laura Mitterrand,
Alice Mitterrand-Drappier et son époux,
ses filles et son gendre,

Léonie Médan, Olympe Drappier, ses petites-filles,

Gilles Dewavrin, Laurence Dewavrin, son frère et sa sœur,

Catherine Benoist, Hugues Dewavrin, Patrick Dewavrin, ses cousins,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Carole DEWAVRIN

survenu le 6 septembre 2024, à l'âge de 77 ans, à Bruxelles.

Odile Gaullier, son épouse,

Stéphane et Guillemette Gaullier, son fils et sa belle-fille,
Bérengère Gaullier, sa fille,
Augustin, Philippe et Joséphine Gaullier, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Francis GAULLIER

survenu le 10 septembre 2024, à l'âge de 88 ans, à son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, à Paris (14e), le mardi 17 septembre, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Charles Finkelstein, son époux,

Nicolas et Nathalie Finkelstein, son fils et sa belle-fille,

Victor et Caroline Finkelstein, Emma Finkelstein, ses petits-enfants,

Anne-Marie Weiss, sa sœur,

et toute la famille

ont la douleur de vous faire part du décès de

Charlotte FINKELSTEIN
née Fleck,
notaire honoraire,

survenu le 10 septembre 2024, dans sa 93e année, à Pontoise, munie des sacrements de l'Église.

Les obsèques auront lieu en Alsace, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Taillepied, 95300 Pontoise.
12, rue de la Salle, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Solange Gros de Beler, son épouse,
ses enfants et petits-enfants

ont la douleur de faire part du décès de

Michel GROS de BELER

survenu le 9 septembre 2024, à l'âge de 94 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye, le mardi 17 septembre, à 14 h 30.

michelgrosdebeler@orange.fr

« L'Étortière », Soudan (Deux-Sèvres).

Sa femme, ses enfants, ses petits-enfants

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Dominique HOOREMAN

le 17 août 2024, dans sa 78e année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe d'action de grâce sera célébrée le lundi 7 octobre 2024, à 18 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris (8e).

Mme Françoise le Levreur, née Mazurié, son épouse,

M. et Mme Arnaud le Levreur,
M. et Mme Olivier le Levreur,
M. Gaëtan Girerd et son épouse Sabine (†),
le comte et la comtesse Benjamin de La Celle,
ses enfants,
ses 12 petits-enfants et ses 20 arrière-petits-enfants

ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu, le 12 septembre 2024, de

M. Pierre le LEVREUR

dans sa 98e année, muni du sacrement des malades.

La messe de funérailles se déroulera en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité, à Saint-Philibert (Morbihan), le lundi 16 septembre, à 14 h 30.

« Bernic », 21, chemin des Goémoniers, 56470 Saint-Philibert.
arnaud.lelevreur@gmail.com

Mme Jean de Masson d'Autume, son épouse,
Isabelle, Anne, Véronique, Agnès, ses filles, et leurs époux,
ses 11 petits-enfants,
ses frères et sœur et leurs enfants

ont la grande tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

M. Jean de MASSON d'AUTUME

le jeudi 12 septembre 2024, à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 septembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce-de-Passy, à Paris (16e).

Claudie, Florence, Dorothée et Cyrille, ont la tristesse de vous annoncer le décès de leur frère,

Olivier MONGE

à Nancy, le 6 septembre 2024.

La crémation a eu lieu le 11 septembre 2024, au cimetière du Sud, à Nancy.

Brigitte Papin Labazordière,
Jacques et Emmanuelle Papin Labazordière,
Béatrice Papin Labazordière,
Élisabeth et Vincent Daverat,
ses enfants et leurs conjoints,

Virginie, Nicolas, Isabelle, Anne-Marie, François, Jean, Cécile, Pierre, Ambre, Claire, Charlotte, Margaux, ses petits-enfants, et leurs familles

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

Colette PAPIN LABAZORDIÈRE RUILLIER BEAUFOND
née Babin,

le mardi 10 septembre 2024, à l'âge de 97 ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 13 septembre 2024, dans l'intimité familiale.

45, rue Boileau, 75016 Paris.

Mme Hervé Payenneville, née Claudie Vandame, son épouse,

Guillaume Payenneville,
Amélie Payenneville,
Victor, Aliénor et Ferdinand,
Augustin Payenneville,
Édouard et Isaure Payenneville,
Colombe, Charlotte, Clémence et Léopold,
Henry et Hortense de Boussac,
Arthur

vous font part du rappel à Dieu de

M. Hervé PAYENNEVILLE

le 12 septembre 2024, à l'âge de 77 ans, muni des sacrements de l'Église.

La messe sera célébrée le mardi 17 septembre, à 10 h 30, en l'Abbaye-aux-Dames de Caen.

Des dons au profit de l'association La Cerisaie de Caen sont possibles.

Mme Pierre-Yves Petit, née Françoise Baratier, son épouse,

Géraud Petit,
Charlotte et Raphaël Guitton,
ses enfants,

Côme, Théophane, Bertille, ses petits-enfants,

vous font part du rappel à Dieu de

Pierre-Yves PETIT

le 9 septembre 2024, à Lyon, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 septembre, à 9 h 30, en l'église Sainte-Blandine, Lyon (2e).

Laurence Roche de La Rigodière, son épouse,

Camille et Margaux, ses filles,

Olivier, Éric et Antoine, ses frères,

Élisabeth, Clotilde, Sophie, Olivier, Laurence et Baudouin, ses belles-sœurs et beaux-frères,

et toute sa famille

ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Bruno ROCHE de LA RIGODIÈRE

survenu le 10 septembre 2024, à l'âge de 67 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Charles-de-Monceau, Paris (17e).

Saint-Erme (Aisne).

Marguerite-Marie, son épouse,

Christine et Thierry Duverne,
Valérie et Xavier Desbordes,
Benoît et Laure Samain,
Cécile et Dominique Beux,
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
les familles Samain, Godinot

font part du rappel à Dieu de

M. Jean-François SAMAIN

le 11 septembre 2024.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Erme, le mardi 17 septembre 2024, à 15 heures.

Anne et Jean-Philippe Luyten, sa fille et son gendre,

Philippe et Marie-Aude Lefebvre,
Brigitte Lefebvre (†),
ses beaux-enfants,

Constance, Paul, Maude, ses petits-enfants,

Nicolas, Anne-Sophie, Jean-Baptiste, Guillemette, Louis, Ombeline, Clémence, Augustin, ses beaux-petits-enfants,

Zoé, Maëlle, Anna et Alban, ses arrière-petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

M. Henri TARIEL

le 4 septembre 2024, à l'âge de 98 ans, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Il a rejoint son épouse,

Solange
née Ducombeau,
veuve en premières noces de
Gérard Lefebvre

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 septembre, à 10 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne-Billancourt.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 15 heures, au cimetière de Clairefontaine (Yvelines).

remerciements

Mme Hervé de Miniac, née Bernadette Levesque, son épouse,

M. et Mme Thibaut Pichon,
M. et Mme Michel de Miniac,
frère Mériadec de Miniac, osb, prieuré Saint-Benoît de Palendriai (Lituanie),
le colonel et Mme Axel Girard,
ses enfants,
ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du rappel à Dieu de

M. Hervé de MINIAC

le mercredi 4 septembre 2024,

vous prient de trouver ici leurs sincères remerciements.

Brigitte et Christian Lefebvre,
Sophie et John Stulgate,
Marianne Roland-Billecart,
Florence Roland-Billecart,
Virginie et Jacques Gibert,
Didier et Nadine Roland-Billecart,
ses enfants et beaux-enfants,

ses 15 petits-enfants et leurs conjoints,
ses 21 arrière-petits-enfants

et toute sa famille,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du rappel à Dieu de

Yves ROLAND-BILLECART

le 24 août 2024,

vous prient de trouver ici leurs sincères remerciements.

messes

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce-de-Passy, à Paris (16e), le vendredi 20 septembre 2024, à 18 h 30, à l'intention de

Michel AGIER

décédé le 14 août 2024.

Une messe de requiem à l'intention de

Hugues R. GALL
et
Éric VU-AN

sera célébrée le mardi 1er octobre 2024, à 16 heures, en l'église Saint-Roch, à Paris (1er).

Une messe sera célébrée le dimanche 22 septembre 2024, à 10 h 45, en la paroisse Saint-Lambert-de-Vaugirard, Paris (15e), à l'intention de

Xavier HERLIN

décédé le 25 juillet 2024.

En mémoire de

Cécile MOREAU

décédée le 10 juillet 2024,

une messe sera célébrée le mercredi 25 septembre, à 18 h 30, en la crypte de l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne-Billancourt.

Une messe d'action de grâce pour la

comtesse de PONTON d'AMÉCOURT
née
Jacqueline de Rohan Chabot,

sera célébrée le mercredi 18 septembre 2024, à 16 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris (7e).

messes et anniversaires

Régine FRANCHET d'ESPÈREY

nous quittait il y a un an.

Une messe sera dite ce samedi 14 septembre 2024, à 12 h 15, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, à Paris (17e).

Merci de vous unir à elle par la pensée et par la prière, en y associant le souvenir de son frère,
Alain
décédé le 16 février 2019.

Aux mois de septembre 1994 et septembre 2011

Christine ROUVILLOIS

et sa fille,

Diane du FRAYSSEIX

nous quittaient.

Nous pensons fort à elles.
Prions pour elles.

Une messe sera dite à leur intention ce dimanche 15 septembre 2024, à 11 heures, en l'église de Mouguerre (Pyrénées-Atlantiques).

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête « les Gueules Cassées »

ravivera la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe, le mardi 17 septembre 2024, à 18 h 30,

et fera célébrer une messe à la mémoire de ses fondateurs le vendredi 20 septembre 2024, à 10 heures, en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, à Paris (2e).

souvenirs

Alain Gerbi accompagné de sa famille

se souvient avec affection de ses parents,

Eugène et Gisèle GERBI

nés à Alger, décédés à Boulogne-Billancourt.

Rouen. Septembre 2024.

Il y a dix ans,

Jacques SAMSON

et trente ans,

Nadine SAMSON

nous quittaient.

Ils sont dans notre cœur.
Nous n'oublierons jamais.



Le pape Francois lors de l'inauguration d'une nouvelle aile de la bibliothèque du Vatican, en novembre 2021.

VATICAN MEDIA/HANS LUCAS VIA AFP

De l'Index au pape François, les liens tourmentés entre Église et littérature



PAR **Sébastien Lapaque**

Dans une lettre apostolique publiée cet été, le pape encourage la lecture de grands textes poétiques et romanesques. Est-ce une rupture par rapport à une tradition de censure ou la continuité d'un catholicisme toujours favorable à la représentation ?

Quelle est la nature exacte du pacte souscrit entre Vautrin et Lucien de Rubempré dans *Splendeurs et misères des courtisanes* de Balzac ? Lucien Leuwen est-il aussi niais que le pense son père dans le roman de Stendhal ? Le capitaine Achab est-il un prophète ou un possédé dans *Moby Dick* de Melville ? Dans *Les Démons* de Dostoïevski, le suicide de Stavroguine est-il une affirmation ou une négation de soi ? En quoi Odette de Créçy n'est-elle pas le « genre » de Charles Swann chez Proust ? L'abbé Cénabre a-t-il perdu la foi à la fin de *L'Imposture* de Georges Bernanos ? Meursault a-t-il commis un crime raciste dans *L'Étranger* de Camus ? Quel pressentiment sacré pousse Amelia à présenter le peintre Guido à Ginia dans *Le Bel Été de Pavese* ? Dans le roman de Michel Houellebecq, la « soumission » finale de François est-elle cynique ou joyeuse ?

Tous les lecteurs de romans se sont posé ce genre de questions à propos des héros d'encre et de papier dont les vies imaginaires les ont tour à tour fait rire, trembler, espérer, regretter, soupirer, gémir – notamment quand l'auteur possédait l'art de tourner autour de ses personnages comme auprès de vieux amis dont ils auraient aimé tout savoir, jusqu'à être saturés d'eux, de leur atmosphère. Par là, les grands créateurs ont le don de rendre leurs créatures plus vivantes que la plupart des vivants. Et savent, avec Balzac et Proust, faire de la littérature une vie à côté de la vie, une vie en plus de la vie.

Dans une lettre apostolique, d'abord rédigée pour les séminaristes et leurs professeurs, mais adressée à tous, le pape François prend très au sérieux cette vie à côté de la vie que propose la littérature. À bien des égards, le destin des personnages romanesques, le mystère et la confusion de leurs sentiments, lui paraissent exemplaires. Leur emboîter le pas en imagination, dans le silence, la solitude et le recueillement d'une lecture bien faite, c'est quitter le manichéisme et la vie simplifiée des idéologies pour apprendre à marcher dans le clair-obscur de l'existence, ce *« terrain instable où les frontières entre le salut et la perdition ne sont pas a priori définies et séparées »* (§ 29).

Ce que Charles Péguy nommait *« l'opération commune du lisant et du lu »* a des vertus puissamment émancipatrices. *« En reconnaissant l'inutilité et peut-être même l'impossibilité de réduire le mystère du monde et de l'être humain à une polarité antinomique vrai/faux, ou juste/injuste, le lecteur accepte le devoir de juger non pas comme un instrument de domination mais comme un élan vers une écoute incessante. »* (§ 40).

Par là, le Saint-Père, qui rappelle qu'il a enseigné la littérature pendant une année dans un lycée de jésuites en Argentine, définit le champ littéraire, où le roman substantiel et primitif apparaît souvent plus objet que le monde, comme une école de la vie intérieure – une manière de prairie perdue à laquelle *« les médias, les réseaux sociaux, les téléphones portables et autres dispositifs »* (§ 2) nous interdisent souvent l'accès.

Avec Paul VI, Jean-Paul Ier, Jean-Paul II et Benoît XVI, l'Église catholique a connu une suite de papes qui lisaient les romans du péché et de la grâce – notamment ceux d'une tradition française illustrée entre 1880 et 1950 par Bloy, Huysmans, Mauriac, Bernanos et Green – auxquels il est permis d'associer des petits-maîtres tels que Joseph Malègue, Henri Queffélec et Maxence Van der Meersch. Leur successeur pousse l'audace plus loin. Selon lui, toute littérature ouvre *« au lecteur une large vision de la richesse et de la misère de l'expérience humaine »* (§ 39). Non seulement les romans catholiques de l'âge d'or qu'on a longtemps fait lire dans les séminaires, même quand ils sentaient le fagot, mais aussi les œuvres de *« ceux du dehors »* (§ 11), les romans écrits pas des auteurs qui ne croyaient pas au Ciel ou par des héritiers d'autres préjugés et d'autres traditions.

De même que certains Pères de l'Église se sont efforcés d'assimiler et non pas de rejeter la culture classique grecque et latine (contre l'avis de Jérôme de Stridon, le génial traducteur de la Bible : *« Tu n'es pas chrétien, tu es cicéronien »*), le pape François est persuadé que *« le discernement évangélique de la culture »* (§ 12) doit permettre aux catholiques de reconnaître l'action de la Grâce et la présence de l'Esprit dans un certain nombre de créations littéraires contemporaines. Par là, Jorge Bergoglio se révèle un fils exemplaire de la Compagnie de Jésus, un adepte de l'inculturation. À savoir du souci d'adapter l'annonce de l'Évangile aux mœurs de ses auditeurs dans une époque donnée. Puisque la nôtre goûte les histoires feintes écrites en prose, discutons des romans.

En bon jésuite encore une fois, l'ancien évêque de Buenos Aires affectionne les métaphores et reste persuadé qu'une pensée est d'autant plus féconde qu'elle procède par allégories – en matière littéraire, *La Divine Comédie* est ce que la révélation chrétienne a eu de meilleur. Par là, il tourne le dos à une certaine tradition. Dans *Les Confessions*, Augustin s'accuse ainsi d'avoir cédé au pathos en entendant certains passages de *L'Énéide*, persuadé que ses larmes versées à l'école l'ont empêché d'avoir pitié du vrai malheur des hommes et de s'apitoyer sur lui-même. *« On m'enseignait à pleurer la mort de Didon, à cause qu'elle s'était tuée par un transport violent de son amour, cependant que j'étais si misérable que de regarder d'un œil sec la mort que je me donnais à moi-même en m'attachant à ces fictions, et en m'éloignant de vous, ô mon Dieu ! »*

À seize siècles de distance, le pape jésuite dissipe les préventions contre la fiction du docteur de la Grâce et de ses héritiers de Port-Royal. *« J'aime, par exemple, les artistes tragiques parce que nous pouvons tous ressentir leurs œuvres comme nôtres, comme expression de nos drames. En pleurant sur le sort des personnages, nous pleurons en réalité sur nous-mêmes et sur notre vide, sur nos défauts, sur notre solitude. »* (§ 7).

Depuis les temps apostoliques, l'Église catholique a connu diverses querelles des images, diverses controverses sur la représentation – accusée par certains d'empêcher d'affronter la poésie de la réalité. Plus durement, certains censeurs ecclésiastiques ont cru devoir juger les œuvres littéraires à leur contenu moral, imposant au moment du concile de Trente un Index des livres prohibés (*Index librorum prohibitorum*) qui a fait autorité pendant quatre siècles, de 1559 à 1966 et voué à l'enfer des bibliothèques non seulement les penseurs hétérodoxes et les philosophes matérialistes, mais également les romanciers et les poètes jugés licencieux (Diderot, Balzac, Baudelaire, Flaubert, Zola, Anatole France, Gide, Maurras). En France, un certain abbé Louis Bethléem s'était spécialisé dans les anathèmes littéraires et aurait volontiers mis à l'Index *Sous le soleil de Satan* de Georges Bernanos et *Thérèse Desqueyroux* de François Mauriac, deux livres à la fois si catholiques et si peu orthodoxes. *« Ce qui, dans le siècle, a perverti le plus de cœurs et perdu le plus d'imaginations, ce qui a enfanté le plus de misères, le plus de vices, le plus de crimes, ce qui arrivera devant le trône de Dieu dans le plus lourd cortège de malédictions, ce sont les romans »*, jurait ce Torquemada au rabat gallican dans *Romans à lire, romans à proscrire* en 1928 (cf. *La Mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XXe siècle* de Jean-Yves Moller, Fayard, 2014).

À cette époque, la réponse n'est pas venue de Rome, mais du philosophe Jacques Maritain, artisan du néothomisme, qui a défendu l'autonomie des artistes chrétiens à l'égard de l'institution dans *Art et scolastique*, publié par Louis Rouart, père du peintre Augustin Rouart et grand-père de l'académicien Jean-Marie Rouart, qui a voulu mettre le livre, la peinture, la sculpture et la gravure au service de la rénovation de l'art religieux.

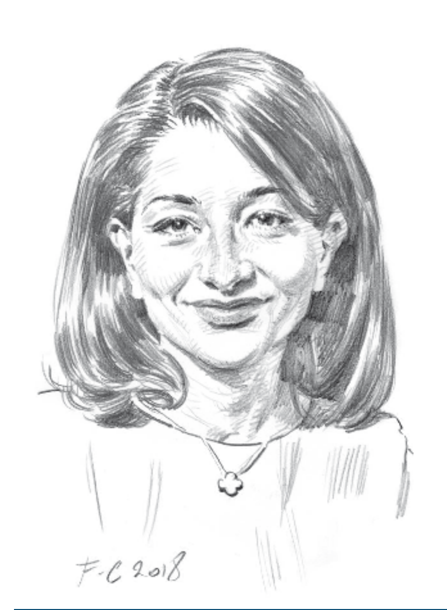
Filleul de Léon Bloy, Jacques Maritain n'ignorait pas que le roman est un puits dangereux et profond. Avec le jésuite suisse Hans Urs von Balthasar, qui a travaillé sur les aspects esthétiques de la Révélation, il mesurait à quel point il est difficile pour l'écrivain – partant pour son lecteur – de *« descendre au royaume du scandale et jusqu'au sombre mystère sans en recevoir aucune souillure »*. Fleur et fruit d'une conception contre-réforme, c'est-à-dire baroque, de l'homme et de la vie, la lettre du pape François sur le rôle de la littérature (où l'on reconnaît l'influence du jésuite italien Antonio Spadaro) doit beaucoup à cette grande respiration théologique du XXe siècle, à cette esthétique dynamique qui a permis de penser le roman comme un lieu capable de préparer la rencontre de l'homme avec Dieu, non pas tant à travers un mouvement ascendant qu'à travers un mouvement descendant, une épiphanie, une incarnation recommencée.

Le Saint-Père définit le champ littéraire comme une école de la vie intérieure - une manière de prairie perdue à laquelle « les médias, les réseaux sociaux, les téléphones portables et autres dispositifs » nous interdisent souvent l'accès

Passions, émotions, sentiments, récits concrets, mains qui touchent et guérissent, regards qui libèrent et encouragent, hospitalité, pardon, indignation, courage, intrépidité : en prêtant attention aux romans (et aux poèmes), le Saint-Père trouve la matière du Salut et le mobile d'une histoire sainte. *« T.S. Eliot, le poète à qui l'esprit chrétien doit des œuvres littéraires qui ont marqué le monde contemporain, a décrit à juste titre la crise religieuse moderne comme celle d'une "incapacité émotionnelle" généralisée. À la lumière de cette lecture de la réalité, le problème de la foi aujourd'hui n'est pas avant tout de croire plus ou moins aux propositions doctrinales. Il s'agit plutôt de l'incapacité de nombre de personnes de s'émouvoir devant Dieu, devant sa création, devant les autres êtres humains. La tâche est donc de guérir et d'enrichir notre sensibilité. »* (§ 22)

Par là, cet Argentin qui aime tant Borges invite les séminaristes, les prêtres, les religieux et les religieuses, les chrétiens, tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté, à lire des romans pour répondre au massacre de la sensibilité en opposant à l'esprit des Ténèbres – dont le nom est abstraction – des histoires faites de chair et de sang. ■

Iran, Afghanistan : la cruelle indifférence de la communauté internationale à l'égard des femmes



JEANNETTE BOUGRAB

Alors que les talibans ont rétabli la lapidation et interdit aux femmes de chanter ou de lire à haute voix, y compris lorsqu'elles sont chez elles, l'essayiste et ancienne secrétaire d'État* rappelle le devoir des États occidentaux de ne pas céder devant des pays qui bafouent les droits fondamentaux des femmes.

Vous n'avez pas pu oublier le visage éblouissant de cette athlète qui gagna la médaille de bronze au taekwondo aux Jeux paralympiques de Paris. Elle s'appelle Zakia Khudadadi, elle est réfugiée afghane. Elle a dû fuir son pays lors du retour des talibans au pouvoir en 2021 parce qu'elle est une femme. Elle dédia sa victoire à toutes les filles et les femmes en Afghanistan. Elle déclara devant les journalistes : « *Aujourd'hui, dans mon pays, il n'y a aucune possibilité pour les femmes de faire du sport, d'aller à l'école. Mais je sais que beaucoup de femmes et de filles ont pu me voir à la télévision aujourd'hui. Je pense que cette médaille nous donne de la force pour combattre les talibans, les politiques, pour faire toutes ces choses qu'ils nous interdisent. Ensemble, on ne lâchera pas, jusqu'à la paix et la liberté.* » Quelle résilience !

Les talibans ont rétabli la lapidation au cours de cet été et déjà plusieurs dizaines de femmes ont péri sous les jets de pierres. De nouvelles lois liberticides ont été prises. On interdit aux femmes de chanter ou de lire à haute voix y compris lorsqu'elles sont chez elles. La folie n'a pas de limite. Albert Camus écrivait : « *Je suis en état de révolte, ce n'est pas bon.* » Moi aussi je suis en état de révolte notamment quand je lis que les Nations unies ont accepté les exigences des talibans qui conditionnaient leur participation à une réunion à Doha au Qatar à l'absence des femmes. Le sort de vingt millions de femmes est sacrifié sur l'autel de la realpolitik par une organisation censée promouvoir les droits de l'homme. C'est infâme.

Comment ne pas parler des Iraniennes qui luttent au péril de leur vie contre le régime des mollahs ? En 2022, la mort de Mahsa Amini, tout juste âgée de 22 ans, tuée par la police des mœurs pour avoir enfreint les règles du code vestimentaire – elle avait laissé dépasser quelques mèches de ses cheveux de son voile –, a déclenché une véritable révolte en Iran. Depuis, des femmes et des hommes manifestent dans tout le pays pour dénoncer la tyrannie islamique avec un slogan : « Femme. Vie. Liberté ». Des centaines de personnes ont été tuées lors des manifestations et d'autres ont été condamnées à la peine capitale par pendaison.

Le champion de karaté Mohammad Mehdi Karami rêvait de participer aux Jeux olympiques à Paris. Il avait été arrêté en marge des manifestations pour Mahsa. À son père, au téléphone, quand il apprit sa condamnation à mort, il a eu ses mots poignants : « *Ne le dis pas à maman.* » Là encore les Nations unies, les États occidentaux continuent d'entretenir des relations cordiales avec ce régime jusqu'à faire une minute de silence en hommage au président iranien Ebrahim Raïssi, celui qu'on appelait le boucher de Téhéran, mort dans un accident d'hélicoptère en mai 2024. L'Union européenne ne fut pas en reste puisque le président du Conseil européen écrivit ce message : « *L'Union européenne exprime ses sincères condoléances pour le décès du président Raïssi et du ministre des Affaires étrangères, ainsi que d'autres membres de leur délégation et de leur équipage, dans un accident d'hélicoptère. Nos pensées vont aux familles. Condoléances sincères.* » Quelle honte ! Raïssi quand il était procureur a fait exécuter des milliers d'opposants au régime à la fin des années 1980 et quand il était président il promettait à Israël la destruction. Que le mouvement terroriste Hamas qui a violé et exécuté des centaines de femmes lors de l'attentat du 7 octobre 2023 se recueille sur la dépouille du despote islamique soit, mais pas nous ! Pitié !

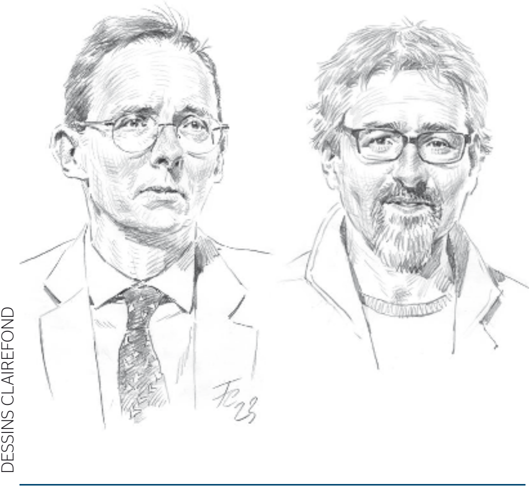
Il n'y aura jamais aucune sécurité régionale tant que des États bafouant les droits de l'homme, en particulier celui des femmes, perdureront

Nous devrions placer nos principes et nos valeurs au-dessus de tout. Je les entends déjà, ces diplomates chevronnés m'expliquant que l'accord sur le nucléaire doit primer et que les discussions entre l'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique doivent se poursuivre. Mais il n'y aura jamais aucune sécurité régionale tant que des États bafouant les droits de l'homme, en particulier celui des femmes, perdureront. Sans l'Iran, le Hamas n'aurait jamais pu commettre ce pogrom, violer et assassiner des femmes.

Les femmes ne peuvent plus être les éternelles oubliées de la politique internationale. Les femmes ne peuvent plus être sacrifiées pour tenter d'amadouer des tyrans qui ne connaissent pas de frontières. Marzieh Hamidi, une autre athlète afghane de taekwondo, en sait quelque chose. Pour avoir dénoncé le régime des talibans instaurant un apartheid de genre, elle reçoit des milliers de menaces de viol et de mort alors qu'elle vit en France. Certains des auteurs de ces menaces vivent en France. Depuis 2019, la France dispose officiellement d'une diplomatie féministe, ce qui signifie qu'un des principaux objectifs de son action extérieure est la défense et la promotion des droits des femmes, et plus généralement la solidarité avec toutes les femmes. Il serait temps d'en tirer les conséquences. Plus que jamais, comme l'écrivait Léon Tolstoï, ce géant de la littérature : « ***Femmes, c'est vous qui tenez entre vos mains le salut du monde.*** » ■

** Jeannette Bougrab clôturera les Rencontres géopolitiques de Trouville-sur-Mer, sur « Les femmes et le pouvoir », qui se tiendront du 19 au 22 septembre. Elle est essayiste et docteur en droit public. Elle a notamment publié « Lettre aux femmes voilées et à ceux qui les soutiennent » (Cerf, 2019) et « Un silence de mort » (Cerf, 2020).*

Une société tolérante et inclusive… sauf pour les chasseurs ?



DESSINS CLAIREFOND

HUMBERT RAMBAUD ET VINCENT PIEDNOIR

Il est regrettable que la chasse, dont le mois de septembre marque l'ouverture, soit conspuée par ceux qui prônent la tolérance, notent les rédacteurs en chef de *Jours de chasse*. Un regret d'autant plus fort que cette activité, pratiquée dans le monde entier, peut au contraire faire figure de trait d'union entre des cultures diverses.



« Diversité », « ouverture à l'autre », « vivre-ensemble », « bienveillance »… Il est des mots magiques. Fort commentée, la cérémonie inaugurale des JO 2024 a excellemment illustré la puissance de ce champ lexical performatif censé fournir à chacun sa part de bonheur et de communion universelle. De fait, sur le papier, le dessin de cette société « *all inclusive* » paraît tout d'harmonie, de promesses. Une telle fresque esquisserait, à en croire ceux qui s'octroient le monopole de l'édiction des valeurs désormais légitimes, le destin de notre avenir lui-même – auquel le monde entier finira, tôt ou tard, par se convertir.

Las ! Être admissible au sein de la sphère moralement supérieure de la néo-humanité qui irradie tel un astre à partir du cœur des grandes métropoles suppose, condition sine qua non, de ne pas cocher certaines cases, d'emblée rédhibitoires : êtes-vous attaché à un terroir, à quelque tradition ? Estimez-vous que notre rapport à la nature ne se réduit pas à la contemplation, à l'accrobranche, à la sylvothérapie, à Instagram ? N'êtes-vous pas absolument convaincu que le progrès passera par le véganisme, la désobéissance civile en matière d'écologie, la décroissance, la non-binarité, l'Homo festivus, le triomphe des minorités, la déconstruction de la masculinité blanche, la destitution de toute frontière, l'horizontalité parfaite quant aux goûts et aux couleurs, et la foi dans le sens de l'histoire ? Enfin, vous souciez-vous un peu de l'intégrité de la langue française, au point d'être incommodé lorsqu'on vous sert de l'« impactant », de l'« inspirant », ou du « clivant » ?

On le devine : ne pas bien répondre à cet interrogatoire de rigueur, parce que vous éprouvez de menus doutes ou n'avez pas encore abdiqué votre préhistorique faculté critique, vous condamnera irrémédiablement à une existence périphérique, souterraine ; les cieux ne seront pas pour vous. Rétrograde, lourd, suspect, pas cool, pas fun, vous ne pourrez prendre place à bord de l'open space éthéré de la citoyenneté inclusive, sorte de melting-pot ignorant la pesanteur et regardant, condescendant, les restes défunts d'une civilisation définitivement encagée dans le noir et blanc de l'has been. Il y a peu, Anne Hidalgo, maire de la Ville Lumière, a d'ailleurs, au sujet des JO, vigoureusement rappelé à l'ordre les « *peine-à-jouir* », puis, non sans élégance, renvoyé dans ses lointains filets le bol alimentaire franchouillard, celui de cette France du rez-de-chaussée et du sous-sol poussiéreux, peu sensible aux sirènes de l'euphorie obligée : « *Fuck aux réacs, fuck à cette extrême droite, fuck à tous ceux qui voudraient nous enfermer dans la guerre de tous contre tous !* » L'anaphore – en bel anglais – laisse songeur.

Car où est donc passée, ici, la sublime idée de tolérance, prétendument fondatrice du refuge inclusif ? Tolérance dévoyée, select, discriminante : la nouvelle élite, qui vibre et fait la teuf d'une capitale à l'autre, qui télétravaille, scrolle et veille à son empreinte carbone avec autant d'anxiété que de bonne conscience, qui ne goûte le mot « racine » qu'appliqué aux végétaux, qui abhorre la pauvreté parce que la pauvreté, d'abord, ça pollue, qui se félicite secrètement que le sociétalisme ait remplacé le socialisme, dont la maison est la planète entière, mais pour laquelle l'urbain est le lieu exclusif de la vraie culture – cette nouvelle bourgeoisie qui croit fort aux vertus de l'empathie et du partage et de l'échange, ne troque-t-elle pas, systématiquement, son plus beau sourire contre une moue pour le moins grimaçante lorsqu'elle est confrontée à certaines expressions de l'altérité jugées par elle-même ringardes, nauséabondes, rances, voire immorales ? Tolérance et diversité, oui, mais dans le cercle de l'entre-soi : pour le reste, « *fuck !* ». Veut-on un seul exemple ?

Point n'est besoin d'être grand clerc pour subodorer comment est regardée cette période de l'année par les tenants du progressisme woke

Septembre est, en France, le mois de l'ouverture générale de la chasse. Hommes et chiens s'en vont à la plaine, au bois, au marais, vivre ce quelque chose qui les anime et les unit – depuis la nuit des temps. Hier, Pagnol – dont on célèbre le cinquantenaire de la disparition – l'avait immortalisé avec le doublé de bartavelles de son père. Eux brouillent réellement, concrètement, les frontières géographiques et interespèces, sans pour autant – c'est là le miracle – les abolir jamais. Or, point n'est besoin d'être grand clerc pour subodorer comment est regardée cette période de l'année par les tenants du progressisme woke, si prompts à exiger l'extension de la sphère de considération morale des hommes aux animaux, selon le continuum propre au principe de l'inclusivité. Là, le chant de la tolérance s'étouffe, et s'étrangle…

Mais voilà le plus intéressant, et qui n'est jamais souligné : tandis que la société inclusive cherche, paraît-il, du « commun », et n'obtient pour l'essentiel que des communautarismes reliés par la pure facticité des luttes intersectionnelles – appartenir à une « minorité » reconnue comme telle ne rend pas plus magnanime ou empathique à l'endroit des autres « minorités », surtout à l'heure de la concurrence victimaire –, la chasse est, en elle-même, un commun d'une bigarrure et d'une authenticité extraordinaires, dont il y a peu d'équivalents à l'échelle du globe.

Si, bien entendu, tout le monde ne chasse pas – libre à chacun ! –, on chasse en revanche dans presque tous les pays du monde, en dépit de la diversité des langues, des religions, des traditions, des mœurs, des présupposés idéologiques… Allez donc voir en Afrique, en Amérique latine ou du Nord, en Sibérie ou au Groenland : les différences existent, et sont parfois colossales ; mais la chasse y fait figure d'indestructible trait d'union, relevant d'un même souffle de l'universel et du particulier, de l'ailleurs et de l'ici, de l'autre et du même. N'y a-t-il pas là un fascinant phénomène anthropologique, sur lequel nous serions bien inspirés de nous attarder ?

Que, depuis les années 1970, le nombre de nemrods *(chasseurs passionnés, NDLR)* dans notre pays ait été divisé par deux n'y change rien : profondément charnelle, la passion de la chasse est un pont organique entre des cultures, des lieux et des hommes possiblement très distincts de nature. Un pont précieux, ancien, et que l'on a tort de négliger alors que la fracture sociologique entre « anywhere » et « somewhere » s'accentue partout aujourd'hui. La chasse, patrimoine vivant, que l'on transmet, s'inscrit dans l'histoire de l'humanité, de maintes civilisations… D'où ces ultimes questions, évidemment politiques : comment interpréter le silence ou la frilosité des sensibilités conservatrices françaises à l'égard de la chasse ? Seraient-elles devenues contre toute attente si « inclusives » qu'elles aient fini, elles aussi, par en faire un intolérable de la modernité, ou une epsilonesque virgule dans les récits nationaux dont elles ne cessent, pourtant, de promouvoir la légitimité et la nécessité de la restauration ? Que prétend-on conserver, en somme, si l'on y sacrifie cette identité par essence ouverte et porteuse de continuité historique qu'est la chasse ? ■

** Humbert Rambaud et Vincent Piednoir sont respectivement rédacteur en chef et rédacteur en chef adjoint de « Jours de chasse ».*

Que révèle la guerre contre l'école privée ?



CHRONIQUE
Mathieu Bock-Côté

On se souvient, il y a quelques mois à peine, de la campagne menée contre le collège Stanislas par la presse de gauche. Derrière un dossier mal étayé, pour ne pas dire trompeur, il s'agissait surtout de reprocher à cette institution d'enseignement catholique d'être catholique, et plus encore, de se dérober aux mécanismes d'endoctrinement souvent prescrits par l'Éducation nationale. C'est une séquence semblable qui vient de s'ouvrir à Pau, avec la charge menée contre Christian Espeso, à la tête de l'établissement de l'Immaculée Conception, suspendu de ses fonctions pour une durée de trois ans – tout en conservant le droit, néanmoins, d'enseigner. On lui reproche des atteintes à la laïcité, ce qui revient encore une fois à s'indigner qu'une école catholique ne soit pas complètement étrangère à la religion qu'elle professe, tout en le faisant dans les paramètres prescrits par la loi.

Ce qui se joue ici dépasse largement ce qu'on pourrait appeler la tolérance flageolante pour l'école catholique. On rappellera néanmoins que l'école catholique, en France, n'a jamais été exclusivement une école confessionnelle. Elle était, et demeure, même si nous en avons moins conscience aujourd'hui, le symbole d'une France ne consentant pas à se fondre intégralement dans les paramètres révolutionnaires. Car la Révolution, avant d'être politique, portait une nouvelle métaphysique, on aurait dit autrefois qu'elle était antichrétienne, même si cette vérité d'origine est aujourd'hui recouverte d'un voile idéologique, tissé par l'historiographie officielle. C'est à travers l'école catholique que cette autre France, cette France antérieure, survivait – ainsi qu'à travers l'armée, car ne disait-on pas qu'il était possible, en s'y engageant, de servir la France sans servir la République ? On comprend dès lors pourquoi il faut l'abattre.

Traduisons cela philosophiquement. La modernité ne tolère qu'elle-même – elle porte en elle son propre fondamentalisme – dans la mesure où elle décrète une nouvelle césure dans l'histoire, une nouvelle révélation. Avant elle, les hommes étaient aliénés, contemplant le ciel à la recherche des conditions de leur salut, sans comprendre qu'ainsi, ils gâchaient leur passage sur terre. Après elle, les hommes sont appelés à comprendre que leur salut est en ce monde, dans la construction d'une société idéale, délivrée du mal, autrefois question métaphysique, désormais traité comme un problème sociologique.

L'État se croit créateur de la société. Il veut ainsi substituer au peuple historique une population nouvelle, se définissant strictement dans un vivre-ensemble technocratique, et refonder sur une anthropologie nouvelle

Car si on croyait le mal autrefois logé dans le cœur de l'homme, on le décrète désormais enfermé dans une structure sociale (du capitalisme au patriarcat en passant par le racisme, elles ont changé), qu'il s'agirait d'abattre, pour faire naître une société nouvelle, un jour parfaite. La politique est alors investie d'une charge émancipatrice. Elle doit fabriquer un homme nouveau.

Traduisons cela politiquement. L'État n'est plus ici considéré comme l'organisateur d'une société lui préexistant. L'État doit plutôt arracher la société au monde d'hier, et en fabriquer une nouvelle. C'est le travail de l'ingénierie sociale. Évidemment, le travail d'arasement n'est jamais définitif, car des « préjugés » venus des siècles anciens demeurent actifs – on les nomme « intolérance ». Il faut sans cesse les éradiquer, dans un travail s'assimilant à un désherbage permanent. Cela exige une société toujours plus surveillée, toujours plus contrôlée, toujours plus rééduquée – et de moins en moins tolérante avec ses vieux restes. Cela exige un contrôle social toujours plus grand. D'ailleurs, le vieux monde ne reprend à peu près jamais le territoire perdu. Il cherche au mieux à défendre ses positions en évitant d'être balayé une fois pour toutes. Tel est le sort de l'école catholique aujourd'hui.

L'État se croit créateur de la société. Il veut ainsi substituer au peuple historique une population nouvelle, se définissant strictement dans un vivre-ensemble technocratique, et refonder sur une anthropologie nouvelle. Il veut moins préserver le patrimoine que favoriser un art nouveau qui le célébrera. Il entend même aujourd'hui modifier la définition de l'être humain, en le désexualisant, au nom de la fluidité identitaire – une société détraditionnalisée sera beaucoup plus malléable. Il accorde des libertés selon son bon vouloir, mais peut les retirer. L'État juge que la richesse produite sur le territoire lui appartient, s'en empare avec ses taxes, impôts et charges, et laisse ensuite aux individus qui la produisent la part qu'il juge légitime de leur revenir. L'État fixe sa vérité officielle et laisse ensuite une liberté d'expression résiduelle végéter.

Nous prenons encore le monde occidental pour le monde libre sans parvenir à comprendre que s'il se réclame de la démocratie libérale, il en propose aujourd'hui une vision contrefaite, falsifiée. La question de l'étatisme autoritaire renaît aujourd'hui sans qu'on ne s'en aperçoive. ■

Michel Barnier, l'opinion publique comme atout politique



CHRONIQUE
Albert Zennou

Surprise totale. Peu de journalistes et analystes avaient imaginé il y a seulement quelques semaines que Michel Barnier puisse un jour se retrouver à Matignon. Sa réputation, son style, sa modération n'en faisaient pas un favori pour le poste. Quand fin août, sont apparus Xavier Bertrand, Bernard Cazeneuve et même Thierry Beaudet comme potentiels premiers ministres, le nom de Michel Barnier ne sortait pas encore vraiment du chapeau. Et quand ce fut enfin le cas, peu de journalistes y ont cru, beaucoup suspectant une manœuvre de dernière minute pour faire émerger l'un des noms déjà cités. Et quand il fut nommé officiellement à Matignon, beaucoup de commentateurs balançaient entre incrédulité et ironie sur l'air du « tout ça pour ça ». Les journalistes souvent peu amènes avec le personnel politique ont été dans leur grande majorité surpris que l'élu de Savoie puisse être désigné pour diriger le gouvernement. Sa modération était perçue comme un manque de charisme ou de positionnement fort face à des leaders plus médiatiques

Mais après une semaine passée à la tête d'un gouvernement pas encore formé (il devrait l'être la semaine prochaine), la donne a semble-t-il évolué. Il y a d'abord la force de la nomination. Comme dans un énoncé performatif : quand dire, c'est faire, quand nommé, c'est être. Être désigné premier ministre, c'est le devenir de fait. La perception n'est plus la même. Comme souvent, les premiers instants sont déterminants. Et pour Barnier, ils lui ont été très favorables. La passation de pouvoirs avec Gabriel Attal a fait office de passage initiatique. Répondant au discours d'accueil bien trop long et plein de recommandations perçues comme des leçons de son prédécesseur, Michel Barnier, lâchant ses fiches, a su trouver les mots pour lui répondre et même, dans une certaine mesure, le remettre à sa place avec un humour qu'on ne lui connaissait pas. Cette passation de pouvoirs entre les deux hommes va infuser dans les esprits et devrait servir le nouveau premier ministre pour asseoir sa légitimité et sa crédibilité.

Après la surprise, vient le temps de l'installation. Parce qu'il a été nommé jeudi dernier, à l'heure où tous les hebdomadaires ont déjà bouclé, ces derniers se rattrapent en lui consacrant cette semaine leurs couvertures. À la notable exception de *L'Obs*, tous mettent le nouveau premier ministre en une. Et dans l'ensemble, l'accueil est plutôt bienveillant. Comme pour chaque premier ministre, *Paris Match* consacre plusieurs pages avec photos anciennes, celle du premier ministre déjà au travail avec ses collaborateurs à Matignon et la traditionnelle photo avec son épouse. Une publication statutaire pour tout chef de gouvernement… Pour *Le Figaro Magazine* : « *La droite est de retour* ». Pour *Le Point*, c'est « *Le Régent* ». Même *Valeurs actuelles* semble séduit avec comme titre sous sa photo : « *Les (bonnes) raisons d'y croire* ». *L'Express*, *Marianne* et même *Challenges* ne sont pas en reste. Ce traitement médiatique montre que l'ancien négociateur du Brexit bénéficie d'un petit état de grâce. Pour l'instant, les ministres ne sont pas encore connus, aucun texte n'a été proposé. Mais cette période devrait être courte. Deux moments forts attendent Barnier : son discours de politique générale devant le Parlement où il donnera la ligne directrice de son gouvernement et la présentation et le vote du budget qui matérialiseront dans les actes son orientation politique et économique.

En fin de compte, la réussite de sa nomination va largement dépendre de sa capacité à gérer cette relation avec les Français, à se positionner comme un premier ministre du quotidien et à répondre à leurs préoccupations dans un environnement médiatique toujours plus exigeant

En termes de communication, la tâche ne sera pas facile. Il devra en effet contenter à la fois le centre de sa « majorité minoritaire » (les macronistes) et la droite (LR) tout en ménageant le RN pour qu'il ne se joigne pas à une motion de censure de la gauche. Dans cette bataille, Barnier, premier ministre politiquement minoritaire, aurait tout intérêt à s'appuyer sur l'opinion publique. Il y a en effet des sujets sur lesquels il est attendu : l'immigration, la sécurité et le pouvoir d'achat. Sur les deux premiers, réguler fortement les flux migratoires et mener une politique vigoureuse de sécurité sont un moyen de s'assurer l'assentiment de la grande majorité des Français. En d'autres termes, Barnier doit mener une partie de son programme à la primaire de la droite en 2021 sans pour autant fâcher le centre. L'exercice est complexe. Pour lui, le défi est de transformer la couverture médiatique en un atout, en démontrant sa capacité à incarner un leadership à la fois sage et en phase avec les attentes des Français. En fin de compte, la réussite de sa nomination va largement dépendre de sa capacité à gérer cette relation avec les Français, à se positionner comme un premier ministre du quotidien et à répondre à leurs préoccupations dans un environnement médiatique toujours plus exigeant. Pour devenir une alternative réellement convaincante, il lui faudra sortir de son rôle de négociateur en coulisse pour devenir un acteur de premier plan capable de capter l'imagination et le soutien du grand public. ■

LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95 %)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président-directeur général
Charles Edelstenne
Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président
Charles Edelstenne
Directeur général, directeur de la publication
Marc Feuillée

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Trémolet de Villers
Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capèle (Économie), Laurence de Charette (pôle audiovisuel), Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, F), Philippe Gélie (International), Anne Huet-Wuillème (Édition, Photo, Révision, DA), Jacques-Olivier Martin (directeur de la rédaction du Figaro.fr), Étienne de Montety (Figaro Littéraire), Bertrand de Saint-Vincent (Culture, Télévision), Yves Thréard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences).

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
Directeur délégué du pôle news
Bertrand Gié
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
23-25, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07
ARPP autorité de régulation professionnelle de la publicité
Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7 h à 18h ; sam. de 8 h à 13 h au 01 70 37 31 70. Fax : 01 55 56 70 11.
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an – France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 529 €. Semaine : 415 €. Week-end Prestige : 429 €. Week-end : 359 €.
LE TRI FACILE
ACPM
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : Allemagne. **Taux de fibres recyclées :** 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/011/001. **Eutrophisation :** Ptot 0.002 kg/tonne de papier.

Ce journal se compose de :
Édition nationale
1er cahier 18 pages
Cahier 2 Économie 8 pages
Cahier 3 Le Figaro et vous 14 pages
Sur certaines éditions :
Supplément 4 Magazine 140 pages
Cahier TV 60 pages
Supplément 5 Madame 144 pages
Promo Portage Netjets diffusion sur une partie du territoire national

LES MÉDAILLES SONT INDIVIDUELLES, LES MÉRITES SONT COLLECTIFS.

Un immense MERCI aux 252 athlètes que nous soutenons, aux 136 parmi eux qui se sont qualifiés et aux 45 qui ont été médaillés. Tous ont brillé par leurs performances !

Un immense MERCI à nos milliers de collaborateurs engagés dans la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous avons partagé la magie des Jeux dans tous les territoires. Vous êtes formidables !

Un immense MERCI à toutes celles et ceux qui, après le rendez-vous de Paris 2024, permettront au Groupe BPCE, 2e acteur bancaire en France, de réaliser son ambition d'être la banque du sport.

PARIS 2024 | GROUPE BPCE PARTENAIRE PREMIUM | PARIS 2024

















LE FIGARO
économie



CHINE
FACE AU VIEILLISSEMENT, PÉKIN AUGMENTE À SON TOUR L'ÂGE DE LA RETRAITE PAGE 22

GRAND TÉMOIN
«LES FRANÇAIS LES PLUS FRAGILES SE PRIVENT OU ACHÈTENT MOINS» PAGE 24



Thierry Cotillard, président du groupement des Mousquetaires.

L'industrie auto demande un répit sur l'électrique



WAN SHAOCHAO/VCG VIA REUTERS CONNECT ; SYLVIE HUMBERT ; ANDER GILLENEA / AFP ; SERVICE DE PRESSE

Plusieurs industriels européens s'alarment des amendes qu'ils devront payer en 2025, faute d'avoir vendu suffisamment de véhicules à batterie. PAGES 20 ET 21

Dalloyau ouvre l'appétit d'Elior, d'Accor et du Groupe Bertrand

Les clients du traiteur parisien Dalloyau peuvent se rassurer. Placée en redressement judiciaire par son propriétaire Perceva cet été, la maison tricentenaire (sa création remonte à 1682 à la cour du château de Versailles) suscite les convoitises. Alors qu'Hédiard a disparu, Dalloyau ouvre l'appétit de grands groupes. Elior a déposé une offre et serait prêt à investir 1 million d'euros selon BFM. Potel et Chabot, contrôlé par Accor, est également sur les rangs. Exploitant des lieux d'exception en concessions (comme le Pavillon Gabriel et le Pavillon Vendôme à Paris), le traiteur de luxe envisagerait d'ouvrir des points de vente Dalloyau dans certains hôtels Accor, s'il devait l'emporter. Dans la restauration cette fois-ci, le Groupe Bertrand, déjà propriétaire des salons de thé Angelina, se verrait ajouter une marque de prestige à sa collection d'enseignes (l'hôtel Saint James Paris, la Coupole…). Il s'est fait une spécialité de racheter les entreprises en difficulté pour les redresser. S'ajouteraient de plus petits candidats, parmi lesquels The Taste Club, un traiteur d'événements professionnels. En 2008, Dalloyau a été secoué par la crise financière. Fin 2020, il a été placé en procédure de sauvegarde. Depuis, il accumule les pertes. À la tête d'une poignée de boutiques en France dont l'emblématique adresse de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, son chiffre d'affaires avoisinerait les 10 millions d'euros. Six fois moins qu'en 2010. MATHILDE VISSEYRIAS

> FOCUS

LA BAISSE DES TAUX PROPULSE L'OR AU SOMMET

Plus rien n'arrête le précieux métal jaune. L'or a atteint un nouveau plus haut historique ce vendredi, à 2500,16 dollars l'once, battant ainsi son précédent record de mi-juillet. La nouvelle baisse des taux de la BCE (Banque centrale européenne), annoncée jeudi, et celle, probable, de la Fed d'ici quelques semaines, liée aux mauvais chiffres de l'économie américaine (créations d'emplois, constructions de logements…), dopent la valeur de cet actif refuge.

«Les investisseurs délaissent un peu le marché des obligations qui seront bientôt moins rentables, et, du fait d'un marché d'actions encore incertain, se replient sur l'or», analyse Philippe Crevel, économiste et directeur du Cercle de l'épargne. La baisse du loyer de l'argent est traditionnellement favorable à l'or, puisque cet actif tangible ne produit pas de rendement, contrairement aux produits adossés aux taux comme les obligations.

Mais la baisse du coût de l'argent n'explique pas à elle seule la flambée de l'or. Cela fait des mois que le précieux métal vole de record en record car les facteurs de hausse sont nombreux : appétit des banques centrales de pays émergents (Chine, Russie, Turquie…) qui cherchent à réduire leur dépendance au dollar et achètent de grosses quantités du métal jaune ; prudence des investisseurs face au risque d'escalade militaire au Proche-Orient ; ou encore le comportement des ménages chinois, qui boudent l'immobilier au profit de l'indémodable valeur refuge.

JORGE CARASSO

le PLUS du FIGARO ÉCO

NETFLIX
En dix ans, le géant américain a assis sa domination sur l'audiovisuel PAGE 26

LA SÉANCE
DU VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024

CAC 40	7465,25	+0,41%
DOW JONES	41505,14	+0,99%
ONCE D'OR	2439,00	(2439,00)
PÉTROLE (Brent)	72,460	(72,250)
EUROSTOXX 50	4840,27	+0,54%
FOOTSIE	8273,09	+0,39%
NASDAQ	19514,94	+0,47%
NIKKEI	36581,76	-0,68%

L'HISTOIRE

Les AirPods d'Apple transformés en appareils auditifs aux États-Unis

Évaluer son audition en réagissant sur son smartphone à une série de sons envoyés à travers ses écouteurs sans fil, puis amplifier grâce à eux les sons selon les besoins… Aux États-Unis, la plus haute autorité sanitaire (FDA) a donné son autorisation à Apple pour proposer un nouveau dispositif qui transformera ses AirPods en appareil d'aide auditive pour les adultes *«atteints de déficit d'audition léger à modéré»*.

Ce nouveau dispositif, qui sera compatible avec les AirPods Pro 2, fonctionne en augmentant les fréquences *«pour que les sons soient plus clairs»*, explique la marque. De quoi faire *«progresser la disponibilité, l'accessibilité et l'acceptabilité de l'aide auditive»*, estime la FDA, après l'évaluation d'un essai clinique, alors que le problème de la perte d'audition touche des millions d'Américains. Les résultats de l'essai ont montré que les personnes mettant en place les réglages par elles-mêmes *«ont obtenu un bénéfice perçu similaire aux personnes ayant bénéficié d'ajustements par un professionnel sur le même appareil»*, a écrit la FDA.

Si les autorités sanitaires locales donnent leur feu vert, cette fonctionnalité pourrait être disponible dès l'automne dans une centaine d'autres pays.

Apple fait ainsi un pas de plus sur le vaste marché de la santé, après le tensiomètre intégré à sa montre connectée pour contrôler la pression artérielle. Il attend un feu vert de la FDA pour des notifications d'apnée du sommeil. ■ I. V.

Première grève chez Boeing depuis seize ans

Plusieurs dizaines de milliers de salariés de l'avionneur américain ont cessé le travail vendredi. C'est la première grève chez Boeing depuis seize ans. Et la cause est identique à la grève de 2008, qui avait duré 57 jours : les négociations autour d'une nouvelle convention collective. Depuis mars, les dirigeants du géant américain et le syndicat des machinistes (IAM-District 751) négociaient pied à pied.

Le 8 septembre, les 33000 syndiqués de l'avionneur, sur 170000 salariés au total, ont rejeté l'accord à 94,6 % et approuvé la grève à 96 %. Le mouvement social a commencé vendredi et il a paralysé les deux grandes usines d'assemblage de Renton et d'Everett, près de Seattle, qui produisent le 737 Max, le 777 et le 767. En revanche, l'assemblage du Dreamliner n'était pas perturbé, car l'usine, qui se trouve en Caroline du Sud, n'est pas concernée par cette convention collective. L'accord rejeté prévoyait une hausse salariale de 25 % sur quatre ans, un engagement d'investissements dans le berceau historique de Boeing, dans le nord-ouest des États-Unis, ainsi que la localisation du prochain avion dans cette région. De quoi assurer des emplois pendant plusieurs décennies. Mais ces propositions ont été jugées insuffisantes, notamment par rapport aux demandes de hausse salariale formulées par le syndicat (+40 %) et aux engagements du groupe sur les retraites.

Cette grève survient à un moment particulièrement difficile pour Boeing. Sa situation financière est en effet très précaire depuis le crash de deux 737 Max 8 en 2018 et en 2019 (qui ont provoqué 346 morts), et de nombreux problèmes de qualité de la production. Selon les analystes de TD Cowen, une grève de 50 jours priverait Boeing de 3 milliards à 3,5 milliards de dollars de liquidités et aurait un impact de 5,5 milliards sur le chiffre d'affaires. EMMANUEL EGLOFF

Valérie Collet et **Anne Rovan**

Plusieurs industriels s'alarment des amendes qu'ils devront payer en 2025 faute d'avoir vendu assez de véhicules à batterie. D'aucuns reviennent à la charge sur 2035.


La chaîne de montage de la Volkswagen ID.4 de l'usine de Zwickau, en Allemagne.

Les constructeurs européens deman sur l'automobile électrique

Parviendront-ils à échapper aux lourdes amendes de la Commission européenne prévues l'an prochain ? Renault, Stellantis, Volkswagen, BMW, Hyundai… Tous les constructeurs présents sur le Vieux Continent ont l'œil rivé sur le compteur d'émissions de CO_2 cumulées de leurs véhicules vendus. Leur première urgence est à 2025, dix ans avant le grand saut de 2035 qui marquera la fin des ventes de voitures thermiques neuves en Europe.

Jusqu'à présent, tous (exception faite de Bugatti en 2022) ont réussi à rester dans les clous des seuils d'émissions de CO_2 fixés par l'Union depuis 2021. Mais la vis se resserre. À partir de janvier 2025, le seuil sera abaissé de 15 % pour atteindre une moyenne de 81 g de CO_2 par véhicule et par kilomètre, contre 95 g les années précédentes. Pour le tenir, chaque groupe devra vendre un plus grand nombre de véhicules 100 % électriques (BEV) pour compenser les émissions moyennes des véhicules thermiques écoulés au cours de l'année, y compris les hybrides. Car même une voiture neuve équipée d'un « mild hybride » atteint une moyenne de 100 g/km de CO_2 émis.

La marche paraissait facile à grimper l'année dernière. En août 2023, les ventes de véhicules à batterie avaient progressé de 118 % par rapport à août 2022, pour atteindre une part de marché de 20 % en Europe. Mais depuis, les ventes de ce type de voitures ont molli. Trop chères, trop différentes avec cette recharge à planifier sur les longs trajets… Les décisions de certains États ont aggravé la situation : l'Allemagne a supprimé les aides à l'achat cette année, l'Italie a tardé à les proposer… Ainsi, en juillet, les ventes en Europe de véhicules électriques ont reculé de 10,8 % par rapport à 2023, selon les chiffres de l'Association des constructeurs automobiles européens (Acea). Sur sept mois, la part de marché des BEV est tombée à 12,5 % en Europe. Sur les vingt-sept pays de l'Union, quatorze ont une part de marché des véhicules électriques inférieure à 7 % … Il faudrait atteindre une part en Europe de 22 %, pour passer dans le vert.

À ce rythme, plusieurs constructeurs savent qu'ils ne réussiront pas à tenir le calendrier européen et devront payer des pénalités en 2025. Le groupe Volkswagen s'alarme, Renault, Volvo… aussi. La solution pour tenir leurs objectifs pourrait être d'acheter des crédits CO_2 aux meilleurs élèves : Tesla ou les constructeurs chinois comme Saic, le propriétaire de MG. Ce serait un comble. Le montant de l'amende globale a de quoi faire frémir : 15 milliards d'euros, a chiffré Luca de Meo, le patron du groupe Renault, qui préside l'Acea. *« On est en train de préparer 2025 dès maintenant parce que nous prenons aujourd'hui les commandes des voitures qui seront alors livrées*, a expliqué le patron italien. *Et selon nos calculs, si l'électrique reste au niveau actuel, l'industrie européenne va peut-être devoir payer 15 milliards d'euros d'amende ou renoncer à la production de plus de 2,5 millions d'unités* (thermiques NDLR), a-t-il expliqué sur France Inter. *Il faut nous donner un peu de flexibilité. Mettre simplement des échéances et des amendes sans avoir la possibilité de flexibiliser, c'est très dangereux. »*

L'Acea va formellement monter au créneau la semaine prochaine à Bruxelles et demander une révision du calendrier prévu en 2025. La clause de revoyure, prévue par la loi en 2026 pour évaluer l'état du marché dans la perspective de 2035, est trop lointaine aux yeux des industriels. En outre, ceux qui militaient avant le vote de la loi pour que le couperet de l'électrique soit fixé en 2040 et non en 2035 reviennent à la charge, en sous-main. La trop faible demande de véhicules en Europe leur donne des arguments.

Mais la partie est loin d'être gagnée. La puissante ONG Transport & Environment se mobilise déjà contre un report de l'objectif de 2025. Et comment, après des années de discussions, renégocier une trajectoire gravée dans une loi préparée par la Commission et votée par le Parlement européen et le Conseil ? D'autant plus

Comment l'hybride est en train de prendre le pouvoir sur le marché automobile

Julien Da Sois

Quand Amélie* a voulu changer de voiture en début d'année et délaisser son vieux diesel, elle s'est bien sûr posé la question de l'électrique. *« Mais cela a l'air très contraignant car notre résidence ne permet pas de charger les véhicules*, raconte la mère de famille francilienne de 44 ans. *Et puis on sait aussi que le véhicule électrique est bien pour les courtes distances, mais si on part en vacances et que l'on doit faire 500 km c'est tout de suite compliqué… »* Face à ces obstacles apparents, le choix d'Amélie et de son conjoint s'est finalement porté sur une voiture hybride, un Renault Captur E-Tech full hybrid. *« Une bonne alternative, surtout que la batterie se recharge toute seule »*, apprécie-t-elle.

Ce cas est symbolique d'un vrai mouvement de bascule du marché automobile. *« L'hybride revient en grâce »*, observe Marie-Laure Nivot, responsable intelligence marché au sein du cabinet AAA Data, qui analyse chaque mois l'évolution des immatriculations de voitures neuves en France. Ces véhicules, qui combinent une motorisation thermique et une motorisation électrique, s'approprient, sur les huit premiers mois de 2024, près de 40 % du marché du neuf. Soit une hausse de 7 points par rapport à l'an dernier, selon les dernières données de la Plateforme automobile (PFA), qui regroupe constructeurs et équipementiers français, et de AAA Data. Il existe toutefois des différences de tendance entre les différents types d'hybrides : quand les « full hybrides » et les « mild hybrides » (ou hybrides légères) progressent (respectivement +7 % et +21 % entre août 2023 et août 2024), les hybrides rechargeables régressent, leurs immatriculations chutant de 35 % sur un an. Au total, *« l'hybride représente aujourd'hui la première motorisation sur le marché français »*, relève Marie-Laure Nivot, loin devant l'essence (32 %) et l'électrique (17 %). Et ce n'est pas une exception française. À l'échelle de l'Union européenne, les véhicules full et mild hybrides représentent près d'un tiers des ventes (32 %), contre 25,5 % en juillet 2023, talonnant les voitures à essence (33,4 %), d'après les chiffres de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA).

« En moyenne, l'hybride entraîne des gains de consommation d'essence de 20 %, et cela peut aller jusqu'à 35 % si vous ne roulez qu'en ville »

Sébastien Jacquet
Numéro deux de la recherche et développement (R&D) chez Stellantis

À l'inverse, l'électrique s'essouffle sur le Vieux Continent. En France, *« les ventes de voitures électriques semblent marquer le pas : -33 % sur le mois écoulé, avec une part de marché passant à 15 % contre 18 % en août 2023 »*, pointe le cabinet AAA Data dans sa dernière publication. Expert du marché automobile chez Deloitte, Guillaume Crunelle parle ainsi d'*« une inversion des tendances »*. L'hybride surfant sur les interrogations persistantes suscitées par l'électrique, que ce soit en termes de prix, d'autonomie ou de recharge. Des préoccupations mises en lumière dans le dernier Observatoire Cetelem de l'automobile, une étude annuelle réalisée dans 16 pays à travers le monde (dont la France). Elle constatait que *« les automobilistes sont dans l'expectative à maints égards, jusqu'à faire preuve de suspicion et de scepticisme »* sur la voiture électrique. *« Le blocage est d'abord économique »*, soulignait l'étude, montrant que, pour près de la moitié des personnes interrogées (48 %), le prix d'un véhicule électrique est trop élevé, *« avec surtout les Néerlandais et les Français pour le souligner »*. Les potentielles difficultés de recharge et l'autonomie limitée préoccupent, elles, environ trois sondés sur dix.

Et c'est sans compter sur d'autres facteurs qui ont brouillé l'image des voitures électriques, comme les débats autour de leur caractère réellement écologique, ou la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine, qui a fait flamber les tarifs de l'électricité. Résultat, au moment de changer d'automobile, beaucoup de Français se tournent vers l'hybride, *« vue aujourd'hui comme une technologie de transition acceptable, comme le meilleur des deux mondes »*, constate Guillaume Crunelle. Comparée au thermique, cette motorisation permet en effet des gains de consommation de carburant non négligeables, de 5 % à plus de 30 %, et des baisses d'émissions de CO_2 de même ampleur. *« En moyenne, l'hybride entraîne des gains de consommation d'essence de 20 %, et cela peut aller jusqu'à 35 % si vous ne roulez qu'en ville »*, affirme Sébastien Jacquet, numéro deux de la recherche et développement (R&D) chez Stellantis. Et ce, tout en restant moins cher qu'un véhicule électrique. *« On est autour de 7 000 euros de moins »*, estime Marie-Laure Nivot.

Autant de raisons qui incitent les constructeurs automobiles à pousser les feux dans cette filière. À l'image de Stellantis, qui a récemment annoncé étoffer



SCHMIDT HENDRIK/DPA/ABACA

dent un répit

que les constructeurs ne sont pas tous alignés sur la position de l'Acea.

Stellantis (Peugeot, Citroën, Fiat, Opel…) se prépare depuis des années à tenir son calendrier européen. Pas question de faire bouger les lignes. Le groupe piloté par Carlos Tavares affirme qu'il *« respecte les lois et règlements auxquelles l'entreprise est soumise, y compris les normes européennes d'émissions (Cafe), et s'est organisé pour être en conformité avec les normes en 2025 sans recourir à l'achat de crédits CO_2 »*. Le groupe pilote chaque mois sa capacité à respecter les futures normes. Il arbitre les motorisations à pousser ou à supprimer, quitte à perdre des parts de marché. Il concède que les seuils de 2025 sont *« très ambitieux »*. Il pousse surtout à l'accroissement des subventions : *« Le soutien des pouvoirs publics est plus que jamais nécessaire pour accompagner les clients dans l'achat de ces véhicules et il faut aussi continuer d'accélérer le développement d'un réseau efficace de recharges publiques. »*

À Bruxelles, l'appel à *« un peu de flexibilité »* lancé par Luca de Meo n'a pas échappé aux institutions européennes, où la baisse de la part de l'électrique dans les ventes de voitures en Europe est suivie de très près. On se prépare à voir les constructeurs européens faire monter la pression. Seulement voilà, beaucoup se demandent si le président de l'Acea ne force pas le trait quand il brandit ces 15 milliards d'euros d'amende qu'auraient à débourser les constructeurs européens. *« On a entendu exactement le même discours en 2020 alors que des modifications sur les règlements des standards de CO_2 arrivaient en 2021. Et, au final, il n'y a pas eu d'amende ! »*, rappelle un fonctionnaire de la Commission. *« Les uns me disent que les autres sont bien évidemment concernés. Et les autres m'expliquent qu'ils n'ont pas de problème »*, confie l'eurodéputé macroniste Pascal Canfin, ancien président de la Commission Environnement et désormais son coordinateur.

En réalité, outre Renault, il n'y aurait guère à ce stade que Volkswagen qui pourraient écoper d'une amende, qualifiée de *« significative »* par une source. Le constructeur allemand a admis avoir mal vendu ses voitures électriques depuis le début de l'année, avec un recul de 1,4 % en Europe au premier trimestre. À l'inverse, BMW et Mercedes auraient déjà fait savoir à Bruxelles qu'ils tiendront les objectifs de 2025. *« À ce stade,* souligne Pascal Canfin, *je ne sais pas si c'est un sujet qui ne concerne que quelques constructeurs ou si c'est systémique. Évidemment, la réponse à donner n'est pas la même selon le scénario. »*

Les aménagements éventuels seraient, de toute façon, beaucoup moins spectaculaires que celui sur lequel cogite l'Acea. L'association réfléchirait à faire modifier le cadre applicable en 2025 en proposant d'activer l'article 122-1 du traité de l'Union européenne (UE), qui permet aux États membres (le Conseil) de prendre des mesures d'urgence sur la base des propositions de la Commission, sans passer par le Parlement européen. Avec, donc, un appréciable gain de temps par rapport au cheminement normal d'un texte européen. *« D'après les analyses de la Commission, il semble extrêmement improbable que l'on puisse considérer que des amendes de quelques milliards d'euros touchant une industrie en particulier soient de nature équivalente à la guerre en Ukraine et à la pandémie de Covid »*, estime une source de l'UE, dans une référence au recours à cet article lors des chocs majeurs de 2020 et 2022.

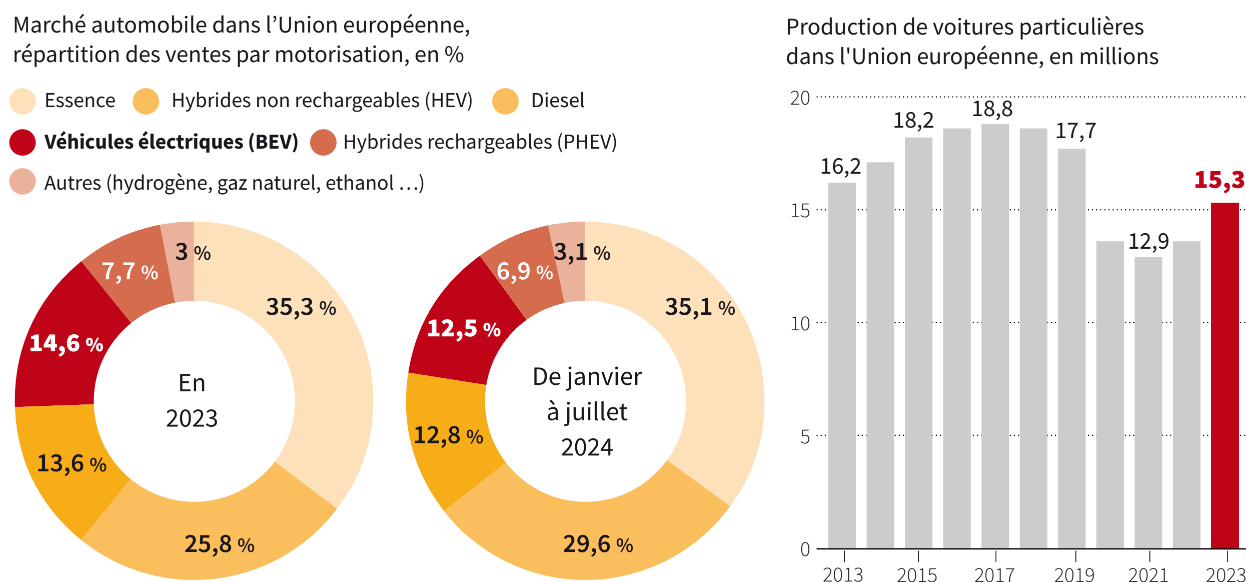
« Les constructeurs peuvent trouver des façons pour ne pas être en infraction, comme réduire leurs volumes de ventes »
L'entourage de Thierry Breton

Selon nos informations, d'autres options moins lourdes sont envisagées. Notamment la prise en compte non pas de la date d'immatriculation des véhicules, comme c'est le cas actuellement, mais de la date de livraison, voire de la date de commande. Ce qui ferait glisser le calendrier de quatre à six mois, effaçant donc au moins en partie la mauvaise année 2024, tout en permettant aux constructeurs de tirer profit des nombreux modèles de voitures électriques d'entrée de gamme qui arriveront sur le marché l'an prochain.

En réalité, la Commission a tout intérêt à agir si les circonstances l'exigent. Voir certains constructeurs commencer à multiplier les critiques serait le prélude à une forme d'une démobilisation dans un secteur appelé à jouer un rôle clé dans les trajectoires de décarbonation de l'UE. *« La question n'est pas tellement celle des amendes : les constructeurs peuvent trouver des façons pour ne pas être en infraction, comme réduire leurs volumes de ventes. Le problème, c'est que ces alternatives ne sont pas les meilleures quand il s'agit de maintenir la compétitivité de notre industrie »*, résume-t-on dans l'entourage de Thierry Breton, le commissaire en charge de l'Industrie. À la Commission comme au Parlement européen, l'objectif le plus immédiat est de faire repartir les ventes de voitures électriques. En passant par les entreprises et leurs flottes automobiles, qui représentent de l'ordre de 50 % des ventes chaque année. La prochaine commission va y travailler. *« Ce serait assez légitime et peu contraignant pour les entreprises qui disposent d'une flotte de plusieurs dizaines de voitures d'anticiper 2035 et de passer au tout-électrique en 2030 »*, estime Pascal Canfin.

Au sein de l'exécutif européen, conscient des enjeux très lourds autour de l'électrique, on multiplie les brainstormings avec les parties prenantes. Depuis fin 2022, tous les représentants des constructeurs, fabricants de batteries, consommateurs, ONG, concessionnaires, etc. se réunissent sous le format « Road 35 » tous les quatre à cinq mois pour améliorer l'écosystème de la voiture électrique, en vue de l'objectif 2035. Il est question des bornes, des batteries, des formations des constructeurs, des réseaux électriques, etc. *« Le commissaire,* souligne-t-on dans l'entourage de Breton, *a toujours été persuadé que cela ne se fera pas d'un coup de baguette magique. »* ■

La voiture électrique peine à s'imposer dans un marché en berne



Sources : ACEA (Association des constructeurs automobiles européens), OICA (Organisation internationale des constructeurs d'automobiles)

Infographie LE FIGARO

son offre d'hybrides. D'ici la fin de l'année, le groupe, qui compte parmi ses marques Peugeot, Citroën, Fiat ou encore Opel, vise 30 modèles hybrides à la vente (contre une vingtaine aujourd'hui), et compte en lancer six nouveaux d'ici 2026. Le groupe coréen Hyundai, également propriétaire de Kia, compte lui aussi étendre sa gamme de véhicules hybrides, de 7 à 14 modèles, a-t-il annoncé fin août. De son côté, le suédois Volvo a carrément décidé d'abandonner son objectif de passer au tout-électrique d'ici à 2030, prévoyant désormais de proposer encore quelques modèles hybrides à cet horizon. Un changement de cap encouragé par la réglementation. *« Avec la norme européenne Euro 7 qui arrive bientôt, il va devenir très difficile d'avoir des modèles thermiques sans assistance électrique qui ne soient pas impactés par des pénalités. La réglementation pousse donc à aller vers des moteurs hybrides »*, juge Sébastien Jacquet. Néanmoins, cela ne durera qu'un temps. L'interdiction de la vente de véhicules thermiques neufs à partir de 2035 dans l'UE concerne en effet également les modèles hybrides.

De fait, les émissions de CO_2 des véhicules hybrides sont largement supérieures à celles de leurs cousins électriques. *« C'est la version la plus moderne des voitures thermiques, mais ce n'est absolument pas à la hauteur de nos enjeux en termes de transition énergétique »*, avertissait récemment auprès de l'AFP Léo Larivière, du groupe de réflexion Transport & Environment (T&E). En particulier, l'ONG alerte depuis plusieurs années déjà sur la pollution des hybrides rechargeables. Ce qu'a confirmé la Commission européenne dans un rapport publié en avril dernier, montrant que ces modèles consomment entre trois et quatre fois plus que ce que les constructeurs annoncent à leurs acheteurs. ■

** Le prénom a été modifié.*


Renault Captur E-Tech full hybrid.

SERVICE DE PRESSE

Bisbilles entre les Vingt-Sept sur les droits de douane visant les véhicules électriques chinois

Solenn Paulic
Bruxelles

Le front se fissure-t-il ? Alors que la Commission européenne avance sérieusement vers l'imposition dès ce mois de novembre de surtaxes sur les véhicules électriques chinois, et cela pendant cinq ans, le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a semé le doute, mercredi, en l'appelant à *« reconsidérer »* son projet. Et en se rapprochant par la même occasion de Berlin, opposé depuis le départ à ces mesures.

Madrid, comme Paris et Rome, est pourtant à l'origine de l'enquête anti-subsides lancée en 2023 par Bruxelles sur ces véhicules électriques chinois accusés d'inonder le marché européen et de casser la concurrence avec des prix attractifs. Début juillet, la Commission avait imposé des surtaxes temporaires sur cette base avant de confirmer en août les taux définitifs envisagés : 36,3 %, 17 % et 19,3 % pour Saic, BYD et Geely. Des taux qu'elle a d'ailleurs encore légèrement ajustés à la baisse depuis et qui restent loin des 100 % de surtaxes imposées par les États-Unis et le Canada. Et en juillet, lors d'un vote informel, Madrid s'était, comme Rome, Paris ou La Haye, prononcé pour ces surtaxes qui s'ajouteront aux 10 % de taxes déjà appliquées.

Mais le déplacement chinois de Pedro Sanchez a brouillé les cartes. Si la visite a été fructueuse, le fabricant de batteries Envision lui ayant promis un investissement de près de 1 milliard d'euros pour l'hydrogène vert, elle a aussi visiblement ravivé d'autres faits pénibles. Par exemple, l'enquête antidumping lancée avant l'été par Pékin contre le porc et autres produits issus du porc européens en riposte aux surtaxes visant les véhicules électriques chinois. Une menace directe pour l'Espagne, le plus grand exportateur du Vieux Continent de ces produits vers la Chine.

« Briser l'unité »

Ce changement de pied, tardif, a surpris à Bruxelles, confirme un diplomate, qui se demande quel impact cela aura sur les autres. D'autant plus que Pékin a accentué la pression cet été avec une enquête sur les produits laitiers, exposant par exemple l'Irlande. En début d'année, c'est le cognac français qui s'est retrouvé visé. Une technique de rétorsion classique de la Chine *« qui joue un dossier contre un autre »*, rappelle le professeur de l'université de Bordeaux Bernard Jullien, pourtant assez persuadé que la Chine n'aura pas beaucoup d'autre choix que d'accepter ces surtaxes.

Jeudi, la Commission a justement rappelé aux Vingt-Sept que Pékin cherche surtout à *« briser l'unité »* sur ce dossier, rapporte une autre source. D'autres partenaires de Madrid appellent aussi à ne pas céder au court-termisme, estimant que l'UE a beaucoup plus à gagner en protégeant son marché des voitures électriques chinoises qu'à se battre pour continuer à exporter ses cochons. Ils rappellent aussi le précédent assez traumatisant des panneaux solaires et la disparition quasi totale des fabricants européens faute d'avoir imposé des droits de douane conséquents.

À ce stade, la Commission semble en tout cas tenir bon, elle qui a encore reçu cette semaine une délégation chinoise. Si l'institution assure toujours vouloir favoriser une solution alternative équitable, elle n'a pas cédé aux dernières offres de prix des constructeurs chinois, *« insuffisantes »*, selon elle. Mais Pékin n'a pas dit son dernier mot. Le 19 septembre, le ministre du Commerce, Wang Wentao, verra à Bruxelles le commissaire au Commerce, Valdis Dombrovskis. Un timing parfait alors que les Vingt-Sept pourraient voter dès le 25 septembre. ■

La Chine retarde à son tour l'âge de la retraite

Armelle Bohineust
et **Sébastien Falletti**
Correspondant en Asie

La décision de Pékin pour enrayer la crise démographique galopante fait grincer des dents.



Une employée dans une usine de PVC, à Suqian, en 2024.
XU CHANGLIANG/VCG VIA REUTERS CONNECT

L'annonce a déclenché un torrent de réactions, pour l'essentiel amères. Lue plus de 500 millions de fois en quelques heures, sur la page du *Quotidien du peuple* ou celle de la plateforme Weibo, elle a généré plus de 200 000 commentaires. Aussitôt censurés, ceux-ci ont déjà quasiment tous été effacés. « *Dans cette vie, je ne regrette pas d'être Chinois, mais dans la prochaine je vivrai en Europe du Nord ou au Canada* », grinçait un Chinois, a constaté *Le Figaro* avant que le message soit rendu invisible par la grande armée des censeurs qui veillent sur le « Twitter chinois ». « *Qu'est-ce qui viendra en premier : l'incinération ou la retraite ?* », enfonçait un autre internaute.

L'Assemblée nationale populaire a décidé vendredi de retarder l'âge de départ en retraite. Une première depuis longtemps dans le deuxième pays du monde par sa population, menacé par une grave crise démographique. L'âge légal sera graduellement porté à 63 ans pour les hommes, contre 60 ans aujourd'hui. Pour les femmes, qui bénéficient d'un régime plus favorable, il passera de 50 à 55 ans, ou de 55 à 58 ans, selon le type de travail exercé. Ce relèvement, progressif, commencera en 2025, mais s'étendra sur 15 ans. Les nouvelles règles permettront aux salariés de « *retarder leur départ à la retraite à une date encore plus éloignée s'ils parviennent à un accord avec les employeurs* », a indiqué l'agence Chine Nouvelle.

Cette réforme a été promise par le président Xi Jinping lors du 20e Congrès du Parti en 2022 et elle est sans précédent depuis l'ouverture timide au capitalisme en 1978. Elle survient dans un climat de morosité, plombé par le ralentissement structurel de la croissance, au plus bas depuis les années 1990. Pékin vise un objectif d'environ 5 % cette année, jugé désormais difficile à atteindre au vu de l'atonie de la demande intérieure, gagnée par la déflation.

Les classes moyennes voient leur horizon économique se boucher, après des décennies d'optimisme, frappées de plein fouet par la crise immobilière, le chômage des jeunes, sur fond de tensions géopolitiques avec l'Occident. La décision du régime communiste met fin à un relatif âge d'or, tirant les leçons du vieillissement plus rapide que prévu d'une population chinoise déjà en recul, et dont la taille a été dépassée par l'Inde. Elle vise d'abord à prévenir un dérapage du régime des retraites dont le premier déficit menace dès 2028, a jugé l'économiste Zheng Bingwen, de l'Académie des sciences sociales, dans une interview à *Tencent Finance*. Selon le ministère des Finances, 11 des 31 provinces chinoises sont déjà en déficit pour les retraites. Les dépenses à ce sujet pourraient peser jusqu'à 9 % du PIB à l'horizon 2050, alors que le géant asiatique vieillit plus vite que prévu.

« *Le pays risque d'être confronté à une pénurie de main-d'œuvre* », a justifié le très officiel *China Daily*. La population chinoise a diminué en 2023 pour la deuxième année de suite, augurant de sérieux problèmes pour l'économie, le système de santé et la protection sociale, avec des seniors de plus en plus nombreux et des naissances en chute libre.

L'âge légal sera graduellement porté à 63 ans pour les hommes, contre 60 ans aujourd'hui. Pour les femmes, il passera de 50 à 55 ans, ou de 55 à 58 ans, selon l'emploi exercé

Or l'âge de départ est inférieur à celui de nombreux pays développés, pointent les autorités, alors que, selon la Banque mondiale, l'espérance de vie des Chinois est passée de 51 ans en 1962 à 79 ans en 2022. Les médias d'État sont donc chargés de vanter les mérites du travail tardif. « *Cette réforme s'adaptera à l'augmentation de l'espérance de vie et du nombre d'années d'éducation* », affirme le *Quotidien du Peuple*, organe du Parti communiste chinois (PCC) au pouvoir. Retarder le départ à la retraite « *est un choix inévitable* » pour « *le maintien de l'élan et de la vitalité du développement économique et social* » , affirme le directeur de l'Académie chinoise du travail et de la Sécurité sociale, Mo Rong.

Pour autant, même le *China Daily*, aux ordres des autorités, appelle à une approche « *prudente* » et des « *mesures d'accompagnement sociales* » pour amortir l'impact sur les jeunes générations qui peinent à trouver un emploi ou en perdent, notamment dans le secteur technologique. Car le recul de l'âge à la retraite « *accentuera la pression sur les employés* », concède le quotidien.

L'enjeu est aiguisé par l'implacable politique de l'enfant unique édictée entre 1980 et 2016, qui laisse des générations seules pour prendre en charge leurs parents âgés, alors que l'État-providence reste rudimentaire. Les plus de 60 ans représenteront près d'un tiers de la population chinoise d'ici à 2035, calcule le groupe de recherche britannique The Economist Intelligence Unit. La cohorte de personnes âgées de 60 ans pourrait passer à plus de 400 millions contre 280 millions aujourd'hui. Et le taux de fécondité est très inférieur au niveau nécessaire pour stabiliser la population, malgré les efforts des autorités pour encourager les naissances. La politique de l'enfant unique a en effet été assouplie, tous les couples pouvant avoir trois enfants depuis 2021.

Mais beaucoup de jeunes sont déçus par un système économique qui, selon eux, récompense de moins en moins bien leurs études intenses et leurs longues heures de travail. « *Je crains que nous, les gens modernes, soyons si compétiteurs et en détresse que notre santé ne nous permette pas d'atteindre* » ce nouvel âge de la retraite, résume Xinzi, 30 ans, qui travaille dans le marketing. ■

Le pouvoir d'achat progresse mais les salariés restent déprimés

Thomas Engrand

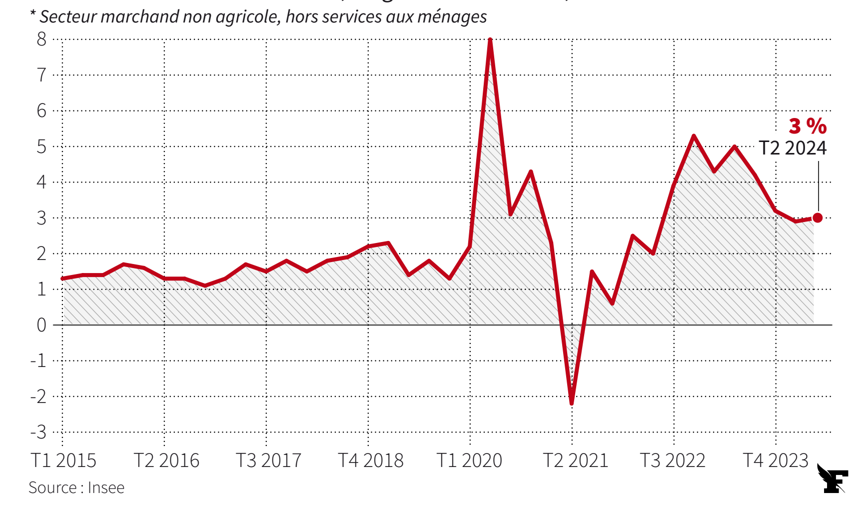
En France, les rémunérations augmentent plus vite que les prix, sans que les employés n'en ressentent les effets.

Gagner plus d'argent… mais être persuadé d'en perdre. C'est la situation paradoxale dans laquelle se trouvent de nombreux actifs en 2024. Ces derniers ont en effet vu leur salaire grimper de 3 % en moyenne au deuxième trimestre sur un an, selon les derniers chiffres publiés ce vendredi par l'Insee, pendant que, dans le même temps, l'inflation reculait fortement en août pour tomber sous la barre des 2 % sur un an. C'est le troisième trimestre consécutif que la dynamique des salaires dépasse celle des prix, ce qui se traduit par du pouvoir d'achat en plus.

Ces bons chiffres n'étonnent pas du côté patronal. « *Les entreprises ont joué le jeu sur les salaires* », assure-t-on du côté du Medef. « *Dans les petites structures, l'employeur est continuellement en contact de ses équipes et est parfaitement conscient de l'enjeu du pouvoir d'achat. Il fait donc tout son possible pour y répondre* », abonde Éric Chevée, vice-président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). En outre, la situation du marché du travail continue d'être très favorable aux employés. « *Les tensions de recrutement restent fortes. Nous sommes donc obligés d'être généreux si l'on veut garder nos meilleurs éléments* », ajoute-t-il. Mieux, l'embellie devrait se poursuivre dans les prochains mois voire les prochaines années. Coup sur coup, cet été, deux études, l'une d'un cabinet de services aux entreprises, WTW, l'autre du groupe d'experts de ressources humaines LHH, sont venus étoffer cette idée. Elles prévoient une progression des salaires de l'ordre de 3,5 % cette année et l'année prochaine.

La croissance des salaires s'est stabilisée au 2e trimestre 2024

Évolution des salaires horaires*, en glissement annuel, en %
** Secteur marchand non agricole, hors services aux ménages*



Source : Insee

Pourtant lorsqu'on leur pose la question, la perception des employés est très différente. Selon l'étude « *talent trends* » du cabinet de recrutement Page Group, « *moins d'un salarié sur deux dit avoir été augmenté* ». Parmi les heureux élus, deux tiers précisent que « *le pourcentage reçu ne compensait pas le niveau de l'inflation* ». Un manque à gagner dont les syndicats se sont fait l'écho. « *La baisse du niveau de vie est toujours à l'œuvre. Rien qu'entre 2020 et 2023, les salariés ont perdu 5 points de pouvoir d'achat lorsqu'on analyse le salaire minimum de base, c'est-à-dire sans prime* », alerte la CGT dans un communiqué. La centrale a ainsi annoncé une journée de mobilisation sur le sujet mardi 1er octobre.

Deux années de pertes

Face à cette contradiction, plusieurs explications sont avancées. La première est celle d'une différence de traitement entre les salariés. Selon l'Insee, les 10 % des salariés les moins bien payés n'ont vu leur pouvoir d'achat reculer que de 0,1 % en moyenne en 2022. À l'inverse, parmi les classes moyennes, le recul s'élève à 1,3 % sur la même période. Conséquence, les grilles salariales se sont tassées. Le nombre de smicards a explosé pour passer de 12 % des actifs en 2021 à 17,3 % deux ans plus tard. Une « *smicardisation* » du marché du travail qui est pour beaucoup dans le sentiment de perte de pouvoir d'achat.

Plusieurs experts mettent également en avant l'idée d'un décalage dans le temps entre la conjoncture actuelle et l'image qu'en ont les consommateurs. « *Ce qu'on voit dans les enquêtes, c'est que les ménages ont encore en mémoire l'inflation très importante des derniers mois sur les produits du quotidien. Alors même qu'elle diminue nettement, cela pèse encore sur la consommation* », explique Dorian Roucher, chef du département de la conjoncture à l'Insee. Le constat est partagé par Éric Heyer, directeur du département analyse et prévision de l'OFCE : « *Les pertes de pouvoir d'achat ont été importantes ces dernières années, la situation actuelle n'est que l'amorce du rattrapage. Celui-ci prendra du temps* », estime-t-il. Selon l'Insee, « *en termes réels, c'est à dire une fois ôtée la hausse des prix, les salaires ont baissé de 0,8 % en 2023 dans le secteur privé. En 2022, hors effet du chômage partiel, ils avaient reculé de 1,9 %* ».

Ce ressenti négatif serait également dû « *à l'envolée du montant des dépenses contraintes – nourriture, essence, forfaits…* », selon Éric Chevée, de la CPME. La valse des étiquettes sur l'alimentaire par exemple a atteint 12 % en 2023, pendant que le reste des prix ne progressait « *que* » de 5 %. Résultat, l'argent disponible pour chaque ménage a fondu, participant à un sentiment de perte de pouvoir d'achat… De plus, face à l'imprévisibilité du paysage économique, les ménages ont fait gonfler leur taux d'épargne, qui dépasse aujourd'hui les 17 %, contre 15 % avant le Covid. Une manne que les gouvernements successifs veulent mettre à profit, sans succès jusque-là. ■



L'an dernier, Schenker a représenté 42% des revenus de la Deutsche Bahn. CATHRIN MUELLER/REUTERS

Perclus de dettes, Deutsche Bahn se sépare de sa filiale logistique

David Philippot Berlin (avec **Jean-Yves Guérin**)

La cession de Schenker au groupe danois DSV rapportera 14,3 milliards d'euros à l'opérateur ferroviaire allemand, plongé dans une crise profonde.

L'information avait été éventée par l'agence Reuters en milieu de semaine. Elle a été officialisée ce vendredi. Le fournisseur de services de transport et logistique danois DSV, troisième groupe mondial, a annoncé l'acquisition de la société allemande Schenker. Montant de l'achat : 14,3 milliards d'euros. Le nouvel ensemble constitué (147 000 personnes dans plus de 90 pays) représente un poids lourd du secteur avec un chiffre d'affaires d'environ 40 milliards d'euros, aux côtés de groupes comme DHL, UPS ou FedEx. Outre le transport terrestre, cette filiale logistique de la Deutsche Bahn est également positionnée sur les secteurs du fret aérien et maritime.

Perclus de dettes (34 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires de 57 milliards), l'opérateur historique du rail allemand s'était résolu, fin 2023, à mettre sur le marché cette branche lucrative. L'an dernier, Schenker avait représenté presque la moitié de ses revenus (42 %), malgré la normalisation des tarifs du fret consécutive à la fin de la pandémie de Covid. Le patron de la Deutsche Bahn, Richard Lutz, a salué, dans un communiqué, la *« plus grande vente dans l'histoire de la DB »*. Il note que la réduction de la dette *« contribuera de manière substantielle à la viabilité financière »* de l'entreprise ferroviaire publique, détenue à 100 % par l'État allemand.

« Est-il est vraiment judicieux, d'un point de vue stratégique et géopolitique, de vendre DB Schenker ? La pandémie de Covid a montré à quel point l'économie allemande est dépendante du bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et de la fiabilité de la logistique »

« Der Spiegel »

Alors que, en France, la SNCF a dégagé un bénéfice net de 143 millions d'euros au premier semestre de cette année, la Deutsche Bahn continue de creuser son déficit avec une perte nette de 1,2 milliard sur la même période. Les grèves, les conditions météorologiques extrêmes, les chantiers ferroviaires et l'affaiblissement de la demande ont lesté son bilan. Car un mauvais résultat peut en cacher un autre : la fréquentation des passagers sur les grandes lignes a fléchi de 6 % au premier semestre. Le taux de ponctualité et des wagons souvent surchargés ont eu raison de sa réputation. Seulement 55 % des trains interurbains sont arrivés à l'heure à destination en juin, soit 15 % de moins que l'objectif prévu de 70 % de ponctualité des trains grandes lignes. La direction de la compagnie avait dû présenter ses excuses aux supporteurs de l'Euro de foot.

Depuis les années 2000, la DB a subi une cure d'amaigrissement en vue d'une privatisation qui n'est jamais venue. Tandis que la compagnie ferroviaire française a bénéficié d'un gros coup de pouce de l'État actionnaire qui a épongé sa dette de 35 milliards d'euros, l'entreprise allemande fait toujours face à un besoin d'investissements massifs sur son réseau vieillissant, miné par les dysfonctionnements. Le groupe veut également utiliser le produit de la vente pour rembourser des crédits. Le gouvernement poussait à la vente de cette « poule aux œufs d'or » pour boucler un budget serré au cordeau. L'hebdomadaire *Der Spiegel* se demande *« s'il est vraiment judicieux, d'un point de vue stratégique et géopolitique, de vendre DB Schenker. La pandémie de Covid a montré à quel point l'économie allemande est dépendante du bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et de la fiabilité de la logistique. »* Mais le besoin d'argent semble trop pressant. Le journal *Berliner Zeitung* ironise sur le gouvernement d'une *« Allemagne en solde »* et *« avide d'argent »*, après l'offensive d'UniCredit sur la Commerzbank.

Après des années de rumeurs et des mois de tractations, l'annonce n'a surpris personne mais elle a renforcé les inquiétudes du personnel. La vente a braqué le puissant syndicat allemand des services Ver.di, qui estime la « casse sociale » potentielle à 5 300 postes sur les 15 000 emplois de Schenker en Allemagne. DSV a la réputation de supprimer rapidement des emplois après une acquisition, même si cette fois, l'acquéreur a montré patte blanche, avec un investissement annoncé de 1 milliard d'euros sur les cinq prochaines années. Le groupe danois s'est engagé à long terme sur le maintien du volume d'emplois chez Schenker, après une première phase de suppressions de 1600 à 1900 postes en Allemagne, selon le quotidien des affaires *Handelsblatt*. Beaucoup de salariés, mobilisés lors de manifestations cette semaine, redoutent un sort comparable au suisse Panalpina, racheté en 2019, et qui a entraîné la perte de milliers d'emplois.

Dans son pays d'origine, l'entreprise danoise, connue pour sa politique commerciale agressive et ses raids inamicaux, a hérité du surnom de « transporteurs du diable ». Donné favori, candidat avant même l'annonce de la mise en vente, DSV a pris l'avantage sur son rival national Maersk, qui a finalement jeté l'éponge en juillet, et sur l'investisseur financier CVC. Cet accord clôture une séquence de grandes manœuvres dans ce secteur d'activité, après notamment l'acquisition en février de Bolloré Logistics par CMA CGM. ■

Worldline, en difficulté, remercie son directeur général

Danièle Guinot

Le spécialiste français des paiements a, pour la troisième fois de l'année, abaissé ses objectifs financiers pour 2024.

Worldline s'enfonce dans la crise. Le spécialiste français des paiements électroniques, en difficulté depuis de longs mois, a annoncé vendredi le départ quasi immédiat de Gilles Grapinet, son directeur général depuis 11 ans, et revu une nouvelle fois à la baisse ses prévisions de résultats pour 2024. *« Suite à la réunion du 12 septembre 2024, le conseil d'administration annonce le départ de Gilles Grapinet (…) à compter du 30 septembre 2024 »*, indique le groupe dans un communiqué. Marc-Henri Desportes, actuellement numéro deux, assurera *« la période d'intérim »*, le temps que soit conduit le *« processus de recherche d'un nouveau directeur général. »*

Dans le même temps, Worldline, qui fournit aux commerçants des solutions pour accepter tous les moyens de paiement (terminaux de paiement, portails de paiement en ligne…) a lancé un avertissement sur ses résultats, le troisième depuis le début de l'année. Ces événements ont été durement sanctionnés en Bourse : l'action Worldline a chuté de plus de 14 % vendredi, tombant en séance au plus bas de son histoire. En un an, elle s'est effondrée de 75 %.

« Ces annonces confirment d'importantes difficultés rencontrées par Worldline, commentent les analystes d'Oddo BHF. *Le changement de directeur général nous apparaît indispensable après trop de "profit warnings"* (avertissement sur les résultats, NDLR). » Après une année noire en 2023, Worldline ne semble pas voir le bout du tunnel. Alors qu'il comptait sur une croissance organique de son chiffre d'affaires de 2 % à 3 % sur l'année, il table désormais sur 1 %. Un chiffre qui pourrait toutefois *« augmenter si les conditions économiques s'améliorent »*, indique l'ancienne filiale d'Atos. Vendredi, celle-ci a également révisé à la baisse ses objectifs de résultat brut d'exploitation (à environ 1,1 milliard d'euros). En août, la société, qui emploie 4 000 personnes en France, avait déjà ramené ses perspectives de croissance organique de *« supérieure à 3 % »* à une fourchette comprise entre *« environ 2 % et environ 3 % »*. Et elle avait abaissé ses perspectives de résultat brut d'exploitation (entre 1,13 et 1,17 milliard d'euros).

Vendredi, Worldline a justifié ses nouvelles difficultés par un *« ralentissement de l'activité »* au cours de l'été et *« une sous-performance »* dans la région Pacifique. Au premier semestre, l'entreprise, dont le Crédit agricole est actionnaire, expliquait déjà faire les frais de la dégradation de la conjoncture économique sur le Vieux Continent et de *« la détérioration de la consommation partout en Europe »*. Le spécialiste des paiements est de fait directement dépendant de la consommation, puisque sa rémunération est en fonction du volume d'affaires de ses clients commerçants. Dans ce contexte peu favorable, l'entreprise a plongé dans le rouge au cours des six premiers mois de l'année (perte nette de 29 millions d'euros). Pendant cette période, les comptes ont aussi été grevés par le *« coût exceptionnel »* (174 millions d'euros) du plan stratégique, baptisé « Power24 », lancé en début d'année pour redresser le groupe qui a multiplié les avaries l'an dernier : pannes à répétition de ses terminaux (notamment un samedi), chute de 60 % de son action en une séance après une révision à la baisse de sa prévision de croissance de chiffre d'affaires pour 2023, sortie de l'indice CAC 40, arrêt de contrats, fronde d'un fonds activiste… Le groupe a terminé 2023 sur une perte nette de 817 millions d'euros, contre un profit de 211 millions l'année précédente.

« La nouvelle direction devra rassurer les marchés sur le fait que l'entreprise a des perspectives de croissance, car les révisions à la baisse répétées des perspectives de résultats soulèvent la question de savoir si Worldline perd des parts de marché »

Les analystes de JPMorgan

Le nouveau plan stratégique vise à *« accélérer sa transformation »* dans le secteur des paiements numériques. Il prévoit 220 millions d'euros d'économies. Ce qui passe notamment par la suppression de 8 % des effectifs de Worldline dans le monde, soit plus de 1 400 postes (sur un total de 18 000 personnes). *« Des perspectives réduites et le départ du directeur général suggèrent que la transformation prendra plus de temps que prévu »*, relève cependant l'agence Bloomberg. Vendredi, la journée investisseurs, initialement prévue le 26 novembre, a été reportée par la direction. Cela *« afin de permettre au nouveau directeur général de contribuer au processus de définition de la stratégie »*, précise la société.

« La nouvelle direction devra rassurer les marchés sur le fait que l'entreprise a des perspectives de croissance, car les révisions à la baisse répétées des perspectives de résultats soulèvent la question de savoir si Worldline perd des parts de marché », préviennent les analystes de JPMorgan. D'autant que les principaux concurrents du prestataire de services de paiements se portent bien mieux. Le géant néerlandais Adyen a gagné des parts de marché au premier semestre et ses bénéfices ont bondi de 32 % sur un an (423,1 millions d'euros). Quant à l'italien Nexi, il a confirmé en août ses objectifs annuels. En Bourse, Worldline fait désormais figure de proie potentielle : la société française, dont le cours a perdu 54 % de sa valeur depuis le 1er janvier, n'est plus valorisée que 2 milliards d'euros, très loin derrière Adyen et ses 40 milliards d'euros de capitalisation boursière. ■

LE GRAND TÉMOIN

THIERRY COTILLARD

PRÉSIDENT DU GROUPEMENT DES MOUSQUETAIRES

Propos recueillis par **Ivan Letessier**

Le président du groupement des Mousquetaires (Intermarché, Netto, Bricomarché) soutient que le trop léger recul des prix observé dans les grandes surfaces alimentaires ne suffira pas à relancer la consommation. Il demande au futur gouvernement de revoir les conditions de négociations entre les distributeurs et les industriels.

Le président des Mousquetaires décrypte le phénomène de déconsommation observé dans les grandes surfaces alimentaires.



SYLVIE HUMBERT

« Un tiers des Français aux revenus les plus fragiles se privent et achètent moins »

LE FIGARO. - La baisse de consommation entamée à l'été 2023 ne se dément pas. Est-on entré dans une phase de déconsommation ?
THIERRY COTILLARD. - Avec un recul de 1,8 % des ventes en volumes dans les rayons des grandes surfaces alimentaires, on ne peut nier le phénomène de déconsommation. Mais cette moyenne masque une réalité complexe. Pour un tiers des Français, la très forte inflation alimentaire n'a rien changé : ils ont pu payer plus cher. Un autre tiers a changé ses habitudes : ils fréquentent plus d'enseignes pour trouver des bons plans, sont à l'affût de promos et achètent plus de marques de distributeur (MDD). En moyenne, leur panier est passé de douze à onze produits et ils ont troqué un article de marque nationale pour l'équivalent en MDD. Le dernier tiers prend de plein fouet l'inflation : ces Français aux revenus plus fragiles se privent et achètent en particulier moins de poisson, de viande et de produits bio. Leur consommation a baissé de 6 % en volumes.

Après deux ans de forte inflation (+ 22 %) jusqu'à septembre 2023, les prix ont très légèrement baissé. Cela peut-il relancer les ventes en volumes ?
En moyenne, la baisse des prix (- 0,2 % sur un an) est trop faible pour avoir un impact, surtout après une inflation à deux chiffres. Il ne faut pas attendre de baisse des prix des marques nationales avant les négociations tarifaires qui se termineront en mars 2025. D'ici là, il pourrait y avoir des baisses de prix des MDD, car les distributeurs lancent des appels d'offres aux industriels ; mais elles seront limitées. Pour faire repartir les ventes en volumes, il faut des baisses de prix de 5 % à 10 % : elles seules permettent de créer du trafic en magasin et de fidéliser les clients. Chez Intermarché, nous avons choisi de le faire pour un certain nombre de produits sensibles, à commencer par la viande et le poisson. Nous pouvons le faire car nous avons notre propre outil de production. Cela nous a permis de stabiliser nos ventes dans ces rayons, alors que le marché a reculé de 5 %. Cela prouve que les gens ont toujours envie de poisson et de viande, mais qu'ils n'en ont pas les moyens.

La reprise de la guerre des prix entre enseignes est-elle inéluctable ?
Oui. Un positionnement prix pertinent et juste est le principal levier pour créer une dynamique commerciale. Les transferts de clients d'une enseigne à l'autre sont plus importants que jamais. Chaque mois, les distributeurs peuvent gagner (ou perdre) 0,8 point de part de marché, contre 0,2 point dans le passé. Ces transferts vont s'accélérer. Les foyers fragiles ont besoin des promotions, les plus aisés les adorent. Après des années d'absence, on assiste au retour des comparateurs de prix entre enseignes.

La chute des volumes et des prix entraîne celle du chiffre d'affaires. Est-ce une menace pour les distributeurs ?
Il faut plus que jamais être un champion en gestion. Ceux qui ne prennent pas garde à leurs charges, que ce soit dans leur siège ou dans leurs points de vente, se mettent en danger. Ils doivent être vigilants sur les investissements, lancer des appels d'offres pour des prestations de services (transports, conseil, achats média…) et chasser les dépenses superflues.

Plus d'une vingtaine d'hypers et supermarchés Casino vont fermer. Est-ce la preuve qu'il y a trop de grandes surfaces alimentaires en France ?
Non. Il s'agit de 24 magasins, sur 400 mis en vente par le groupe ; ce n'est pas significatif. Certaines zones sont saturées, mais ce n'est pas de cas de la grande majorité d'entre elles. Toute création de nouvelle surface commerciale étant compliquée, il y aura toujours de l'intérêt pour racheter celles à vendre. L'essentiel est l'attractivité commerciale de ces surfaces. La fermeture de dix Casino ne signifie pas la fin du modèle de l'hypermarché. Ceux qui n'ont pas trouvé preneur souffrent de charges immobilières trop élevées. Pour ceux-là comme pour d'autres, les propriétaires des murs devraient accepter de renégocier les loyers pour ne pas se retrouver avec une friche commerciale. Le vrai sujet, c'est la poursuite de la consolidation du secteur de la distribution alimentaire.

Pourtant, malgré la cession de la majorité des magasins Casino, il y a toujours autant d'acteurs…
Il y en a même un de plus, en tenant compte d'Action, qui vend des produits de grande consommation non alimentaire. Il y a désormais neuf acteurs. On peut s'interroger : n'y en a-t-il pas deux ou trois de trop ? La consolidation se fera sous une forme ou une autre, à commencer par des alliances aux achats irréversibles. Celles-ci concernent les 2 % d'industriels qui réalisent 86 % du chiffre d'affaires et 92 % des profits du secteur. Les groupements de distributeurs indépendants n'ont pas vocation à se rapprocher entre eux. On peut s'interroger sur l'avenir des hard-discounters. Avec l'inflation, on aurait pu penser qu'Aldi et Lidl seraient les grands gagnants, mais cela n'a pas été le cas.

Qu'attendez-vous du futur gouvernement Barnier ?
Pour les dirigeants politiques, les distributeurs sont souvent les coupables idéaux, souvent par facilité politique. A fortiori dans un contexte de préoccupation sur le pouvoir d'achat, de tensions avec le monde agricole et de pression forte sur le budget de l'État. Il faut faire attention à ne pas accroître la pression fiscale qui affaiblirait des groupes dont le revenu après impôts n'est que de 2 % du chiffre d'affaires. Nous avons au contraire besoin d'aides fiscales afin d'investir pour répondre aux enjeux du numérique et de la transition climatique. À elle seule, cette dernière aurait un effet inflationniste de 0,8 % si nous devions la répercuter dans nos prix. Nous réclamons aussi une égalité de traitement entre tous les acteurs. La loi Descrozaille a limité la capacité des distributeurs à faire des promotions sur les produits d'hygiène. Mais cette loi, qui pénalise le distributeur, ne s'applique pas à Action, qui bénéficie du statut de grossiste. Si on ne revient pas en arrière, on finira par mettre en danger notre modèle de commerce français. Il y a aussi urgence à revoir les conditions de négociations de prix avec les industriels, en sanctuarisant les accords avec les agriculteurs. La crise agricole est toujours là, et la grogne reviendra. ■

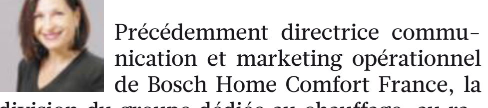
LES DÉCIDEURS

nominations@lefigaro.fr

THOMAS VANDEVILLE
Meilleurtaux

Le groupe de services financiers Meilleurtaux, propriété du fonds américain Silver Lake, désigne Thomas Vandeville comme PDG. Il a pris ses fonctions le 12 septembre. Il connaît bien le secteur qu'il expérimente depuis vingt-cinq ans, chez McKinsey, Groupama ou HSBC France, puis CCF depuis sa vente au fonds Cerberus. Dernièrement, il officiait en tant que directeur général délégué de la banque. Il succède à Guillaume Autier, qui a annoncé son départ surprise après quatre années en poste. Il conservera des fonctions de conseiller stratégique.

FLORENCE DROUAULT
Bosch



Précédemment directrice communication et marketing opérationnel de Bosch Home Comfort France, la division du groupe dédiée au chauffage, au rafraîchissement et à la production d'eau chaude, Florence Drouault évolue comme directrice de la communication de Bosch France à partir du 1er octobre, remplaçant Florence Melin.

JEAN-CHARLES DOUIN
Peugeot Invest

Fort de vingt ans d'expérience dans le private equity, Jean-Charles Douin accédera à la direction générale de Peugeot Invest le 28 octobre.



Le joaillier Gemmyo choisit une ancienne de Richemont comme DG

Gemmyo célèbre l'amour. Né de la romance de Pauline Laigneau et Charif Debs, le joaillier accompagne les couples le plus beau jour de leur vie. Aussi le choix d'une directrice générale pour ce bébé, lancé en 2011, a-t-il naturellement résulté d'un *« coup de foudre »*. *« Cela ne s'explique pas »*, confie l'élue, Sophie Garric. L'alchimie se comprend néanmoins. L'ancienne du groupe Richemont cherchait un projet entrepreneurial auquel se consacrer. Les fondateurs tenaient à un profil ambitieux, expérimenté et chaleureux afin de parvenir à se soulager des contraintes opérationnelles.
Adolescente, Sophie Garric s'imaginait embrasser une carrière d'ingénieur chez Lego. *« Je rêvais de construire de gigantesques structures avec ces briques colorées, sauf que j'aimais créer des modèles inédits : j'apprenais à suivre les règles pour réussir à me détacher de la notice »*, raconte-t-elle. Ce mantra ne l'a pas quittée, elle l'a appliqué à son parcours professionnel.
Elle a intégré les Ponts et Chaussées, réalisant un double cursus avec HEC. Lors de sa césure, elle a rallié LVMH, auprès de Celine, découvrant l'univers du luxe. Et d'avancer : *« J'y ai perçu l'opportunité de mettre mon bagage théorique au profit de la créativité. »* Comme aux Lego, donc.
Fraîchement diplômée, elle a passé trois ans chez LVMH, planchant notamment sur Kenzo. Elle a enchaîné avec Richemont en 2004, supervisant le département maroquinerie et accessoires de Chloé. Si sa formation la destinait à la technique, elle a rapidement évolué vers le commercial. *« J'adorais la perspective que, dans la mode, il ne s'agit pas de répondre à un besoin mais de l'anticiper, sinon le concevoir »*, analyse-t-elle.
Elle a finalement allié industrie et marketing entre 2014 et 2018, pour la maison Lancel. Elle a ensuite récupéré les rênes de la France, la Belgique, le Luxembourg et Monaco de l'horloger Jaeger-LeCoultre en 2019. En 2024, à l'issue de deux décennies avec Richemont, elle souhaitait emprunter un nouveau tournant.
« Pauline et Charif donnent la vision, ils représentent les garants du positionnement et de l'image de la marque sur le long terme ; mon rôle consiste à rendre cela possible au quotidien », estime-t-elle. Avec en ligne de mire l'objectif d'atteindre 100 millions d'euros de chiffres au cours des prochaines années, elle pourra également compter sur les arrivées de Caroline Pannhasiri, aux commandes du marketing, et de Loïc Cardoso Vieira à la communication.

MAUD KENIGSWALD
MKENIGSWALD@LEFIGARO.FR

LAURENT DE CERNER
Paris La Défense Arena

Directeur général de l'Olympia depuis 2015, supervisant également la billetterie See Tickets France de 2022 à 2024, Laurent de Cerner accède à la direction générale déléguée de Paris La Défense Arena, qui accueille concerts et compétitions sportives.

OLIVIER REGNARD
Elsan

Elsan confie la direction générale déléguée aux finances à Olivier Regnard dès le 16 septembre, remplaçant Romain Ferrière. Le groupe d'hospitalisation privée accueille dans son comex, Nicolas Corneau, directeur des opérations pour l'Île-de-France, la Normandie, la Bretagne, les Pays de la Loire, les Hauts-de-France, le Grand Est et la Nouvelle-Aquitaine ; Patrick Mignot, directeur des opérations Bourgogne-Franche-Comté, Aura, Occitanie et Paca ; et Adeline Cambournac, directrice de la performance opérationnelle.

MATHIEU CHARENT
Conforama

Conforama annonce des nominations. DG d'Oxybul éveil et jeux, Mathieu Charent devient directeur des opérations, au comité de direction. Aux commandes des opérations Nord, Nicolas Buzier est promu directeur SAV et qualité. **M. K.**

À la traîne depuis le début de l'année, le CAC 40 peut-il rattraper son retard ?

Hervé Rousseau

L'indice est dans le rouge depuis début janvier. Il dispose toutefois de solides atouts pour reprendre de la hauteur.

Le CAC 40 n'est pas parvenu à se remettre du choc de la dissolution de l'Assemblée nationale. Avant le mois de juin, il évoluait au même rythme que les autres grands indices mondiaux. Depuis, il a décroché. Après avoir culminé à 8 259,19 points le 10 mai dernier, puis être tombé sous les 7 100 points le 6 août, l'indice phare évolue désormais autour de 7 400 points. Il est ainsi en baisse d'environ 1,5 % depuis le début de l'année. Son plus proche rival, le Dax allemand, est en hausse de plus de 10 % et l'EuroStoxx 50 des grandes valeurs européennes affiche un gain de près de 7 %. La comparaison avec les marchés américains est encore plus cruelle : le Standard & Poor's 500, l'indice de référence des gérants de portefeuille, s'adjuge 16,5 % depuis le début de l'année et tutoie toujours des sommets historiques.

Pour Christopher Dembik, conseiller en stratégie d'investissement chez Pictet AM, la situation politique de la France a fortement pesé sur le CAC 40. Le meilleur indicateur de cette désaffection à l'égard des valeurs françaises est certainement l'écart de taux avec l'Allemagne, le fameux « spread ». *« Il est passé de 45 points de base, début juin, à 70 points de base aujourd'hui. Cette décote sur la dette française se prolonge naturellement sur le marché d'actions et sur le CAC 40 »*, explique Raphaël Thuin, directeur des stratégies de marchés chez Tikehau Capital. Mais l'incertitude politique des derniers mois n'explique pas tout. *« La Bourse de Paris doit une bonne partie de son retard à des raisons sectorielles »*, avance Hughes Beuzelin, président de BDL Capital Management. Wall Street a été porté par les géants technologiques et l'engouement pour l'intelligence artificielle (IA). En dépit d'un parcours plus chaotique ces derniers temps, Nvidia, la star de l'IA, a en effet plus que doublé de valeur cette année. La Bourse de Francfort profite également du mouvement. La première capitalisation du Dax, le champion des logiciels SAP, s'envole de plus de 40 % depuis le début de l'année.

« Les excès du passé ont été largement gommés »

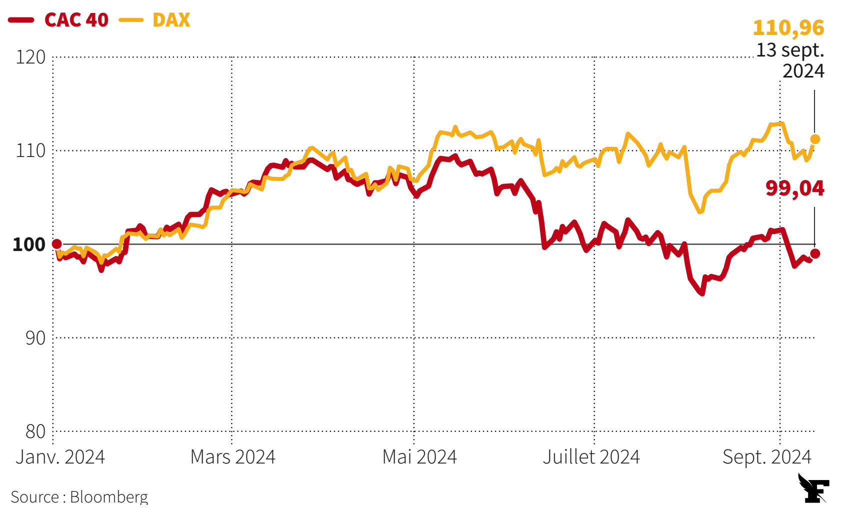
Le Dax est aussi soutenu par le conglomérat Rheinmetall, très présent dans l'armement, dont le titre bondit de 80 % depuis le 1er janvier, et les actions des banques et des assureurs (+ 38,5 % pour Commerzbank, + 15 % pour Deutsche Bank et + 17,5 % pour Allianz). À Paris, la cote est pauvre en valeurs technologiques. Elle est en revanche dominée par le luxe. Or, *« après avoir affolé les compteurs de la Bourse, ces valeurs ont subi des prises de bénéfices cette année »*, constate Christopher Dembik. Les acteurs du luxe pâtissent d'un contexte géopolitique et économique moins porteur. Les consommateurs chinois, dont l'appétit pour les produits de luxe semblait insatiable, sont aujourd'hui frappés par la crise immobilière et se montrent plus prudents. *« La forte représentation du luxe, qui a été un formidable atout les années précédentes pour le CAC 40, est, pour le moment, devenue un frein »*, confirme Raphaël Thuin, chez Tikehau Capital.

Pour la suite, la prudence reste de mise. *« La crise actuelle pourrait persister encore plusieurs trimestres »*, estiment ainsi les spécialistes de Lazard Frères Gestion. *« Le ralentissement de la Chine, les difficultés budgétaires de la France et la faiblesse générale de la croissance créent un environnement compliqué pour de nombreux secteurs »*, confirme Catherine Garrigues, responsable des gestions actions chez Allianz GI. Pour elle, toutefois, *« les excès du passé ont désormais été largement gommés et certaines valeurs, notamment dans le secteur du luxe, sont revenues à des cours d'achat »*. Un avis partagé notamment par Adrien Bommelaer, gérant à La Financière de l'Échiquier (LFDE) : *« Pour un investisseur ayant un horizon de plusieurs années, le moment est bien choisi pour acheter du luxe. »* Il mise en priorité sur *« le leader mondial LVMH, seule entreprise au monde à détenir deux marques à plus de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires avec Vuitton et Dior, et sur Hermès, positionné sur le très haut de gamme, et peu sensible aux aléas de la conjoncture »*.

Les professionnels se montrent également optimistes sur les valeurs susceptibles de profiter des sommes colossales investies dans la lutte contre le réchauffement climatique, avec notamment Schneider, Legrand ou Air liquide. Les valeurs défensives, de la santé, des télécoms ou des services aux collectivités, avec Sanofi, Orange ou Veolia, réunissent également de nombreux suffrages. Ils profitent aussi de la faiblesse des cours pour acheter à bon compte des valeurs technologiques bien moins chères que les américaines. De son côté, Hughes Beuzelin, chez BDL, mise sur *« des entreprises délaissées et aujourd'hui à des niveaux de valorisation historiquement bas comme Eiffage ou Vinci, présents dans de nombreux projets d'infrastructures, et qui peuvent compter sur des revenus récurrents avec les concessions autoroutières ou aéroportuaires »*. ■

Le CAC 40 a décroché face au Dax

Évolution du cours du CAC 40 et du DAX (Allemagne) en base 100 au 1er janvier 2024



Source : Bloomberg



QUESTIONS D'ARGENT AVEC LeParticulier www.leparticulier.fr

Comment être moins fiscalisé sur ses revenus de SCPI ?

Les revenus des SCPI sont imposés dans les mêmes conditions que si les actifs étaient détenus en direct par les porteurs de parts. À savoir, une taxation des loyers dans la catégorie des revenus fonciers. Ce qui implique, au réel, une imposition au taux marginal d'imposition (TMI) de l'impôt sur le revenu (IR) majoré des prélèvements sociaux à 17,2 %. Elles entrent aussi dans l'assiette de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

1 Est-ce opportun de financer ses parts de SCI à crédit ?

Acheter ses parts à crédit permet de déduire les intérêts des loyers et, ainsi, de neutraliser la fiscalité durant la période du remboursement. Lorsque les taux étaient bas, l'effet de levier (delta entre le rendement de l'investissement et le coût du crédit) jouait à plein. Cela peut encore être le cas si vous investissez dans des SCPI qui rapportent au moins 5 % après impôt. En 2023, une quinzaine d'entre elles ont distribué plus de 6 %, et jusqu'à 8,16 % pour la paneuropéenne Transitions Europe. Acquérir seulement la nue-propriété des parts présente aussi de nombreux atouts, comme une décote de 20 % à 40 % sur leur valeur en pleine propriété, qui s'explique par la non-perception de loyers durant la période de démembrement. *« Plus cette durée est longue, plus la décote est importante »*, précise Jonathan Dhiver, fondateur du courtier MeilleureSCPI.com. Par ailleurs, vous n'avez pas de fiscalité sur les revenus (puisque vous n'en percevez pas), pas de taxation à l'IFI et vous récupérez, à l'issue du démembrement, la pleine propriété des parts avec un gain qui n'est pas imposé.

2 Pourquoi investir via un contrat d'assurance-vie ?

Roger ses SCPI dans un contrat d'assurance-vie est un autre moyen d'alléger sa fiscalité. *« Les rachats effectués sur des contrats de plus de huit ans bénéficient d'un abattement sur les plus-values de 4 600 euros par an pour un célibataire et 9 200 euros pour un couple marié. Au-delà, ils sont imposés à 30 %. Il existe aussi des avantages en matière successorale. Les versements effectués avant les 70 ans du détenteur sont exonérés de droits à hauteur de 152 500 euros par bénéficiaire et de 30 500 euros après 70 ans (pour l'ensemble des bénéficiaires). L'assurance-vie n'étant pas visée par les règles de dévolution légale, cela permet aussi de gratifier un proche ou une association au détriment des héritiers réservataires »*, détaille Amandine Lezy, directrice de l'activité bancassurance et associée du GIE Corum Butler.

Cette clémence fiscale ne doit pas empêcher d'être sélectif sur le choix du contrat (chaque assureur applique ses propres règles) et des SCPI. D'autant que le nombre de SCPI est restreint (de 10 à 30, suivant les contrats) et que la performance est parfois écornée. *« Aux frais de gestion de la SCPI* (de 10 % à 15 %, NDLR) *s'ajoutent ceux du contrat, de l'ordre de 0,5 % à 0,7 % pour ceux en ligne et de 1 % pour les bancaires. De plus, certains assureurs ne reversent pas l'intégralité des loyers en contrepartie, parfois, d'une décote sur le prix d'achat de la SCPI »*, relève Pierre Garin, directeur du pôle immobilier du courtier Linxea. A contrario, Spirica et Intencial (ex-Apicil) rétrocèdent 100 % des loyers, comme Oradéa-Unep et Corum Life. Ce dernier présente la particularité d'être exempt de tous frais (souscription, gestion…) autre que ceux liés aux SCPI. En contrepartie, vous ne pouvez mettre dans Corum Life que l'une des neuf unités de compte « maison », dont trois SCPI.

3 Peut-on loger ses SCPI dans une SCI ?

Si vous êtes fortement fiscalisé et que vous n'avez pas besoin de revenus, vous pouvez acheter vos parts via une société civile immobilière (SCI) soumise à l'impôt sur les sociétés (IS), ce qui offre un intérêt dual : limiter votre imposition immédiate tout en anticipant votre transmission. *« Le montage idéal est le suivant : vous apportez les capitaux sur un compte courant d'associé afin qu'ils soient utilisés par la SCI pour acquérir les parts. La SCI étant fort endettée, elle n'a aucune valeur ou presque, ce qui vous permet de donner les parts sans fiscalité et ainsi, d'optimiser les abattements sur les droits de donation »*, explique Pierre Brunet, fondateur du cabinet de gestion de patrimoine Alter Invest. *« Les revenus des SCPI bénéficient aussi d'une imposition clémente. Les résultats sont imposés à l'impôt sur les sociétés : 15 % jusqu'à 42 500 euros, 25 % au-delà. Le remboursement des comptes courants n'est pas fiscalisé et les résultats, distribués quand les associés le souhaitent, le sont à 30 % »*, complète-t-il. Quant à la fiscalité élevée sur les plus-values, qui constitue le principal écueil des sociétés imposées à l'IS (les amortissements pratiqués sont imputés sur le prix d'achat, ce qui majore la plus-value), vous n'en souffrirez pas puisque les parts de SCPI ne peuvent pas être amorties. ■

VALÉRIE VALIN-STEIN

LA SÉANCE DU VENDREDI 13 SEPTEMBRE

LE CAC

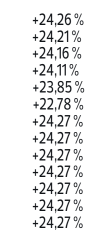
LE CAC	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12
ACCOR	38,35	+0,68	38,46	38,1	0,14	+10,84
AIR LIQUIDE	170,22	+0,29	171,24	169,48	0,068	-3,35
AIRBUS	130,5	-0,03	130,94	129,58	0,129	-6,64
ARCELORMITTAL SA	20,53	+1,89	20,59	20,2	0,233	-20,04
AXA	36,08	+1,35	36,14	35,61	0,174	+22,35
BNP PARIBAS ACT.A	63,37	-0,16	63,98	63,34	0,136	+1,25
BOUYGUES	31,65	+1,22	31,91	31,28	0,296	-7,24
CAPGEMINI	193,15	-0,18	195,05	192,9	0,185	+2,33
CARREFOUR	15,22	+0,63	15,225	15,125	0,17	-8,12
CREDIT AGRICOLE	14,235	-0,28	14,365	14,235	0,118	+10,76
DANONE	65,08	-0,46	65,2	64,3	0,177	+10,91
DASSAULT SYSTEMES	36,16	+1,09	36,22	35,76	0,088	-18,25
EDENRED	36,05	+0,47	36,4	35,71	0,215	-33,41
ENGIE	15,86	+0,03	15,91	15,765	0,165	-0,36
ESSILORLUXOTTICA	208,8	0	210,1	207,7	0,107	+14,98
EUROFINS SCIENT.	52,58	+0,23	52,76	51,98	0,205	-10,85
HERMES INTL	1916	0	1933,5	1910,5	0,047	-0,15
KERING	229	+0,42	233,3	228,35	0,196	-42,61
L'OREAL	366,65	+0,4	369,35	364,9	0,072	-18,64
LEGRAND	101,95	+0,34	102,65	101,25	0,142	+8,34
LVMH	608,1	+0,21	614,9	606	0,109	-17,11
MICHELIN	36,15	+1,69	36,17	35,49	0,147	+11,37
ORANGE	10,87	+0,83	10,91	10,78	0,223	+5,49
PERNOD RICARD	125,75	-2,75	130	125,25	0,202	-21,28
PUBLICIS GROUPE SA	96,5	+1,24	96,98	95,4	0,132	+14,88
RENAULT	39,14	+2,27	39,55	38,46	0,611	+6,06
SAFRAN	203,3	+0,44	203,7	201,5	0,119	+27,49
SAINT GOBAIN	78,82	+1,03	79,12	77,9	0,135	+18,24
SANOFI	103,4	+0,58	103,4	101,78	0,112	+15,2
SCHNEIDER ELECTRIC	227,2	+0,44	228	224,25	0,088	+24,99
SOCIETE GENERALE	22,145	+0,18	22,35	22,05	0,315	-7,83
STELLANTIS NV	13,61	+0,78	13,734	13,416	0,076	-35,63
STMICROELECTRONICS	25,755	+1,96	25,89	25,205	0,245	-43,08
TELEPERFORMANCE	101,05	+3,47	101,35	97,86	0,367	-23,48
THALES	148	+1,09	148,15	145,35	0,065	+10,49
TOTALENERGIES	61,07	+0,26	61,4	60,89	0,109	-0,86
UNIBAIL-RODAMCO-WE	76,52	+1,06	77,06	75,34	0,304	+14,35
VEOLIA ENVIRON.	29,78	+0,27	29,96	29,62	0,15	+4,27
VINCI	109,5	+1,3	109,6	108,2	0,169	-3,69
VIVENDI SE	10,09	+1,26	10,16	9,974	0,135	+4,28

LES DEVISES

LES DEVISES	MONNAIE	1 EURO=	
AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6542	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,5061	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8448	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	8,6411	HKD
JAPON	YEN	156,17	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,9387	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,1081	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,363	TND
MAROC	DIHRAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	37,6148	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	53,3719	EGP
CHINE	YUAN	7,8634	CNY
INDE	ROUPIE	92,988	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	146,0578	DZD

L'OR

L'OR	VEILLE	31/12
Lingot 1KG	74 699,1€	+24,26 %
Lingot 100g	7 481,91€	+24,21 %
Lingot 50g	3 746,46€	+24,16 %
Lingot ONCE (31,10g)	2 335,51€	+24,11 %
Lingot 10g	757,19€	+23,85 %
Lingot 2,5g	196,47€	+22,78 %
20Fr NAPOLÉON	465,06€	+24,27 %
20Fr SUISSE	460,86€	+24,27 %
SOUVERAIN	582,75€	+24,27 %
KRUGGERAND	2 485,76€	+24,27 %
50 PESOS	2 968,1€	+24,27 %
10 DOLLARS	1 214,67€	+24,27 %
20 DOLLARS	2 427,34€	+24,27 %





LA VALEUR DU JOUR

Feu vert sous conditions au rachat d'Unibet par la FDJ

L'Autorité française de la concurrence a autorisé, vendredi, La Française des jeux (FDJ) à racheter l'opérateur de jeux en ligne suédois Kindred, maison mère d'Unibet. L'opération de 2,6 milliards d'euros, annoncée début 2024, vise à créer « *un champion européen des jeux d'argent et de hasard* ». La FDJ doit toutefois séparer les nouvelles marques de ses jeux sous monopole (loterie…).

L'Autorité demande en effet à la FDJ de « *reprendre et compléter les engagements souscrits en septembre 2023* » lors de l'acquisition de ZEturf, numéro deux sur le marché français des paris hippiques en ligne. La FDJ s'était alors engagée à séparer ses activités sous monopole de ses activités concurrentielles dans les paris hippiques. « *Compte tenu de l'activité de Kindred sur les marchés connexes des paris sportifs et hippiques en ligne et du poker en ligne, l'Autorité de la concurrence considère que l'opération de prise de contrôle exclusif de Kindred est susceptible de présenter les mêmes types de risques conglomératux que ceux relevés dans le cadre de l'examen de l'opération ZEturf* », expose-t-elle. La FDJ devra également souscrire « *un nouvel engagement de séparation de marques : toutes les offres de jeux concurrentiels seront, à terme, commercialisées sous une ou plusieurs marques ne comportant pas de racine commune ou de logo commun avec les marques FDJ* ».

Le feu vert de l'Autorité était le dernier obstacle à la finalisation de l'OPA sur le groupe suédois. Kindred Group est l'un des principaux opérateurs mondiaux de jeux en ligne. La société est présente en Europe, en Amérique du Nord et en Australie. Le titre FDJ a gagné 0,37 %, à 38,42 euros, vendredi, ce qui porte ses gains depuis le début de l'année à 16,3 %. En 2019, lors de la privatisation, l'action était proposée à 19,50 euros et plus de 500 000 particuliers avaient souscrit à l'opération. ■

Plus fort que jamais, Netflix assoit sa domination sur le monde de l'audiovisuel

Caroline Sallé

Cet été, le géant du streaming a atteint des niveaux records à Wall Street et vaut près de 300 milliards de dollars. Une capitalisation boursière supérieure à celles de Disney, Paramount et Warner Bros. Discovery réunis.

L'information est passée quasiment inaperçue. Cet été, la capitalisation boursière de Netflix a atteint, à plusieurs reprises, de nouveaux sommets historiques. Le 20 août, son action s'est rapprochée des 700 dollars à Wall Street. Quelques jours plus tard, elle s'envolait cette fois au-delà de ce seuil. « *Alors que le titre était tombé à son plus bas niveau, près de 175 dollars, en juin 2022, Netflix est aujourd'hui valorisé près de 300 milliards de dollars* », indique Philippe Bailly, le président du cabinet NPA Conseil. Une capitalisation boursière supérieure à celles de Disney, Paramount et Warner Bros. Discovery réunis, remarque l'expert. À elles trois, les majors hollywoodiennes pèsent moins de 190 milliards de dollars de capitalisation. Même en y ajoutant celle de Spotify ou de Deezer, deux acteurs du streaming musical, Netflix resterait toujours imbattable. Et de loin.

La firme américaine, qui fête ce week-end ses dix ans en France, a largement distancé la concurrence. Depuis sa création en Californie à la fin des années 1990, le petit vidéoclub par correspondance, dont la particularité consistait à livrer les DVD à ses clients par la poste via des enveloppes rouges facilement repérables, a fait un bond de géant. En 2002, jour de son lancement à Wall Street, Netflix valait moins d'un dollar…

« *À un moment, Netflix a eu le courage de scier la branche sur laquelle il était assis pour tenter l'aventure du streaming. Ils ont toujours été agiles et réactifs* », insiste Philippe Bailly. La chance leur a aussi souri. À moins que ce ne soit le manque de clairvoyance de ses concurrents. S'ils ont pu prospérer, c'est grâce aux contenus des majors. Disney, Warner, Fox… tous détenteurs de dizaines de milliers d'heures de programmes et de franchises populaires, n'ont vu dans Netflix qu'un débouché supplémentaire. Et lorsqu'ils ont compris que la menace était bien réelle, ils ont eu beau fermer le robinet à contenus, il était déjà trop tard. L'outsider avait trois longueurs d'avance.

C'est désormais un empire télévisuel mondial disposant d'un contingent de 277 millions d'abonnés. Sa popularité, Netflix l'a bâtie autour de trois grands piliers : des contenus très diversifiés et en partie premium, un accès et des modalités d'utilisation simplifiées au maximum et enfin, un coût d'abonnement raisonnable. Une aubaine, à l'époque, pour les consommateurs qui ont plébiscité l'offre.

Après avoir freiné, toutes les grandes majors américaines ont voulu emboîter le pas à Netflix. Et toutes essaient encore de le rattraper. « *La difficulté des acteurs traditionnels*, rappelle Philippe Bailly, *c'est qu'ils sont contraints d'arbitrer entre leurs différentes activités. Disney, par exemple, doit accélérer dans le streaming, tout en préservant encore son business dans la télévision classique et dans le cinéma.* » Netflix, lui, n'a pas ce genre de problème : c'est un pure player.

La suprématie de Netflix est d'autant plus impressionnante qu'une vague de consolidations sans précédent dans l'industrie du divertissement a déjà eu lieu outre-Atlantique. Elle a vu Disney absorber la Fox, Viacom fusionner avec CBS pour devenir Paramount Global, AT&T s'emparer de Time Warner avant de le marier finalement à Discovery… Rien n'y fait : la forteresse Netflix, du haut de ses près de 300 milliards de dollars de capitalisation, reste pour l'heure imprenable.

Après avoir ébranlé le marché américain, Netflix a renforcé son leadership sur le Vieux Continent. En France, difficile de rivaliser. La consolidation du secteur est toujours en panne. L'Autorité de la concurrence a empêché le mariage entre TF1 et M6, dont les capitalisations boursières additionnées, soit un total de 3,25 milliards d'euros (3,6 milliards de dollars), représentent pourtant un montant quasiment 100 fois inférieur à la valorisation de Netflix. Après cette fusion avortée, le rachat de M6, courtisée par d'autres prétendants, n'a pu aboutir. L'aventure Salto, la plateforme de streaming opérée par TF1, M6 et France Télévisions, s'est soldée par un échec. Seul Canal+ à l'étroit sur le marché hexagonal, est parvenu à se développer en misant sur l'international.

> **« À un moment, Netflix a eu le courage de scier la branche sur laquelle il était assis pour tenter l'aventure du streaming. Ils ont toujours été agiles et réactifs »**
>
> **Philippe Bailly**
> Président du cabinet NPA Conseil

TF1 et M6 ont à présent abandonné l'idée de rivaliser avec Netflix ou ses concurrents sur le segment de la vidéo payante par abonnement. Les deux groupes préfèrent chasser sur d'autres terres, celle du streaming gratuit. Seulement, les ogres du streaming ont bien saisi l'intérêt à investir ce nouveau marché et proposent désormais eux aussi des offres financées par la publicité.

Tandis que le rouleau compresseur Netflix avançait inexorablement, et à sa suite, ses concurrents Disney+, Amazon Prime, Apple TV+, Paramount+… le « village gaulois » s'est souvent entêté dans des guerres picrocholines au lieu de faire front pour ne pas leur laisser le champ libre. Les choses sont peut-être en train de changer. Au Festival de la fiction de La Rochelle, qui s'est achevé ce week-end, Rodolphe Belmer, le PDG du groupe TF1 a proposé que les acteurs de l'audiovisuel, public comme privé, s'organisent en filière afin de faire face aux mouvements « *tectoniques* », selon le dirigeant, à commencer par la concurrence des plateformes américaines. ■



La première saison de la série *Emily in Paris*, sortie en 2021, a été regardée par plus de 58 millions de spectateurs dans le monde.

STEPHANIE BRANCHU/NETFLIX

Avec le film d'Inoxtag, l'industrie de l'influence passe un cap

Carla Plomb

Plus de 200 000 places ont été vendues pour voir en avant-première au cinéma le documentaire de cette star de YouTube.

Longtemps raillé, le monde de l'influence s'invite désormais au cinéma. Plus de 200 000 tickets se sont arrachés pour assister, ce 13 septembre, à la projection sur grand écran de « Kaizen : 1 an pour gravir l'Everest », le documentaire du youtubeur Inoxtag, 8 millions d'abonnés au compteur. Dévoilée fin août, la bande-annonce avait récolté plus de 3 millions de vues en trois jours.

Conscients du potentiel de l'événement, les grands réseaux français de salles obscures, mais aussi des salles indépendantes, se sont rapidement positionnés pour programmer (parfois jusqu'à trois séances par cinéma) ce long-métrage lors de cette unique soirée. Initialement prévues dans 300 salles françaises et belges, les projections ont dû être élargies à d'autres pays, dont l'Espagne ou l'Algérie. Le documentaire sera pourtant diffusé gratuitement sur YouTube à partir de samedi, à 14 h 30.

En avril dernier, Inès Benazzouz, alias Inoxtag, décollait pour son « *plus grand projet* », une expédition pour gravir l'Everest et ses 8 848 mètres d'altitude. La veille de son départ, il laissait ses fans avec une simple vidéo d'au revoir, leur promettant qu'il prendrait un temps de repos bien mérité, hors des réseaux sociaux. Ces cinq mois de silence radio ont laissé planer le suspense sur l'issue de son expédition.

« *J'ai réussi, mais ce n'est pas le plus important,* confie le youtubeur au *Figaro*. *Si j'avais échoué, j'aurais beaucoup appris, et j'ai évidemment énormément appris sur moi-même et les autres en arrivant au sommet. Le chemin est le plus important, car c'est le fruit d'un an de petites aventures et d'un entraînement intense.* »

Pour cette épopée aux confins du Népal, Inoxtag s'est entouré de l'alpiniste et photographe Mathis Dumas et d'Idriss Hanma, coach sportif. Mais dans l'ombre se sont cachés des dizaines de techniciens équipés de caméras, de drones et autres micros haut de gamme. Cette organisation titanesque a été en partie orchestrée par le groupe Webedia, qui a signé un contrat d'exclusivité avec Inoxtag en 2017. Leader du marché de l'influence, il a accompagné le créateur de contenu dans ce projet en lui fournissant moyens humains et matériels via sa société de production IDZ. Webedia a également assuré la stratégie de distribution du documentaire via sa plateforme AlloCiné, rachetée en 2015. Celle-ci a d'ailleurs été confrontée à des difficultés techniques en raison de l'affluence inhabituelle lors de l'ouverture de la billetterie des cinémas.

Le groupe, qui chapeaute au total 80 influenceurs, ne souhaite pas communiquer sur le budget exact du documentaire. Selon nos informations, la somme se chiffre en millions d'euros. Un coût absorbé en totalité par les sponsors, prêts à payer cher l'image du jeune homme. Ce dernier a bâti son identité et ses contenus autour de la persévérance et du dépassement de soi, à l'image de Luffy, le héros de son manga favori, One Piece. « *"Kai", ça veut dire changement, et "zen" signifie meilleur. C'est lié à "l'esprit shônen", celui de toujours vouloir se dépasser et devenir la meilleure version de soi-même* », explique Inoxtag.

> **« J'ai réussi, mais ce n'est pas le plus important. Si j'avais échoué, j'aurais beaucoup appris, et j'ai évidemment énormément appris sur moi-même et les autres en arrivant au sommet. Le chemin est le plus important »**
>
> **Inès Benazzouz, alias Inoxtag**
> Youtubeur

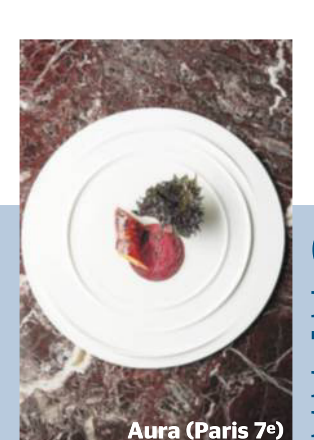
Parmi ces sponsors figurent Orange, Deezer, AirUp, Fitness Park ou le lobby des produits laitiers, « *mais aussi Nike, plutôt habitué aux campagnes de publicité avec des sportifs* », souligne Michèle Benzeno, directrice générale de Webedia. La marque de sport a ainsi fourni des équipements à l'influenceur. À l'approche de la sortie du documentaire, ces marques ont multiplié spots publicitaires, opérations promotionnelles et autres lancements exclusifs.

Ce type de production hypermarketée devient une tendance de fond dans l'univers de la création de contenu. L'objectif ? « *Faire converger l'audiovisuel et le digital* », défend Michèle Benzeno, deux mondes qui se sont longtemps opposés. Par ces rendez-vous, les agences s'imaginent décupler la force de frappe de leurs créateurs. En traversant l'écran, ces derniers viennent au contact du premier vecteur de leur success-story, leur public.

Ce phénomène est sur une bonne lancée. Les émissions « Pop-Corn » ou « Zen », talk-shows à l'américaine diffusés sur la plateforme Twitch et produits par Webedia, s'invitent régulièrement sur scène. Les rendez-vous animés par des stars de Twitch mêlant sport et spectacle se décuplent, eux aussi, tout comme les « séances spéciales » au cinéma.

En 2022, Webedia réalisait 435 millions de chiffre d'affaires pour 80 millions d'euros de marge brute, selon les chiffres communiqués. Mais ce groupe doit aussi composer avec une nouvelle concurrence. Longtemps sous contrat avec Webedia, le youtubeur Squeezie a fondé en 2020 Bump, sa propre agence d'influence. Cette dernière est à l'origine du GP Explorer, cette course automobile entre créateurs de contenus qui bat des records d'audience sur Twitch. Ces nouveaux acteurs « *ne sont pas une menace, bien au contraire* », martèle Michèle Benzeno. « *Webedia a une avance sur le marché, nous sommes allés chercher les plus gros créateurs en exclusivité dès 2017. Ces derniers ont depuis grandi et eu accès directement aux marques. Leur indépendance est bien vécue, je dirais même que nous sommes contents pour eux* », conclut-elle. ■

LE FIGARO et vous


Aura (Paris 7e)

GASTRONOMIE

DÎNERS DE DESSERTS, VINS TOUT EN DOUCEUR... CES CHEFS ET SOMMELIERS QUI REPENSENT LE REPAS CLASSIQUE PAGES 28 ET 29

NOTRE SUPPLÉMENT

LA BELLE SAISON DE L'OPÉRA ROYAL DE VERSAILLES

PAGES 33 À 36





THOMAS DHELLEMMES / LE FIGARO ; FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO

Thomas Dutronc : «J'ai envie d'être jugé sur mon travail»

Avec son cinquième album, «Il n'est jamais trop tard», le fils de Françoise Hardy et Jacques Dutronc livre son travail le plus abouti. L'occasion de parler de sa mère et de son héritage musical. PAGE 30

Speranza Scappucci, du Vatican à la Bastille

Thierry Hillériteau

LES FIGURES DE LA RENTRÉE Après avoir dirigé pour le pape François, la chef italienne est de retour à l'Opéra de Paris pour «Madame Butterfly».

«Madame Butterfly *m'a toujours fascinée. C'est l'opéra que j'ai le plus travaillé en tant que chef de chant. C'est aussi un opéra où le drame est omniprésent, ne s'arrête jamais.»* Ce soir, Speranza Scappucci présidera à la reprise de ce tube de Puccini, dont on commémore cette année le centenaire de la disparition. Ce, dans la désormais légendaire mise en scène de Bob Wilson à l'Opéra Bastille en 1993! *«Une petite pression. Mais c'est la troisième fois que je dirige l'Orchestre de l'Opéra de Paris et j'adore sa flexibilité. Chaque fois c'était pour une reprise. Chaque fois j'ai trouvé des musiciens très ouverts. Avec qui je pouvais retravailler la pièce dans ses moindres détails pour trouver ma voie. Comme ici. Malgré le peu de répétitions et le côté immuable de la scénographie de Wilson, j'ai pu faire sortir ma propre* Butterfly *de sa chrysalide»*, lâche, dans un éclat de rire, celle qui n'aura dirigé cette année que du Puccini.

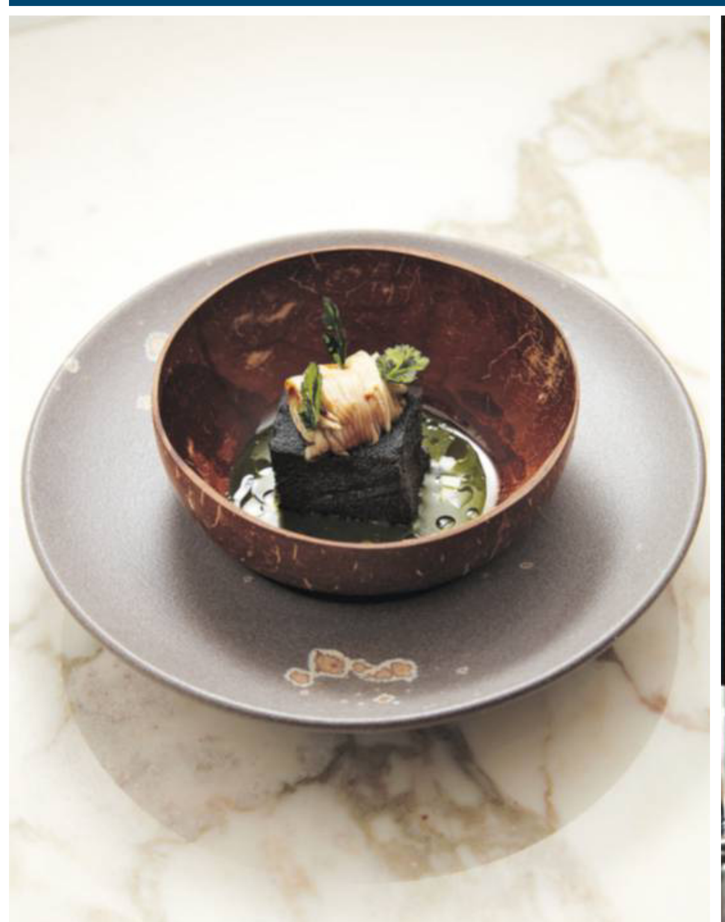
Sa première rencontre avec l'Orchestre de l'Opéra de Paris? C'était en 2022. Pour la reprise des *Capulet et les Montaigu* de Bellini, mis en scène par Robert Carsen. La chef italienne venait de finir son mandat comme directrice musicale de l'Opéra de Liège. Cinq ans de fructueuse collaboration qui lui permirent de s'affirmer comme l'une des chefs lyriques les plus prometteuses de notre temps. Dans l'opéra italien. Mais aussi français. *«J'ai toujours été passionnée par l'opéra français,* confie-t-elle. *Je le dois à mon père, journaliste à Radio Vatican et grand lyricophile. Chaque fois que j'étais malade et restais à la maison, nous écoutions des heures durant* Carmen, *avec Placido Domingo, ou* Werther *avec Alfredo Kraus!»*

«Goût du sacré»

De cette enfance romaine, entre les arcanes du Vatican (où elle accompagna plusieurs fois son père aux audiences de Jean-Paul II) et le conservatoire de l'Accademia Santa Cecilia, Scappucci a gardé un certain «goût du sacré». Et surtout le goût du partage, qu'elle met à profit depuis trois ans en animant à la RAI l'émission de vulgarisation «La Joie de la musique», et qu'elle compte continuer de développer à Covent Garden, où elle a été nommée il y a un an «principale chef invitée».

Et qui trouva, à Noël dernier, l'une de ses plus belles expressions : *«Le pape François m'a invitée à diriger à Rome un concert gratuit pour les pauvres. C'était incroyable et inattendu. Quand je l'ai vu, il m'a serrée dans ses bras en me disant qu'il savait tout de moi. Mon père était ému aux larmes. J'ai réalisé à quel point la musique était un don qu'il était urgent de partager avec le plus grand nombre.»* Espérons qu'elle aura encore des occasions de le partager avec le public de l'Opéra de Paris. ■

Madame Butterfly, **à l'Opéra Bastille (Paris 12e), du 14 septembre au 25 octobre.**







THOMAS DHELLEMMES ; CLAUDIA GOEDKE ; FOU D'IMAGES

Aurora Storari, chef pâtissière du restaurant Aura (Paris 7e), son parfait à l'encre de seiche, noix de coco, jus de coriandre *(à gauche)* et son artichaut à la giudia, mole aux prunes, glace au foin *(à droite)*.

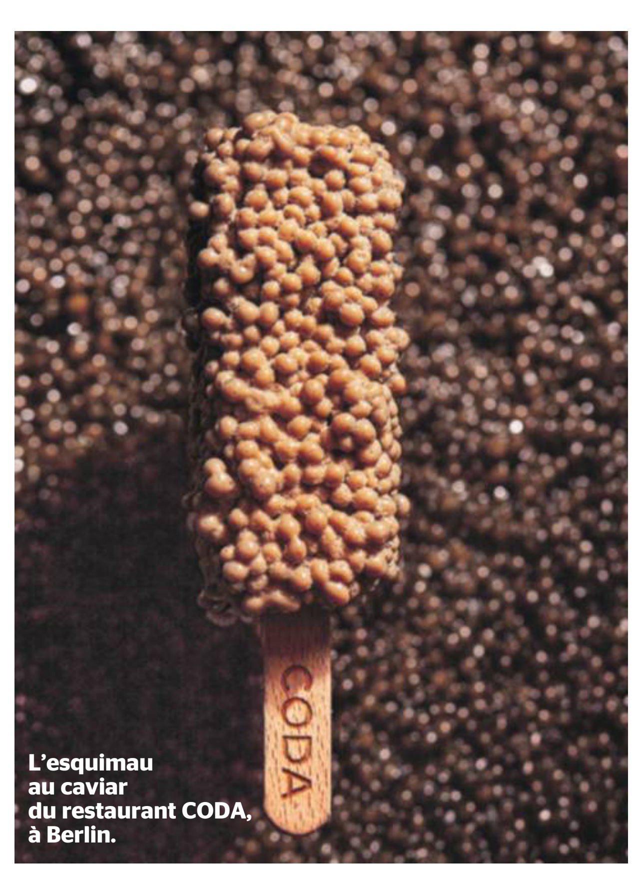
Les pâtissiers réinventent le dîner

Alice Bosio

À l'image d'Aura, fraîchement ouvert à Paris, les restaurants de desserts offrent une expérience de haut vol qui s'affranchit des conventions salées et sucrées. Parallèlement, des sommeliers en vue prennent la défense du vin doux.

« *Bizarre : c'est le mot que j'ai le plus entendu à mon propos ces derniers mois. Mais c'est bien. Bizarre, au moins, c'est différent.* » Aurora Storari, chef pâtissière italienne de 32 ans, vient d'inaugurer, à deux pas de l'Assemblée nationale, Aura, un comptoir de sept places dédié au « dessert dining », installé au premier étage du restaurant étoilé Hémicycle, dont elle orchestre aussi la partie sucrée tandis que son fiancé, Flavio Lucarini, s'occupe du salé. « Dessert dining » ? Cette expression un rien pompeuse cherche à marquer la différence avec le salon de thé, dans un pays où la pâtisserie occupe une place de choix, et surtout à faire du dessert le protagoniste de l'ensemble du dîner, pas uniquement de sa clôture.

Chez Aura, les convives sont attendus à 20 heures pour un menu unique en dix services, facturé 115 €. La perspective de déguster une dizaine de desserts peut surprendre, voire effrayer, mais la partition est en réalité tout sauf saturée de sucre. Confortablement installé sur le velours de chaises hautes, les yeux rivés sur Aurora et sa seconde, Martina, qui dressent les assiettes à l'aide d'une pince, on embraye par un trio façon snacking : foccacia croustillante à la patate douce, chantilly fumée au paprika épicée et gingembre ; tartelette « comme un cheesecake », gribiche aux roses et cerises, jaune d'œuf confit râpé ; beignet « zepppola » à la tomate confite, émulsion miel et citron noir, olives. Des amuse-bouches aigres-doux prometteurs. Place à un aspic de poivron rouge cuit au barbecue farci de sorbet à la roquette, confiture de framboise et mascarpone au jasmin, un plat très frais, parfaitement équilibré entre douceur et acidité. Arrivent ensuite les taccole, pâtes à la forme singulière cuites très al dente dans une extraction de pêche de vigne, jus de cresson, pâte de pistache et mousse de yaourt glacée râpée en écho au parmesan. « *Ce n'est pas une provocation*, se justifie la chef, qui prend toujours le temps – et c'est un vrai plus – d'expliquer chaque plat aux convives. *La pâte, dont l'intérêt est la mâche, sert ici de support à d'autres ingrédients.* » Débarque alors l'assiette la plus étonnante du repas : un parfait glacé noir au chocolat blanc et à l'encre de seiche, coiffé de lamelles de noix de coco au barbecue qui évoquent le céphalopode, baignant dans un jus acidulé à la coriandre. Un trompe-l'œil contrasté qui donne la sensation de manger du poisson – aidée par un peu de garum d'anchois et l'injonction d'Aurora à fermer les yeux. La texture est celle d'un dessert, la saveur légèrement saline, celle d'un plat. Une expérience déroutante. Des tempuras de fleurs de courgette farcies au chawanmushi nippon, comté et ketchup d'abricot fermenté prennent le relais avant que le dîner ne bascule vers une perception un peu plus sucrée mais toujours dans une ambiguïté créative : artichaut frit laqué au caramel citronné servant de cornet à une boule de glace vanille, sauce mole aux prunes et poivron crusco ; oignon des Cévennes feuilleté et crème d'amande comme un douillon et béarnaise au vin jaune émulsionnée. Ce voyage se termine par de l'aubergine en deux services : en caviar glacé, condiment raisin, chorizo, tombée d'épinards et olives de Kalamata ; laquée et réduite pendant quatre heures de cuisson, avec crumble grissin cacao et sauce façon lièvre à la royale. Un final explosif qui laisse la sensation d'avoir dégusté une succession de pré-desserts consistants pour un dépaysement inédit des papilles et des sensations. Et qui interroge sur la frontière entre cuisine et pâtisserie.



L'esquimau au caviar du restaurant CODA, à Berlin.



Cerfeuil tubéreux poêlé au safran, jus d'argousier et crème fermière glacée du restaurant Sarkara, à Courchevel.

« *La cuisine a toujours influencé ma pâtisserie*, raconte la jeune femme, qui a démarré sa carrière côté salé avant de bifurquer vers le sucré et de se révéler au Clarence (Paris). *Chez Aura, je ne propose ni plats sucrés ni desserts salés, mais des hybrides. C'est ma vision de la pâtisserie en liberté, affranchie des conventions qui interdisent le sel, les légumes ou le vinaigre dans les desserts. Il m'a fallu du temps pour atteindre cette maturité.* » Tout est une question d'équilibre subtil pour celle qui avoue préférer le salé au sucré et ne procède quasiment à aucun ajout de sucre, se contentant de celui présent naturellement dans les ingrédients. « *J'utilise des techniques de cuisine au service de ma pâtisserie et des techniques de pâtisserie au service de ma cuisine. Comme en cuisine, on goûte, on assaisonne, mais on reste toujours dans le dessert. J'aimerais qu'Aura fasse comprendre que la pâtisserie n'est pas liée au sucre et qu'elle peut aller plus loin, sortir de sa zone de confort. Que le client reparte du restaurant surpris, enrichi, autant qu'en s'étant régalé.* »

Aucun ajout de sucre

Aurora Storari n'est pas la première pâtissière à voler la vedette à la cuisine avec ses repas desserts. Si certains s'y sont cassé le nez (on pense notamment à Dessance, dans le Marais parisien), une poignée d'adresses sont sorties du lot, allant jusqu'à décrocher deux étoiles au Guide Michelin. Ainsi du Sarkara, ouvert fin 2017 par Sébastien Vauxion au K2 Palace, à Courchevel, et couronné en 2020. « *Créer un univers du dessert comme je l'entendais n'a pas été simple. J'ai démarré en offrant la possibilité au client de choisir dans un menu où les plats étaient classées selon leur puissance gustative. Mais les convives n'arrivaient pas à se repérer, ne sachant pas combien d'assiettes commander. Or on ne vient pas au restaurant pour se poser des problèmes !* », se rappelle le quadra. Rapidement, il bascule sur des menus dégustation qui suivent le traditionnel entrée-plat-fromage-dessert… mais totalement en version desserts, cuits et dressés minute ! « *À chaque fois, je cherche les repères gustatifs inconscients des convives : l'entrée sur l'acidité et la sapidité, grâce à des agrumes, des vinaigrettes, des crudités, le plat roboratif avec des sauces, de la mâche, et le dessert qui joue la carte du sucré et de la gourmandise. On peut se le permettre puisque le reste du repas n'a apporté ni gras, ni sucre, ni lourdeur. En fait, tout le menu est guidé par un fil rouge sucré, mais sans ajout de sucre autre que celui naturellement présent dans les produits. Le pire ennemi des restaurants de desserts est le sucre !* » Par exemple, dans des menus en cinq (275 €) ou huit temps (350 €), cela donne en entrée une salade de pommes de terre grenailles quasi caramélisées dans du beurre vanillé, salade d'herbe et main de bouddha macérée au vinaigre, sorbet citron persil ; en plat, un cerfeuil tubéreux poêlé au safran local qui fait penser à une viande (le chef s'interdit l'utilisation de la viande et du poisson) ; en final, un brebis servi avec un sorbet aux herbes et deux desserts autour du chocolat et de la vanille. « *Je n'ai jamais travaillé en cuisine mais je découvre les techniques de cuisson, d'assaisonnement, au fur à mesure, avec un esprit ouvert qui me permet de ne rien faire comme les autres. Cuisiner est important, sinon on reste dans le salon de thé. Le terme qui me correspond le mieux est celui de cuisine pâtissière.* » Pour la réouverture du restaurant, le 14 décembre, le chef, qui tient à valoriser les produits du terroir local, a travaillé sur la conservation de fruits et herbes de montagne estivales (confisage, séchage, oxydation, macération…) afin de les servir tout l'hiver.

Quelques semaines après le Sarkara, un autre restaurant de desserts a pu afficher les deux macarons attribués par le Guide rouge : CODA, ouvert par le chef René Frank dans le quartier branché de Neukölln, à Berlin. S'il avait d'abord pensé son projet comme une table sans prétention, le trentenaire, qui a démarré sa carrière en cuisine avant de se tourner vers la pâtisserie dans un 3-étoiles (La Vie, à Osnabrück), a rapidement voulu décrocher une étoile. « *Les gens ne comprenaient pas le concept du restaurant et n'adhéraient pas au menu dégustation. Je me suis dit qu'une étoile nous aiderait à nous positionner comme un lieu de destination.* » Pari gagné : le restaurant sert désormais un menu unique en 15 services (264 € ou 294 € le week-end) réalisé par une brigade mi-cuisinière mi-pâtissière, et ne désemplit pas. Et ce malgré les partis pris radicaux du chef. « *Nous refusons d'utiliser des produits transformés industriellement. Ce qui nous conduit à tout faire nous-mêmes, y compris le chocolat. De même, nous ne sourçons que des produits de très grande qualité, durables, de saison, le plus localement possible.* » Comme Storari et Vauxion, Frank rejette évidemment le sucre raffiné (mais aussi la gélatine) et s'appuie sur la sucrosité naturelle des produits crus dans des dressages pleins de mystère. « *Mon menu ne suit aucune catégorie. J'aime parler de desserts non binaires, ni salés, ni sucrés, mais équilibrés en amertume, acidité, sel et umami. Car, au fond, qu'est-ce qu'un dessert ? L'origine du mot, du français "desservir", implique une fin de repas, mais pas de sucre. Dans les pays d'Asie, d'Amérique du Sud, même dans la street food d'Amérique du Nord, l'ensemble du repas est sucré. Dès lors, pas besoin de terminer le repas avec un plat sucré ! Le dessert pour moi renvoie surtout à l'enfance, aux émotions.* » Dont acte avec son plat signature : un esquimau composé de glace au topinambour et ganache noix de pécan, recouvert de caviar oscière et chocolat maison.

Après les restaurants de desserts, le Bibendum a surpris cet été en récompensant pour la première fois un établissement de crèmes glacées, Minimal, à Taïwan. De quoi prédire l'essor des tables de pâtissiers ? Pas sûr, selon les inspecteurs du Guide, qui assurent évaluer ces adresses avec la même méthodologie : « *Malgré ces quelques exemples récents, nous ne pouvons pas encore parler de phénomène ou de tendance de fond. Minimal est extrêmement personnel et peu susceptible d'être copié. Si les restaurants de desserts restent des exceptions, il convient néanmoins de dire que le soin, la précision et la créativité apportés à la partie sucrée des repas gastronomiques ne cessent de croître, non seulement en France mais dans de plus en plus de pays.* » Pâtissiers, à vos marques ! ■

Passés de mode, les vins de dessert ?

Propos recueillis par
Isabelle Spaak

Fin de vacances italiennes pour l'un. Rentrée survoltée pour l'autre. En ce début septembre, Gabriele Del Carlo, le nouveau directeur de la sommellerie Europe Raffles & Orient Express, joue les prolongations dans son pays natal avant de retrouver la clientèle du Royal Monceau, à Paris. De son côté, la chef sommelière du groupe Pic, Paz Levinson, est en pleine préparation de la saison d'automne au restaurant du Beau-Rivage, à Lausanne. Deux styles mais un même enthousiasme. Qui mieux que ces deux personnalités phares de la haute sommellerie actuelle et des tables étoilées de palaces pour s'exprimer sur les atouts ou handicaps des vins de dessert ? Souvent oubliés sur les cartes contemporaines pour leur taux élevé de sucre résiduel, ces jus complexes méritent-ils d'être remis sur le devant de la scène ? Entretien enflammé.

LE FIGARO. – Quelle est votre définition d'un vin de dessert ?
GABRIELE DEL CARLO. – Je dirais que ce sont des vins réconfortants où le sucre est mis en avant. Confort, charme et sucre. Joli tableau, non ?
PAZ LEVINSON. – « Vin de dessert » est un terme un peu réducteur. Quand je pense aux vins avec du sucre résiduel, je les associe au dessert, bien sûr, mais pas exclusivement. Surtout en France, où nous avons une extraordinaire variété de fromages avec lesquels ils s'accordent à merveille. Ce sont des vins de table, de gastronomie. Des vins complexes auxquels le sucre offre une façon très particulière d'évoluer dans le temps et énormément de possibilités.

Sont-ils à découvrir ou passés de mode ?
G. D. C. – Leur consommation est en baisse, oui. À mon avis, ce n'est pas une question de mode ou de tendance mais d'hygiène de vie. Les personnes qui vont au restaurant font attention. En particulier celles qui conduisent. Comme ce sont des vins qui arrivent généralement en fin de repas, c'est le verre de trop sur lequel on fait l'impasse.
P. L. – C'est vrai que la cuisine est désormais axée sur la fraîcheur, l'acidité. Mais je regrette que le « sucre bashing » actuel incite le marché, depuis une dizaine d'années, à favoriser les vins secs. C'est tellement dommage ! Je les défends absolument car je crains que l'on finisse par perdre la richesse, la texture et la diversité qu'offrent ces moelleux et liquoreux. Ainsi que celle des vins mutés tel le porto. Des vins très intéressants car fortifiés avec de l'alcool pour stopper leur fermentation. À nous, sommeliers, d'être créatifs, de continuer à les proposer, d'en avoir toujours un prêt à être dégusté. Si nous n'avons plus que des vins secs, des cépages pas mûrs, courts en bouche, on risque de perdre en complexité. On a tendance à oublier la beauté des vins fortifiés du sud de la France, les rivesaltes, les frontignans, les muscats de Lunel, les banyuls. Ces vins doux naturels sont magiques avec le chocolat. Pour autant, le contraste est également sublime avec les fromages. À l'exemple d'un roquefort avec un sauternes. J'ai envie de dire aux vignerons : « Continuez à faire ce que vous faites ! » La disparition de ces vins me désespère car certains plats sont faits pour leur être accordés.

Comment les déguster ?
G. D. C. – Comme tous les sommeliers, je suis un maniaque de la température, capable de magnifier un vin ou de le ruiner. Pour les vins de dessert, à cause du sucre, il vaut mieux les déguster frais. Entre 12° et 15°.
P. L. – Je me bats contre un préjugé tenace, y compris parmi les gastronomes ou dans les lycées professionnels, qui veut qu'on associe un dessert très sucré avec un champagne sec. C'est le contraire qu'il faut faire : quand on a du sucre, il faut aller vers le sucre pour chercher l'harmonie et l'équilibre.

Peuvent-ils accompagner la totalité d'un repas, de l'entrée au dessert ?
G. D. C. – Oui et non. Certes, il faut les faire redécouvrir. Ils sont parfaits de temps en temps avec des plats structurés, telle une volaille de Bresse. Avec des crevettes ou des langoustines mayonnaise, l'association d'un sauternes très jeune pas acidulé mais minéral permet de jouer sur la fraîcheur et l'acidité pour un équilibre gustatif très précis. Et certains muscats peuvent faire l'affaire avec des asperges vertes. Mais cela me paraît compliqué de les servir tout au long d'un repas. Car leur grande quantité de sucre résiduel risque de ne pas être très digeste.
P. L. – Justement, la chef Anne-Sophie Pic propose plusieurs plats au printemps et à l'automne qui appellent ces accords. Au printemps, des asperges blanches, avec du caviar et du safran. Nous les servons avec un madère, ce vin du Portugal qui varie beaucoup selon les cépages. Ainsi pour le sercial, dont le taux en sucre résiduel varie de 20 à 50 grammes. Quand il est âgé, son acidité est élevée, il développe des notes de miel qui encensent le safran. Mais il est aussi très minéral car issu d'un terroir volcanique. Avec des asperges, c'est magnifique. Le caviar est également parfait avec un sauternes âgé. Un vin déjà équilibré qui offre une complexité que le vin sec ne permet pas. On a besoin de puissance pour ce type de plat impossible à associer avec un chardonnay. Autre accord, plus automnal : des salsifis, sésame noir, lard paysan. L'association nécessite beaucoup d'attention et j'ai choisi un vin d'Alsace, pour son côté baroque avec la complexité du pinot gris qui développe des notes de truffe.



Paz Levinson *(en haut)*, sommelière du groupe Pic, et Gabriele Del Carlo, sommelier du Royal Monceau-Raffles Paris.
BOB LIGHTOWLER ; RUBEN ORTIZ

Avez-vous des favoris ?
G. D. C. – Je suis un grand amateur de porto. Surtout des tawny de 40 ans d'âge, qui se servent facilement au verre. Idéal pour un sommelier car l'oxygénation n'empiète pas sur la qualité et permet, une fois ouverte, de conserver la bouteille. S'agissant de mon pays, l'Italie, les moscato rosa m'intéressent particulièrement pour le côté aromatique du muscat très peu dosé en sucre. Et, bien sûr, en tant que Toscan, j'ai une grande affection pour le vin santo.
P. L. – Les portos sont très intéressants en goût et en texture car il n'y a pas beaucoup de vins rouges sans fermentation malolactique dans le monde. Les portos vintage ont une dimension très pure malgré leurs cinq grammes de sucre par litre.

Des découvertes à nous proposer ?
G. D. C. – En ce moment, il y a une grande demande pour le moscato d'Asti. Avec son faible dosage en alcool (5°) et en sucre, il est très apprécié. Y compris par les adeptes du sans-alcool.
P. L. – Le vin de Shaoxing, en Chine, qui rappelle les nuances noisetées du vin jaune français. ■

Leurs accords les plus doux

GABRIELE DEL CARLO - POUR ROYAL MONCEAU-RAFFLES PARIS :
■ **Avignonesi Vin Santo di Montepulciano (Italie).**
J'ai grandi avec le vin santo, quand j'étais petit on avait le droit de tremper un biscuit aux amandes (cantuccio) dans le verre. Avignonesi est une très grande maison toscane. Un 100 % sangiovese dont la variété « œil-de-perdrix » est exceptionnelle comme son prix.
■ **Moscato rosa Franz Haas (Italie)**
Vin doux, tranquille, très peu sucré, idéal avec des desserts aux fruits frais, une tartelette aux fraises avec de la menthe.
■ **Moscato d'Asti Ca'd'Gal (Italie)**
La « Rolls » d'Asti, très peu dosé en alcool et en sucre.

PAZ LEVINSON - POUR ANNE-SOPHIE PIC, BEAU-RIVAGE LAUSANNE :
■ **Sauternes Suduiraut 2001 ou Yquem 1996 (France)**
Avec des asperges blanches marinées au stichelton avec poitrine de porc ibérique séchée, sabayon au cassis et fleurs de sureau.
■ **J.J. Prüm Wehlener Sonnenuhr Kabinett 2021 (Allemagne)**
Plus de 40 grammes de sucre mais avec une grande acidité ! À marier avec des saint-jacques d'Hokkaido et du caviar osciètre.
■ **Osborne Solera BC 200 (Espagne)**
Un rare sherry et un des meilleurs accords de ma vie avec un tartare de bœuf légèrement piquant au restaurant El Faro en Andalousie.
I.S.





MOSCATO D'ASTI ; CHÂTEAU YQUEM

SNCF : l'excès de bagages à l'amende

Jean-Marc De Jaeger

La compagnie, après une période de tolérance, verbalise les clients ne respectant pas sa politique de restriction de bagages.

Après la pédagogie, place à la sanction. Peu de voyageurs le savent, faute d'annonce de la SNCF, et sauf à lire *Le Figaro* qui l'avait révélé : depuis le 15 février, une politique de bagages plus restrictive est appliquée dans les TGV inOui et Intercités. Pour donner le temps de s'habituer aux nouvelles règles, la compagnie a jusqu'à présent joué la carte de la souplesse en ne dressant aucune contravention. Cette période de tolérance s'achèvera demain soir. Dès lundi, les premières amendes pour excès de bagages, d'un montant de 50 euros, commenceront à tomber.

La nouvelle règle est la suivante : chaque passager peut emporter jusqu'à deux grands bagages aux dimensions maximales de 70 × 90 × 50 cm (valise, gros sac à dos, sac de randonnée ou de sport…) et un bagage à main aux dimensions maximales de 40 × 30 × 15 cm (petit sac à dos, cabas, sacoche d'ordinateur…), lequel doit être placé sous ou au-dessus de son siège. Les poussettes et instruments de musique volumineux sont désormais considérés comme grands bagages aussi. Sans surprise, il faut toujours étiqueter ses effets personnels en indiquant a minima son nom et numéro de téléphone.

Éviter les abus

Cette restriction n'est pas nouvelle à bord des trains. Mais elle se limitait aux Ouigo, dont le tarif de base n'inclut qu'un bagage à main et un bagage cabine. Son modèle économique s'appuyant sur les options payantes, la filiale à bas coûts de la SNCF facture entre 5 et 20 euros chaque surplus. « *Ces nouvelles règles, plus claires et précises, permettent d'éviter des abus ou des questionnements de la part de nos clients* », souligne au *Figaro* SNCF Voyageurs.

Le principe précédent obéissait à une logique : un passager doit pouvoir transporter seul ses bagages en une seule fois et les ranger lui-même dans le train. Problème : l'interprétation libre de cette politique permissive a abouti à des situations ubuesques à bord, comme en témoignent des réactions de voyageurs sur les réseaux sociaux, tel ce tweet sur X : « *Certains confondent le train avec un camion de déménagement.* »

L'un des objectifs de la SNCF est d'éviter que des sacs et des valises n'encombrent les accès et plateformes qui doivent rester dégagés pour des questions de sécurité. L'« *entrave à la circulation dans les couloirs* » est d'ailleurs déjà passible d'une amende de 150 euros. La SNCF ferait-elle payer au voyageur le mauvais agencement de ses voitures ? Il est à craindre que la nouvelle restriction contraigne les passagers sans améliorer leur confort pour entreposer convenablement leurs affaires. Surtout quand leur train affiche complet. Car les racks à bagages ont diminué dans les rames les plus récentes. « *Les trains Corail et TGV à un niveau disposaient de vastes espaces de rangement. L'objectif de rentabilité et la maximisation du nombre de sièges ont réduit le confort pour les passagers* », confirme sur X Adrien, jeune habitué des trains. ■

★


Thomas Dutronc, le 2 septembre, en Corse.

FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

Thomas Dutronc : « Ma mère était ma première fan »

Propos recueillis par
Olivier Nuc
Envoyé spécial en Corse

Le fils de Jacques Dutronc et Françoise Hardy sort son cinquième album, « Il n'est jamais trop tard ». Un disque que sa mère n'a pas écouté avant sa disparition, le 11 juin dernier.

C'est dans sa maison de Corse, où il aime passer Noël, que le chanteur de 51 ans a commencé à répéter les chansons de son nouvel album, *Il n'est jamais trop tard*. Depuis sa terrasse, il peut contempler la mer et la montagne, à quelques kilomètres de son père, Jacques. Après la mort de sa mère, Françoise Hardy, il a désormais la lourde tâche de mettre en valeur son héritage musical. Confidences en toute décontraction sur son parcours, ses envies, son ascendance.

LE FIGARO. – *Il n'est jamais trop tard* est très tonique et vivifiant…
THOMAS DUTRONC. – On a eu la chance de vraiment passer du temps sur chaque chanson. Les différentes interruptions, entre la tournée de l'album *Frenchy*, le Covid et la tournée avec mon père, nous ont permis de revenir plusieurs fois dessus et de remettre une couche de vernis. J'ai passé beaucoup de temps en tête à tête avec mon vieux pote de fac David Chiron. On se retrouvait à la campagne ou ici, en Corse. On buvait un coup et on travaillait toute la nuit : il composait et j'écrivais les textes. C'était toujours un vrai plaisir. Ça ne le dérange pas de refaire une chanson dix fois, d'être en boucle, de chercher des idées. Il y a des chansons que j'ai faites tout seul, aussi. Certaines ont sept ans. Il y a aussi plein de trucs qu'on a abandonnés ou pas terminés.

Diriez-vous que cet album était facile à réaliser ?
Le plus difficile, c'est toujours les arrangements. On travaille à la maison avec deux guitares, et voilà. Ensuite, on imagine plein de trucs mais c'est difficile de trancher. J'ai pris mon temps, mais à la fin j'étais en panique et rien n'allait plus. J'ai fait des essais avec mon premier arrangeur, puis avec mon filleul de 24 ans. J'ai aussi travaillé avec deux jeunes frères qui maîtrisent les machines mais qui sont vraiment musiciens. Je leur apportais une chanson, et le lendemain ils avaient fini un très bon arrangement. J'ai pris leur matériel et je l'ai confié à Fred Jaillard, qui y a mis sa patte. J'ai même utilisé des séances acoustiques manouches. Fred a repris ça, il l'a recalé, il a fait un boulot de malade. Parfois, on a repris les trucs de Fred qu'on a redonnés aux jeunes. Enfin, on a fait pas mal d'allers-retours. Je suis content du résultat parce qu'il y a de l'acoustique et une efficacité pop.

Vous avez toujours mis le jeu des musiciens en avant ?
Oui. Tout le monde utilise les machines, aujourd'hui. Je suis un des derniers à partir sur scène avec du monde. Nous allons être huit. J'ai envie de rejouer avec mes vieux potes. On ne va pas gagner de sous mais je m'en fous, j'ai envie qu'on s'éclate. Pour les concerts, je recherche l'excellence musicale et la rigolade en même temps. J'en ai marre de tous ces artistes qui donnent des leçons dans les médias et qui ne paient pas bien les musiciens. Je ne cite personne mais c'est quasiment la majorité. L'hypocrisie de ces mecs, c'est quand même quelque chose.

Cet album est le plus abouti. Il vous installe différemment, non ?
J'espère. Depuis *Frenchy*, j'ai fait des progrès au chant. Et puis j'ai fait l'expérience de chef d'orchestre avec papa *(Jacques Dutronc, NDLR)*. Là, j'avais envie de quelque chose de vraiment plus rock. J'ai appris beaucoup à chaque fois : ces expériences m'ont apporté de la légitimité, de l'assurance et du plaisir. Mon exigence, quand j'y pense, je la tiens de ma mère. J'adore peaufiner, me poser des questions, chercher. C'est génial parce qu'on finit par trouver.

Vous n'étiez pas parti pour devenir chanteur…
Je ne voulais pas, je trouvais qu'il y en avait assez dans la famille. Aujourd'hui, j'adore chanter. Ça fait longtemps que je n'avais pas fait d'album original. Mais en même temps je me retrouve quand même dans pas mal de concerts, de projets parallèles. J'ai joué avec le guitariste belge Philip Catherine, j'ai monté un trio avec Stochelo Rosenberg, nous avons fait vingt dates à Paris, dans des petits bistrots, sous un faux nom. J'ai aussi joué avec Erik Truffaz, qui m'a proposé de faire un projet sur Chet Baker. Quand j'ai un peu le temps, je travaille ses chansons à la guitare et au chant. J'adore, c'est un exercice qui me fait du bien.

Vous ne jouez pas beaucoup de parties de guitare solo sur ce disque. Pourquoi ?
J'ai Rocky Gresset, qui joue tellement bien ! Je n'ai pas envie de jouer de solos trop longs, ça saoule les gens. Sur scène, il y en aura un peu plus, sur les chansons qui s'y prêtent. Passer du chant à une improvisation de guitare d'un seul coup, c'est compliqué, quand même.

Vous définiriez-vous comme un hyperactif ?
Cet été, j'ai eu des vacances longues comme je n'en avais pas eu depuis vingt ans peut-être. Il n'y a aucun rapport avec ce qui s'est passé dans ma vie, c'est juste que j'avais l'album qui sortait. J'ai travaillé jusqu'au début du mois d'août, et après je me la suis coulée douce. L'album était terminé fin juin mais il y a eu des retouches de dernière minute en juillet.

Votre mère a-t-elle eu le temps de l'écouter ?
Non, j'ai toujours préféré qu'elle écoute les disques finis. Elle était tellement exigeante ! Je préfère ne rien faire écouter dans les phases de transition. Je pense à elle quand j'écoute mon disque, j'espère que mon exigence rejoint un peu la sienne. C'est sûr qu'elle va me manquer, c'était ma première fan, j'écoutais ses conseils et ses critiques. Je n'aime pas du tout me regarder à la télé. Elle était capable de remarquer si je me grattais le nez. Elle veillait au grain.

Vous sentez-vous une responsabilité vis-à-vis des gens avec qui vous travaillez ?
Oui, je suis un peu chef, c'est une place que j'aime bien. Je ne suis pas chiant.

Pourriez-vous travailler avec des gens que vous n'appréciez pas ?
Non, non. C'est Django qui a dit ça en premier. Un jour qu'on lui demandait : *« Pourquoi jouez-vous avec ce bassiste ? Il y en a de meilleurs. »* Il a répondu : *« Oui, mais avec lui je passe mes journées. »* À côté des deux heures de concert, il y a vingt-deux heures à remplir. Éric Legnini, le directeur musical de la future tournée, est à la fois très bon et très gentil. On va prévoir une séquence guitare et piano, un passage acoustique au milieu du concert. Éric écoute tout ce qui se passe, il est super fort. Et c'est un passionné de vin. Il connaît tous les châteaux, les années. Il a des bouteilles de malade à chaque fois. Après les concerts, on se régale. C'est Rocky *(Gresset)* qui me l'a conseillé quand je cherchais un pianiste.

> **« Ça ne sert à rien de se comparer, il y a toujours plus fort que soi. Django Reinhardt, quand il écoutait Debussy et Ravel, il était par terre »**

Auriez-vous pu échapper à la musique avec les parents qui sont les vôtres ?
Quand j'ai choisi la guitare, j'étais perdu dans mes études. Je voulais apprendre à faire du cinéma parce que j'aimais beaucoup les films. Mais les études ne m'ont pas convenu du tout. J'ai trouvé la guitare et je me suis dit qu'au moins, si je travaillais l'instrument, je ne serais pas dans un système infernal. Je regardais beaucoup le film *The Wall* à l'époque, c'était à l'image de la société, pour moi : kafkaïen, avec l'administration, la paperasse, le boulot… Si j'arrivais à donner des cours de guitare, je serais content. J'étais modeste, je ne cherchais pas à réussir, entre guillemets. J'ai fantasmé sur Brassens et Django tout de suite, ça m'a vraiment construit, nourri et rendu humble. Il y a eu mes parents, j'ai côtoyé des génies comme Gainsbourg. Tout ça m'a permis de ne jamais me prendre au sérieux. Mon vrai modèle, dans la famille, c'était mon grand-père paternel. Il n'a jamais réussi en tant que musicien mais il a joué toute sa vie. Il m'a appris que la réussite ne fait pas tout, que l'art de vivre est plus important. Il a eu une superbe vie. Et puis c'est mon père qui a réussi. Ce n'est pas pour autant que c'est un génie absolu. C'est aussi dû aux circonstances de la vie. Moi, je n'ai pas de Jacques Lanzmann *(auteur de nombreuses chansons de Jacques Dutronc)* dans la vie. Ça ne sert à rien de se comparer, il y a toujours plus fort que soi. Django, quand il écoutait Debussy et Ravel, il était par terre.

Irez-vous écouter Oasis ?
Je ne suis pas très friand d'Oasis, je trouve que c'est posé et je n'aime pas les trucs de poseur. Adolescent, j'étais grand fan de disco et de trucs qui font danser : James Brown, Stevie Wonder… Les Beatles, on écoute ça dans le bus de tournée. Ça n'a pas pris une ride, c'est magique. Serge Gainsbourg *(parrain de Thomas)*, quand j'avais 14 ans, me disait qu'il considérait *Love Me Tender* comme la plus belle chanson du monde.

D'où vient votre décontraction ?
J'ai de la chance, et j'en suis conscient. Pendant la tournée qu'on a faite ensemble, j'ai vu mon père se mettre la pression avant de monter sur scène. Je ne sais pas comment il donne le change, car les gens le prennent pour un dilettante, un débonnaire, un mec cool, un aquoiboniste. Quant à ma mère, la scène était un tel enfer pour elle qu'elle a arrêté à 30 ans. Finalement, j'ai deux parents qui n'ont pas aimé la scène alors que j'adore ça. Tout le monde est gentil, tu es comme un coq en pâte.

Que représente la Corse pour vous ? Vous y passez beaucoup de temps ?
J'adore passer Noël ici. Mais j'aime bien venir en été aussi. Il y a du monde, mais je me baigne à un endroit où il n'y a personne le matin. C'est un peu ma terre. Je suis venu pour la première fois quand j'avais 1 mois. La montagne, les parfums… Je me sens attaché à ce lieu. Il y a plein d'amis de mon père avec qui j'ai eu des liens forts. Je me fais des amis dans la nouvelle génération, il y a des jeunes du village qui ont 20 ans dont je connaissais les parents. J'ai des copains ici qui ont des métiers simples. Un copain de Bastia est peintre en bâtiment, il est drôle, il a le cœur sur la main, il est délicat, poli et marrant. Il y a quand même un raffinement, en Corse. C'est une terre de grands voyageurs, il y a eu du brassage, de l'intelligence, et aussi des mecs un peu farfelus, perdus dans les montagnes. Tout le monde se connaît.

Vous rendez souvent visite à votre père ?
Oui, je le vois une ou deux fois par semaine. Il ne bouge plus trop quand il fait chaud, c'est mauvais pour son cœur. Sinon, il va bien. On ne parle pas du tout de l'éléphant dans la pièce quand on se voit. Ou alors de temps en temps, pour dire : *« Qu'est-ce qu'on va faire des cendres de maman ? »* Je pense qu'il est affecté mais il ne le montre pas du tout. Je comprends ça, je suis pareil. L'émotion est enfouie mais elle peut rejaillir d'un seul coup.

Avez-vous été surpris par la vague d'émotion au décès de votre mère ?
D'un seul coup, elle a été écoutée dans des pays où ils ne la connaissaient pas, comme en Grèce. Elle a été dans le top 5 des charts mondiaux pendant une semaine. Ça m'a ému parce qu'elle n'aurait jamais imaginé cela. Elle ne se dépréciait pas mais elle ne se rendait pas compte d'à quel point les gens l'aimaient. Depuis vingt ans, tous les gens que je croise me disent : *« Dites à votre maman qu'on l'aime. »*

Aujourd'hui, vous avez une nouvelle responsabilité, celle de l'ayant droit…
Je vais surtout essayer de mettre en valeur son héritage musical. On en parle avec Étienne Daho qui connaît tout ça tellement mieux que moi. On va faire des choses. Pour l'instant, je vais me concentrer sur ma tournée. On essaie de lui rendre hommage, évidemment. Je ne sais pas encore comment, ce n'est pas facile. On va peut-être passer une piste avec la voix de ma mère en l'accompagnant. Ce ne sera pas prêt pour la Cigale, mais on fera ça en tournée.

Vous êtes déjà sollicité ?
Oui, beaucoup. C'est un peu une montagne qui me tombe dessus, avec des problèmes juridiques et notariaux. Mais c'est comme ça.

Vous n'avez jamais semblé troublé par votre ascendance…
J'ai envie d'être jugé sur mon travail, vraiment, mon acharnement, mon exigence, mes chansons, ma liberté, mon envie de donner du plaisir aux gens, de la joie, de l'émotion, de la mélodie. Mais pas sur mes histoires personnelles. Il ne faut pas prendre ça trop au sérieux et garder un peu de recul. J'ai reçu une bonne éducation, j'ai eu de bons grands-parents, ma mère m'a bien élevé. Mon père était quelqu'un d'intelligent malgré toute sa folie. Ils sont quand même assez fins malgré leur complexité. ■

Benjamin Bernheim au sommet de l'Olympe

Thierry Hillériteau

Invité lors de la cérémonie de clôture des Jeux olympiques, le ténor publie «Douce France», récital intimiste et touchant.

Depuis la fenêtre de son appartement parisien, voisin du palais de Tokyo, on ne voit qu'eux. En ce début septembre, Benjamin Bernheim reste indifférent à la polémique qui oppose, depuis quelques jours, la maire de Paris aux amoureux du patrimoine. S'il jette un regard non dénué de tendresse aux anneaux olympiques qui ornent encore la tour Eiffel, c'est que ceux-ci évoquent à ses yeux une soirée qui restera à jamais gravée dans son esprit. Le 11 août, le ténor franco-suisse participait en effet à la cérémonie de clôture des Jeux de Paris 2024. «*Sans aucun doute le moment le plus inattendu et le plus fou de ma carrière*», concède celui qui entonna ce soir-là, sur la pelouse du Stade de France, une version modernisée de l'*Hymne d'Apollon* qu'avait composée Gabriel Fauré en 1896, à la demande de Pierre de Coubertin, sur la base d'un hymne antique retrouvé à Delphes. «*Victor Le Masne, en charge de la partition musicale des Jeux de Paris, l'a retravaillé pour en proposer une version plus moderne. Dans la continuité du vaste spectacle imaginé par Thomas Jolly. De fait, il ne s'agissait pas tant pour moi de livrer une performance de ténor, que de me fondre dans un récit épique qui appartenait aux Jeux*», se souvient-il.

Épique, sa prestation le fut tout autant que pouvait l'être le script de Thomas Jolly. Moins de quarante-huit heures après la cérémonie, le ténor triomphait en effet au Festival de Salzbourg, dans le rôle-titre des *Contes d'Hoffmann* avec une nouvelle mise en scène de Mariame Clément. «*J'ai dû renoncer à la générale du spectacle. Et la veille de la cérémonie fut la journée la plus longue de ma vie : prégénérale à Salzbourg jusqu'à 15 heures, puis j'ai sauté dans une voiture pour aller jusqu'à Munich, attraper un vol pour Paris-Charles de Gaulle, arrivée à minuit, et à 3 heures du matin répétitions au Stade de France!*», raconte-t-il. Une fatigue qui s'envola sitôt franchies les portes du Stade. «*Pour moi qui suis un fanatique de sport, entrer sur la pelouse par les mêmes portes que les athlètes que j'ai tellement admirés, et me retrouver au cœur de cette incroyable aventure des Jeux, à quelques kilomètres à peine de l'endroit où je suis né, aux Lilas, ce fut magique.*»


DEUTSCHE GRAMMOPHON/UNIVERSAL MUSIC

«Ma vocation, c'est raconteur d'histoires!», **confie Benjamin Bernheim.**

Y aura-t-il un avant et un après JO? «*Beaucoup de gens parlent de moi maintenant comme du "ténor des JO". Mais je reste toujours le même : que je sois le Hoffmann de Salzbourg ou celui du Met, le Werther de la Scala, le soliste de l'année aux Victoires de la musique ou le chanteur de la cérémonie de clôture de Paris 2024, je suis toujours Benjamin Bernheim. Et ma vocation, c'est raconteur d'histoires!*»

« J'aime les personnages qui ont une fêlure : je les sens plus proches de mon identité et de ma personnalité qu'un Duc de Mantoue, par exemple, presque trop solaire pour moi »

Des histoires, cette année 2024 n'en a pas manqué. Roméo en début d'année au Metropolitan Opera, d'où il reçut, en duplex, sa Victoire de la musique. Premier Werther à la Scala de Milan. Premier Hoffmann au Festival de Salzbourg (où il succédait dans le rôle à des légendes de la trempe d'un Placido Domingo ou d'un Neil Shicoff). JO. Puis Hoffmann à nouveau au Metropolitan Opera de New York. «*Et pour refermer l'année en apothéose, un récital au Palais Garnier fin novembre!*», se réjouit celui qui fêtera ses 40 ans. Il y reprendra le programme de son dernier album, tout juste paru chez Deutsche Grammophon. Un voyage intimiste et poétique dans le monde de la mélodie française, qui tranche avec ses deux albums précédents plus lyriques. Le ténor y aborde, en compagnie de la pianiste et chef de chant Carrie-Ann Matheson, deux cycles monumentaux, que l'on a plutôt l'habitude d'entendre avec orchestre, et interprétés par des voix féminines : *Les Nuits d'été* de Berlioz ainsi que le *Poème de l'amour et de la mer* de Chausson. Mais aussi de délicates mélodies de Duparc, et quelques reprises inattendues, mais toutes de délicatesse, de tubes de la chanson française - *Les Feuilles mortes, Quand on a que l'amour, Douce France…*»

«*Pour moi, ce pan de la chanson française s'inscrit dans la continuité de la mélodie. Cela reste de la poésie mise en musique, avec des images et des parfums qui flottent tout autour de vous*», affirme-t-il. Ces images, il s'en nourrit en permanence pour trouver la bonne couleur vocale. Que ce soit dans la mise à nu d'un récital de mélodies, ou sous cape, derrière le costume de l'un de ces personnages qu'il chérit tant : les Werther, Hoffmann ou Faust… «*J'aime les personnages qui ont une fêlure : je les sens plus proches de mon identité et de ma personnalité qu'un Duc de Mantoue, par exemple, presque trop solaire pour moi*», révèle cet enfant de la balle qui a poussé en déraciné entre la Suisse et la France, deux parents séparés, et une angoisse face au monde avec laquelle il confesse toujours chercher à faire la paix lorsqu'il chante. De là, peut-être, lui vient cette capacité à projeter sur chaque mot cette lumière sombre qui fait sa signature. Ce clair-obscur dont les recoins semblent habités par autant de démons fantasmagoriques, fascinant mélange de Caravage et de Jérôme Bosch… «*J'ai toujours fonctionné comme ça : à l'imaginaire*, conclut-il. *Les Allemands ont une expression merveilleuse pour ça, et autrement plus éloquente :* vorstellungskraft… » Ou le pouvoir de projection. ■

Douce France (Deutsche Grammophon). Retransmission des *Contes d'Hoffmann*, le 5 octobre dans les cinémas Pathé Live, en direct du Met de New York. www.metoperaaucinema.com

« Illusions perdues » : si cruel et si actuel

Anthony Palou

Au Théâtre de l'Atelier, Pauline Bayle met en scène le roman de Balzac avec une belle audace.

Créée en 2020, interrompue par le Covid puis partie en tournée, l'adaptation de Pauline Bayle d'*Illusions perdues*, roman fleuve de Balzac, revient au Théâtre de l'Atelier pour un mois. Tout le monde ou presque connaît l'histoire - l'ascension et la chute - de Lucien de Rubempré, ce jeune Charentais monté à Paris pour y chercher la gloire littéraire. Voyage fatal. Il est ici interprété par la comédienne Anissa Feriel, ce qui ne dérangera nullement le spectateur. Ce cher Lucien est décrit par Balzac comme un homme-femme. Il est joli garçon, élégant, mélancolique. Anissa Feriel est brune, Lucien était plutôt blond, qu'importe; les quatre autres comédiennes et comédiens endosseront une vingtaine de rôles.

Les *Illusions* commencent par une humiliation. Lucien est seul sur la scène, devant le rideau. Nous sommes encore à Angoulême, chez Madame de Bargeton (Manon Chircen). Lors de cette soirée poétique, Lucien lit un de ses (mauvais) sonnets et, dans la salle (parmi les spectateurs), une voix se fait entendre, celle de Monsieur de Saintot (Frédéric Lapinsonnière, que l'on retrouvera dans les rôles de Daniel d'Arthez, Dauriat, Canalis et Hector Merlin). Il dit avoir eu envie d'aller se coucher. Lorsque se lève le rideau, sur la scène, une partie du public est installée en quadrifrontal. Il n'y aura pas de décor; c'est le choix fort judicieux de la metteuse en scène Pauline Bayle, adepte d'un théâtre brut - et, ici, immersif.

Ici, tout est audace. L'espace de jeu devient une sorte de piste saupoudrée de craie, subtilement irisée par l'éclairage de Pascal Noël. Le public sur scène devient «partenaire» de la pièce; il représente la société parisienne qui observe ces personnages balzaciens peu recommandables. À Paris, Lucien découvre l'opéra, rencontre Étienne Lousteau (superbe Adrien Rouyard), le futur romancier Daniel d'Arthez, l'éditeur Dauriat ou Coralie (énergique Zoé Fauconnet), actrice au Panorama dramatique entretenue par Camusot… Dès lors, la corruption pointe son groin et les scènes cultes bien huilées s'enchaînent sans frottements.

Scénario palpitant

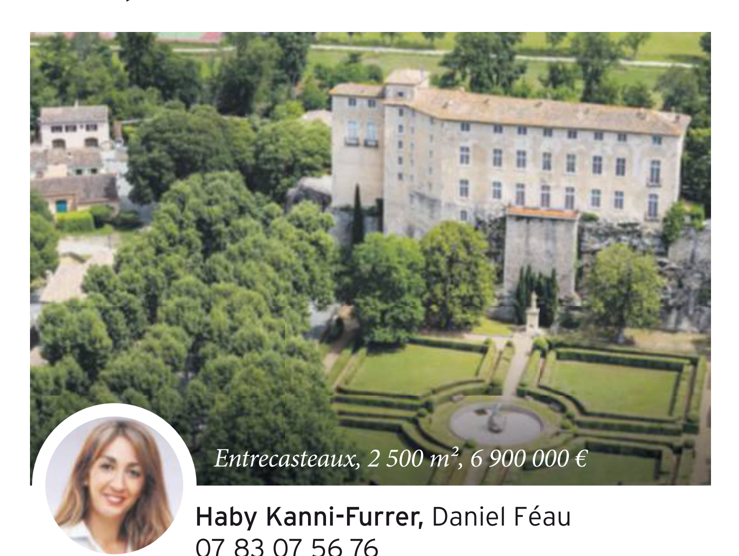
Tout est parfaitement rythmé; les répliques fusent et le cynisme infuse. C'est un plaisir sadique de se vautrer, sous la direction de Pauline Bayle, dans ce monde du journalisme qui était, selon Balzac, «*pure prostitution*». Les journalistes écrivent sans conviction, vendent leur salade et, surtout, leur âme pour trente deniers. Une bande de jobards. Pauline Bayle a merveilleusement peigné les 700 pages des *Illusions*. Elle en a fait un scénario palpitant. Tout ici est cruel. Lucien est «*un enfant qui courait après les plaisirs et les jouissances de vanité*», écrivait Balzac de son «héros», personnage peu recommandable, et ses petites saletés inspirent plutôt de la pitié. «*Lucien avait une chance avec Madame de Bargeton : il la laisse le quitter. Une chance avec la littérature : il l'abandonne. Une chance avec les libéraux : il les trahit (…). Cela lui vaut la haine de ses anciens amis et le mépris des nouveaux. Ce n'est pas tout de retourner sa veste. Encore faut-il le faire à bon escient*», écrivait Félicien Marceau dans *Balzac et son monde*. Très actuel, non? C'est pour cela que les comédiennes et les comédiens sont vêtus comme vous et moi. Parce qu'au fond rien n'a changé depuis les années 1820. ■

Illusions perdues, au Théâtre de l'Atelier (Paris 18e), jusqu'au 6 octobre. Tél. : 01 46 06 49 24. billetterie@theatre-atelier.com

UN BIEN PATRIMONIAL D'EXCEPTION

Château classé ou demeure d'exception, les biens patrimoniaux prestigieux profitent d'un environnement prisé, d'une architecture élégante et de prestations haut de gamme. Trois professionnels de l'immobilier nous présentent des perles rares.

Par Stéphanie de Balorre



Entrecasteaux, 2 500 m², 6 900 000 €

Haby Kanni-Furrer, Daniel Féau
07 83 07 56 76

Au cœur de la Provence verte, cet exceptionnel château ISMH a été rénové avec des matériaux anciens respectant l'histoire du lieu. Au calme, en position dominante, s'ouvrant sur un jardin dessiné par Le Nôtre, ce bien unique est vendu meublé avec des tapisseries et des meubles d'époque. Ancienne forteresse du XIe siècle plusieurs fois remaniée, ce château profite d'une large terrasse ouverte sur un panorama somptueux. Dix chambres, trente pièces, garages, piscine.



A proximité immédiate de Mougins, 340 m², 2 980 000 €

Cyril Brévier, Label Properties
06 76 12 71 66

Cette villa de plain-pied bâtie au cœur d'un domaine fermé profite d'une vue panoramique sur les collines environnantes. Profitant d'un très bel espace séjour/cuisine ouverte avec double hauteur, elle dispose de quatre belles chambres en suite dont une suite parentale de 50 m², d'un hammam et d'un salon de massage. La demeure est entourée d'un jardin plat parfaitement entretenu avec piscine à débordement et pool-house. Garage en sous-sol pour 6 voitures et 2nd garage de plain-pied.



Bordeaux, 400 m², 1 680 000€

Bruno Lafaye, Agence Lafaye
06 88 23 73 62

Cette exceptionnelle chartreuse du XVIIIe à 11 km de Bordeaux est entourée d'un parc, pré et bois de 15 ha d'un seul tenant. Ornée d'un fronton curviligne plein, la demeure comprend un salon en rotonde au très beau sol d'époque, salons en enfilade ouvrant sur la terrasse, salle à manger, bureau, 2 chambres, 2 salles de bains, grande cuisine. En attique, 2 chambres, salle de bains, salle d'eau, 2 pièces à aménager. Logement de gardien, chapelle consacrée, dépendances, écurie et chai.

LE FIGARO plus
Et vous



DANSE
LE BALLET DE NAPLES ET LE JUNIOR BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS EN PREMIÈRE FRANÇAISE PAGE 34

ACADÉMIE DE L'OPÉRA ROYAL
MASTER CLASS ET PRATIQUE POUR LES JEUNES MUSICIENS PAGE 36



Les très riches heures **de l'Opéra royal**

Le château de Versailles programme un festin de musiques et de danses à savourer toute l'année.

David et Jonathas, de Marc-Antoine Charpentier.

AGATHE POUPENEY, LUCIANO ROMANO / TEATRO DI SAN CARLO 2024, FRANCK PUTIGNY

Une saison cousue d'une main experte

Ariane Bavelier

Tubes, surprises, commémorations, grandes voix, découvertes… Les levers de rideau se suivent sans se ressembler.

Chacune des programmations de Laurent Brunner pour la saison musicale du château de Versailles ressemble à un patchwork. D'une qualité particulière. Les étoffes assemblées sont rares, resplendissantes et vintage. Cette saison nouvelle, pensée sous la houlette du nouveau président de Château de Versailles, Christophe Leribault, ne déroge pas. Le rare ? Il tient à certains titres et interprètes. Voilà donc Alberto Miguélez Rouco, contreténor et chef d'orchestre espagnol, curieux comme on l'est à 30 ans. Formé à l'Académie Jaroussky, il a trouvé la messe de requiem écrite par José de Torres pour Louis Ier d'Espagne. Baptisé Louis dans le but d'un rapprochement avec la France, ce fils de Philippe V meurt de la variole cent cinquante jours après être monté sur le trône à 17 ans. Du jeune roi ne reste que la splendide musique de cette messe. Autre rareté : Jean-Baptiste Nicolas, trompettiste et chef d'orchestre qui dirige la *Messe à quatre chœurs* de Charpentier. Une partition sans doute imaginée par le compositeur qui voyage à Rome à l'âge de 17 ans et reste marqué par les chœurs du Vatican et les couleurs particulières de la musique vénitienne entendue sur la route.

La fête ? Elle tient au décor de l'Opéra royal, ses ors et ses bleus, et aux anges qui trompettent dans la chapelle, mais aussi au goût affiché de la célébration. À Versailles, on ne rate pas les commémorations. Cette saison, Fauré, d'où la programmation du *Requiem*, et Bizet, d'où celle de *Carmen*, dans la mise en scène historique conçue par le compositeur, Johann Strauss, occasion d'un grand concert éloge du divertissement. Combien de champagne a coulé depuis que son *Beau Danube bleu* tourbillonne dans les Concerts du Nouvel An ? Cette année, la fête tient encore à la célébration des 10 ans de l'Ador, association des amis de l'Opéra royal de Versailles. *« C'est un cercle amical, dont les membres se réunissent dans un gala annuel avec spectacle, dîner et feu d'artifice, versent à partir de 400 euros de mécénat par an et tissent souvent des liens assidus avec les artistes et les programmes. Certains membres assistent à 40 concerts par an »*, dit Laurent Brunner, précisant que les dons de l'Ador profitent directement aux productions et soutiennent trois à cinq projets par an.

> « Le plus resplendissant ? Ce sont les opéras scéniques, conçus pour émouvoir et éblouir »

Le plus resplendissant ? Ce sont les opéras scéniques, conçus pour émouvoir et éblouir, d'autant que Christian Lacroix met la main aux costumes du *Polyphème* de Porpora, compositeur rival de Haendel à Londres, qui évoque la rencontre d'Ulysse, Acis et Galatée devant le terrible géant. Et de *La Fille du régiment*, en avril, avec Gwendoline Blondeel dans le rôle de Marie, défi vocal avec ses neuf contre-ut. Grand frisson encore, un *Didon* de Purcell avec Sonya Yoncheva dans le rôle-titre. Et pour ceux qui ne l'auraient pas encore vu, le poignant *David et Jonathas* dans la Chapelle royale.

Reste le vintage. Il réunit une farandole de concerts baroques. Et culmine dans *L'uomo femina*, de Galuppi, rival de Vivaldi, sous la baguette de Vincent Dumestre et son Poème Harmonique. Deux naufragés échouent sur une île gouvernée par les femmes, où les hommes sont dociles, coquets et même un peu craintifs. Cela vous fait penser à quelque chose ? Agnès Jaoui, à la mise en scène, devrait en faire une présentation éminemment réjouissante ! ■

Dossier coordonné par **Ariane Bavelier**

En avant la musique !

L'Opéra royal veille sur une famille d'artistes, souvent nés chez lui, et dont il accompagne soigneusement la croissance. Il programme aussi cette année les premières représentations en France de deux grandes troupes de danse.



Victor Jacob, les impatiences d'un choriste devenu chef

Thierry Hillériteau

Victoire de la révélation chef d'orchestre, qu'il a reçue conjointement avec sa consœur Lucie Leguay il y a un an et demi aux Victoires de la musique classique, Victor Jacob en tire *« une fierté personnelle, qui vient confirmer la pertinence des missions artistiques (qu'il s'est) fixées »*. Depuis, le jeune Français, lauréat du prix spécial du concours de direction de Besançon il y a cinq ans, a fait du chemin. À 33 ans, l'ancien chanteur de la Maîtrise de Radio France n'est plus un inconnu, et c'est auréolé de nombreuses expériences comme chef invité aux pupitres des orchestres nationaux de l'Hexagone et internationaux qu'il retrouvera cette saison l'Orchestre de l'Opéra royal. *« Avec Versailles, je partage plus que des projets : je vis une histoire et j'y suis très attaché. Je vois évoluer l'orchestre depuis quelques années, et je suis fier d'être associé à son développement ainsi qu'à son ouverture vers différents répertoires »*, explique celui qui fit ses premiers pas avec la phalange dans la *Cinquième* de Beethoven, au printemps dernier. *« J'ai eu la chance de diriger toutes les symphonies de ce compositeur avec différents orchestres ; pourtant, l'entente musicale - tant au niveau du style que de la sonorité - avec l'Orchestre de l'Opéra royal du château de Versailles était unique »*, se souvient-il.

Les prochains rendez-vous du chef à Versailles se feront autour d'un répertoire qui lui tient particulièrement à cœur. *« J'ai hâte de retrouver l'orchestre en mai pour la* Symphonie inachevée *de Schubert. Mais le projet qui me tient le plus à cœur est d'enregistrer et diriger en concerts le* Requiem *de Fauré, accompagné du programme que j'ai construit autour. Ce sera la première fois que je dirigerai dans la sublime Chapelle royale du château de Versailles, mais surtout je rencontrerai le Chœur de l'Opéra royal dans un programme pensé spécialement pour lui »*, dit-il. Une rencontre qui parle au choriste qu'il a été, et qui s'initia à la direction dans le cadre même de sa formation maîtrisienne, grâce à son premier mentor, Toni Ramos, avant de parfaire ses études de direction à la Royal Academy de Londres (où il suivit entre autres les master class d'Antonio Pappano) puis dans la classe d'Alain Altinoglu au CNSMD de Paris. *« En tant qu'ancien choriste, la voix est et restera probablement toujours le grand amour de ma vie*, poursuit-il. *La pratique du chœur nécessite un engagement physique et humain très fort. Le chef de chœur doit donc refléter cela : confiance, bienveillance, énergie, mais aussi souffle, phrasé ou encore posture du choriste… J'aime rechercher ces qualités et ces aspects musicaux dans ma direction en général, qu'elle soit d'orchestre ou de voix. »* Avant de prévenir : *« S'il y a un défi avec le* Requiem *de Fauré, il n'est toutefois pas, selon moi, sur l'aspect vocal, au contraire ! Ce serait plutôt celui d'en faire une version à la hauteur des nombreux enregistrements existants, et ce avec un jeune ensemble. J'ai hâte de pouvoir modeler les voix et le son de l'orchestre comme je l'entends, pour faire résonner la clarté profonde des harmonies fauréennes de ce chef-d'œuvre dans sa version de 1893… »* Celle qui parle généralement le plus aux choristes eux-mêmes. ■

« Requiem » de Fauré, le 12 octobre à la Chapelle royale. « Les Prodiges du Romantisme », le 15 mai à l'Opéra royal.

Le Ballet de Naples sur une nouvelle orbite

Ariane Bavelier

Trois ans que Clotilde Vayer a pris la direction du Ballet du San Carlo et la voilà qui l'amène à Versailles ; ce sera sa toute première tournée en France. *« J'ai choisi de programmer trois ballets de Jerome Robbins,* En sol*,* Le Faune *et* In the Night*, parce que j'adore son travail et qu'il me semblait qu'il était temps que mes danseurs s'y frottent. Ils ont dansé Noureev et Balanchine. Robbins est le condensé de tout cela. Ses ballets semblent faciles, ils sont très difficiles. Les danser, c'est à la fois faire et ne rien faire pour que ce soit respectable dans l'idée qu'il s'en faisait »*, dit Clotilde Vayer. Première danseuse dans le Ballet de l'Opéra de Paris avant d'y rester maître de ballet adjointe à la direction de la danse pendant près de dix ans, elle a travaillé avec Robbins et fait répéter ses ballets. Elle se souvient des heures passées auprès du maître. *« On croyait savoir, et plus les jours passaient, plus il en rajoutait, et moins on en savait. Il fallait travailler sur tel détail dans l'œil, telle façon de faire un geste. Il nous mettait dans une situation d'insécurité jusqu'à ce qu'il en sorte quelque chose de formidable. Il était aussi très généreux : pour le troisième pas de deux d'*In the Night*, il nous avait soumis à Isabelle Guérin, Pietragalla et moi-même, des histoires différentes en nous proposant de choisir celle que nous voulions raconter »*, se souvient Clotilde.

Traité des passions

Pour remonter Robbins, il faut avoir dans la troupe des personnalités : *« Des gens qui s'engagent à fond dans leur interprétation. Ça peut être raté, c'est pas grave. Interdit en revanche de donner une version aseptisée ! »* Clotilde les guide avec ce dont elle se souvient du travail avec ce génie américain : *« Jean-Pierre Frohlich, de la Fondation Robbins, a passé trois semaines ici et estampillé la chorégraphie. Maintenant, je continue le travail avec les danseurs, à partir de mes souvenirs et de mes appréciations. »* Le choix de ces trois ballets, Clotilde les explique. Aucun n'est dansé en Italie où les autres compagnies ont plutôt mis à leur répertoire *Dances at the Gathering* et *Glass Pieces* : « En sol *va bien à Naples qui est au bord de la mer, il ira bien aussi aux tournées en plein air souvent proposées en Italie.* Faune, *quand on connaît le chef-d'œuvre de Nijinski, est aussi passionnant que la relecture de* Giselle *par Mats Ek. L'idée de pur génie consiste à transposer les pâmoisons du Faune pour la nymphe, dans une salle de danse, et derrière son miroir qui reflète aussi l'ego. »* Quant à *In the Night*, traité des passions sous les étoiles, la danse y est, comme jamais, à fleur de peau.

A-t-elle le trac de présenter sa compagnie à Versailles dans un programme où le public est habitué à voir le Ballet de l'Opéra de Paris ? Clotilde Vayer se récrie : *« Je ne veux même pas penser au jeu des comparaisons ! Le Ballet du San Carlo est une compagnie qui monte. L'Opéra de Paris, une institution. »* Le programme Robbins a été créé au San Carlo cet été, le 19 juillet. ■

Jerome Robbins par le Ballet du San Carlo de Naples, du vendredi 15 au dimanche 17 novembre.

À gauche : le Ballet de Naples dans une reprise d'*In the Night*, de Jerome Robbins. À droite : Chloé de Guillebon.

PH.LUCIANO ROMANO / TEATRO DI SAN CARLO EDUARDUS LEE



Chloé de Guillebon, du clavecin à la baguette

Ses premiers pas avec l'Orchestre de l'Opéra royal du château de Versailles ? Chloé de Guillebon s'en souvient comme si c'était hier. *« Je venais de jouer comme continuiste au sein d'un autre ensemble, dans une production du* Messie *de Haendel à la Chapelle royale. Jean-Christophe Cassagnes, le délégué de l'Orchestre de l'Opéra royal, est venu me trouver en me disant qu'il cherchait un remplaçant de dernière minute pour accompagner l'orchestre dans leur grand récital annuel des Trois Contre-ténors. J'ai sauté sur l'occasion et ça a bien fonctionné. Je me suis tout de suite sentie à l'aise et très intégrée au groupe. Moins d'un mois plus tard, j'étais déjà sur un enregistrement des symphonies de Haydn avec eux. Et ensuite, les productions se sont enchaînées. »*

Au point que ce n'est plus comme simple membre du continuo que la jeune claveciniste s'illustre désormais régulièrement au côté de la phalange, créée en 2019. Mais aussi comme chef. Elle met à profit sa formation de chef de chant baroque acquise au Conservatoire à rayonnement régional de Paris (auprès de Stéphane Fuget notamment), et ses cours de direction à la Schola Cantorum de Bâle. Elle a dirigé dans le cadre de tournées estivales, comme pour *Les Leçons de Ténèbres* de Charpentier, Couperin ou Clérambault données le mois dernier au Festival de Rocamadour.

En juin, dans la galerie des Glaces, elle dirigera l'Académie de l'Opéra royal, dans *Actéon* de Charpentier. *« La première fois que j'ai eu l'occasion de les diriger, c'était en fait l'hiver dernier, pour l'enregistrement des* Quatre Saisons *de Joseph Bodin de Boismortier. Une partition très peu enregistrée et que je ne connaissais absolument pas, mais qui s'est révélée pleine de surprises, et parfaitement dans l'esprit du baroque français qui constitue ma matrice »*, poursuit Chloé de Guillebon.

Concert de la Reine

La jeune lauréate du concours de clavecin de Pesaro, qui débuta par le piano à l'âge de 6 ans, le reconnaît bien volontiers : *« En France, quand on commence le clavecin comme moi dès l'âge de 11 ans, les Couperin, Charpentier ou d'Anglebert font assez vite partie de la famille. »* Pour sa part, il ne lui aura pas fallu longtemps pour rejoindre celle du clavecin français, qui depuis quelques années affiche une santé insolente. De Jean Rondeau à Justin Taylor en passant par la cohorte des Bertrand Cuiller, Jean-Luc Ho, ou Pierre Gallon.

« Tous des figures très inspirantes par leur poésie et leur goût de l'aventure », dit celle qui n'a pas hésité à se lancer elle-même dans la création de son propre ensemble, à la sortie du Covid : Le Concert de la Reine. *« Au départ, ce n'était qu'un ensemble monté pour mon audition de fin de master. Mais ça a tellement bien marché entre nous qu'on a eu envie de continuer. Nous sommes aujourd'hui en résidence à Saint-Pierre de Montmartre, et nous sommes spécialisés dans le baroque anglais et français »*, conclut-elle. ■ **T.H.**

« Actéon » de Marc-Antoine Charpentier, le 16 juin à la galerie des Glaces.

Halidou Nombre, un appétit d'ogre

Il était l'impressionnant Golaud du *Pelléas et Mélisande* version chant-piano, mis en scène par Caurier et Leiser l'hiver dernier au Théâtre de l'Athénée. Il fut l'intrigant Kaino du *Freitag aus Licht* de Stockhausen, monté un an plus tôt par Le Balcon, à l'Opéra de Lille et à la Philharmonie de Paris. Il sera Énée, prince épris de la Didon de Sonya Yoncheva, cet automne, à l'Opéra royal. *« Une œuvre totem, qui m'accompagne depuis le conservatoire puisque Énée est le premier rôle d'opéra que j'y ai chanté. C'est aussi une œuvre que j'ai moi-même mise en scène pour mon projet de fin d'études »*, sourit le baryton. Un éclectisme qui définit bien Halidou Nombre. À 34 ans, ce Monégasque aux mille vies fut ingénieur dans l'aéronautique puis banquier d'affaires, avant de se tourner vers le lyrique. *« J'ai commencé les cours de chant lyrique en arrivant à Paris pour mes études d'ingé. J'ai continué, même après avoir commencé à travailler »*, explique-t-il. Le tournant a lieu à l'aube de ses 30 ans. *« En une semaine, j'ai eu l'opportunité de passer trois auditions, pour* Les Indes galantes *à l'Opéra de Paris, pour un rôle à l'Opéra de Bordeaux et pour l'Académie de l'Opéra de Monte-Carlo. Les trois ont marché ! Je me suis alors dit qu'il y avait peut-être quelque chose à faire. »*

Ancien et contemporain

Il le dit lui-même : *« Je veux dévorer à pleines dents cette carrière qui s'est ouverte à moi. J'aimerais être ce genre de baryton capable de tout chanter, des musiques anciennes au contemporain. Et d'aborder l'opéra sous tous ses aspects »*, dit-il. Au sortir de chaque répétition, il noircit de petits carnets pour y noter ses propres idées de mise en scène. Sa participation à l'Académie de l'Opéra royal est l'expression de cet appétit d'ogre pour toutes les musiques. *« Je suis un mozartien dans l'âme, j'avoue une passion pour les grands opéras français comme* Carmen, *dont j'avais chanté Escamillo à mes débuts, au Théâtre royal de Mons* (et qu'il retrouvera à Versailles, cette fois dans le rôle de Moralès et la mise en scène « historique » reconstituée de 1875, NDLR). *Mais la musique ancienne manquait à ma formation. Or, celle-ci est essentielle dans le paysage français. Versailles est pour moi une fabuleuse opportunité de combler ce manque et d'avoir ce rendez-vous avec l'histoire. »* Opportunité qui s'est concrétisée l'an dernier à travers plusieurs projets dont une première *Didon et Énée* à la galerie des Glaces (il chantait le rôle de la Sorcière), et surtout une *Passion selon saint Jean*, de Bach, à la Chapelle : *« La première fois que j'abordais Bach en soliste, et ce fut une expérience d'une grande intensité émotionnelle »*, se souvient-il. Il se dit impatient de renouer avec cette expérience de l'oratorio baroque pendant les fêtes de fin d'année, pour *Le Messie* de Haendel (toujours dirigé par Gaétan Jarry). ■ **T.H.**

Concert de gala de l'Ador, le 29 septembre à l'Opéra royal. Charpentier et l'Italie, le 12 novembre à la Chapelle royale. « Didon et Énée », du 18 au 20 octobre à l'Opéra royal. « Le Messie » de Haendel, les 21 et 22 décembre à la Chapelle royale. « Carmen », du 14 au 22 janvier à l'Opéra royal.



David et Jonathas*, de Marc-Antoine Charpentier, à la Chapelle royale de Versailles. Une tragédie biblique en cinq actes avec prologue, sur un livret du père Bretonneau, créée en 1688 *(production reprise du vendredi 16 au dimanche 18 mai). AGATHE POUPENEY

Sarah Charles, la voix du bon Dieu

Elle l'avoue en riant : *« Chanter à côté de Sonya Yoncheva, dans un opéra mis en scène, c'est un peu comme le passage au collège ou au lycée : vous avez brusquement le sentiment de franchir un cap. »* Ce cap, c'est avec le rôle de Belinda, dans *Didon et Énée* de Purcell, que la soprano Sarah Charles va le franchir. En octobre, elle endossera les habits de la sœur et confidente de la reine de Carthage dans la mise en scène poétique et fantasque de Cécile Roussat et Julien Lubek. *« J'ai hâte de me confronter à leur vision »*, confie celle qui a déjà incarné le rôle en avril, dans une simple version mise en espace avec costumes de Christian Lacroix, à la galerie des Glaces et à l'Institut de France. *« Les deux cadres étaient bien différents, mais à chaque fois il y avait une grande excitation et une énergie grisante, qui nous ont permis de monter ce spectacle en quelques jours »*, se rappelle-t-elle.

De l'énergie, la jeune femme n'en manque pas. Pour sa première saison au sein de l'Académie de l'Opéra royal, elle a déjà participé à de nombreux projets, dont l'enregistrement des *Saisons*, de Boismortier. La saison prochaine, elle sera, outre Belinda, Elmira : l'épouse du roi Sosarme, dans le rare opéra éponyme de Haendel, ressuscité cet hiver sous les plafonds ornés du salon d'Hercule. *« C'est une œuvre très peu jouée, c'est aussi pour ça qu'on fait ce métier »*, dit l'académicienne. Celle qui s'est découvert une vocation pour l'opéra à la fin du collège, après s'être d'abord rêvée à Broadway, aura été à la Maîtrise de Notre-Dame de Paris. *« Le répertoire y est très large, du Moyen Âge au contemporain, avec un rythme très soutenu, quasi quotidien. Quelque chose que je retrouve aussi à Versailles »*, dit celle qui aura passé trois ans sur les bancs de la maîtrise et devrait y retourner pour accompagner la réouverture de la cathédrale.



La soprano Sarah Charles. HUGO BERTIN

Timbre aux accents lumineux

Dans l'avenir, la chanteuse se projette autant dans le répertoire sacré qu'à l'opéra. *« Même si l'intensité vocale et théâtrale à l'œuvre dans le lyrique m'a tout de suite attirée, je ne m'imagine pas faire carrière sans garder un pied du côté de la musique sacrée »*, dit-elle. Lorsqu'elle ne rêve pas des rôles mozartiens qu'appelle son timbre aux accents délicieusement lumineux, elle regarde vers les grands oratorios du baroque français et italien. Logique, pour celle qui, de l'aveu du directeur de l'Opéra royal, Laurent Brunner, *« a tout simplement la voix du bon Dieu »*. ■ **T.H.**

« Didon et Énée », de Purcell, du 18 au 20 octobre à l'Opéra royal. « Sosarme, re di Media », de Haendel, le 16 décembre au salon d'Hercule.

Simon Kalinowski, le souffle du continuo

Véritable phénomène, Simon Kalinowski illustre, à seulement 21 ans, la vitalité du paysage baroque, et de notre jeune scène française. Une scène dont les talents multiples et l'esprit d'initiative fleurissent d'année en année au sein des continuos de nos principaux ensembles baroques. Qu'ils soient clavecinistes, luthistes, théorbistes ou gambistes, ces jeunes musiciens, qui restent souvent dans l'ombre, n'en sont pas moins de formidables solistes en herbe. Témoins les Mathilde Vialle, Constance Taillard, ou la fratrie Rignol (Myriam et Gabriel), que l'on a vus émerger dans des ensembles comme Correspondances, Pygmalion ou encore A Nocte Temporis. À tous, l'Opéra royal de Versailles a offert lors des précédentes saisons d'importantes tribunes, tant au disque qu'à la scène.

Simon Kalinowski n'échappe pas à la règle. Cet ancien diplômé du Conservatoire de Versailles, qui se perfectionne actuellement en musiques anciennes au CNSMD de Paris auprès de Blandine Rannou et Olivier Beaumont, est déjà un collaborateur régulier du Concert de la Loge de Julien Chauvin ou encore des Musiciens de Saint-Julien de l'indispensable François Lazarevitch. Il collabore avec eux dans le cadre de leur académie de musique et de danse baroque. Depuis un an, ce collectionneur d'instruments à ses heures perdues est aussi devenu l'une des chevilles ouvrières de l'Orchestre de l'Opéra royal et de son académie qu'il a rejointe en qualité de claveciniste… Mais aussi de pianofortiste ou même de flûtiste ! *« C'est un artiste plein de ressources et de surprises, à la fois tout-terrain, mais aussi et surtout passionné par le répertoire et toutes les redécouvertes qu'il peut susciter »*, se réjouit Laurent Brunner, directeur de l'Opéra royal. Gageons qu'il saura trouver une place durable dans le paysage baroque français… Tant sous les ors de Versailles qu'à l'extérieur ! ■ **T.H.**

Théotime Langlois de Swarte, l'archet et la battue

Dans la grande famille des chefs invités de l'Orchestre de l'Opéra royal, Théotime Langlois de Swarte fait figure d'atout cœur. Le violoniste, révélé il y a quatre ans aux Victoires de la musique, partenaire régulier d'ensembles baroques tels Les Arts Florissants, Le Consort ou encore Jupiter, est aussi à l'aise dans la mélancolie des « grounds » du XVII^e anglais que dans la poésie proustienne d'un Gabriel Fauré ou d'un Reynaldo Hahn. Depuis la saison dernière, il ajoute une nouvelle corde à son archet : la direction. *« Dans mon parcours, j'ai toujours ressenti cet appel de la direction à travers le son du violon et l'archet. Je trouve qu'il y a une réelle porosité entre le bras du chef et la conduction de l'archet du violoniste. On a d'ailleurs oublié que de nombreux compositeurs et chefs venaient du violon, de Rameau à Lully »*, explique celui dont le rêve absolu serait de diriger un jour *Don Giovanni*, de Mozart.

Pour l'heure, c'est avec son *Requiem* qu'il retrouvera, en novembre, l'Orchestre de l'Opéra royal. Car celui que l'on découvrit en tant que chef à l'Opéra Comique, dans *Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière et Lully, puis dans *Zémire et Azor*, de Grétry (où il assista Louis Langrée et prit sa relève sur la dernière) n'en est pas à sa première collaboration, en tant que chef, avec la phalange versaillaise. *« J'ai déjà mené avec eux deux projets*, raconte-t-il. *Le premier était une tournée de concertos de Bach pour violons et orchestre, que je reprendrai d'ailleurs la saison prochaine à Versailles. J'ai pu mener un vrai travail de construction au fil d'une dizaine de concerts ; c'est précieux surtout chez Bach : ce n'est pas comme chez Vivaldi, où une fois la texture trouvée ça marche tout seul ! L'autre projet était autour du Chevalier de Saint-George, qui a aussi donné lieu à l'enregistrement d'un disque. Là encore, j'ai eu totale liberté pour construire un portrait au long et dans toute sa diversité d'un musicien qui mérite d'être plébiscité pour l'extraordinaire variété de sa musique. »*

Un rapport à la voix

De la musique du Chevalier de Saint-Georges au monument que constitue le *Requiem* de Mozart, il y a un pas qui n'effraie pas Théotime Langlois de Swarte. *« Je n'ai pas l'habitude de manier les masses chorales. Mais j'ai un rapport à la voix et au chant omniprésent : mes parents étaient tous deux professeurs de chant. Je me suis toujours réveillé au son des voix, j'ai chanté jusqu'à mes 14 ans, et eu l'opportunité de diriger des chœurs d'enfants. Quant au* Requiem, *c'est une œuvre universelle, qui nous bouleverse tous, et que j'ai déjà eu l'opportunité d'approcher de l'intérieur en participant en tant que premier violon à son exécution au sein de plusieurs ensembles différents. C'est donc un rendez-vous que j'attends avec impatience »*, conclut-il. ■ **T.H.**

« Requiem » de Mozart, les 23 et 24 novembre à la Chapelle royale. « Kings and Heroes », récital de Paul-Antoine Bénos-Djian, le 20 décembre au salon d'Hercule. « Concertos pour 1, 2, 3 violon(s) » de Bach, le 30 juin au salon d'Hercule.

L'Opéra de Paris version Junior Ballet

C'est une nouveauté voulue par José Martinez et patiemment montée par lui depuis son arrivée à la tête de l'Opéra de Paris. Avoir un Junior Ballet permettant de faciliter l'insertion professionnelle et la formation de danseurs venus d'ailleurs qui pourraient venir grossir les rangs de la compagnie. La maison Chanel s'est heureusement engagée pour permettre de soutenir ce projet entièrement porté par le mécénat.

Recrutés sur concours externe au début de l'été, ils sont maintenant, à Paris, dix-huit : neuf garçons et neuf filles coréens, italiens, australiens, néo-zélandais, japonais, américains et français (ces derniers sortis de l'école de danse de l'Opéra et du CNSMD). Leur contrat les lie pour deux ans. L'ambiance de cette nouvelle troupe française est délibérément internationale. Et, dans les studios transformés en Babel heureuse, les maîtres de ballet Jean-Christophe Guérri et Béatrice Martel, naguère sujets dans le ballet de l'Opéra de Paris, tâtent de différents sabirs pour essayer d'établir une langue commune.

Balanchine, Béjart, Martinez

Après une semaine au Palais Garnier avec les danseurs du ballet, les membres du Junior Ballet se sont installés à l'école de danse de l'Opéra de Paris, manière d'un côté d'apprendre le style français à la source, manière aussi pour l'école de voir comment les jeunes danseurs se forment aux quatre coins du monde. En effet, les membres du Junior Ballet sortent à peine de l'enfance de leur art : ils ont entre 17 et 23 ans. Le Junior Ballet est pensé comme une pépinière de jeunes talents. Mais ils peuvent bien être doués, ils ont tout à apprendre. Danser ensemble, défendre le style et la technique de l'Opéra de Paris, faire des créations, recevoir un répertoire qu'ils tourneront en France et dans le monde, sensibiliser à la danse classique de nouveaux publics.

Après un trimestre de formation intensive, ils s'immergeront, au deuxième trimestre, dans la compagnie pour *La Belle au bois dormant*. Au troisième trimestre, ils prépareront leur programme de tournée qui débute à l'Opéra royal du château de Versailles.

À l'affiche de la tournée du Junior Ballet à Versailles, *Allegro brillante* de Balanchine, *Cantate 51* de Maurice Béjart, *Requiem pour une rose* d'Annabelle Lopez Ochoa, un zest de *Don Quichotte* de Noureev et *Mi Favorita*, créé en 2002 par José Martinez. La pièce est ravissante, virtuose et théâtrale. On l'a un peu oublié à force de le voir dans l'habit de directeur, mais José Martinez est également chorégraphe. On espère qu'il aura un jour le temps de créer à nouveau. Être dirigés par un chorégraphe est une chance pour les danseurs de l'Opéra de Paris : connaître les qualités et les défauts des interprètes pour lesquels on crée est déjà le gage d'une chorégraphie haute couture taillée sur mesure.

À la rentrée prochaine, six nouveaux danseurs seront recrutés faisant passer à 24 les effectifs du Junior Ballet. ■ **A.B.**

Junior Ballet de l'Opéra de Paris les 12, 13 et 14 juin à l'Opéra royal.



Les membres de l'Académie de l'Opéra royal du château de Versailles. FRANCK PUTIGNY

L'Académie : une troupe où faire ses gammes

Thierry Hilleriteau

Neuf chanteurs et quatre musiciens composent cette nouvelle formation qui entraîne ses membres aux aspects les plus divers de la carrière.

Plus de 130… C'est le nombre de candidatures, émanant de jeunes instrumentistes ou chanteurs, reçu par l'Opéra royal du château de Versailles lors du lancement de sa première académie de musique, il y a un peu plus d'un an et demi. Cet engouement qui ne surprend pas Laurent Brunner, le directeur artistique des lieux, à l'origine de ce projet. *« Aussi vertueux soit-il, le système d'enseignement de la musique en France encourage peu la pratique professionnelle. Alors, puisque à Versailles on aime les projets à la manière ancienne, on a voulu tendre la main à de jeunes musiciens sur un modèle à l'ancienne*, sourit-il, *celui des troupes. »*

En clair, il ne s'agit pas tant d'une académie de formation, que d'une académie tournée d'abord et avant toute chose vers la pratique. Car Laurent Brunner en est persuadé : *« On a aujourd'hui la chance, dans notre pays, d'avoir une jeune génération de musiciens, pour beaucoup déjà familiers de la grammaire du XVIIe et du XVIIIe siècle, et dont on ne soupçonne pas la moitié des capacités. Ces jeunes interprètes n'ont pas besoin d'une académie pour les rendre meilleurs. Ils ont besoin d'une académie qui les porte et leur offre du travail, de la visibilité, et par-dessus tout de la confiance. »*

Si l'Académie de l'Opéra royal compte donc bel et bien une partie formation, avec plusieurs master class dispensées par des artistes familiers de la maison (du chanteur Mathias Vidal au luthiste Thomas Dunford, en passant par le cher Stéphane Fuget ou le claveciniste Justin Taylor), celle-ci reste avant tout tournée vers la pratique professionnelle, et non vers la technique. *« Mathias Vidal leur a par exemple appris à construire un programme pour un concours. »* Mais *« l'idée de départ, avec ce projet né à la sortie du Covid, était d'abord de donner du travail à des jeunes, en leur permettant de toucher à une grande quantité de répertoire et de formats différents »*, poursuit Brunner. Une diversité de pratiques et de projets rendue possible par la structure même du château de Versailles, et sa physionomie.

En plus des opéras mis en scène ou en version concert proposés tout au long de la saison à l'Opéra royal, ou de ses concerts de musique sacrée à la chapelle du château, le domaine s'anime en effet, chaque été, de début juin à la mi-septembre, d'animations et de visites immersives. Des propositions qui permettent par exemple aux visiteurs de déambuler dans les salles emblématiques du château au rythme d'interventions musicales, de saynètes théâtrales ou de démonstration de danse baroque. *« C'est au départ pour les besoins de cette dernière que nous avions pensé l'Académie, il y a trois saisons*, détaille Laurent Brunner. *Une académie tournée vers la danse baroque, et pour laquelle nous avions auditionné plus de 200 jeunes danseurs. Une quinzaine nous ont rejoint et animent ces érénades royales de la Galerie des Glaces à raison d'une quarantaine de représentations par an. L'expérience a si bien marché qu'on a eu l'idée de la décliner aussi pour la musique. Mais pas uniquement pour les Sérénades d'été ou le Parcours du roi que nous proposons en hiver. Non : l'idée, cette fois, était de pouvoir les distribuer sur une trentaine de projets chacun, tout au long de la saison, du concert aux enregistrements, en passant par des rôles petits ou grands à l'opéra ! »* Or cette diversité de formats, mais aussi de répertoires, peut s'avérer par elle-même très formatrice. *« Entre les productions de l'Académie comme la* Didon et Énée *que nous avons montée l'année dernière, et qui nous a permis d'aborder des rôles solistes importants, les tournées de concerts que nous avons pu faire avec l'Orchestre de l'Opéra royal comme celle que je viens de réaliser cet été pour les* Leçons de ténèbres *de Couperin, ou encore notre participation aux différentes actions culturelles dans le château comme à l'extérieur, on touche un public extrêmement large et diversifié »*, se réjouit Sarah Charles.

« L'idée était de pouvoir les distribuer sur une trentaine de projets chacun, tout au long de la saison, du concert aux enregistrements, en passant par des rôles petits ou grands à l'opéra ! »

Laurent Brunner
Directeur artistique de l'Opéra royal

La soprano, qui a rejoint l'Académie à sa création, l'avoue bien volontiers : *« Ce qui m'a tout de suite attirée, c'est le fait qu'une institution comme l'Opéra royal nous fasse confiance en nous proposant dès la première année de nous frotter à des rôles importants, comme pour moi Belinda dans* Didon et Énée, *que je vais en plus reprendre à la rentrée au côté de Sonya Yoncheva ! Dans le monde des académies, c'est plutôt rare »*, observe la jeune chanteuse… Qui confie s'être très vite prêtée au jeu de la diversité de propositions de l'Académie de l'Opéra royal. *« Chanter lors des Sérénades, pour un public composé plutôt de touristes, ou bien dans les Ehpad des environs de Versailles comme nous le faisons dans le cadre des actions culturelles de l'Académie nous permet de vraiment sortir de notre zone de confort tout en embrassant la réalité de la vie de musicien dans toute sa variété. C'est aussi très fédérateur »*, poursuit-elle, assurant que les amitiés nées entre les académiciens de cette première promotion (la seconde sera auditionnée en mai 2025) ne sont pas près de s'éteindre. Et les porteront sûrement vers de nombreux projets communs dans l'avenir. Pour Laurent Brunner, ces actions à l'extérieur, et notamment dans les Ehpad, sont tout sauf anecdotiques. *« Elles font partie de l'ADN du projet depuis la création de l'Académie. Il faut assister à ces séances, qui ont lieu presque toutes les semaines à raison de cinq mini-concerts à chaque fois, et au cours desquelles les musiciens trimballent souvent une épinette et deux violes de gambe entre les étages pour accompagner les chanteurs avec un enthousiasme communicatif, pour comprendre à quel point ces expériences ont pu marquer le groupe et le souder »*, raconte-t-il avec émotion.

« C'est déjà une petite équipe extrêmement soudée et très investie », confirme de son côté la jeune chef Chloé de Guillebon, qui vient de diriger musiciennes et chanteuses de l'Académie dans les *Leçons de ténèbres* de Couperin lors de la tournée estivale de l'Orchestre de l'Opéra royal (après avoir dirigé l'enregistrement des *Saisons* de Boismortier auquel participa justement Sarah Charles). Les profils des neuf chanteurs et quatre musiciens (un claveciniste, un luthiste et deux violes de gambe) sélectionnés pour la première promotion parlent d'eux-mêmes. *« L'un vient de la banque mais est capable de chanter "Toréador" dans* Carmen *et de nous faire une sorcière bluffante dans* Didon et Énée, s'enthousiasme Brunner. *L'autre est aussi à l'aise derrière un clavecin qu'avec une flûte baroque. Une autre encore a été capable de remplacer au pied levé une chanteuse malade sur un enregistrement alors qu'elle devait prendre le jour même l'avion pour les États-Unis… Ce sont tous de vraies personnalités, qui à la fois savent dire non lorsqu'elles sentent qu'elles ne sont pas encore prêtes pour tel ou tel rôle, mais n'ont pas froid aux yeux lorsqu'il s'agit de se jeter dans le vide. »*

Des personnalités auxquelles il espère offrir plus qu'une simple rampe de lancement. *« L'avantage d'un lieu comme le nôtre est qu'il voit passer tout au long de l'année quantité d'ensembles et d'artistes invités. Je sais que certains ont déjà repéré plusieurs de nos académiciens, et j'espère que cela leur ouvrira autant de nouvelles opportunités. Comme je sais déjà que je réinviterai un certain nombre d'entre eux lors des saisons à venir lorsqu'ils seront sortis de l'Académie »*, prophétise-t-il. ■

Pratique

RÉSERVATIONS
www.operaroyal-versailles.fr
Par téléphone : 01 30 83 78 89
Billetterie-boutique : 3 bis, rue des Réservoirs, 78 000 Versailles
Retrouvez les CD et vidéos des spectacles sur notre boutique en ligne www.operaroyal-versailles.fr/boutique, sur www.live-operaversailles.fr et sur toutes les plateformes de streaming.

LES SOIRÉES D'EXCEPTION

■ **Récital Philippe Jaroussky :** ***Passacalle de la Follie*, L'Arpeggiata, Christina Pluhar (direction)**
13 octobre 2024, Opéra royal

■ ***La Flûte enchantée* de Mozart Le Concert Spiritue, Hervé Niquet (direction), Cécile Roussat et Julien Lubek (mise en scène)**
27-31 décembre 2024, 1er janvier 2025, Opéra royal

■ **Les Trois Contre-Ténors Samuel Mariño, Théo Imart, Rafał Tomkiewicz, Orchestre de l'Opéra royal, Stefan Plewniak (direction)**
30 janvier 2025, salon d'Hercule

■ ***Siegfried* de Wagner Chœur et Orchestre du Théâtre National de la Sarre, Sébastien Rouland (direction)**
25 mai 2025, Opéra royal

■ **Junior Ballet de l'Opéra de Paris, florilège pour 18 danseurs**
12-14 juin 2025, Opéra royal

■ ***Actéon* de Charpentier, concert de gala de l'Académie de l'Opéra royal, Chloé de Guillebon (direction)**
16 juin 2025, galerie des Glaces

■ ***La Senna festeggiante* de Vivaldi Orchestre de l'Opéra royal, Gaétan Jarry (direction) , Hande Kodja (mise en scène)**
5, 6 juillet 2025, Théâtre de la Reine

OPÉRAS MIS EN SCÈNE

■ ***Didon et Énée* de Purcell Chœur et Orchestre de l'Opéra royal, Stefan Plewniak(direction), Cécile Roussat et Julien Lubek (mise en scène)**
18-20 octobre 2024, Opéra royal

■ ***Polifemo* de Porpora Académie de danse baroque de l'Opéra royal Orchestre de l'Opéra royal, Stefan Plewniak (direction), Justin Way (mise en scène), Pierre-François Dollé (chorégraphie), Christian Lacroix (costumes)**
4-8 décembre 2024, Opéra royal

■ ***L'Uomo femina* de Galuppi Le Poème Harmonique, Vincent Dumestre (direction), Agnès Jaoui (mise en scène)**
13-15 décembre 2024, Opéra royal

■ ***Carmen* de Bizet Chœur et Orchestre de l'Opéra royal, Hervé Niquet (direction), Romain Gilbert (mise en scène), Christian Lacroix (costumes)**
14-22 janvier 2025, Opéra royal

■ ***La Fille du régiment* de Donizetti Chœur de l'armée française, Chœur et Orchestre de l'Opéra royal, Gaétan Jarry (direction), Jean-Romain Vesperini (mise en scène), Christian Lacroix (costumes)**
4-12 avril 2025, Opéra royal

■ ***David et Jonathas* de Charpentier Ballet de l'Opéra royal, Marguerite Louise (chœur et orchestre) Gaétan Jarry (direction), Marshall Pynkoski (mise en scène), Christian Lacroix (costumes)**
16-18 mai 2025, Chapelle royale

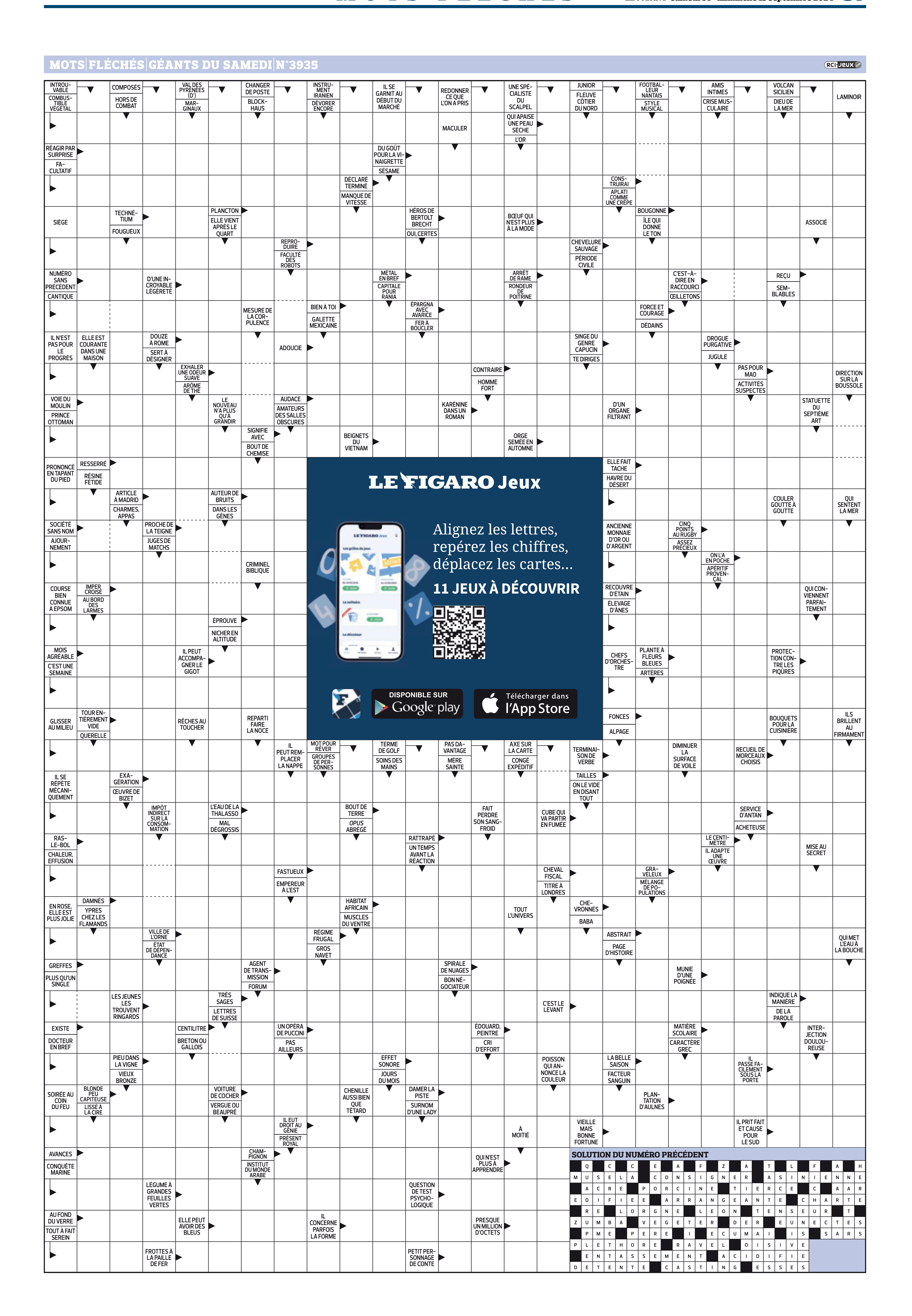
■ **Le Carnaval Baroque Le Poème Harmonique, Vincent Dumestre (direction) Cécile Roussat (mise en scène)**
19-22 juin 2025, Opéra royal

LES BALLETS

■ ***Jerome Robbins L'Éternel* Ballet du Théâtre San Carlo de Naples**
15-17 novembre 2024, Opéra royal

■ ***Marie-Antoinette* par le Malandain Ballet Biarritz Orchestre de l'Opéra royal, Stefan Plewniak (direction), Thierry Malandain (chorégraphie)**
6-9 mars 2025, Opéra royal

■ ***Requiem(s)* par le Ballet Preljocaj, Angelin Preljocaj (chorégraphie)**
12-19 mars 2025, Opéra royal


MOTS FLÉCHÉS GÉANTS DU SAMEDI N°3935
RCI-JEUX
INTROUVABLE
COMBUSTIBLE VÉGÉTAL
COMPOSÉS
HORS DE COMBAT
VAL DES PYRÉNÉES (D')
MARGINAUX
CHANGER DE POSTE
BLOCKHAUS
INSTRUMENT IRANIEN
DÉVORER ENCORE
IL SE GARNIT AU DÉBUT DU MARCHÉ
REDONNER CE QUE L'ON A PRIS
UNE SPÉCIALISTE DU SCALPEL
QUI APAISE UNE PEAU SÈCHE
L'OR
JUNIOR
FLEUVE CÔTIER DU NORD
FOOTBALLEUR NANTAIS
STYLE MUSICAL
AMIS INTIMES
CRISE MUSCULAIRE
VOLCAN SICILIEN
DIEU DE LA MER
LAMINOIR
MACULER
RÉAGIR PAR SURPRISE
FACULTATIF
DU GOÛT POUR LA VINAIGRETTE
SÉSAME
DÉCLARÉ TERMINÉ
MANQUE DE VITESSE
CONSTRUIRAI
APLATI COMME UNE CRÊPE
SIÈGE
TECHNÉTIUM
FOUGUEUX
PLANCTON
ELLE VIENT APRÈS LE QUART
HÉROS DE BERTOLT BRECHT
OUI, CERTES
BŒUF QUI N'EST PLUS À LA MODE
BOUGONNE
ÎLE QUI DONNE LE TON
ASSOCIÉ
REPRODUIRE
FACULTÉ DES ROBOTS
CHEVELURE SAUVAGE
PÉRIODE CIVILE
NUMÉRO SANS PRÉCÉDENT
CANTIQUE
D'UNE INCROYABLE LÉGÈRETÉ
MÉTAL EN BREF
CAPITALE POUR RANIA
ARRÊT DE RAME
RONDEUR DE POITRINE
C'EST-À-DIRE EN RACCOURCI
ŒILLETONS
REÇU
SEMBLABLES
MESURE DE LA CORPULENCE
BIEN À TOI
GALETTE MEXICAINE
ÉPARGNA AVEC AVARICE
FER À BOUCLER
FORCE ET COURAGE
DÉDAINS
IL N'EST PAS POUR LE PROGRÈS
ELLE EST COURANTE DANS UNE MAISON
DOUZE À ROME
SERT À DÉSIGNER
ADOUCIE
SINGE DU GENRE CAPUCIN
TE DIRIGES
DROGUE PURGATIVE
JUGULE
EXHALER UNE ODEUR SUAVE
ARÔME DE THÉ
CONTRAIRE
HOMME FORT
PAS POUR MAO
ACTIVITÉS SUSPECTES
DIRECTION SUR LA BOUSSOLE
VOIE DU MOULIN
PRINCE OTTOMAN
LE NOUVEAU N'A PLUS QU'À GRANDIR
AUDACE
AMATEURS DES SALLES OBSCURES
KARÉNINE DANS UN ROMAN
D'UN ORGANE FILTRANT
STATUETTE DU SEPTIÈME ART
SIGNIFIE AVEC
BOUT DE CHEMISE
BEIGNETS DU VIETNAM
ORGE SEMÉE EN AUTOMNE
PRONONCÉ EN TAPANT DU PIED
RESSERRÉ
RÉSINE FÉTIDE
ELLE FAIT TACHE
HAVRE DU DÉSERT
ARTICLE À MADRID
CHARMES, APPAS
AUTEUR DE BRUITS
DANS LES GÊNES
COULER GOUTTE À GOUTTE
QUI SENTENT LA MER
SOCIÉTÉ SANS NOM
AJOURNEMENT
PROCHE DE LA TEIGNE
JUGES DE MATCHS
ANCIENNE MONNAIE D'OR OU D'ARGENT
CINQ POINTS AU RUGBY
ASSEZ PRÉCIEUX
ON L'A EN POCHE
APÉRITIF PROVENÇAL
CRIMINEL BIBLIQUE
COURSE BIEN CONNUE À EPSOM
IMPER CROISÉ
AU BORD DES LARMES
RECOUVRE D'ÉTAIN
ÉLEVAGE D'ÂNES
QUI CONVIENNENT PARFAITEMENT
ÉPROUVE
NICHER EN ALTITUDE
MOIS AGRÉABLE
C'EST UNE SEMAINE
IL PEUT ACCOMPAGNER LE GIGOT
CHEFS D'ORCHESTRE
PLANTE À FLEURS BLEUES
ARTÈRES
PROTECTION CONTRE LES PIQÛRES
GLISSER AU MILIEU
TOUR ENTIÈREMENT VIDE
QUERELLE
RÊCHES AU TOUCHER
REPARTI FAIRE LA NOCE
FONCES
ALPAGE
BOUQUETS POUR LA CUISINIÈRE
ILS BRILLENT AU FIRMAMENT
IL PEUT REMPLACER LA NAPPE
MOT POUR RÊVER
GROUPES DE PERSONNES
TERME DE GOLF
SOINS DES MAINS
PAS DAVANTAGE
MÈRE SAINTE
AXE SUR LA CARTE
CONGÉ EXPÉDITIF
TERMINAISON DE VERBE
TAILLES
ON LE VIDE EN DISANT TOUT
DIMINUER LA SURFACE DE VOILE
RECUEIL DE MORCEAUX CHOISIS
IL SE RÉPÈTE MÉCANIQUEMENT
EXAGÉRATION
ŒUVRE DE BIZET
IMPÔT INDIRECT SUR LA CONSOMMATION
L'EAU DE LA THALASSO
MAL DÉGROSSIS
BOUT DE TERRE
OPUS ABRÉGÉ
FAIT PERDRE SON SANG-FROID
CUBE QUI VA PARTIR EN FUMÉE
SERVICE D'ANTAN
ACHETEUSE
RAS-LE-BOL
CHALEUR, EFFUSION
RATTRAPÉ
UN TEMPS AVANT LA RÉACTION
LE CENTIMÈTRE
IL ADAPTE UNE ŒUVRE
MISE AU SECRET
FASTUEUX
EMPEREUR À L'EST
CHEVAL FISCAL
TITRE À LONDRES
GRAVELEUX
MÉLANGE DE POPULATIONS
EN ROSE, ELLE EST PLUS JOLIE
DAMNÉS
YPRES CHEZ LES FLAMANDS
HABITAT AFRICAIN
MUSCLES DU VENTRE
TOUT L'UNIVERS
CHEVRONNÉS
BABA
VILLE DE L'ORNE
ÉTAT DE DÉPENDANCE
RÉGIME FRUGAL
GROS NAVET
ABSTRAIT
PAGE D'HISTOIRE
QUI MET L'EAU À LA BOUCHE
GREFFES
PLUS QU'UN SINGLE
AGENT DE TRANSMISSION
FORUM
SPIRALE DE NUAGES
BON NÉGOCIATEUR
MUNIE D'UNE POIGNÉE
LES JEUNES LES TROUVENT RINGARDS
TRÈS SAGES
LETTRES DE SUISSE
C'EST LE LEVANT
INDIQUE LA MANIÈRE
DE LA PAROLE
EXISTE
DOCTEUR EN BREF
CENTILITRE
BRETON OU GALLOIS
UN OPÉRA DE PUCCINI
PAS AILLEURS
ÉDOUARD, PEINTRE
CRI D'EFFORT
MATIÈRE SCOLAIRE
CARACTÈRE GREC
INTERJECTION DOULOUREUSE
PIEU DANS LA VIGNE
VIEUX BRONZE
EFFET SONORE
JOURS DU MOIS
POISSON QUI ANNONCE LA COULEUR
LA BELLE SAISON
FACTEUR SANGUIN
IL PASSE FACILEMENT SOUS LA PORTE
SOIRÉE AU COIN DU FEU
BLONDE PEU CAPITEUSE
LISSÉ À LA CIRE
VOITURE DE COCHER
VERGUE OU BEAUPRÉ
CHENILLE AUSSI BIEN QUE TÊTARD
DAMER LA PISTE
SURNOM D'UNE LADY
PLANTATION D'AULNES
IL EUT DROIT AU GÉNIE
PRÉSENT ROYAL
À MOITIÉ
VIEILLE MAIS BONNE FORTUNE
IL PRIT FAIT ET CAUSE POUR LE SUD
AVANCES
CONQUÊTE MARINE
CHAMPIGNON
INSTITUT DU MONDE ARABE
QUI N'EST PLUS À APPRENDRE
LÉGUME À GRANDES FEUILLES VERTES
QUESTION DE TEST PSYCHOLOGIQUE
AU FOND DU VERRE
TOUT À FAIT SEREIN
ELLE PEUT AVOIR DES BLEUS
IL CONCERNE PARFOIS LA FORME
PRESQUE UN MILLION D'OCTETS
FROTTES À LA PAILLE DE FER
PETIT PERSONNAGE DE CONTE
LE FIGARO Jeux
Alignez les lettres, repérez les chiffres, déplacez les cartes...
11 JEUX À DÉCOUVRIR
DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store
SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

« Une Française à Kaboul » : princesse et féministe

Margaux Benn

Un passionnant documentaire retrace le destin d'une Bretonne mariée à un prince afghan en 1927 et qui fut la première à ôter son voile.

C'est un film sur l'Afghanistan qui, pour une fois, commence par des scènes de joie : une femme en bikini sur une plage, un couple qui s'embrasse… et une déclaration d'amour à la première personne : celle d'Élisabeth Naïm Ziai. Dès les premières secondes, nous plongeons avec elle, à travers ses mots (ce sont principalement ses écrits et ceux de son mari qui nourrissent le commentaire du film), dans ce *« conte des Mille et Une Nuits »*, à la fois destin de femme et récit historique. Tout commence lorsque Naïm entre dans une petite pharmacie familiale de Saint-Malo. Élisabeth, qui y aide ses parents, tombe sous le charme de cet étudiant afghan. Dès le premier regard, *« c'est le coup de foudre »*, assure-t-elle.

Naïm n'est pas un étudiant comme un autre : c'est aussi un cousin du roi d'Afghanistan. En 1927, la jeune secrétaire épouse donc un prince afghan, envers et contre les médisants. Dans son entourage, celui de la petite bourgeoisie provinciale, on lui rabâche qu'*« une femme comme elle »* ne peut pas être heureuse avec *« un homme comme lui »*. Qu'un mariage, cela se fait *« à l'église, avec un catholique »*. Qu'importe : les deux amoureux dansent devant ses parents médusés, puis s'envolent à l'autre bout du monde.

De la lingerie en vitrine

L'histoire ne fait que commencer. Élisabeth, en épousant Naïm, épousera aussi la cause des femmes afghanes. La jeune fille rangée deviendra une figure du féminisme à l'autre bout du monde.

Alors qu'au terme d'un long périple depuis la France le couple s'apprête à traverser la frontière afghane depuis l'Inde, ils la trouvent fermée : une guerre civile vient d'éclater entre le roi Amanullah Khan, le cousin de Naïm, progressiste, et des rebelles traditionalistes. Le roi est allé trop vite, trop loin, dans ses réformes, imposant des mœurs perçues comme occidentales dans un pays majoritairement conservateur. Alors, c'est le retour à l'obscurantisme.

Dans ses cahiers, entremêlant le politique et l'intime, Élisabeth consigne cinquante ans durant ce qui, sans elle, aurait été oublié : le quotidien des femmes à Kaboul. À travers ses mots et une réalisation d'une grande finesse, le documentaire nous fait vivre, à travers le destin d'Élisabeth, celui d'un pays dont l'on comprend que les tourments politiques sont invariablement liés au devenir des femmes.

« Pour les femmes, plus de travail, plus de promenades, plus de spectacles, de journaux et de livres » : le tableau sombre, glauque même (*« Les femmes dorment tout habillées. Elles ne sont pas hantées du désir de sortir de leur vie en vase clos, et c'est malheureux »*), rappelle d'abord des scènes qui seraient à nouveau visibles aujourd'hui dans le pays, sous le joug des talibans.

Puis la vie s'adoucit, peu à peu. Devenue institutrice, Élisabeth Naïm Ziai est la première femme à enlever son voile. Elle fonde un ouvroir qui permet à des femmes de gagner un salaire, ainsi qu'un Institut des femmes. Elle parvient à imposer au gouvernement des réformes majeures, et ouvre même le premier salon de beauté et la première boutique de vêtements féminins, allant jusqu'à mettre de la lingerie en vitrine. Au fil des décennies, les valeurs imposées ou permises aux Afghanes – à une certaine catégorie de Kabouliotes, en tout cas – sont loin d'être immuables.

À l'heure où l'obscurantisme enveloppe à nouveau l'Afghanistan et ses femmes, les rendant invisibles et inaudibles, ce très beau film, qui offre des archives inédites, montre que le combat des Afghanes est loin d'être nouveau, mais aussi loin d'être vain. ■



Naïm et Élisabeth. En épousant son prince afghan, la jeune Française a aussi épousé la cause des femmes afghanes. C.BOULZE/KEPLER22 PRODUCTIONS

« Une Française à Kaboul, l'aventure d'une vie »
Dimanche à 23 heures, sur France 5
Notre avis : ●●●●

« Du Brexit au Bregret » : le temps des regrets

Arnaud de La Grange Correspondant à Londres

Dans un documentaire nourri de témoignages, notamment de pêcheurs, de nombreux Britanniques se disent déçus de la sortie de l'Europe.

La vie internationale aime les acronymes et les mots slogans. On a inventé un terme, le Bregret (« Brexit regret »), pour qualifier le mouvement de déception après la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. Aujourd'hui, tous les sondages montrent qu'une majorité de Britanniques regrettent le divorce.

C'est sur ce phénomène que se penche le documentaire de Thomas Johnson, épaulé par le journaliste Éric Albert, fin connaisseur du royaume pour l'avoir longtemps couvert pour le journal *Le Monde*. Aux pêcheurs de Hastings comme à d'anciens premiers ministres, ils posent la même question : *« Quels bénéfices a apportés le Brexit ? »* Qu'elle vienne de la base ou des sommets, la réponse est presque invariable. Les promesses n'ont pas été tenues.

Ces grandes promesses, le documentaire les explore l'une après l'autre. La reprise du contrôle des eaux britanniques, sujet marginal économiquement mais très symbolique, fut un leurre. Les pêcheurs se disent tous trahis, sacrifiés sur l'autel de l'accord. Deuxième promesse, la remise sur pied du NHS, le service de santé public si cher aux Britanniques, en y affectant les *« 350 millions de livres »* versés à l'UE chaque semaine. Un fiasco là encore, le NHS est plus délabré que jamais. Même échec sur le volet de l'immigration. Loin d'avoir été réduite, l'immigration nette a doublé depuis le Brexit, s'élevant à plus de 700 000 personnes en 2022.

Vaniteuse illusion

Quant au rayonnement sur la scène mondiale d'un Royaume-Uni libéré de ses chaînes européennes, Tony Blair fait remarquer que c'était une vaniteuse illusion. Personne n'attendait Londres les bras ouverts, pas même le grand allié américain. *« Le fameux accord de libre-échange avec les États-Unis n'est jamais arrivé, il n'est même plus en négociation »*, constate l'ancien premier ministre. Blair voit au moins un effet positif à tout cela : *« Ce fut une prise de conscience de ce que le pays doit faire pour lui-même. »* Un cousin guitariste du réalisateur trouve aussi un mérite au Brexit : *« Il a montré combien notre personnel politique était incompétent et inefficace, maintenant qu'il ne peut plus rejeter tous les problèmes sur l'Europe… »*

La sœur de Boris Johnson, Rachel, résume bien le sentiment général. *« Je n'ai jamais rencontré personne me disant que le Brexit a été un succès. En revanche, il y a des gens qui prétendent, et qui prétendront jusqu'à leur dernier souffle, que c'était le bon choix pour le pays. »* Là encore, les sondages indiquent que si le pourcentage de Britanniques qui voteraient aujourd'hui pour rester dans l'UE reste modéré, autour de 55 %, une écrasante majorité d'entre eux estiment que le Brexit a été très mal préparé et très mal géré. Même ceux qui voteraient de nouveau pour la rupture jugent qu'elle se traduit pour l'heure par des effets négatifs.

À plusieurs reprises, on voit apparaître Michel Barnier. Le négociateur en chef de l'UE a eu fort à faire avec les Britanniques. Quand on a ferraillé avec Boris Johnson et consorts, on ne peut être que prêt pour les dures épreuves de Matignon… ■

« Royaume-Uni, du Brexit au Bregret »
Dimanche à 21 h 05 sur France 5
Notre avis : ●●●◐

PLEIN ÉCRAN

« Qui veut gagner des millions ? » fête ses 25 ans en grande pompe

Émilie Paul

Les 20 et 27 septembre sur TF1, Arthur relance le célèbre jeu pour deux soirées spéciales. En cas de succès, un retour durable du programme est possible.

« Qui veut gagner des millions ? » fait son grand retour après plus de quatre ans d'absence. À l'occasion du 25e anniversaire du jeu, TF1 a commandé à Arthur deux soirées spéciales. L'animateur producteur succède ainsi à Jean-Pierre Foucault et Camille Combal aux manettes du jeu.

En raison des Jeux olympiques – l'événement sportif a monopolisé de nombreux studios de tournage –, l'animateur et les équipes de Satisfaction, son groupe de production, ont investi fin juin le Dôme de Paris-Palais des sports. Mais, au vu de la taille de la salle de spectacle, il a fallu voir grand. Un plateau de 24 m x 24 m, une scène centrale de 12,5 m x 12,5 m, une grue de 14 m, des caméras portables, un Steadicam, près de 500 projecteurs… *« On a vidé les stocks parisiens »*, précise Didier Froehly, qui a réalisé toutes les émissions depuis les débuts.

Cet anniversaire n'aurait pas pu avoir lieu sans Jean-Pierre Foucault. *« C'était une évidence. Je ne l'aurais pas fait s'il ne l'avait pas fait »*, assure Arthur. Bien que ce soit sa troisième participation en tant que candidat, l'animateur de 76 ans éprouve une légère angoisse au moment d'entrer en piste. *« Parce que c'est "Qui veut gagner des millions ?" et pas "Qui veut passer pour un con ?" »*, glisse-t-il dans un sourire. Pour espérer remporter un maximum d'euros au profit de l'association Ruban rose, qui lutte contre le cancer du sein, l'animateur historique du jeu a judicieusement choisi Jean-Luc Lemoine comme partenaire. *« Je l'aime bien, il a une culture assez importante, différente de la mienne, notamment sportive. »* Et Paul El Kharrat comme joker téléphonique, soit une excellente assurance tous risques. *« Je crois que les autres binômes le voulaient, mais on a tiré les premiers »*, s'enorgueillit-il. Des choix qui vont payer… D'autres duos vont également briller, mais, attention, pour d'autres, la déconvenue sera amère.



PHILIPPE LEROUX/TF1/STARLING

Jean-Pierre Foucault, entouré de Jean-Luc Lemoine et d'Arthur *(à droite)*. L'animateur historique du jeu sera cette fois du côté des candidats.

Ambiance bon enfant

Toujours vendredi 20 septembre, Florence Foresti fera équipe avec le romancier Joël Dicker, Jarry sera avec Kev Adams, Léa Salamé retrouvera son acolyte de « Quelle époque ! » Philippe Caverivière, et Michel Boujenah s'appuiera sur Jeff Panacloc.

La seconde soirée, programmée vendredi 27 septembre, réunira Dany Boon et Laurence Arné, Claire Chazal et Paul Mirabel, Bruno Solo et Claudia Tagbo, François-Xavier Demaison et Stéphane De Groodt, ainsi que Laurent Ruquier et Michèle Bernier.

Lors de ces deux émissions, pour pouvoir progresser, tous vont disposer de trois jokers, les traditionnels 50/50, l'appel à un ami et l'avis du public. Mais, en plus, certains auront droit à l'aide de la « vox populi ». Les spectateurs pensant avoir la bonne réponse se lèveront, et les candidats choisiront l'un d'entre eux pour connaître sa réponse. À eux de le suivre ou non.

Comme par le passé, l'ambiance reste bon enfant – *« Quand ils m'ont dit qu'Arthur allait présenter "Qui veut gagner des millions ?", j'ai pensé qu'il donnait de sa fortune personnelle »*, balance Kev Adams – tout en étant studieuse. Arthur, pour le moins sadique, n'hésite pas à faire durer le suspense au moment de dévoiler une réponse ou à semer le trouble dans l'esprit de ses invités. *« Il est très bon parce qu'il m'a fait douter cinq fois »*, avoue Léa Salamé.

Si les téléspectateurs sont au rendez-vous, le jeu pourrait connaître une nouvelle vie. Et Arthur se dit prêt à en prendre les commandes : *« On va voir si les gens ont de l'appétit pour ce format très dark, très froid. Il y a une tradition, sur TF1 : il faut d'abord que ça marche. Et si c'est le cas, pourquoi pas ? »* ■





21.10 The Voice Kids
Divertissement

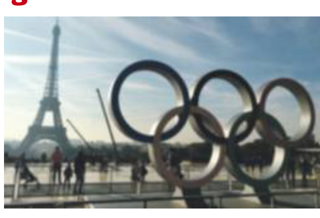


Prés. : Nikos Aliagas et Karine Ferri. 2h15. Inédit. Place désormais à la deuxième phase de l'aventure, celle des Battles ! Les jeunes talents ont une nouvelle chance de briller sur scène et de séduire non seulement le public, mais aussi leurs coachs.

23.25 Ils ont connu la gloire, que sont-ils devenus ? Documentaire.

france•2

20.50 Paris 2024 : merci ! La grande soirée événement



Émission spéciale

France 2 revient sur un été mémorable. Pendant les quelques semaines qu'ont duré les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'ambiance était à la fête dans la capitale, comme partout dans le pays.

23.48 L'album des Jeux olympiques. Documentaire.

france•3

21.05 Meurtres à...
Série. Policière



Fra. 2024. Avec Hubert Delattre. Meurtres à Montauban. Inédit. Un ancien joueur professionnel de rugby est assassiné. À peine débarqué de la PJ parisienne, le commandant Martin Delacroix va s'associer à la lieutenante Cyrielle Laborie.

22.40 Meurtres à... Série. Policière. Meurtres à Carcassonne.

CANAL+

21.05 Rugby : Top 14
Sport

2e journée. En direct. L'Union Bordeaux-Bègles accueille le Lyon LOU en Gironde : le dernier finaliste du Top 14 va sans nul doute vouloir affirmer ses ambitions pour la nouvelle saison.

23.02 Canal Rugby Club le débrief.
23.23 Baghead. Film. Horreur.

arte

20.50 Une vie parmi les éléphants
Documentaire

GB. 2024. Réal. : Nigel Pope. 1h35. Inédit. Depuis près de soixante ans, Iain Douglas-Hamilton étudie le comportement des éléphants d'Afrique.

22.25 La tragique histoire de Fritz l'éléphant. Documentaire.



21.10 Pékin express
Jeu

Prés. : Stéphane Rotenberg. 1h30. L'épopée des maharadjas. Inédit. La première étape fait la part belle à des missions inédites, et le retour du drapeau blanc vient pimenter la course.

23.40 Débrief express, retour sur la course. Divertissement. Inédit.



20.18 Face à Hanouna. Div.

21.18 Mongeville
Série. Policière. Fra. 2020. Saison 1. Avec Francis Perrin. Le bal des tartuffes. Alors qu'il assiste à une répétition publique du « Tartuffe », Mongeville est témoin du meurtre de l'actrice qui tient le rôle principal.

23.13 Mongeville. Série. Policière. Le mâle des montagnes.



17.10 La petite histoire de France.

21.10 La petite histoire de France
Série. Humoristique. Fra. Avec Maxime Gasteuil. Les péripéties de quatre personnages oubliés de l'histoire de France : les cousins de Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Louis XIV, et Napoléon Bonaparte.

23.00 La petite histoire de France.

TMC

19.50 Burger Quiz. Jeu.

21.15 Columbo
Série. Policière. EU. 1975. Saison 4. Avec Peter Falk, Oskar Werner. Playback. Un homme, exaspéré par sa belle-mère, décide de l'éliminer en se servant du système de surveillance sophistiqué de la maison.

22.45 90' Enquêtes. Magazine. Prés. : Tatiana Silva.

france•5

20.05 C l'hebdo la suite. Talk-show.

21.05 Échappées belles
Magazine. Prés. : Jérôme Pitorin. 1h35. Italie, Florence et la Toscane. Inédit. Connue pour ses paysages d'exception, ses rangées de cyprès, ses vignes ou encore ses eaux cristallines, la Toscane est un paradis où règne la dolce vita.

22.40 Échappées belles. Magazine.

RMC DÉCOUVERTE

17.15 Australie, la ruée vers l'or. 4 ép.

21.10 Australie, la ruée vers l'or
Documentaire. 1h00. De l'or... hors d'atteinte. Inédit. Jacqui et Andrew ouvrent une nouvelle piste dans un coin reculé de Fish Creek, mais un affouillement menace d'arrêter leur bulldozer dans sa course.

22.10 Australie, la ruée vers l'or. Une saison à haut risque.

HISTOIRE TV

20.00 Historiquement Show. Mag.

20.50 La guerre des trônes, la véritable histoire de l'Europe
Documentaire. Fra. 2019. Réal. : Alain Brunard, Vanessa Pontet. 1h40. 2 épisodes. Après l'assassinat d'Henri IV, en 1610, la reine Marie de Médicis devient régente du royaume.

22.30 La guerre des trônes, la véritable histoire de l'Europe. Doc.

L'essentiel du dimanche

TF1 21.10 Bullet Train
Film. Action. EU/Jap. 2022. Réal. : David Leitch. 2h06. Avec Brad Pitt. Inédit. Alors qu'il souhaite enfin une mission plutôt tranquille, Coccinelle se retrouve malgré lui dans un traquenard. Le tueur à gages expérimenté embarque dans le train le plus rapide du monde aux côtés d'autres assassins.

france•2 21.10 Couleurs de l'incendie
Film. Drame. Fra/Blg. 2022. Réal. : Clovis Cornillac. 2h14. Avec Léa Drucker. Lorsqu'une femme hérite de l'immense fortune de son défunt père, les vrais problèmes commencent. Elle doit faire face à toutes sortes d'obstacles.

france•3 21.05 Brokenwood
Série. Policière. NZ. 2023. Saison 9. Avec Neill Rea, Fern Sutherland. Brokenwood, le musical. Inédit. Ce soir, c'est la première du spectacle musical sur l'histoire de Brokenwood. En pleine représentation, un acteur meurt électrocuté. Ce n'est pas un accident.

CANAL+ 21.05 Rugby : Top 14
Sport. 2e journée : Toulouse – La Rochelle. En direct. À Ernest-Wallon, le coach de Toulouse Ugo Mola et ses joueurs accueillent le Stade Rochelais avec le statut de champions de France. Les Maritimes savent que ce déplacement dans la ville rose ne sera pas de tout repos mais voudront essayer de tenir tête aux locaux.

arte 21.00 Luke la main froide
Film. Drame. EU. 1967. Réal. : Stuart Rosenberg. 2h01. Avec Paul Newman. Dans une petite ville américaine, Luke Jackson, saoul, est arrêté pour vandalisme et condamné à deux ans de travaux forcés. Il décide de s'évader pour retrouver sa liberté.

M6 21.10 Capital
Magazine. Prés. : Julien Courbet. 2h05. Danone, AirFryer, Seb : bataille de nouveautés dans nos cuisines ! Inédit. Danone, Yoplait : comment les géants des yaourts innovent à plein pot ! Comment les géants innovent-ils pour garder une longueur d'avance sur les marques d'enseigne ?

LE FIGARO TV Île-de-France

SAMEDI
20.00 Version française, magazine.
20.30 Conversations Madame Figaro, magazine présenté par Joseph Ghosn. Avec : Noémie Merlant.
21.00 INÉDIT : Histoire du look, documentaire de Philippe Allante. Élégance à la romaine.
22.00 Christian Dior, couturier du rêve, doc.

DIMANCHE
19.30 Panoramas, Nicaragua : La beauté au naturel.
20.30 Les échos de l'histoire, documentaire. Ben Gourion , un état coute que coute.
21.00 INÉDIT : Le Figaro la nuit, magazine présenté par Thibaut Gauthier. Avec : Anthony Delon.
22.00 Métronome, De Camulogène à Clovis.

la chaîne météo

ÉPHÉMÉRIDE St-Materne
Soleil : Lever 07h27 - Coucher 20h04 - Lune croissante

SAMEDI
Lille 17 – Amiens 17 – Charleville-Mézières 15 – Metz 15 – Rouen 18 – Caen 16 – Paris 17 – Nancy 15 – Strasbourg 15 – Brest 18 – Rennes 18 – Orléans 17 – Troyes 16 – Belfort 14 – Tours 18 – Nantes 18 – Bourges 17 – Dijon 15 – Poitiers 18 – Limoges 16 – Clermont-Ferrand 15 – Lyon 17 – Grenoble 17 – Brive-la-Gaillarde 19 – Bordeaux 21 – Avignon 20 – Nice 24 – Montpellier 23 – Bayonne 20 – Toulouse 20 – Marseille 22 – Bastia 23 – Perpignan 23 – Ajaccio 23
Vent : 20 km/h – 30 km/h – 50 km/h

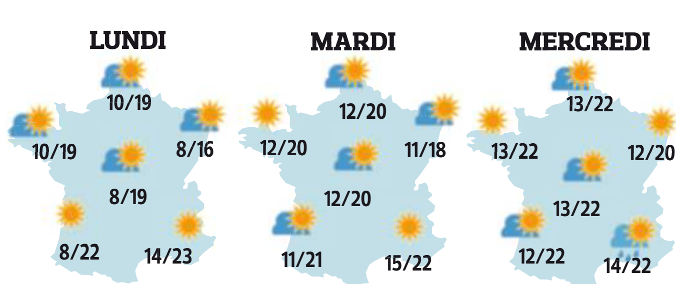
DIMANCHE
Lille 18 – Amiens 18 – Charleville-Mézières 17 – Metz 17 – Rouen 18 – Caen 17 – Paris 19 – Nancy 17 – Strasbourg 16 – Brest 18 – Rennes 19 – Orléans 18 – Troyes 18 – Belfort 15 – Tours 19 – Nantes 19 – Bourges 18 – Dijon 17 – Poitiers 19 – Limoges 17 – Clermont-Ferrand 16 – Lyon 18 – Grenoble 18 – Brive-la-Gaillarde 20 – Bordeaux 20 – Avignon 20 – Nice 24 – Montpellier 26 – Bayonne 18 – Toulouse 20 – Marseille 22 – Bastia 25 – Perpignan 25 – Ajaccio 22
Vent : 10 km/h – 30 km/h – 20 km/h

T (en °c) : <-10 à 0 – 0 à 10 – 10 à 20 – 20 à 30 – 30 à >40



LE TEMPS AILLEURS...

ALGER	21/25	AMSTERDAM	9/18	ATHÈNES	22/29
BARCELONE	16/24	BELGRADE	10/14	BERLIN	11/17
BERNE	6/12	BRUXELLES	6/16	BUDAPEST	10/15
COPENHAGUE	11/17	DUBLIN	15/19	LISBONNE	20/30
LONDRES	6/18	MADRID	13/26	PRAGUE	10/12
RABAT	18/25	ROME	9/23	TUNIS	19/26



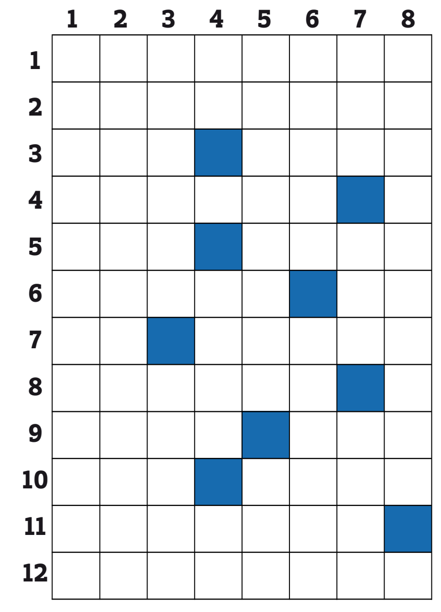


MOTS CROISÉS
Par Vincent Labbé

PROBLÈME N° 6710

HORIZONTALEMENT
1. Proches de l'Alexandrin. – **2.** Mange comme un cochon. – **3.** Aveu de désaccord. Semait pour ne rien récolter. – **4.** Fait clochette. – **5.** À la fin, signale une inflammation. Convoquées au premier raout. – **6.** Forma dans le métier. Plaqué en Suisse et retourné. – **7.** Est en Angleterre ou en Bourgogne. Elle est issue de la branche provençale. – **8.** Bien armées contre les faiblesses de la chair. – **9.** Punaise fixée à la nappe. Service militaire abandonné. – **10.** Telle l'une des deux Maja de Goya. Domaine viticole. – **11.** Gaspard de Besse en fut le Robin des Bois. – **12.** Faire un appel d'air.

VERTICALEMENT
1. Avoir une influence déterminante. – **2.** Réduit l'effet de choc. – **3.** Par don. Brochets de mer. – **4.** Participe pour rire. Pleine de cochonneries. Épée brisée. – **5.** Ne tourne pas rond. Perce-oreilles. – **6.** Pleine d'eau ou annonce la pluie. Agir séparément. – **7.** Bout de terrain, en un sens. Grand magasin au cœur de la capitale. Plate en plat. – **8.** Sont au déclin de la vie.



SOLUTION DU PROBLÈME N° 6709
HORIZONTALEMENT **1.** Mécénera. – **2.** Achouras. – **3.** Italiens. – **4.** Tore. Bio. – **5.** RPR. Redu. – **6.** Eauze. eV. – **7.** Dreige. – **8.** Ha. Gagas. – **9.** Ost. Lacs. – **10.** Tire. Lee. – **11.** Étisie. – **12.** Lectorat.
VERTICALEMENT **1.** Maître d'hôtel. – **2.** Ectoparasite. – **3.** Charrue. Tric. – **4.** Éole. Zig. Est. – **5.** Nui. Régal. Io. – **6.** Érèbe. Égaler. – **7.** Ranidé. Ace. – **8.** Assouvissent.



SUDOKU
RCI-JEUX

En partant des chiffres déjà placés, remplissez les grilles de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 x 3 contienne une seule et unique fois tous les chiffres de 1 à 9.

Chaque jour un peu plus difficile

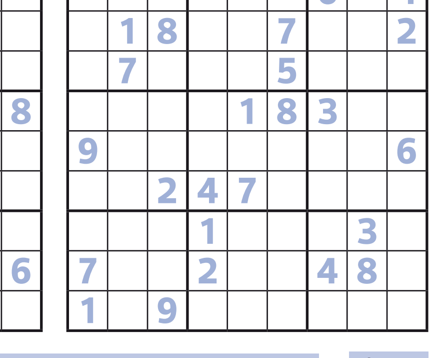


GRILLE 4848 FACILE

			9	1	4	5		
						2	9	8
	6	9		8		1	7	
6		4	7					3
	1		6		8		2	
3					1	8		7
	5	2		6		3	4	
8	9	1						
		6	1	5	2			

GRILLE 4849 DIFFICILE

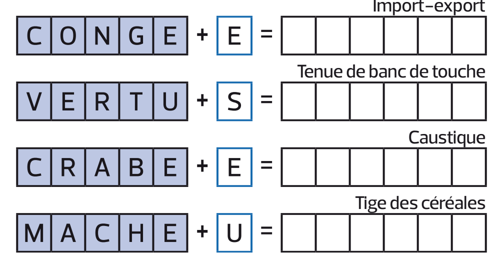
	1	9			4		7	
4				6				
						9	4	
				5	3			8
		5	7		1	3		
6			9	2				
	2	1						
				8				6
	4		3			7	9	



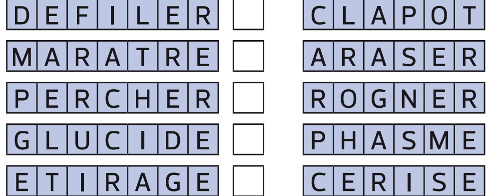
GRILLE 4850 DIABOLIQUE

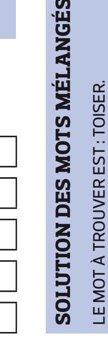
						6		4
	1	8			7			2
	7				5			
				1	8	3		
9								6
		2	4	7				
			1				3	
7			2			4	8	
1		9						

LETTRES EN PLUS
Composez un mot de six lettres avec la lettre en plus.



LETTRES EN MOINS
Dans chacun des mots horizontaux, rayez une lettre afin de créer un mot nouveau et reportez cette lettre dans la colonne vide. Vous découvrez alors verticalement le mot mystère.





LE FIGARO

PORTRAIT

Michelle Williams, la vigie du cinéma d'auteur américain

La comédienne du «Secret de Brokeback Mountain» vient de recevoir le prix du Festival de Deauville, qui couronne une carrière mise au service des plus grands réalisateurs : Spielberg, Scorsese, Ang Lee, Todd Haynes.



PAR **Constance Jamet**

À 44 ans, Michelle Williams a bâti une carrière qui l'a vue tourner avec les plus grands noms de Hollywood – Steven Spielberg, Martin Scorsese, Ridley Scott – et les hérauts du cinéma d'auteur que sont Todd Haynes, Ang Lee, Derek Cianfrance, Kenneth Lonergan et sa complice Kelly Reichardt. Cette filmographie exemplaire lui a valu, jeudi, d'être honorée par le Festival du film américain de Deauville d'un «talent award» et d'une cabine de plage à son nom sur les planches. Être déjà récompensée pour l'ensemble de sa carrière donne le tournis à cette discrète, soulagée au moment de sa rencontre avec *Le Figaro*, dans une suite du Royal Barrière, d'en avoir fini avec les interviews télé. «*Ça fait du bien de ne plus être à l'écran*», souffle celle qui fut révélée, ado, par la série culte *Dawson*. Et d'observer mi-sérieuse, mi-songeuse : «*Ce prix m'a fait réaliser que je travaillais depuis trente-deux ans ! Peut-être serait-il temps de raccrocher ?*»

Ce trophée deauvillais a une saveur particulière, tout comme le fait que sa contemporaine Natalie Portman, elle aussi précoce, se voit accorder par la manifestation normande le même traitement 48 heures plus tard. «*Ce festival défend le cinéma d'auteur et les réalisateurs*», salue Michelle Williams, qui a apaisé ses fêlures à travers le jeu.

«*Jeune, je n'avais pas la moindre idée de qui j'étais et je n'avais pas envie de le découvrir. Jouer des personnages m'évitait de me confronter à moi-même. Je trouvais dans le concept de troupe une forme de famille.*» À 13 ans, la native du Montana, dont le carré blond à la garçonne est la signature, fait sa première apparition dans le feuilleton *Alerte à Malibu*, puis dans le film familial *Les Nouvelles Aventures de Lassie*. À 15 ans, elle convainc ses parents de l'émanciper. Elle s'installe seule à Los Angeles. Donne le change, mais se sent comme «*un petit poisson balayé par la marée*». Pendant deux ans, elle multiplie les auditions, jusqu'à trois par jour. Essuie les refus jusqu'à toucher le graal en 1998 : le rôle d'une lycéenne en pleine crise existentielle de *Dawson*, dont elle partage l'affiche avec Katie Holmes et Joshua Jackson.

Pendant six saisons, elle sera la tourmentée Jen. Pour tenir la cadence – une vingtaine d'épisodes par an –, Michelle Williams avale au quotidien douze pages de dialogues sophistiqués. «*Une rude mais bénéfique école : j'ai appris à devenir responsable, à arriver à l'heure et à mémoriser mes textes.*» *Dawson* sera son tremplin pour le cinéma d'auteur.



Michelle Williams, à Deauville, devant la cabine de plage qui porte désormais son nom.
FRANCOIS G. DURAND/GETTY IMAGES

«*La série se tournait en Caroline du Nord. Chaque vendredi soir, je prenais ma voiture et faisais dix heures de route pour arriver à New York. Je passais mon week-end dans les petits théâtres et le Angelika Film Center.*» En dévorant les performances de Gena Rowland, Fiona Shaw, Cherry Jones, elle découvre «*un autre monde, un havre pour la marginale que j'étais*». Et d'expliquer : «*J'étais sans le moindre diplôme. Je m'étais mis dans la tête que devenir compétente dans un domaine me donnerait confiance en moi et me permettrait de percer à jour mon identité. Jouer n'était pas une question d'argent mais d'intégrité. Incarner un rôle me donnait des clés pour comprendre qui j'étais.*»

Michelle Williams opte d'emblée pour des films d'auteurs sans artifices : *Me Without You*, *Le Chef de gare* et *Terre d'abondance* de Wim Wenders. En 2005, dans *Le Secret de Brokeback Mountain* d'Ang Lee, elle campe l'épouse d'un cow-boy qui vit une histoire d'amour cachée avec un autre berger dans le Wyoming des *sixties*. Le drame LGBT lui vaut, à 25 ans, la première de ses cinq nominations aux Oscars. Elle donne la réplique à Heath Ledger. Le père de sa fille Matilda succombera à 28 ans d'une overdose. Un deuil que Michelle Williams semblera exorciser dans les performances âpres et mélancoliques de *Blue Valentine* de Derek Cianfrance, *Shutter Island* de Martine Scorsese, *Manchester by the Sea* de Kenneth Lonergan.

La reconnaissance de ses pairs la conforte dans sa quête de naturalisme. En 2008, Michelle Williams joue une sans-abri à la recherche de son chien dans *Wendy et Lucy*. Sa première collaboration avec Kelly Reichardt. «*Nous étions sans loge, ni maquilleur, ni coiffeur. L'équipe se résumait à huit personnes. Le cinéma de Kelly déploie une simplicité qui transcende le scénario. Elle maîtrise le cadrage plan par plan. Elle refuse tout faux-semblant, tout chantage émotionnel. Je n'arrive pas à me regarder sur grand écran sauf dans ses films. J'oublie que j'en suis et je vois juste mon amie faire de l'alchimie.*» «*Séjourner en France est spécial : vous êtes le seul pays à avoir exalté son talent à sa juste valeur*», salue la comédienne, qui accepterait les yeux fermés un cinquième long-métrage avec son mentor.

Avec l'âge, Michelle Williams a fini par se prendre au jeu des métamorphoses. En 2011, elle incarne Marylin Monroe dans *My Week With Marilyn*. «*Je n'avais jamais joué une figure historique. J'ai dû apprendre à ajuster mes propres mécanismes à un degré aussi extrême, à changer ma façon de marcher, de parler, de tenir ma tête. Ce type de rôle vous force à vous surpasser, une merveilleuse opportunité pour une introvertie telle que moi.*» La comédienne réitérera l'expérience, sept ans plus tard, avec la série *Fosse/Verdon*, sur le couple formé par le dramaturge Bob Fosse et la danseuse Gwen Verdon. Son intensité, que Steven Spielberg compare à «*une énergie secrète*», convainc le réalisateur d'*ET* de lui confier le rôle de sa mère pianiste et volage dans son récit autobiographique *The Fabelmans*. Pour mener à bien cette mission, Michelle Williams s'immerge dans les photos de famille et les enregistrements. «*Recréer l'enfance de quelqu'un, prêter ses traits à ses parents décédés depuis plusieurs années, c'est se transformer en fantôme et le hanter. C'est se glisser dans un lieu délicat et fragile*», s'émerveille-t-elle.

« J'ai vécu et travaillé au-delà de mes rêves les plus fous. Lorsque sera venue l'heure de mon dernier projet, je repartirai rassasiée »

Ce prix décerné à Deauville lui offre l'occasion rare de regarder en arrière. «*Quand vous énumérez la liste des metteurs en scène qui m'ont dirigée, je ne tourne pas tant que ça. Je ne prévois rien*», proteste-t-elle, modeste. «*Ce sont les choix du moment, un instinct qui fait que je suis sur la même longueur d'onde qu'un script. C'est agréable parfois d'être illogique*», assure Michelle Williams. À ce stade, elle ne veut pas «*forcer sa chance*». «*J'ai vécu et travaillé au-delà de mes rêves les plus fous. Lorsque sera venue l'heure de mon dernier projet, je repartirai rassasiée.*» Mère de deux petits garçons en bas âge avec le producteur Thomas Kail, elle s'accorde pour eux des pauses. Ce retour à la maternité a conforté chez elle une autre aspiration : l'envie de légèreté. «*Producteurs, pensez à moi pour des spectacles familiaux comme* The Greatest Showman *ou* Le Monde fantastique d'Oz *!*» En attendant, elle s'inquiète de manquer prochainement le coucher de ses bambins et cherche des conseils pour atténuer sa future absence. Renouant avec Broadway, elle s'apprête à jouer sous la direction de son époux *Anna Christie* d'Eugène O'Neil. La retraite n'est pas encore à l'horizon. ■



UN DERNIER MOT

Par Étienne de Montety

Parade (pa-ra-d') n. f.
Triomphe autour de l'Arc.

Cet après-midi se tiendra sur les Champs-Élysées une parade des athlètes des Jeux olympiques et paralympiques.
Le mot vient du verbe latin *parare*, qui signifie «préparer, orner». Après le succès des compétitions sportives, tout est paré, en effet, notamment les athlètes : de toutes les vertus.
Qu'est-ce qui justifie cette parade nullement nuptiale mais plutôt finale ?
Pendant quelques semaines, Paris fut une sorte de paradis : un endroit propre, sûr, peuplé de gens détendus et avenants. Mais que n'avait-on entendu pendant la préparation ? En quelques heures, on changea de paradigme : et d'un événement démesuré, occasionnant bien des embarras, on passa à la fête.
Or être dans les parages pendant les Jeux de Paris fut une manière de délice.
En défilant cet après-midi, les sportifs feront parade de la réussite indiscutable des Jeux olympiques et paralympiques.
Face à l'adversité et aux critiques, les organisateurs avaient trouvé la réponse.
Et leur parade d'alors explique celle qui a lieu cet après-midi. ■